

Collection J. ROLAND et E. DUCHESNE

Cours complet de Géographie à l'usage de l'Enseignement primaire

ATLAS-MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE

à l'usage du Degré supérieur

PAR

Joseph HALKIN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

11 FEB. 2003

ÉDITION 1920



Prix : 3 fr.

~~Prix : 2 fr.~~

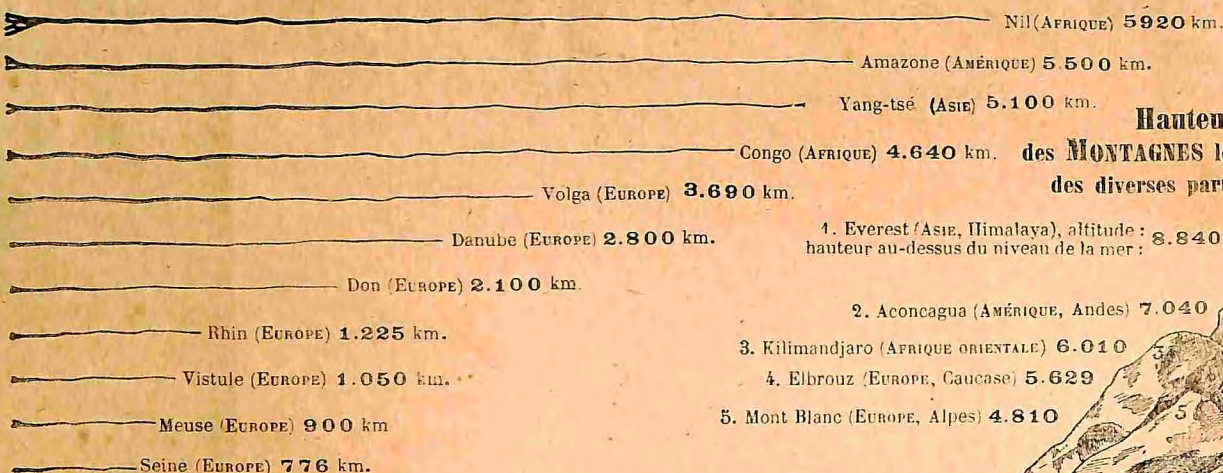
UNIVERSITÉ DE LIÈGE
SÉMINAIRE
DE GÉOGRAPHIE

DE D'EN. 82

NAMUR

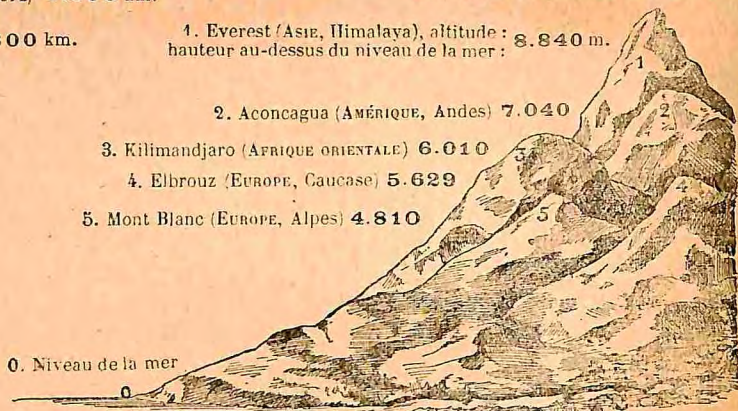
AD. WESMAEL-CHARLIER, Éditeur

RUE DE FER, 81



Hauteur comparée des MONTAGNES les plus élevées des diverses parties du monde.

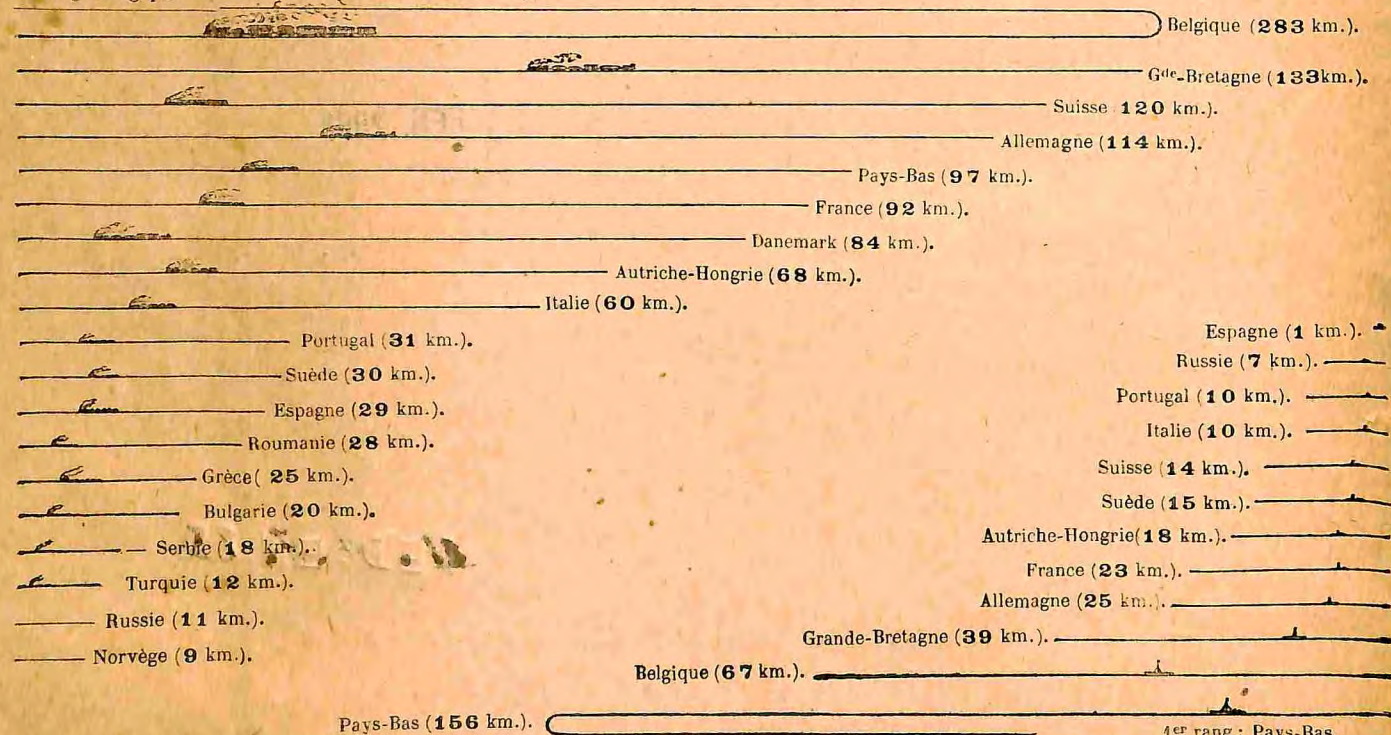
- 1. Everest (ASIE, Himalaya), altitude : 8.840 m. hauteur au-dessus du niveau de la mer : 8.840 m.
- 2. Aconcagua (AMÉRIQUE, Andes) 7.040
- 3. Kilimandjaro (AFRIQUE ORIENTALE) 6.010
- 4. Elbrouz (EUROPE, Caucase) 5.629
- 5. Mont Blanc (EUROPE, Alpes) 4.810



Longueur comparée des FLEUVES. Les principaux Fleuves du Monde et quelques Fleuves d'Europe.

Longueur comparée du RÉSEAU DES CHEMINS DE FER des principaux États de l'Europe. (1913)
(Longueur des lignes exploitées par mille kilomètres carrés.)

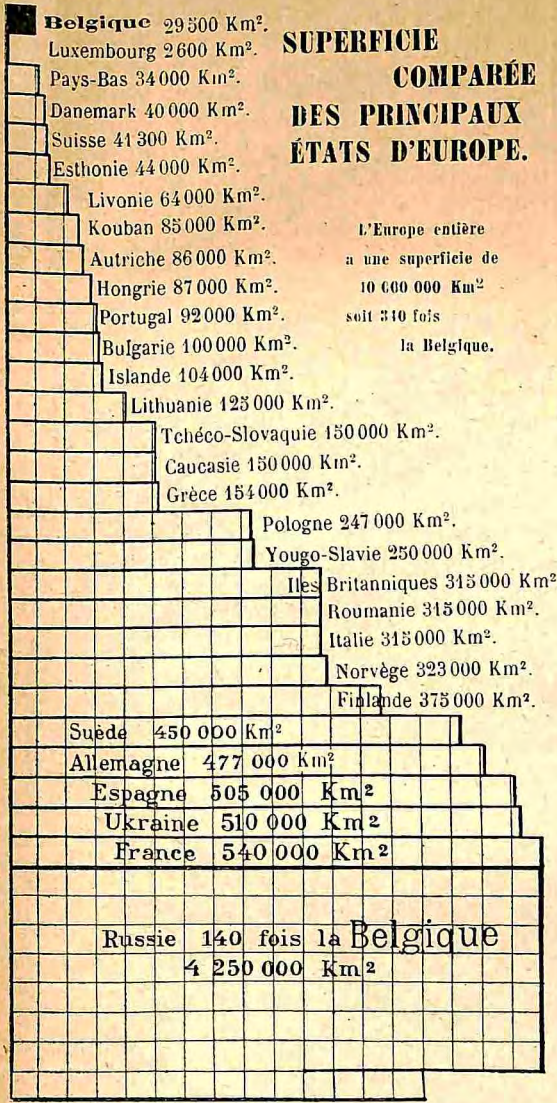
1^{er} rang : Belgique.



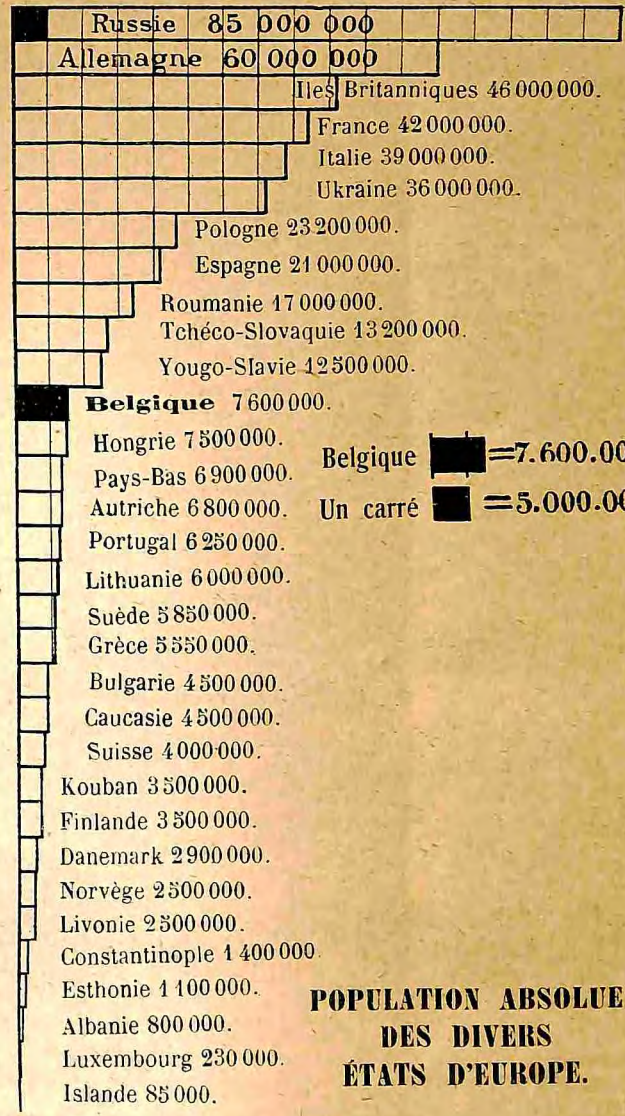
4^{er} rang : Pays-Bas.

(1913) Longueur comparée du RÉSEAU DES VOIES NAVIGABLES des principaux États de l'Europe.
(Longueur des voies navigables par mille kilomètres carrés.)

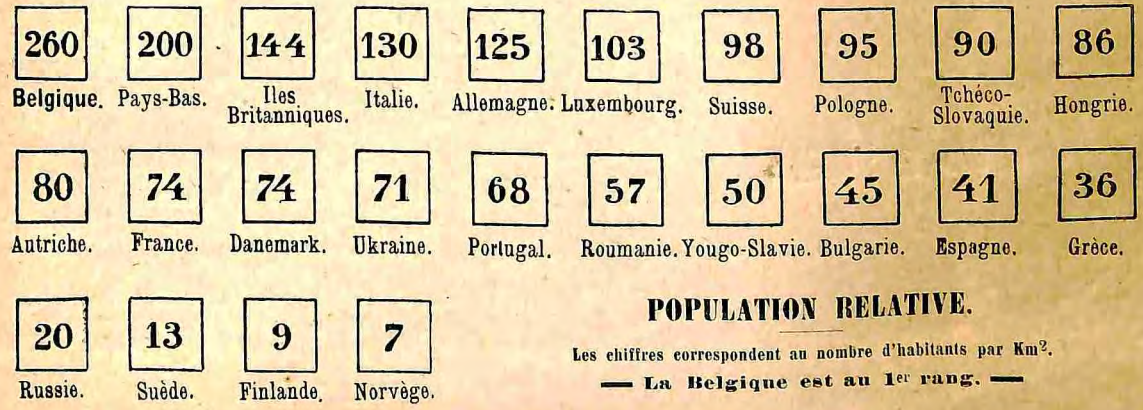
1920



1920



POPULATION ABSOLUE DES DIVERS ÉTATS D'EUROPE.



POPULATION RELATIVE.

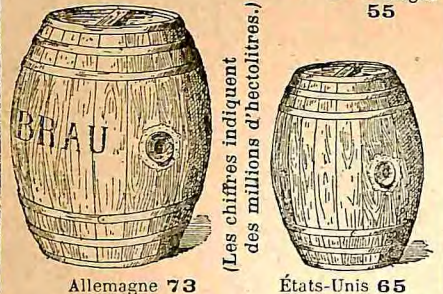
Les chiffres correspondent au nombre d'habitants par Km².
— La Belgique est au 1^{er} rang. —

Diag. n° 4. (1910) **Les BOISSONS préférées sont le VIN, la BIÈRE, le THÉ et le CAFÉ.**

VIN. — Product. mond.:
178 millions
d'hectolitres



BIÈRE. — Product. mond.:
270 millions d'hectol.



THÉ. — Production mondiale:
570.000 tonnes

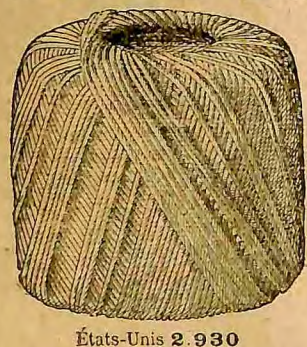


Chine 316

CAFÉ. — Production mondiale:
1.100.000 tonnes
(Les chiffres indiquent des milliers de T.)



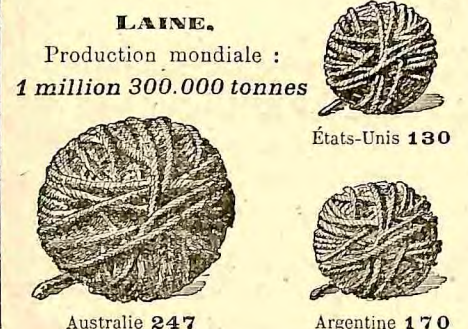
(1910) **Pour ses VÊTEMENTS, l'homme utilise principalement le COTON, la LAINE, la SOIE.**



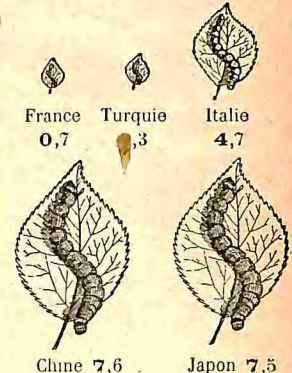
États-Unis 2 930

COTON.
Production mondiale:
4 millions
400 mille tonnes

(Les chiffres pour ces trois séries indiquent des milliers de tonnes.)



SOIE.
Production mondiale:
23.000 tonnes



(1910) **Les MÉTAUX PRÉCIEUX par excellence sont l'OR et l'ARGENT.**

OR.
Production mondiale:
665.000 kilogrammes
(Les chiffres indiquent des milliers de kilogr.)



Mexique 2.290

ARGENT.
Production mondiale: 6.320 mille kilogrammes
(Les chiffres indiquent des milliers de kilogr.)



Collection **J. ROLAND** et **E. DUCHESNE**

Cours complet de Géographie à l'usage de l'Enseignement primaire

ATLAS-MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE

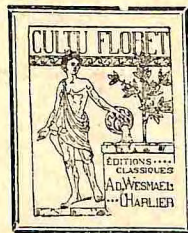
à l'usage du Degré supérieur

PAR

Joseph HALKIN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

11 FEB. 2003



JUIN 1920

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
SÉMINAIRE
DE GÉOGRAPHIE

PED: EN. 82

NAMUR

Ad. WESMAEL-CHARLIER, Éditeur

PROPRIÉTÉ.

Tous les exemplaires sont revêtus de la griffe des auteurs.

LISTE DES CARTES ET TABLE DES MATIÈRES :

- | | |
|---|---|
| Diagrammes récapitulatifs. | 21. Liège. |
| Notions préliminaires. | 22. Hainaut. |
| 1. Mappemonde et hémisphères. | 23. Namur. |
| 2-3. Planiglobe : variétés humaines; grands voyages d'exploration; grandes lignes de communication terrestres et maritimes. | 24. Luxembourg. |
| 4. Belgique : aspect général (carte en relief). | 25. Europe physique (carte en relief). |
| 5. Belgique : cours d'eau. | 26. Europe politique. |
| 6. Régions naturelles, nature du sol et productions. | 27. France. |
| 7. Id. Basse Belgique orientale. | 28. Grande-Bretagne et Irlande. |
| 8. Id. id. occidentale. | 29. Pays-Bas, États scandinaves, Russie septentrionale. |
| 9. Id. Moyenne Belgique. | 30. Allemagne, Pologne, Autriche, Tchéco-Slovaquie. |
| 10. Id. Haute Belgique I. | 31. Roumanie, Hongrie, Autriche, Italie et Péninsule des Balkans. |
| 11. Id. id. II. | 32. Espagne, Portugal, Suisse. |
| 12. Régions d'industries charbonnière et métallurgique. | 33. Asie physique (carte en relief). |
| 13. Belgique : industrie et commerce. | 34. Asie politique. |
| 14. Belgique : chemins de fer. | 35. Afrique physique (carte en relief). |
| 15. Belgique : organisation politique. | 36. Afrique politique. |
| 16. Brabant. | 37. Amérique physique (carte en relief). |
| 17. Flandre occidentale. | 38. Amérique politique. |
| 18. Flandre orientale. | 39. Océanie physique (carte en relief) et politique. |
| 19. Anvers. | 40. Congo Belge. |
| 20. Limbourg. | Notions de Cosmographie. |
| | Diagrammes récapitulatifs. |

Tout en veillant avec soin à ce que notre Atlas-Manuel reste en concordance avec les programmes officiels, nous avons introduit dans cette édition quelques modifications sur lesquelles nous croyons utile d'attirer l'attention : I. Le planisphère donnant l'expansion commerciale belge hors d'Europe ne pouvait être conservé, ni mis à jour, étant donné l'état économique tout spécial de l'après-guerre; il a été remplacé par un planiglobe (c. 2-3) qui donnera aux élèves une idée plus exacte de la situation et de la superficie relatives des continents. — II. Pour habituer les élèves à voir la Terre de divers points de vue, il a été ajouté à la mappemonde (c. 1) quatre hémisphères. — III. Les cartes des régions naturelles de Belgique ont été multipliées, sans les rendre plus chargées, et augmentées d'une carte des régions d'industries charbonnière et métallurgique (c. 6-12). — IV. Les cartes des pays centraux et orientaux de l'Europe ont été réduites, mais le texte a conservé à peu près son importance. — V. Le Congo Belge a été plus développé : deux pages de texte et deux cartes; il est utile que les élèves des écoles primaires connaissent mieux notre colonie qui fournit à notre industrie une partie des matières premières dont elle a besoin, et vers laquelle doit se diriger, sur tout maintenant, notre expansion. — VI. Enfin, il a été tenu compte des modifications politiques établies par les traités de 1919 et 1920.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

La *géographie* est l'étude de la Terre (géographie physique) et des hommes qui la peuplent (géographie humaine).

I. — POINTS CARDINAUX.

Les points cardinaux. — Dans le courant de la journée, le soleil nous apparaît dans différentes directions. D'après ces diverses positions du Soleil, on a déterminé quatre points *cardinaux* ou *principaux*, qui sont : l'*est*, le *sud*, l'*ouest* et le *nord*.

L'*est* est la direction dans laquelle le soleil paraît à son lever. — L'*ouest* est celle où le soleil paraît à son coucher. — Le *sud* est, dans nos régions, la direction dans laquelle le soleil paraît à midi. — Le *nord* est le point du ciel opposé au sud.

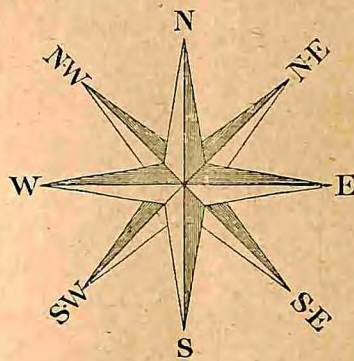
L'*horizon* est le cercle que forment les points où la terre et le ciel semblent être en contact.

Orientation. — Voir p. 56.

Les points intermédiaires. — Entre les points cardinaux, on a déterminé quatre points *intermédiaires*, qui sont : le *nord-est*, — le *sud-est*, — le *sud-ouest* — et le *nord-ouest*.

La rose des vents. — Les points cardinaux et les points intermédiaires sont représentés, dans leur ensemble par une figure qu'on appelle la *rose des vents*.

Dans la rose des vents, comme sur les cartes géographiques, le nord se place en haut, le sud en bas, l'est à droite, l'ouest à gauche; et l'on emploie généralement les abréviations N pour nord, S. pour sud, E. pour est, W pour ouest.



Rose des vents.

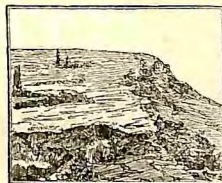
II. — LES TERRES ET LES EAUX (GÉOGRAPHIE PHYSIQUE).

Forme de la Terre. — La Terre est une énorme *boule* ou *sphère*, qui mesure 40.000 kilomètres de tour. On la représente en petit au moyen du *globe terrestre* : celui-ci en est la seule représentation exacte.

Elle est *isolée dans l'espace*, c'est-à-dire qu'elle ne repose sur aucun appui. — On remarque sur le globe des parties solides appelées *terres*, et des parties liquides qui sont les *eaux*.



La Terre dans l'espace.



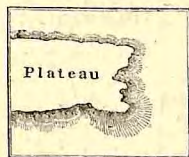
Plateau.



Chaîne de montagnes.



Volcan.



Plateau



Chaîne de montagnes



Volcan

A. — Les terres.

La surface des terres offre aux regards des *montagnes*, des *volcans*, des *plaines*, des *vallées* et des *îles*.

Montagne. — Une *montagne* est une masse considérable de terre ou de roche qui s'élève au-dessus du sol environnant.

Les parties d'une montagne sont : le *pied* ou la *base*, partie inférieure de la montagne; les *flancs* ou *versants*, côtés ou parties inclinées; le *sommet* ou la *cime*, partie la plus élevée.

Une *chaîne de montagnes* est une suite de montagnes tenant les unes aux autres; la série des points les plus élevés forme la *ligne de faite*.

Une *colline* est une montagne peu élevée; un *coteau* ou *monticule* est une petite colline.

Un *col* ou une *passé* est un passage étroit entre deux montagnes.

Volcan. — Un *volcan* est une montagne qui vomit des matières brûlantes par une ouverture nommée *cratère*.

Plaine. — Une *plaine* est une grande étendue de terre ayant une surface unie ou légèrement ondulée.

Un *plateau* est une plaine plus élevée que les terres qui l'entourent.

Vallée. — On appelle *vallée* l'espace compris entre deux montagnes.

Un *vallon* est une vallée de petite étendue, séparant des coteaux ou des collines.

Île. — Une *île* est une portion de terre entourée d'eau de tous côtés. — Un *archipel* est l'ensemble de plusieurs îles rapprochées. — Un *continent* est une très grande île.

Presqu'île; isthme. — Une *presqu'île* ou *péninsule* est une portion de terre entourée d'eau de tous côtés, à l'exception d'un seul.

Un *isthme* est la langue de terre qui rattache la presqu'île aux terres voisines.

Cap. — Un *cap* est une portion de terre qui s'avance en pointe dans la mer.

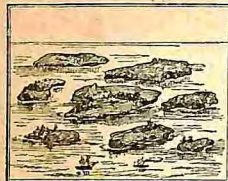
Côtes. — On appelle *côtes* ou *littoral* les parties de terre qui bordent la mer.

Une *plage* ou une *grève* est une côte en pente douce, elle est ordinairement couverte de sable ou de galets.

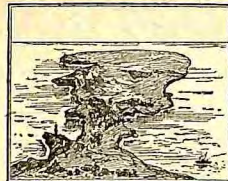
Une *falaise* est une côte escarpée, le plus souvent composée de rochers.



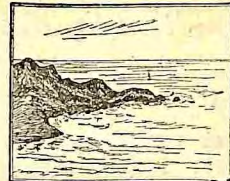
Île.



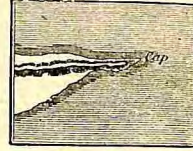
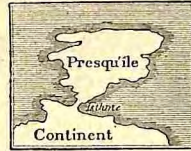
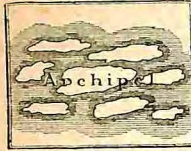
Archipel.



Presqu'île et Isthme.



Cap.



B. — Les eaux.

On rencontre sur la terre des eaux *salées*, formant une immense nappe (*mers* ou *océans*), des eaux *douces*, qui s'écoulent le plus souvent vers la mer (*cours d'eau* et *lacs*), des eaux *congelées* dans les régions polaires et sur les hautes montagnes (*glaciers*) et des eaux *souterraines*.

Une *rivière* est un cours d'eau plus considérable, formé par la réunion de plusieurs ruisseaux.

Un *fleuve* est un cours d'eau large et profond qui se jette dans la mer. — Un *canal* est un cours d'eau creusé par la main des hommes.]



Parties d'un cours d'eau. — Les parties d'un cours d'eau sont : la *source*, l'*embouchure*, les *confluents*, le *lit* et les *rives*.

La *source* d'un cours d'eau est l'endroit où il commence.

L'*embouchure* d'un fleuve est l'endroit où il se jette dans la mer.

Le *confluent* de deux cours d'eau est l'endroit où ils se réunissent.

Le *lit* d'un cours d'eau est la partie creuse dans laquelle il coule.

Des deux côtés du lit s'étendent les *rives* : la *rive droite* est celle qu'on a à sa droite en se tournant dans le sens du courant de l'eau ; la rive opposée est la *rive gauche*. Devant soi, on a alors l'*aval* ; derrière soi l'*amont*.

Bassin. — On appelle *bassin* d'une mer, d'un lac ou d'un cours d'eau, l'ensemble des terres qui déversent leurs eaux courantes dans cette mer, ce lac ou ce cours d'eau.

Les bassins sont séparés les uns des autres par des *lignes de partage des eaux* (souvent elles ne coïncident pas avec les *lignes de faite*).

Cours d'eau. — Les *cours d'eau* ont reçu, selon leur importance, les noms de *ruisseau*, *rivière* ou *fleuve*.

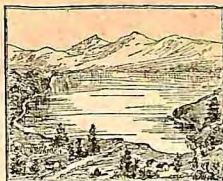
Un *ruisseau* est un cours d'eau étroit et peu profond.

Lac. — Un *lac* est un amas considérable d'eau (le plus souvent douce), situé au milieu des terres.

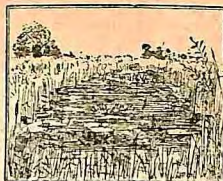
Marais. — Un *marais* ou un *marécage* est une étendue d'eau dormante, recouvrant à peine la surface du sol.

Golfe. — Un *golfe* est une partie de mer qui s'avance dans les terres. — Une *baie* est un petit golfe.

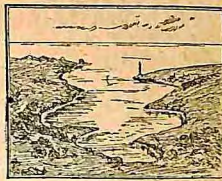
Détroit. — Un *détroit* est un bras de mer resserré entre deux terres et reliant deux mers ou parties de mer. — Certains détroits portent le nom de *pas*, *canal*, *bosphore* ou *phare*.



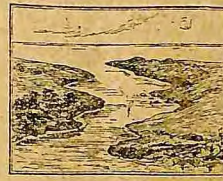
Lac.



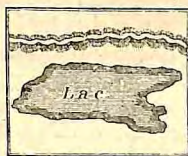
Marécage.



Golfe et Baie.



Détroit.



III. — LES HOMMES (GÉOGRAPHIE HUMAINE).

Parties de la terre habitées. — L'homme ne peut vivre que sur la terre ferme; ses séjours dans les airs ou sur les eaux ne peuvent être que de courte durée. Mais toute la terre n'est pas habitable pour l'homme; sont *inhabitables* : 1° les déserts, sauf çà et là quelques oasis fournissant de l'eau et un peu de végétation; 2° les hautes montagnes couvertes de neige persistantes ou de glaciers; 3° les régions polaires (extrême nord et extrême sud). — La zone la plus habitée est la zone tempérée nord.

Établissements humains. — Les habitations des hommes sont ou bien *agglomérées* en hameaux, villages, bourgs et villes, ou bien *disséminées* en habitations ou fermes isolées et en petits hameaux. Là où il y a beaucoup de sources, là où l'on a pu établir facilement des puits, les habitations humaines sont souvent disséminées; ainsi en Campine, voir p. 43.

Un *hameau* ou *écart* est un petit groupe de maisons isolé d'un groupe plus important. — Un *village* est une réunion plus considérable de maisons, habitées par des campagnards, cultivateurs et artisans. — Un *bourg* est une localité très populeuse. — Une *ville* est un bourg important, dont les rues sont pavées et bordées de maisons bien alignées. On y remarque des places publiques, des boulevards et des avenues, de beaux édifices et de riches magasins. — Les quartiers qui entourent la ville portent parfois le nom de *faubourgs*.

Divisions politiques. — Dans notre pays, la plus petite division politique est la *commune* : tous les habitants d'une même commune ont la même administration communale.

L'*administration communale* comprend les autorités sui-

vantes : le *bourgmestre*, qui est nommé par le Roi; les *échevins* élus par le conseil, et le *conseil communal*, dont les membres sont nommés par les électeurs communaux.

Les fonctionnaires et employés communaux sont : le *secrétaire communal*, le *receveur communal* et le *commissaire de police* ou le *garde champêtre*.

Les autorités communales tiennent leurs réunions dans un édifice appelé la *maison communale* ou l'*hôtel de ville*, qui appartient à la commune. Celle-ci possède encore des *écoles* et un *cimetière*; beaucoup de communes ont, en outre, des *terrains* et des *bois communaux*.

Chaque commune a son territoire, dont les *limites* la séparent des communes voisines.

Les autres divisions politiques, en Belgique, sont le canton, l'arrondissement et la province; voir p. 26.

Les divisions de l'espèce humaine. — L'espèce humaine se divise en *variétés humaines* qui sont différentes surtout par la taille, la couleur de la peau, la nature des cheveux, la forme du crâne, la couleur des yeux et par d'autres caractères *physiques*. — Si l'on ne tient compte que de la couleur de la peau, on distingue les variétés principales suivantes : *variété blanche* (ou race caucasique); *variété jaune pâle* (race mongolique); *variété jaune brun* (race malaise); *variété jaune chaud* (race cuivrée); *variétés brun clair*; *brun foncé*; et *noire* (voir planiglobe, carte 2-3).

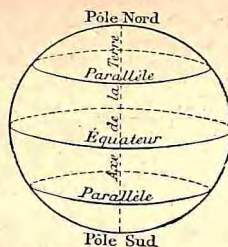
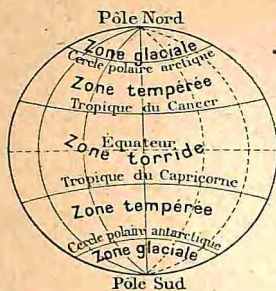
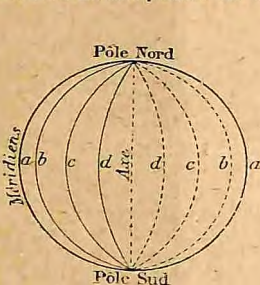
L'espèce humaine se divise encore en *groupes ethniques* qui sont différents surtout par les mœurs, les coutumes, l'habitat, le langage et par d'autres caractères *psychiques*. — Les principaux groupes ethniques, en Europe, sont les groupes latin, german, slave, hellène et finno-ougrien.

GLOBE TERRESTRE (voir carte 1).

Axe et pôles. — La terre isolée dans l'espace tourne sur elle-même, et ce mouvement, semblable à celui d'une toupie, s'opère autour d'une ligne droite appelée *axe*.

Les *pôles terrestres* sont les extrémités de l'axe. — L'un est le pôle Nord, et l'autre est le pôle Sud.

Cercles. — On peut tracer sur une sphère des *grands cercles* et des *petits cercles*.



Les *grands cercles* sont ceux qui divisent une sphère en deux parties égales appelées *hémisphères*; leurs plans passent par le centre de la sphère. — Les *petits cercles* sont ceux qui divisent la sphère en deux parties inégales.

Méridiens. — Les *méridiens* sont les grands cercles qui passent par les deux pôles.

Équateur. — L'*équateur* est le grand cercle dont tous les points sont à égale distance des deux pôles.

Parallèles. — On nomme *parallèles* les petits cercles qui sont parallèles à l'équateur. Parmi les parallèles, on distingue les deux *tropiques* et les deux *cercles polaires*.

Les *tropiques* sont deux parallèles situés à $23\frac{1}{2}$ degrés de l'équateur. Celui du nord est le tropique du *Cancer*; l'autre est le tropique du *Capricorne*.

LES GRANDS VOYAGES DE DÉCOUVERTES (voir carte 2-3).

Les grandes découvertes géographiques commencèrent avec Christophe Colomb, en 1492. — Avant cette date, on ne connaissait ni l'Amérique, ni l'Océanie, ni même toute l'étendue de l'ancien continent.

Christophe Colomb, parti d'Espagne, en 1492, traversa le premier l'Océan Atlantique et découvrit le vaste continent américain.

Vasco de Gama doubla, en 1497, la pointe sud de l'Afrique (cap de Bonne Espérance); traversant l'Océan Indien, il aborda dans l'Inde : la *route maritime des Indes* était trouvée.

Magellan, parti d'Espagne en 1519, traversa l'Océan Atlantique et contourna l'Amérique par le détroit qui porte son nom. Après avoir parcouru l'Océan Pacifique, il arriva aux îles Philippines, où il fut tué. Ses vaisseaux revinrent en Europe. *C'est le premier voyage autour du monde* : il avait duré 3 ans.

Cook, navigateur anglais, fit également, en 1758, un voyage autour du monde, dans le même sens que celui de Magellan. Dans deux autres voyages, il s'aventura dans l'Océan Glacial Antarctique et l'Océan Glacial Arctique.

Les *cercles polaires* sont deux parallèles situés à $23\frac{1}{2}$ degrés de chaque pôle. Celui du nord est le cercle polaire *arctique*; l'autre est le cercle polaire *antarctique*.

Rotation et révolution de la Terre, mesure des distances, détermination d'un point et du plus court chemin entre deux points (voir p. 36); **représentation de la Terre** (voir p. 58).

Zones. — Les *tropiques* et les *cercles polaires* divisent la Terre en cinq zones :

1^o La *zone torride*, située entre les deux tropiques et traversée par l'équateur; — 2^o les deux *zones tempérées*, situées entre les tropiques et les cercles polaires; — 3^o les deux *zones glaciales*, comprises entre les pôles et les cercles polaires.

Continents. — Les terres du globe forment trois divisions fort étendues, appelées *continents*.

1^o L'*ancien continent*, comprenant l'Europe, l'Asie et l'Afrique; — 2^o le *nouveau continent*, comprenant l'Amérique; — 3^o le *continent austral* ou l'*Australie*.

Parties du monde. — Les trois continents, avec les autres terres du globe, comprennent cinq grandes divisions qu'on appelle *parties du monde*. Ce sont :

L'*Europe*; — l'*Asie*; — l'*Afrique*; — l'*Amérique*; — et l'*Océanie*. — L'Amérique forme deux divisions : l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. — Ne sont pas comprises dans cette énumération les terres polaires (environs des pôles).

Océans. — Les continents divisent la mer en cinq océans, qui couvrent les $\frac{3}{4}$ du globe, et sont :

L'*Océan Atlantique*; — le *Grand Océan* ou *Océan Pacifique*; — l'*Océan Indien*; — l'*Océan Glacial Arctique*; — et l'*Océan Glacial Antarctique*. (Étudier leur situation sur le globe terrestre d'abord, puis sur les cartes 1 et 2-3.)

La Pérouse, navigateur français, parti de Brest, en 1785, parcourut le Grand Océan, et fit naufrage à l'île Vanikoro.

Mac-Clure, de la marine des États-Unis, franchit, en 1853, le détroit de Bering, entre l'Asie et l'Amérique. Il traversa, partie en traîneau, l'Océan Glacial Arctique et arriva dans l'Atlantique : le premier, il avait franchi le *passage du Nord-Ouest*.

Nordenskiöld, navigateur suédois, s'embarqua en 1879, sur la *Véga*. Il passa au nord de l'Europe et de l'Asie, et arriva au détroit de Bering, ayant ainsi réalisé le *passage du Nord-Est*.

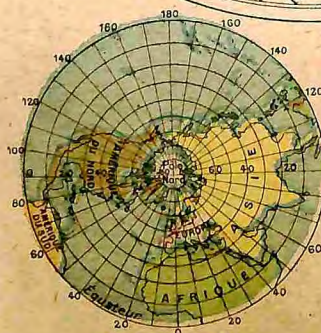
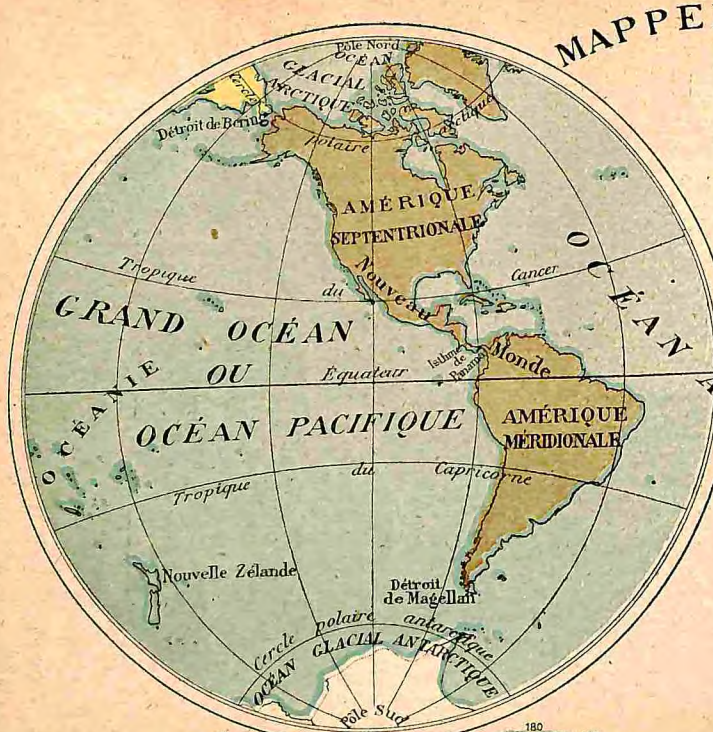
Nansen, explorateur norvégien, quitta Christiania en 1893, à bord du *Fram*, pour essayer d'atteindre le Pôle Nord. Il suivit l'itinéraire de Nordenskiöld jusqu'aux îles de la Nouvelle-Sibérie, puis parvint jusqu'au delà du 86^e parallèle.

De Gerlache, officier de marine belge, à bord de la *Belgica*, poussa, en 1898, jusqu'au delà du 71^e degré de latitude sud et fut le premier explorateur qui hiverna dans la zone antarctique.

Peary, explorateur américain, atteignit le Pôle Nord, le 6 avril 1909.

Amundsen, explorateur norvégien, est parvenu à atteindre le Pôle Sud, le 14 décembre 1911.

MAPPE MONDE



HÉMISPHERE BORÉAL



HÉMISPHERE AUSTRAL



HÉMISPHERE DES TERRES

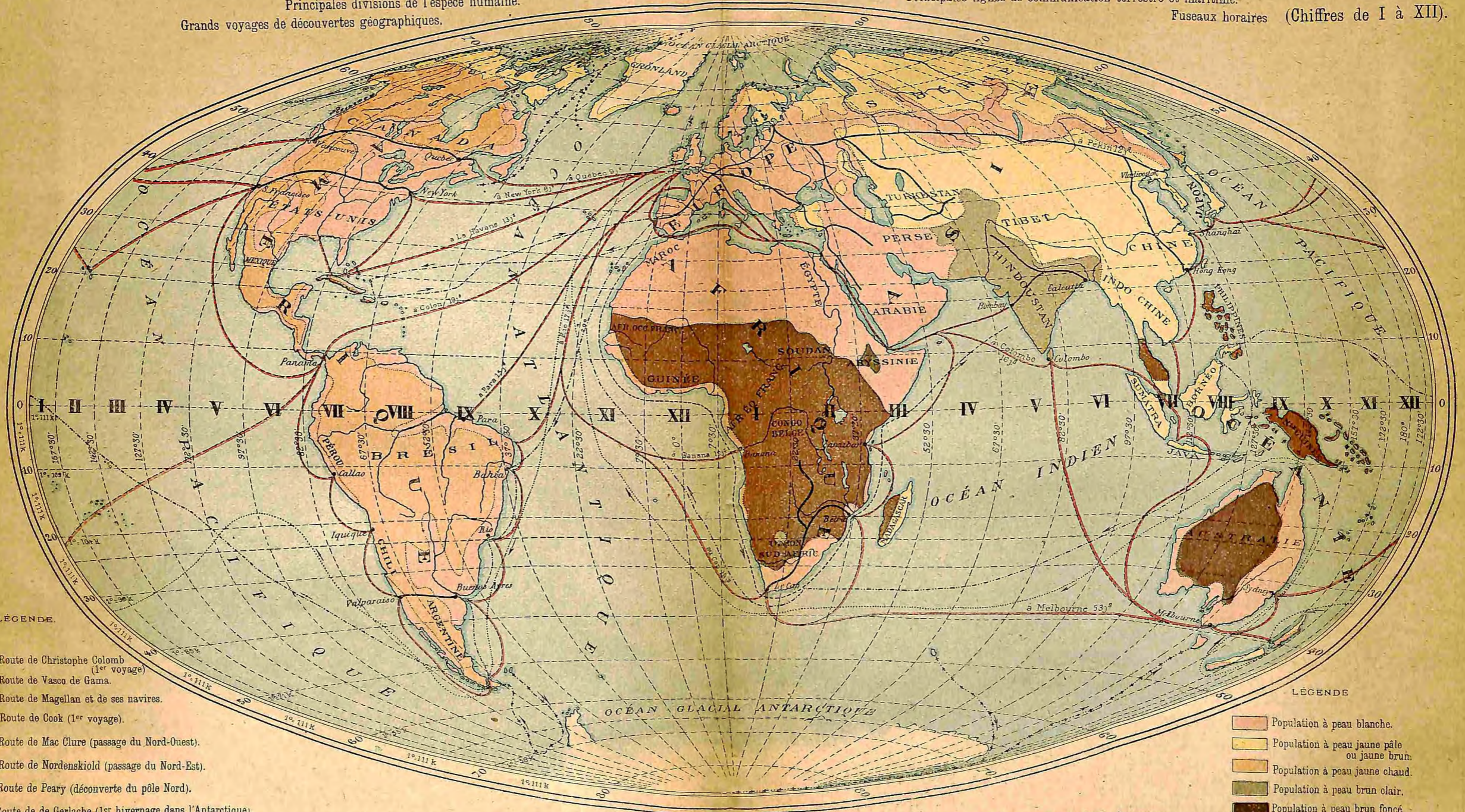


HÉMISPHERE DES EAUX

PLANIGLOBE.

Principales divisions de l'espèce humaine.
Grands voyages de découvertes géographiques.

Principales lignes de communication terrestre et maritime.
Fuseaux horaires (Chiffres de I à XII).



LÉGENDE.

- Route de Christophe Colomb (1^{er} voyage)
- Route de Vasco de Gama.
- Route de Magellan et de ses navires.
- Route de Cook (1^{er} voyage).
- + + + + + Route de Mac Clure (passage du Nord-Ouest).
- + + + + + Route de Nordenskiöld (passage du Nord-Est).
- + + + + + Route de Peary (découverte du pôle Nord).
- + + + + + Route de de Gerlache (1^{er} hivernage dans l'Antarctique).
- + + + + + Route d'Amundsen (découverte du pôle Sud).

LÉGENDE

- Population à peau blanche.
- Population à peau jaune pâle ou jaune brun.
- Population à peau jaune chaud.
- Population à peau brun clair.
- Population à peau brun foncé ou noir.
- Grandes voies ferrées transcontinentales

Grandes lignes de navigation (les durées des voyages sont calculées au départ d'Anvers).

BELGIQUE : ASPECT GENERAL.



BELGIQUE : TRACÉ DE LA CARTE ET APPRÉCIATION DES DISTANCES.

Tracé de la carte. — La carte de la Belgique s'inscrit très facilement dans un quadrilatère principal formé de deux méridiens et de deux parallèles (voir carte 5).

1^o *Du N. au S.* — Un degré, 360^e partie de la circonférence, vaut la 360^e partie de 40.000 Km., soit environ 112 kilomètres. — Un demi-degré vaut donc 56 Km.

2^o *De l'E. à l'W.* — Chaque degré vaut, au nord de la Belgique, 70 Km. seulement.

Il en résulte donc que le rectangle R, base de notre système pour le tracé de la carte de la Belgique, mesure, sur le terrain, 70 Km. sur 56, ou 5 divisions sur 4, chacune représentant une longueur de 14 Km.

Le carré C, de 14 Km. de côté, servira d'unité ou de base pour le tracé des cartes des provinces belges.

Distances. — **Superficies.** — Il est facile de déduire, avec ce système, non seulement l'appréciation des distances, mais encore celle des surfaces. — En effet, nous trouvons,

pour la surface du carré C, 14 Km \times 14 Km., soit environ 20.000 hectares, et pour celle du rectangle R, 20 fois plus ou environ 4.000 Km².

N. B. — Cette note est destinée au personnel enseignant. — Quant aux élèves, ils se borneront à voir, dans les lignes du quadrillé, des longueurs connues, leur permettant, à tout instant et en tout point de la carte, d'apprécier les distances et les surfaces. — Au sud de la Belgique, le degré en longitude vaut environ 72 kilomètres; c'est pourquoi le quadrilatère formé par deux méridiens et deux parallèles a son côté sud un peu plus long que son côté nord. Cette différence est pratiquement, pour le dessin des cartes par les élèves, sans grande importance. Toutes nos cartes de Belgique ont, comme méridien initial, le méridien de Bruxelles (plus exactement de l'observatoire d'Uccle); les autres cartes, le méridien de Greenwich qui est à 4^o22' à l'ouest de celui de Bruxelles.

BELGIQUE : ASPECT GÉNÉRAL.

Bornes. — La Belgique est bornée au N. par le royaume des Pays-Bas; — à l'E., par le royaume des Pays-Bas, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg; — au S. et à l'W., par la France; — au N.-W., par la mer du Nord, qui la sépare de la Grande-Bretagne.

Elle se trouve ainsi avantageusement située entre les pays les plus industriels ou les plus commerçants de l'Europe.

Forme. — La forme générale de la Belgique est celle d'un triangle rectangle. — Le développement total des frontières est de 1.338 Km., dont 67 Km. de côte seulement.

Superficie; population. — 29.455. Km²: c'est l'un des États les plus petits de l'Europe; — 7 millions 650 mille h., au 1^{er} janvier 1914, soit 260 h. par Km²: ce chiffre donne à la Belgique le premier rang, en Europe, pour la population relative. — Avec les nouveaux territoires de Moresnet, d'Eupen et de Malmedy, la superficie est de 30.400 Km²; la population de 7.713.000 h.

Divisions. — Le relief du sol forme trois grandes divisions: la Basse Belgique, la Moyenne Belgique et la Haute Belgique.

1^o La Basse Belgique comprend tout le nord du pays. C'est une plaine, sans relief, presque horizontale; l'altitude, sauf en quelques points, ne dépasse guère 20 m., et certains endroits sont même inférieurs au niveau de la mer. Elle a pour limite méridionale une ligne passant par Ypres, Courtrai, Audenarde, Alost, Vilvorde, Louvain et Maestricht.

La Basse Belgique, autrefois recouverte par les eaux de la mer, est formée de terrains sablonneux, devenus très fertiles dans les Flandres, restés pauvres dans le nord des provinces d'Anvers et de Limbourg.

2^o La Moyenne Belgique est comprise entre cette première région et la vallée de Sambre et Meuse, de la frontière française à Maestricht. Elle occupe le centre du pays et marque la transition entre la plaine et la partie élevée: c'est une succession de plateaux qui s'élèvent graduellement, mais dont l'altitude dépasse rarement 200 m.

Elle est formée de terrains limoneux d'une grande fertilité et vers le sud la contrée devient très industrielle (bassin houiller).

3^o La Haute Belgique est située tout entière au sud de la vallée de Sambre et Meuse. Elle couvre tout le sud-est du pays. C'est un massif montagneux, formé d'une suite de croupes arrondies que séparent des vallées profondes et sinueuses. Des bords de la Sambre et de la Meuse, le sol continue à s'élever jusqu'à la crête des Ardennes, à une altitude qui atteint 675 m. au point culminant (Baraque Michel) et 695 à Botranche, dans le territoire acquis, et est rarement en dessous de 400 m. Passé cette arête, le sol s'abaisse insensiblement.

Le sol, formé de terrains rocheux, était autrefois couvert de vastes forêts, et l'on peut encore y parcourir de grandes étendues de bois. Le pays est peu favorisé sous le rapport de la culture; mais il est, par excellence, le pays des carrières.

Aspect général. — En résumé, l'aspect général présente la forme de deux plans inclinés, adossés l'un à l'autre, des deux côtés de la crête ardennaise: le premier dessine une longue pente vers le nord-ouest et comprend les $\frac{2}{3}$ environ du territoire; l'autre, beaucoup plus petit, est incliné vers le sud-est.

BELGIQUE : COURS D'EAU ET CANAUX.

Bassins. — La Belgique appartient à deux bassins *maritimes* et à cinq bassins *fluviaux*.

Les deux bassins maritimes sont celui de la *mer du Nord*, qui renferme la presque totalité du territoire, et celui de la *Manche*, dont fait partie une faible portion du Hainaut. — Les cinq bassins fluviaux sont ceux de l'*Yser*, de l'*Escaut*, de la *Meuse*, du *Rhin* (par la *Sure*) et la *Seine* (par l'*Oise*). — Les bassins de l'*Escaut* et de la *Meuse* sont de beaucoup les plus étendus : le premier mesure, en Belgique, 14.665 Km², soit la moitié du territoire; le second compte 12.480 Km², soit les $\frac{5}{6}$ du restant.

Le bassin de l'*Yser* (avec le petit bassin côtier) et le bassin de l'*Escaut*, situés dans la Basse et la Moyenne Belgique, sont formés de plaines basses et de collines à faible pente. — Ces fleuves et leurs affluents, généralement navigables, y coulent à pleins bords et très lentement, au point qu'en beaucoup d'endroits des Flandres le cours de l'eau est presque insensible (la *Lys*, pente kilométrique : 0m10).

Les bassins de la *Meuse*, de la *Sure* et de l'*Oise* se développent presque entièrement dans la Haute Belgique. Ces cours d'eau, avec les rivières qui les grossissent, coulent à travers des terrains accidentés : de là, la pente et la vitesse considérables de leur cours (le *Hoyoux*, pente kilométrique : presque 40 m.), les rapides et cascates de leurs eaux murmurantes; et aussi leurs méandres, leur limpidité, et leur abondance en poissons et crustacés à la chair succulente (truites, écrevisses).

Escaut. — L'*Escaut* est un *fleuve de plaine* : pente faible, cours lent, profond et régulier; entre les bords plats, un niveau proche de celui de la plaine environnante; il est de sa nature *navigable* et influencé par le flot de marée, qui exhausse son niveau de 4 m. à Anvers et se fait sentir jusqu'à Gand. C'est notre principale voie fluviale. On peut le comparer à la Tamise.

Longueur : 370 Km., dont environ 200 en Belgique; — largeur : 20 m. à la frontière; 500 à Anvers; — profondeur : 2 à 3 m. à Tournai; 5 à Gand; 9 à Anvers (à marée basse); — altitudes principales : 90 m. à la source; 16 à la frontière; 3 à Gand; 0 à Tamise; — pente kilométrique en Belgique : 0m08.

AFFLUENTS NAVIGABLES. — La *Scarpe*, depuis Arras; — la *Lys*, depuis Aire; — la *Mandel* canalisée, depuis Roulers; — la *Dendre* canalisée, depuis Ath; — la *Durme* canalisée, depuis Lokeren; — le *Rupel*; — la *Dyle*, depuis le confluent du *Démer*; — le *Démer*, depuis Diest; — la *Nèthe*; — la *Grande Nèthe*, depuis Westerloo; — la *Petite Nèthe*, depuis Hérenthals.

Yser. — L'*Yser* est un fleuve de plaine; il est navigable, et son affluent l'*Yperlée* est canalisée depuis Ypres.

Meuse. — La *Meuse* est un *fleuve de montagne* : pente forte, cours rapide, profondeur variable, débit irrégulier; — son lit est au fond d'une

vallée, que bordent à droite et à gauche deux lignes de hauteurs. De sa nature, son cours n'est pas navigable, et il ne l'est devenu que par la construction de barrages, munis d'écluses, qui rompent la pente du fleuve.

Longueur : 900 Km., dont environ 200 en Belgique; — largeur : 80 m. à la frontière; 120 à Namur; 140 à Liège; — profondeur : de plusieurs mètres en amont de Liège à 0m60 entre Liège et Maestricht; — altitudes principales : 400 m. à la source; 100 à la frontière; 77 à Namur; 58 à Liège; 27 à Maeseyck; — pente kilométrique en Belgique : 0m40 (soit cinq fois plus forte que celle de l'*Escaut*).

AFFLUENTS NAVIGABLES. — La *Sambre*, canalisée; — l'*Ourthe* canalisée, depuis Comblain-au-Pont.

Canaux. — A raison de l'horizontalité du sol, la Basse Belgique est pourvue d'un réseau complet de canaux; ceux-ci sont moins nombreux dans la Moyenne Belgique; ils font défaut dans la Haute Belgique, à cause du relief.

Les canaux à *grande section* (pouvant porter des bâtiments de mer) sont au nombre de cinq : le canal maritime de Bruges à Zeebrugge; le canal de Gand à Ostende, par Bruges; le canal de Gand à Terneuzen; le canal de Bruxelles à Boom ou canal de Willebroek; le canal de Louvain au Rupel, par Malines.

A étudier sur la carte les canaux à *petite section* (batellerie). Voici ceux qui relient l'*Escaut* à la *Meuse* : 1^o le canal d'Anvers à Maestricht, ou canal de la Campine; 2^o le canal de Charleroi à Bruxelles (continué par le canal de Willebroek); 3^o le canal du centre, qui relie le canal de Mons à Condé au canal de Charleroi à Bruxelles (à Senefé).

Remarques. — Les plaines fertiles du bassin de l'*Escaut* sont surtout *agricoles*; le bassin de la *Meuse*, riche en productions minérales, est le pays des *carrières* et des *industries charbonnière et métallurgique*, le domaine des *grands bois* et des *sites pittoresques*.

A remarquer encore, au sujet des deux grands fleuves de la Belgique :

1^o La *concordance de leurs affluents* : à gauche, la *Lys* correspond à la *Sambre*, et à droite, la *Haine*, la *Dendre* et le *Rupel* correspondent à la *Semois*, à la *Lesse* et à l'*Ourthe*, cette dernière drainant, comme le *Rupel*, une grande étendue de pays;

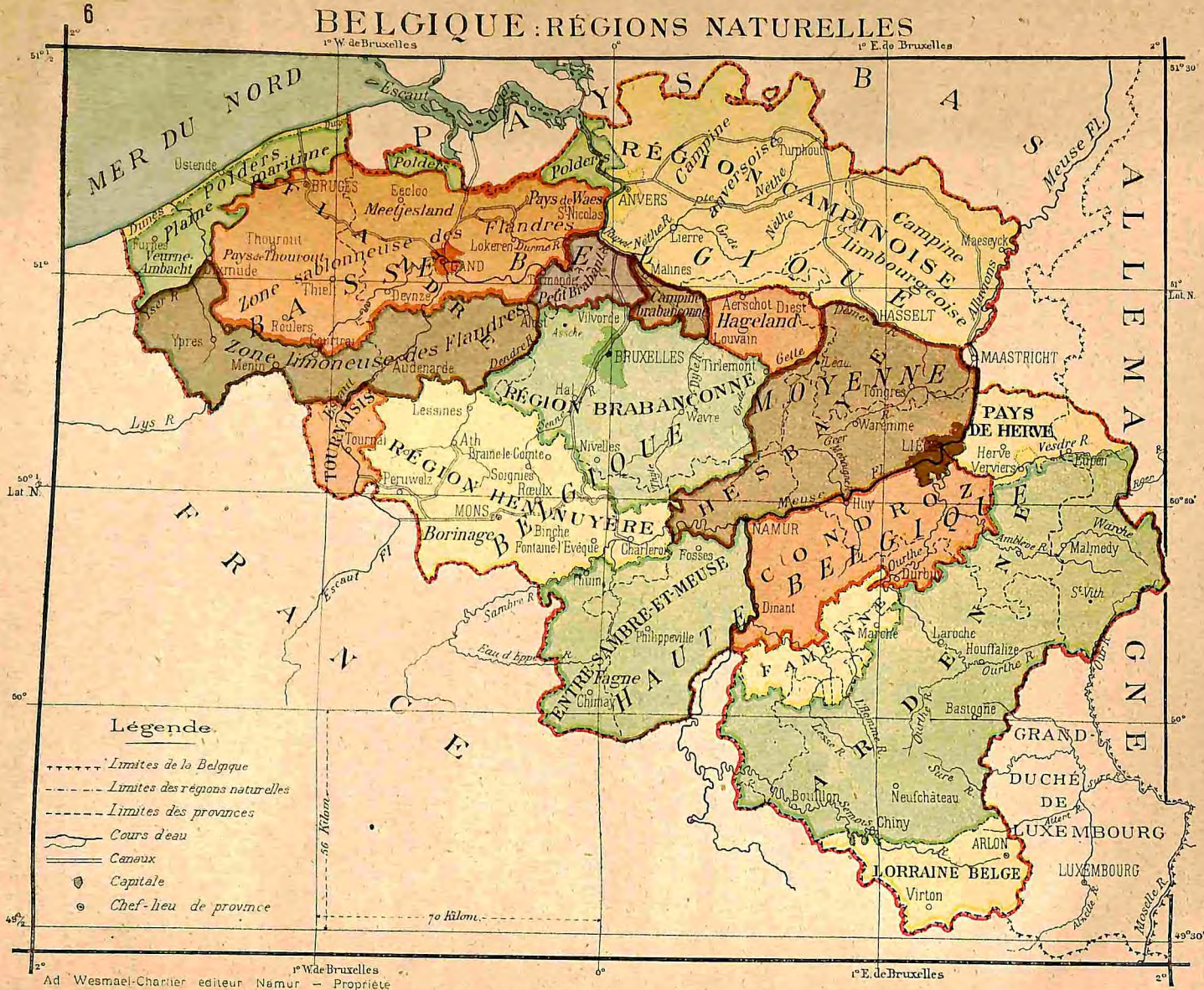
2^o La *direction uniforme des vallées* : la *Lys*, l'*Escaut*, la *Dendre*, la *Senne*, la *Dyle*, la *Geete*, la *Meuse* et l'*Ourthe* coulent presque parallèlement.

De même, l'*Escaut* change brusquement de direction à Gand, comme la *Meuse* à Namur, pour reprendre ensuite leur cours vers le N., le premier à Termonde, la seconde à Liège.

Mer. — La côte belge est une plage, bordée de dunes. La mer est peu profonde; l'existence de bancs de sable le long du littoral nécessite l'installation de bateaux-phares. La hauteur moyenne de la marée est de 4m50.

ACCROISSEMENT DU TERRITOIRE BELGE. — Le Traité de Versailles a donné à la Belgique les territoires de Moresnet neutre et prussien, les cercles d'Eupen et de Malmedy. Nous avons signalé les limites du territoire acquis en l'incorporant dans le territoire belge, mais en en formant une division particulière, en plus des neuf provinces. Il comprend des forêts, quelques villages, le camp d'Elsenborn et trois localités assez importantes : Eupen, Malmedy et Saint-Vith.

BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES



BELGIQUE : NATURE DU SOL ET PRODUCTIONS NATURELLES.

Zones agricoles. — Sous le rapport de la nature du sol, la Belgique forme six zones agricoles.

Ce sont : la zone *poldérienne* ; la zone *sablonneuse* ; la zone *limoneuse* ; la zone *calcareuse* ; la zone *schisteuse* ; la zone *marneuse*. — Les deux premières occupent la Basse Belgique ; la zone limoneuse correspond à la Moyenne Belgique ; les trois dernières se trouvent dans la Haute Belgique.

Productions naturelles. — Peu de pays, sur une aussi faible étendue, possèdent autant de richesses variées que la Belgique et peuvent, comme elle, se suffire à eux-mêmes.

Les productions minérales sont abondantes dans la Haute Belgique ; les productions végétales sont plutôt propres à la Basse Belgique ; la Moyenne Belgique participe aux unes et aux autres.

A. Productions minérales. — Combustibles. — La Belgique est riche en *houille*. Celle-ci s'extrait dans le bassin qui s'étend de Douai à Aix-la-Chapelle, le long de la Haine, de la Sambre et de la Meuse. Un autre gisement déjà exploité existe en Campine. — La *tourbe* se rencontre dans les Polders, en Campine et dans les Fagnes.

Minerais métalliques. — La Belgique est pauvre en minerais métalliques. Le minerai de *fer* est exploité en Lorraine belge, dans la région des *Minettes* (la moitié de la production belge), l'Entre-Sambre-et-Meuse et quelques centres isolés. La production en *zinc* et en *plomb* est insignifiante.

Produits des carrières. — La Belgique est riche en minerais pierreux : *marbre*, dans différents centres de la Haute Belgique ; *pierres à bâtir* (pierres bleues ou petit granit, pierres blanches), au N. du Hainaut et au S. du Brabant, et dans le Condroz liégeois ; *pierres à paver*, à Lessines et Quenast, et dans les vallées de l'Ourthe, du Hoyoux et de la Grande Geete ; *pierres à chaux* dans la zone calcareuse, et au N. du Hainaut ; *ardoises*, dans l'immense banc schisteux qui s'étend de Chimay jusqu'en Prusse ; *pierres à aiguiser*, à Vielsalm ; *silex* (à empierrer les routes), en Hesbaye.

Minéraux terreux. — La Belgique est suffisamment dotée en minéraux terreux : *argile plastique* des bords de l'Escaut et du Rupel, et des environs de Mons et d'Andenne ; *sable* de la Campine et de la région sablo-limoneuse ; *craye* et *craye phosphatée* dans le bassin du Geer inférieur et aux environs de Mons ; *phosphate de chaux* en Hesbaye et dans le Borinage ; *marne*, en Hesbaye et dans la Lorraine belge.

B. Productions végétales. — Sur les 3 millions d'hectares du sol belge, près de 2 millions, soit les $\frac{2}{3}$, sont en terres cultivées et en prairies : $\frac{1}{3}$, soit 500.000 hectares, est en forêts ; $\frac{1}{12}$, soit 250.000 hectares, est en terres incultes ; le $\frac{1}{2}$ restant est

occupé par des propriétés bâties et des voies de communication, routes, chemins de fer, canaux et cours d'eau. — Sur les 2 millions d'hectares du domaine agricole, près des $\frac{3}{8}$ sont en céréales, presque autant en prairies, et le $\frac{1}{4}$ restant est affecté aux plantes industrielles ou potagères.

Cultures vivrières. — La Belgique est riche en céréales. Ce sont, par ordre d'importance quant aux quantités produites : le *seigle*, l'*avoine* et le *froment*. Les autres céréales, orge, épeautre, sarrasin, ne sont représentées que d'une façon très secondaire. — Le *froment* (céréale des terres riches) prédomine dans les zones limoneuse, poldérienne et marneuse ; le *seigle* (céréale des sols pauvres) dans la zone sablonneuse ; l'*avoine* (qui s'accommode d'un terrain et d'un climat humides) en Ardenne, en Condroz, et en Hesbaye ; l'*épeautre* est localisé en Condroz, le *sarrasin* en Campine.

La *pomme de terre*, qui vient partout, est une culture dominante dans la zone sablonneuse et en Ardenne (terrains légers).

Les cultures *maraîchères* se rencontrent autour des grandes agglomérations : à signaler spécialement la culture de *serre* dans les environs de la capitale et l'*horticulture* à Gand. — Les cultures *fruitières* sont surtout abondantes dans les Pays de Looz et de Herve, la Lorraine belge et la Marlagne (canton de Fosses).

Cultures industrielles. — La Belgique est pauvre en cultures industrielles, sauf en *betteraves à sucre*. — La culture de la *betterave à sucre* est dominante en Hesbaye, dans le Hainaut et dans le Brabant wallon. Celle du *houblon* est localisée aux environs de Poperinghe et d'Alost, celle du *tabac* aux bords de la Lys, de la Semois et dans le Hainaut. La *chicorée* est cultivée en grand aux environs de Lessines et de Thourout. La culture du *lin*, du *chanvre* et du *colza*, particulière à la Flandre, est en décroissance.

Les *prairies* occupent presque exclusivement le Pays de Herve, le Veurne-Ambacht et une bonne partie des vallées de nos rivières, de la Lys spécialement. Les *forêts* s'étendent surtout dans les provinces de Luxembourg et de Namur. A citer aussi l'Hertogenwald et la forêt de Soignes.

C. Productions animales. — La Belgique pourrait être davantage un pays d'élevage. — Les deux espèces le plus fortement représentées sont l'espèce *bovine* (1.500.000) et l'espèce *porcine* (1.200.000). Le nombre des *chevaux* (270.000) et celui des moutons (230.000) est moins considérable.

En général, les animaux de la Basse et de la Moyenne Belgique (race de plaine, brabançonne) se distinguent par leurs formes massives et leur grande force musculaire, et ceux de la race ardennaise, par leur petite taille, leur vivacité et l'excellence de leurs produits : chair, lait, laine, etc. La *basse-cour* est bien garnie, en poules surtout. La *chasse* est surtout riche en petit gibier, lièvres, lapins, faisans et perdrix. La *pêche* fluviale et la pêche maritime donnent des produits abondants : truites, perches, brochets, anguilles, etc. ; — cabillauds, raies, soles, turbots, harengs, moules, crevettes.

BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES.

Certaines parties de la Belgique ont conservé des noms particuliers, provenant soit de leur *histoire*, soit de leur *situation*, soit de leur *aspect*. Elles forment autant de *régions* ou *pays*, qui se distinguent des pays voisins par leurs *caractères physiques*, les *ressources du sol*, les *aptitudes* et le *mode d'activité de leurs habitants*.

I. BASSE BELGIQUE. — La Basse Belgique comprend 3 régions naturelles : 1° la *Campine*, qui se divise en *Campine anversoise* et *Campine limbourgeoise*; — 2° la *Flandre*, qui comprend la *région des dunes*, la *plaine maritime* ou *poldérienne*, la *zone sablonneuse* et la *zone limoneuse* des Flandres; — 3° la *zone mixte*,

située au sud de la Campine anversoise et constituée par le *Petit Brabant*, la *Campine brabançonne* et le *Hageland*.

II. MOYENNE BELGIQUE. — La Moyenne Belgique comprend trois régions naturelles : 1° la *Hesbaye*; — 2° la *région brabançonne*; — 3° la *région hennuyère*, avec le *Tournaisis*.

III. HAUTE BELGIQUE. — La Haute Belgique comprend 6 régions naturelles : 1° l'*Entre-Sambre-et-Meuse*; — 2° le *Condroz*; — 3° la *Famenne*; — 4° le *Pays de Herve*; — 5° l'*Ardenne*; — 6° la *Lorraine belge*.

REMARQUE RELATIVE A LA DIVISION DE LA BELGIQUE EN RÉGIONS NATURELLES. — Il a fallu, pour établir la carte des régions naturelles, en tracer les limites avec précision et les signaler par des pointillés; or, dans la réalité, les limites entre les régions sont rarement aussi nettes, et, le plus souvent, le passage d'une région à une autre voisine n'est pas brusque. — Il faudrait, si l'on voulait être absolument précis, introduire la notion de zone-frontière pour désigner la bande de terrain plus ou moins large où viennent se mélanger les caractères des deux régions naturelles voisines; tel, par exemple, le Hageland (que nous plaçons d'ailleurs dans une région mixte) entre la région brabançonne et la région campinoise; telle encore, la vallée de la Vesdre (entre Pepinster et Limbourg) séparant le pays de Herve de l'Ardenne. — En outre, dans certaines régions agricoles, se sont créées des régions caractérisées par l'industrie et par l'exploitation de roches sous-jacentes; notamment les régions d'industries charbonnière et métallurgique, desquelles nous donnons une carte spéciale (carte 12).

Basse Belgique.

1. — CAMPINE ET ZONE MIXTE (voir carte 7).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation et superficie. — La Campine s'étend sur tout le N.-E. de la Belgique, entre l'Escaut et la Meuse, depuis la frontière néerlandaise jusqu'au Rupel, à la Dyle, au Démer, et à une ligne allant de Hasselt à Maestricht. On la divise en deux parties : la *Campine anversoise* et la *Campine limbourgeoise*.

On peut y rattacher la *zone mixte* située au sud de la Campine anversoise, entre la Dendre inférieure et la Geete, et ayant pour limite méridionale la ligne Alost-Vilvorde-Louvain-Tirlemont. Elle est constituée par le *Petit Brabant*, entre la Dendre et la Senne inférieures, par la *Campine brabançonne*, entre la Senne et la Dyle inférieures, et par le *Hageland*, entre la Dyle et la Geete.

La superficie de la Campine et de la zone mixte est d'environ 5.300 Km², soit un peu moins du cinquième de l'étendue de la Belgique.

Relief. — La Campine est située entièrement dans la Basse Belgique et appartient à la grande *plaine baltique* du N.-W. de l'Europe. — Son altitude varie de 10 à 95 mètres.

A. Nature du sol et sous-sol. — La Campine fait partie de la *zone sablonneuse*. Les eaux de la mer ont autrefois recouvert cette région; le sol se compose d'une épaisse *nappe de sable* déposée par les flots.

Des sondages récents ont fait découvrir à de grandes profon-

deurs d'importants gisements de *houille*. La limite méridionale du bassin houiller campinois est marquée par une courbe qui, du centre de la province d'Anvers, aboutit à Maestricht en longeant le Démer (voir la carte de ce bassin, carte 20). En 1919, il a produit 500 à 600 tonnes par jour; on espère extraire 40 millions de tonnes par an à partir de 1930.

B. Aspect du sol. — La Campine forme une *plaine continue*; l'horizontalité du terrain est seulement rompue çà et là par des monticules de sable, des *dunes*.

Le pays est peu fertile et peu peuplé; on n'y rencontre que de *rare villages*, de *maigres cultures*, et des *bruyères* alternant avec des *sapinières* et quelques *marécages*.

Climat. — Le climat campinien peut être considéré comme *excessif*, c'est-à-dire qu'il présente des extrêmes de température : l'hiver y est très froid, l'été très chaud. La Campine doit ce régime à la nature du sol : le *sol sablonneux se réchauffe et se refroidit rapidement*.

Il tombe annuellement en Campine une moyenne d'environ 700 millimètres d'eau.

Eaux. — Les rivières sont des rivières de *plaine*, à pente très faible. Elles sont *navigables dans leur cours inférieur*.

Les *eaux souterraines* sont à de faibles profondeurs. Le sol étant aisé à creuser, la facilité de forer des puits et de se procurer l'eau a été une des causes de la *dissémination des habitations*, chacun cherchant à se rapprocher de ses champs.

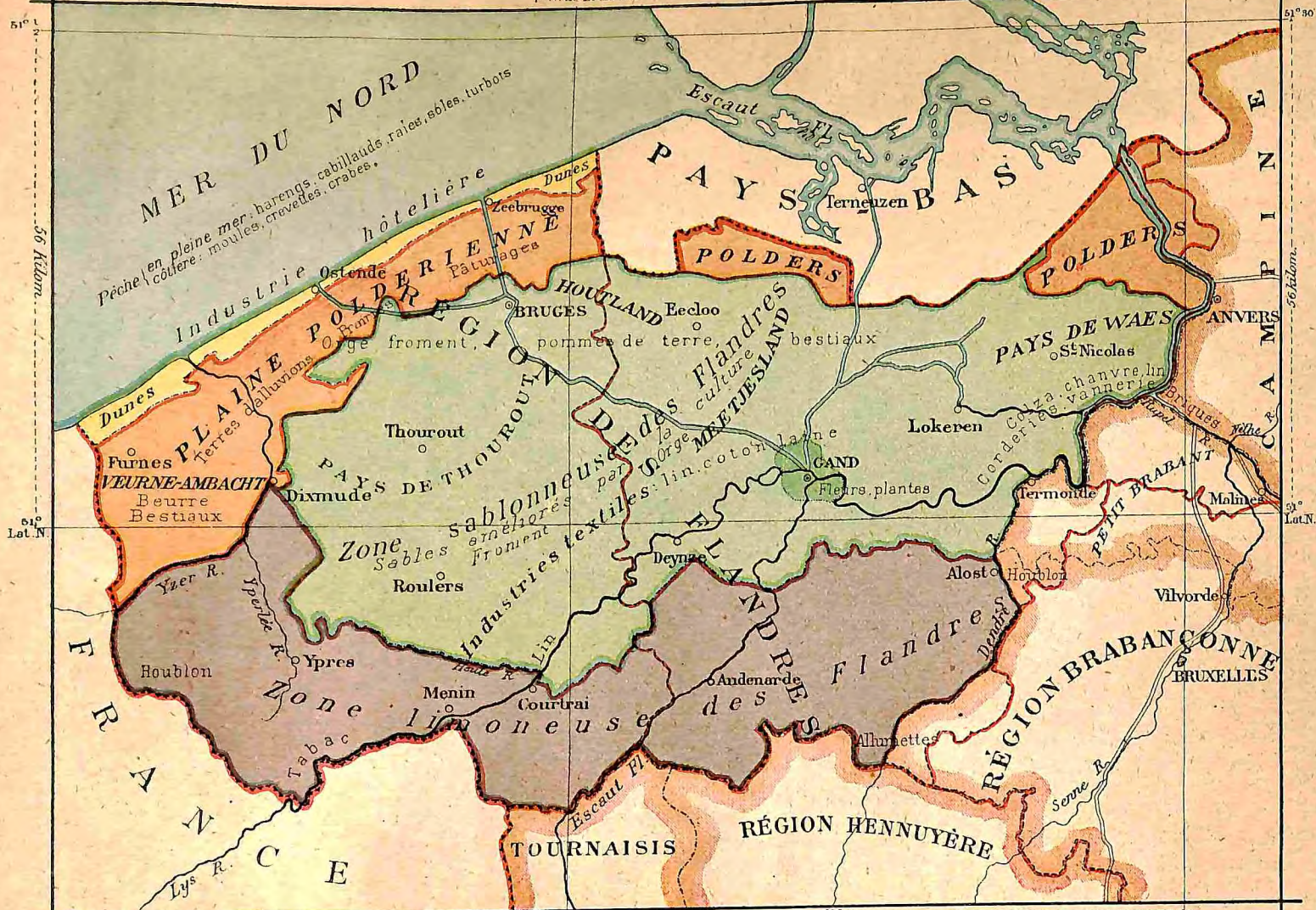
BASSE BELGIQUE ORIENTALE

1° E. de Bruxelles



BASSE BELGIQUE OCCIDENTALE

1° W. de Bruxelles



GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — La Campine est *peu peuplée*. Elle ne compte, défalcation faite de l'agglomération anversoise, que 610.000 h., soit 140 h. par Km² (La Belgique, 260 h. par Km²).

La faible densité de la population provient de la *pauvreté du sol*, du *peu d'industrie* et de *l'émigration*.

La population de la zone mixte s'élève à environ 260.000 h., soit 236 h. par Km². Cette densité provient de ce que la zone mixte formant la transition entre la zone sablonneuse et la zone limoneuse, les terres y sont souvent d'une très grande fertilité.

Habitation. — Les maisons sont construites soit en *briques*, soit en *crépi d'argile*. Le toit est en *tuiles* ou en *chaume*. — Les habitations sont en général *disséminées*, pour la raison indiquée plus haut. Les villages, *peu nombreux*, sont très distants l'un de l'autre.

Langue. — Le *flamand* est la langue parlée dans toute la Campine.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — La Campine, pays agricole pauvre, est surtout pays d'élevage.

A. Cultures vivrières. — Les deux cultures dominantes sont le *seigle*, la céréale des sols pauvres, et la *pomme de terre*, à qui convient le terrain léger.

Mentionnons deux cultures spéciales propres à la zone mixte : celle des *asperges* aux environs de Malines, et celle des *pois hâtifs* qui a pour centre Kessel-Loo, près de Louvain.

B. Cultures fourragères. — La Campine a des *pâturages naturels*. On cultive aussi les plantes fourragères, *betterave*, *trèfle*, *luzerne*, *spergule*, *navet* (en culture dérobée, c'est-à-dire obtenue en seconde récolte).

C. Exploitation forestière. — La Campine est parsemée de *sapinières* (pin sylvestre).

D. Élevage. — L'élevage des *bêtes à cornes* constitue la principale ressource de la Campine : l'étable fournit *lait*, *beurre* et *fromage*, comme aussi la *viande de boucherie* : l'engraissement du bétail se pratique surtout aux environs de Hasselt et d'Anvers, à l'aide des résidus de distilleries. — L'élevage des *porcs* est général.

L'*apiculture* (fleurs de bruyères) et la *basse-cour* sont une ressource secondaire. Merchtem et Londerzeel, dans le Petit Brabant, sont les deux principaux marchés aux volailles du pays (poulets de Bruxelles, poulets d'Aerschot). — La *chasse* est surtout riche en *gibier d'eau*.

Industrie et commerce. — L'industrie est *peu développée*, et le commerce *peu actif*.

A. Industrie extractive. — Comme *combustible*, la *tourbe*; les gisements de *houille* commencent à être mis en valeur. — Comme *produits des carrières*, du *sable blanc* pour verreries, et de *l'argile plastique*, exploitée sur les bords de la Nèthe, du Rupel et de l'Escaut, spécialement à Boom, pour en faire des briques, des tuiles, et des tuyaux de drainage; aussi à Brée, poteries et pipes en terre.

B. Industrie métallurgique. — Des usines à *zinc* et à *plomb* — industrie insalubre — sont établies en Campine (pays peu peuplé), particulièrement le long des cours d'eau et canaux campinois (pour les nécessités du transport du minerai et du combustible) : à Overpelt, Lommel, Baelen-sur-Nèthe, Boom, Hoboken. — A Malines sont les *ateliers des chemins de fer de l'État*. — Hoboken a des chantiers de *constructions navales*.

C. Industrie textile. — Le *tissage* produit des *tapis*, *dentelles*, *draps communs* et *étoffes de laine*, *bonneterie* dans différents centres, comme à Moll, Malines, Hérentals.

D. Industries agricoles. — La *distillerie* a ses principaux sièges à Anvers et Hasselt, qui fournissent un *genièvre* renommé. — La *brasserie* a pris une extension notable : à Anvers (*orge*), Bornhem, Diest et Louvain (*bière blanche*). — Mentionnons encore la fabrication des *conserves d'asperges* et de *pois* à Louvain, Malines et Duffel.

E. Industries accidentelles et spéciales. — Voir l'étude des provinces.

RÉGION D'ANVERS. — Dans la Campine, il faut mentionner spécialement la ville d'Anvers, avec son port, ses installations maritimes et les communes voisines, qui forment un grand centre industriel et commercial, possédant une activité économique considérable. C'est le port naturel de la Belgique, du N.-E. de la France, de la Rhénanie et même de la Suisse septentrionale; il est en relations avec tous les grands ports du monde par de nombreuses lignes de navigation.

2. — FLANDRE

(Voir carte 8.)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation et superficie.

— La Flandre est la plaine qui s'étend sur l'W. et le N.-W. de la Belgique. Elle constitue le territoire des deux provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale.

Elle comprend quatre régions distinctes :

1° La *région des dunes*, qui borde la mer;

2° La *plaine maritime* ou *poldérienne*, qui longe la précédente sur une largeur de 10 à 15 Km., et à laquelle se rattachent les deux tronçons poldériens de la Flandre orientale et de la province d'Anvers. Le *Veurne-Ambacht*, ou *Métier de Furnes*, en est la partie comprise entre la mer, l'Yser et la frontière française;

3° La *zone sablonneuse* des Flandres, au N. d'une ligne Ypres-Courtrai-Alost, comprenant le *Pays de Thourout*, le *Houtland*, le *Meetsjesland* (Pays d'Eccloo) et le *Pays de Waes*;

4° La *zone limoneuse* des Flandres, au sud de la précédente.

La superficie totale est celle des deux provinces réunies : 6.235 Km², soit plus du cinquième de l'étendue de la Belgique.

Relief. — Sous le rapport du relief, il y a lieu de distinguer deux parties : l'une au N., comprenant la plaine maritime et la zone sablonneuse, l'autre au S., correspondant à la zone limoneuse. — La partie septen-

trionale, au N. de la ligne Ypres-Courtrai-Alost, est située dans la Basse Belgique. Elle appartient à la grande *plaine Baltique* du N.-W. de l'Europe. C'est une région de *faible altitude, sans relief*, presque horizontale. En général, le niveau n'atteint pas 1 m. et il est même inférieur à celui de la mer sur de larges espaces dans la zone poldérienne. — La partie méridionale, au S. de la ligne Ypres-Courtrai-Alost, appartient à la Moyenne Belgique. *Le sol se relève par degrés*, et, aux confins de la région, surgit *une ligne plus ou moins continue de collines*, ayant comme crêtes principales : le mont Kemmel, au S. d'Ypres (altitude 162 m.), les hauteurs avoisinant Renaix (Pottelberg, 157 m. ; mont de l'Hotond, 150 m.) et les collines de Grammont.

A. Nature du sol et sous-sol. — RÉGION DES DUNES. — La côte belge, dans toute sa longueur, soit 67 Km., est bordée de *dunes*. Ce sont des *monticules sableux*, de hauteur et de largeur variables : leur hauteur va de 8 à 30 m. ; leur largeur passe de 2.300 m. à un étroit cordon littoral de quelques mètres.

Les dunes ont deux ennemis, le vent à leur sommet, la mer à leur base. Contre le vent qui les décapite sans cesse, il a fallu stabiliser leur surface trop meuble par des plantations d'*oyat*, d'*argousier*, de *résineux* et autres essences. — Contre les flots, qui, aux hautes marées, érodent les parties basses des dunes, on a construit des digues et, de distance en distance, des brise-lames, sortes de murs en pierres, en briques et en fascines, coupant la plage perpendiculairement à la côte, aux endroits exposés.

PLAINE MARITIME. — Au sable des dunes, succèdent les *terrains poldériens* de la plaine maritime. Ces terrains, composés d'*alluvions* successives, sont constitués, de *sable* pour une moitié, d'*argile* pour un quart, de *calcaire* pour environ 15 %, de *tourbe* et de *matières organiques* pour le reste. Dans le Veurne-Ambacht, qu'ils occupent entièrement, ils rejoignent l'Yser et se confondent avec ses alluvions. De même, sur les deux rives du Bas Escaut, en aval d'Anvers, le sol poldérien se mêle aux apports du fleuve.

Des associations nommées *wateringues* veillent à l'écoulement des eaux stagnantes vers la mer, et les polders ont été aménagés, grâce à l'humidité constante du sol, en gras pâturages et en terres d'une grande fertilité.

ZONE SABLONNEUSE. — Aux terrains poldériens de la plaine maritime, fait suite la *zone sablonneuse* des Flandres. La mer, qui la recouvrait autrefois, y a laissé une *nappe de sable* épaisse parfois de 2 à 3 m., et de *sa nature* improductive. Mais le sous-sol est *argileux* en beaucoup d'endroits : de sorte que, par des défoncements répétés et l'amendement de la couche supérieure, le travail opiniâtre de l'homme a fait de cette région, l'humidité aidant, une contrée des plus fertiles. C'est la zone sablonneuse *améliorée*, et le pays de Waes, qui en constitue l'extrémité orientale, a pu être appelé le *jardin de la Belgique*.

ZONE LIMONEUSE. — A la zone sablonneuse ainsi amé-

liorée succède la *zone limoneuse* des Flandres. La transition s'opère insensiblement : au fur et à mesure qu'on s'avance vers le sud, le sable se charge de plus en plus de limon (région sablo-limoneuse) et finit par faire place entièrement au *limon hesbayen*.

B. Aspect du sol. — La Flandre entière donne l'impression d'une *plaine unie, continue*, parsemée de pâturages toujours verts et de champs cultivés.

Climat. — Le voisinage de la mer a pour effet de *régulariser* le climat, c'est-à-dire de le rendre moins froid en hiver, moins chaud en été. La Flandre a donc un climat *modéré*.

Le littoral est la région du pays où il tombe le *moins d'eau* : 600 millimètres en moyenne annuellement. — Le climat de la zone poldérienne est *insalubre* ; la *fièvre paludéenne* ou *fièvre des polders* y sévit.

Eaux. — Les rivières sont des rivières de *plaine*, à pente très faible, au cours lent. Elles sont généralement *navigables* ; les ruisseaux même peuvent porter de petits bateaux.

Le peu d'altitude et l'uniformité du relief ont en outre permis la création d'un réseau de canaux qui relie les cours d'eau entre eux et avec la mer.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — La Flandre est *très peuplée*. Elle compte, les villes comprises, 2 millions d'h., soit 320 h. par Km².

Cette forte densité de la population provient de la *fertilité du sol*, mais aussi du *rôle historique* et de la *situation géographique* de la Flandre ; elle est due encore à l'existence, en Flandre, d'agglomérations industrielles importantes, notamment celle de Gand qui, avec ses environs immédiats, est un grand centre manufacturier textile.

Habitation. — L'habitation est construite en *briques*, parfois en *crépi d'argile*. Le toit est en *tuiles* ou en *chaume*.

Les exploitations sont presque toujours entourées de *haies vives*. Elles sont, en général assez *dispersées* : la facilité de se procurer de l'eau a amené la dissémination des habitations et fermes le long des routes ou dans le voisinage de leurs champs.

Langue. — La langue de la Flandre est le *flamand*.

On parle le *wallon* dans quatre communes de la Flandre occidentale voisines de la France (Warneton), dans cinq autres voisines du Hainaut (Mouscron), et dans trois localités de la Flandre orientale, à l'W. de Renaix.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — RÉGION DES DUNES. — Le sable des dunes est un sol *ingrat pour la culture*.

On y récolte pourtant du *seigle*, la *pomme de terre hâtive* et les produits de la *culture maraîchère*. — On y élève des *ânes* et des *mulets*, qui desservent les plages pendant la saison balnéaire, et le *lapin sauvage* pullule en certains endroits.

PLAINE MARITIME. — La plaine maritime est à la fois *pays agricole* et *pays d'élevage*. Le *froment* et l'*orge*, céréales des terres riches, sont les deux cultures dominantes. La *féverole* vient ensuite, puis l'*avoine*. — Le limon gras et humide des polders produit d'excellents *pâturages*, propres à l'*engraissement du bétail* et à l'*élevage des chevaux*. Les *vaches* sont à la fois bonnes laitières, bonnes beurrières (beurre de Dixmude) et, avec les *bœufs*, excellentes bêtes de boucherie. L'espèce *porcine* est aussi fortement représentée.

ZONE SABLONNEUSE. — **A. Cultures vivrières.** — Comme en Campine et pour la même cause, les deux cultures prédominantes sont le *seigle* et la *pomme de terre*. Celle de l'*avoine* vient ensuite.

B. Cultures fourragères. — Aux *prairies naturelles* s'ajoutent abondamment des plantes fourragères cultivées : *betterave*, *trèfle*, *navet* (culture dérobée).

C. Cultures industrielles. — C'est le pays du *lin*, comme aussi du *chanvre* et du *colza*.

Mais la concurrence des pays étrangers et la découverte de substituants avantageux ont diminué l'importance de ces cultures. — La culture de la *chicorée* résiste davantage.

Une branche spéciale est la culture *florale*, qui a son centre à Gand et aux environs. D'importantes pépinières s'y rencontrent également.

D. Exploitation forestière. — Des *sapinières* parsèment la région comprise entre Thielt, Bruges et Eecloo : restes des bois étendus qui couvraient ce pays dénommé *Houtland*.

E. Élevage. — Il comporte l'élevage du *cheval* de gros trait, de l'espèce *bovine* de race hollandaise, des *porcs*, *lapins domestiques* et *volailles* de basse-cour.

F. Régime agraire. — La propriété est *très morcelée*.

Les exploitations n'ont en moyenne que 3 hectares. Il en est de même dans la zone limoneuse. La plaine maritime est, au contraire, un pays de *grande culture* : les fermes de 20 à 50 hectares y dominent.

ZONE LIMONEUSE. — Très bien partagée sous le rapport de la richesse *naturelle* du sol, elle produit en abondance le *froment* et l'*orge*. Les autres cultures

vivrières, fourragères et industrielles sont à peu près celles de la partie septentrionale.

A signaler deux cultures industrielles en plus : celle du *houblon*, qui est dominante dans les pays de Poperinghe et d'Alost, et celle du *tabac*, spécialement cultivé dans les alluvions de la vallée de la Lys et de la Dendre — Les *prairies* des bords de la Lys servent au blanchissage des toiles.

Industrie et commerce. — Sauf dans quelques centres, la Flandre est *moins industrielle qu'agricole*.

A. Industrie extractive et métallurgique. — On extrait de la *tourbe* dans la zone poldérienne; de l'*argile plastique* le long de l'Escaut, de l'Yser et de l'Yperlée; du *sable* pour divers usages. — L'industrie métallurgique est représentée à Gand par de vastes *ateliers de construction de machines et de métiers à tisser*; à Bruges, par des *aciéries*.

B. Industrie textile. — L'industrie du *tissage* est l'industrie par excellence de la Flandre : *lin*, *coton*, *laine*, *chanvre*, *jute* et *soie*. — Les grands centres de l'industrie *linière* sont Gand, Roulers et Lokeren pour le filage; Gand, Roulers, Courtrai et Alost pour le tissage. — Gand, que l'on surnomme parfois le Manchester de la Belgique, est encore le principal siège de l'industrie *cotonnière*; puis viennent Renaix, Alost et Saint-Nicolas.

L'industrie *lainière* n'est plus représentée en Flandre que par quelques filatures à Saint-Nicolas, Renaix et Mouscron. — Le *chanvre* est utilisé pour la fabrication des toiles à voile, toiles d'emballage et fil à coudre, à Lokeren et à Hamme; pour la fabrication des ficelles, cordes, cordages et câblés, à Hamme, à Termonde et aux environs. — Le *jute* vient de l'Inde et donne une fibre textile qui remplace le chanvre. On le travaille à Gand et dans quelques autres localités pour la fabrication de tissus grossiers, tels que toiles et sacs d'emballage. — Le travail de la *soie* n'occupe qu'une place secondaire : à Deynze et Alost principalement. — Mentionnons encore l'industrie de la *dentelle*, qui est générale en Flandre, et la fabrication des *tapis*, à Hamme, Saint-Nicolas, Ingelmunster, Thourout et Bruges.

C. Industries agricoles. — Les principales sont : la *brasserie* (uitzet de Gand, bière d'Andenarde); la *distillerie*, à Gand et Bruges; la *malterie*, la *meunerie*, l'*huilerie*, la *laiterie* et le *séchage de la chicorée*.

D. Industries accidentelles et spéciales. — Voir l'étude des provinces.

Moyenne Belgique.

1. HESBAYE. — 2. RÉGION BRABANÇONNE.
— 3. RÉGION HENNUYÈRE ET TOURNAISIS.

(Voir carte 9.)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — HESBAYE. — La Hesbaye s'étend entre la Meuse, le Démer, la Geete et la Grande

Geete; elle se prolonge dans la province de Namur jusqu'à la Sambre et même au delà. — Sa superficie est d'environ 2.500 Km², soit $\frac{1}{12}$ de l'étendue de la Belgique.

RÉGION BRABANÇONNE. — La région brabançonne s'étend de la Dendre à la Grande Geete. — Sa superficie est d'environ 2.450 Km², soit $\frac{1}{12}$ de la Belgique.

RÉGION HENNUYÈRE. — La région hennuyère s'étend de la Flandre et du Brabant, au N., jusqu'à la frontière française et à la Sambre, au S.; et du Tournaisis à l'W., à la Hesbaye à l'E. — Sa superficie est d'environ 2.400 Km², soit aussi à peu près $\frac{1}{2}$ de la Belgique.

TOURNAISIS. — Le Tournaisis comprend l'arrondissement de Tournai, moins les cantons de Leuze et de Péruwelz. — Sa superficie est d'environ 410 Km².

RÉGION D'INDUSTRIES CHARBONNIÈRE ET MÉTALLURGIQUE. — Elle est composée d'une partie de la Hesbaye et d'une partie de la région hennuyère; voir carte 12.

Relief. — Les quatre régions sont situées dans la Moyenne Belgique. — La Hesbaye est une *haute plaine* ou plateau, à pente faible vers le N.-W. — Le Brabant et le Hainaut sont des régions de *plaines* légèrement mamelonnées, à pente faible également.

En Hesbaye, d'une centaine de mètres au N.-W., l'altitude monte à 175 ou 200 m., sur les hauteurs qui bordent la rive gauche de la Sambre et de la Meuse; dans le Brabant, l'altitude va de 80 m., au N., à 200 m., au S.; dans le Hainaut, elle s'élève de 20 m. sur les rives de l'Escaut à 200 m. sur les hauteurs qui dominent la Sambre. — La courbe hypsométrique [(de hauteur) de 100 m. traverse les deux régions en formant un angle dont Bruxelles est le sommet et dont les deux lignes Bruxelles-Soignies-Quiévrain et Bruxelles-Maestricht dessinent les deux côtés.

A. Nature du sol et sous-sol. — Les quatre régions font partie de la *zone limoneuse*. — Elles sont recouvertes d'un manteau de *limon hesbuyen*, d'une épaisseur moyenne de 3 à 4 m. Ce limon, de nature argilo-sableuse, avec une forte proportion de calcaire, est friable, très perméable à l'air et à l'eau, d'une pénétration facile aux racines. C'est à lui que toute cette contrée, la Hesbaye surtout, doit sa fertilité proverbiale.

Dans les couches du sous-sol on rencontre, en certains endroits, du *sable*, de la *craie* (vallée du Geer), du *silex* (Hesbaye), de la *marne* et du *phosphate de chaux* (Hesbaye et bassin de Mons). — A la limite méridionale du Brabant et à la lisière septentrionale du Hainaut, le sol renferme du *calcaire carbonifère*, exploité comme pierre de taille et comme pierre à chaux; du *quartz*, exploité comme pierre à paver dans la vallée supérieure de la Grande Geete, du *porphyre* (roche éruptive), dont on fait les pavés de Quenast et de Lessines. Le calcaire se retrouve dans le Tournaisis.

Enfin, de l'W. à l'E., de Quiévrain à Liège et au delà, le long du sillon Haine-Sambre-Meuse, s'étendent des *gisements houillers*, de largeur variable, atteignant parfois 45 Km. et même davantage. Ils s'interrompent, sur une faible étendue, près du ruisseau de Samson, à l'E. de Namur.

B. Aspect du sol. — Toute la région forme une *plaine* qui se déroule en de larges et insensibles ondulations. De nombreux villages s'y pressent, entourés d'un rideau d'arbres, comme autant d'oasis de verdure, et séparés par de grasses campagnes.

L'aspect du Hainaut, autrefois pays essentiellement agricole, s'est modifié, par le fait de l'industrie: le *Borinage*, ou *Couchant*

de Mons, est devenu le *pays noir* et l'un des premiers centres charbonniers du globe; le *bassin du Centre* et le *bassin de Charleroi* couvrent de leurs usines; de leurs verreries et de leurs charbonnages une région *industrielle* qui n'a de rivale en Belgique que l'agglomération liégeoise; enfin, plus au N., s'étend le *pays des carrières*: Lessines, Soignies, Écaussines.

Climat. — La région a une situation centrale, et une altitude en général médiocre: d'où un climat qui représente le *climat moyen* de notre pays.

En hiver, il y fait moins doux que dans la zone maritime, mais moins froid que dans la Campine. En été, il y fait plus chaud qu'au bord de la mer, mais moins chaud que dans la région campinoise. — Il y tombe annuellement, en moyenne, 700 millimètres d'eau.

Eaux. — Toutes les rivières sont du type de la Moyenne Belgique: rivières à *pente rapide*. Elles ne sont donc *pas navigables*, sauf, aux extrémités de la région, l'Escaut et la Dendre, la Sambre et la Meuse.

Des quatre régions, c'est la Hesbaye qui est la plus favorisée tant sous le rapport de la quantité que de la qualité des *eaux souterraines*. La nappe est malheureusement à une profondeur qui dépasse le plus souvent 10 m. — Ce fait explique le groupement des populations. Elles se sont établies autour des puits; or, ceux-ci étaient relativement rares par suite de la nécessité et de la difficulté de les creuser profondément.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Les trois régions sont *très peuplées*. La Hesbaye compte 935.000 h. (agglomération liégeoise comprise), soit 374 h. par Km²; — la région brabançonne, 1.375.000 h., soit 561 h. par km² (c'est la région qui a la plus forte population relative); — la région hennuyère, 1 million d'h., soit 417 h. par Km².

Cette forte densité de la population provient de l'*extrême fertilité du sol* et aussi: pour la Hesbaye, de l'existence de l'agglomération liégeoise; pour le Brabant, de l'importance de l'agglomération bruxelloise, qui représente à elle seule près de 730.000 h.; et, pour le Hainaut, du développement considérable de l'industrie.

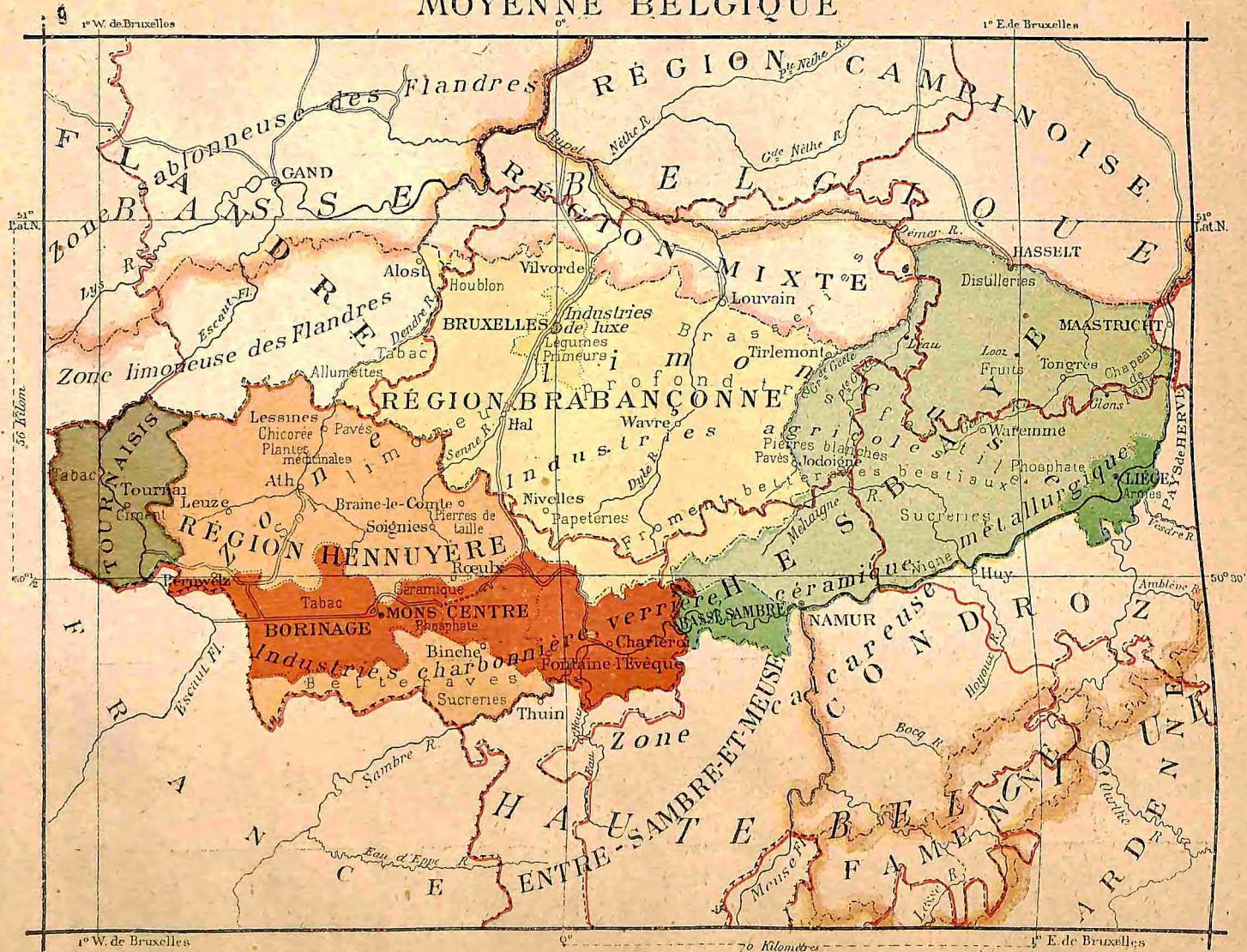
Habitation. — Les habitations sont construites en *briques* et, parfois, dans le Hainaut et le Brabant, en *pierres du pays*. Les toits sont en *tuiles* ou en *ardoises*.

Quoique la région soit considérée comme une région de grande culture, la propriété est *très divisée*. Les populations sont *groupées* pour la raison indiquée plus haut. Les agglomérations sont nombreuses et très rapprochées l'une de l'autre.

Langue. — La limite linguistique traverse la région de l'W. à l'E., suivant une ligne à peu près droite, de Lessines à Visé. On parle le *flamand* au N. de cette ligne, le *wallon* au S., et, dans les familles cultivées, le *français*. Bruxelles et son agglomération forment une zone mixte où le français et le flamand sont usités.

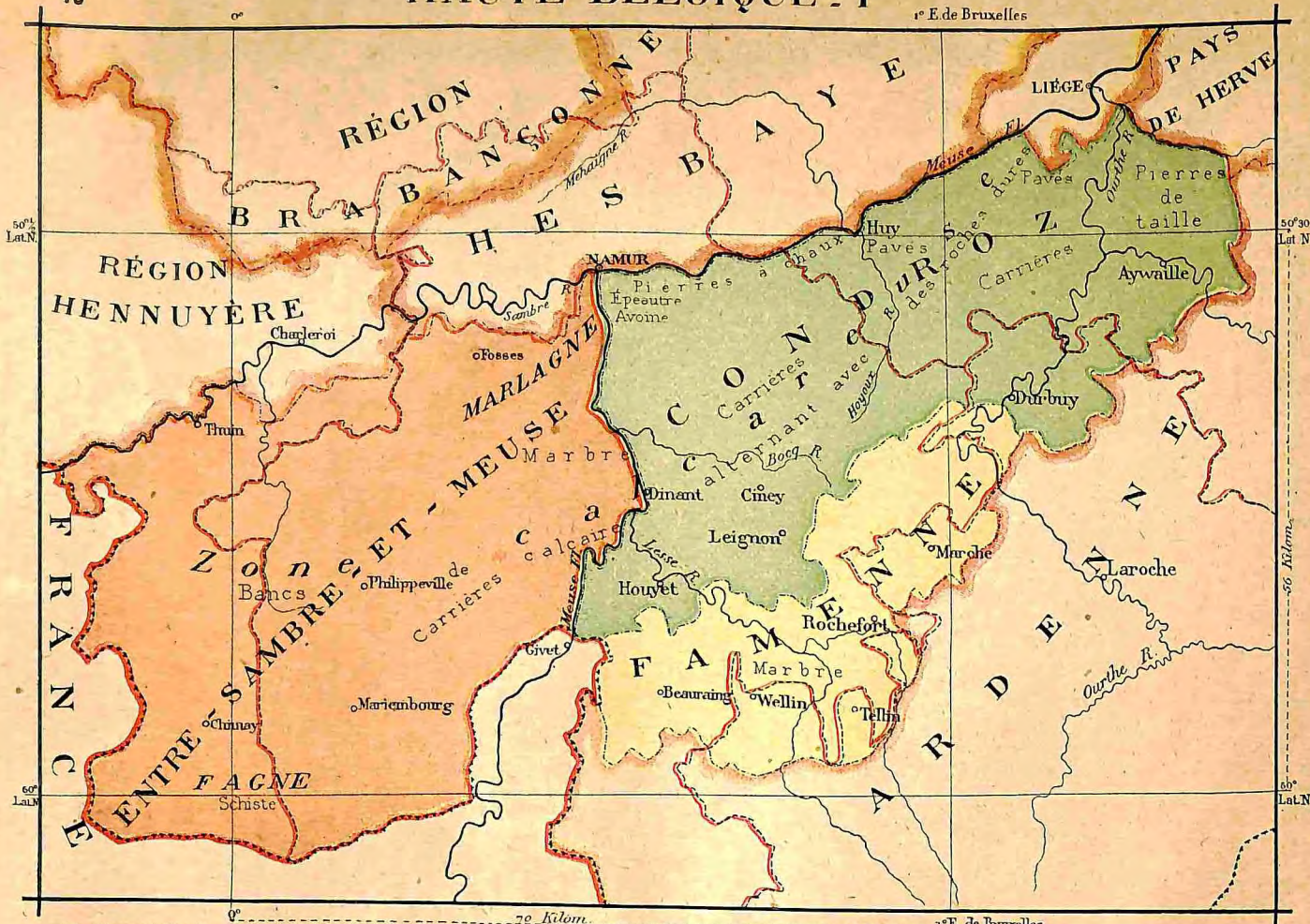
GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — La Hesbaye est essentiellement *agricole*. C'est le pays de la *betterave sucrière* et du *froment*. — Il en est de même

MOYENNE BELGIQUE



HAUTE BELGIQUE - I

1° E. de Bruxelles



de la région brabançonne, sauf que la culture de la betterave reste dominante seulement dans le Brabant wallon. — Le Hainaut est pays *agricole* et pays *industriel*.

A. Cultures vivrières. — La céréale prédominante est celle des terres riches, le *froment*. La culture de l'*avoine* est très étendue; celle du *seigle* et de l'*orge* a aussi son importance. — La *pomme de terre* est très cultivée, pour la consommation locale et le commerce d'*exportation*.

Les *arbres fruitiers* : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, reines-claudiers, abondent partout, mais c'est la Hesbaye limbourgeoise (Pays de Looz) qui est particulièrement connue pour la production et le commerce des fruits. *Fraises* et *groseilles* sont aussi, avec les *produits maraichers*, l'objet d'une culture importante dans le voisinage des villes. Mentionnons encore la production des *raisins de serre* et *primeurs*, fraises, tomates, etc. à Hoeylaert, Over-Yssche et autres endroits voisins de la capitale.

B. Cultures fourragères. — Aucune des trois régions n'est herbagère. Toutefois, il n'existe si petite exploitation qui n'ait, à côté de la ferme, ses *prés* clôturés de haies et servant de pâturages. Les vallées de la Senne et de la Dyle offrent aussi de belles prairies. — Les cultures fourragères sont le *trèfle* et la *luzerne*.

C. Cultures industrielles. — Au premier rang, la *betterave sucrière*. C'est le pivot de la grande culture et, en Hesbaye, près du quart de l'étendue du sol lui est consacré.

Mentionnons en outre la *vigne*, cultivée sur les coteaux riverains de la Meuse exposés au midi, dans les environs de Huy, depuis Bas-Oha, jusqu'à Amay; le *houblon*, cultivé dans la partie du Pays d'Assche avoisinant Alost; le *tabac*, le long de la Haine surtout (Obourg), à Roisin et dans le Tournais; la *chicorée à café*, qui figure parmi les cultures dominantes, à l'W. d'Ath; les *plantes médicinales*, le long de la Dendre, à Lessines; un peu de *lin* et de *colza* à la lisière avoisinant la Flandre.

D. Élevage. — Le *cheval* est l'animal de labour par excellence. En Hainaut, l'élevage du cheval prime celui du bétail. Mais dans la région brabançonne et surtout en Hesbaye, la moyenne et la petite culture emploient de préférence, comme bêtes de trait, le *boeuf* et la *vache* moins coûteux à nourrir, cette dernière restant en même temps productrice laitière. L'élevage des *porcs* est général; la *basse-cour* est très peuplée.

Industrie et commerce. — Pays *agricoles* avant tout, la Hesbaye et la région brabançonne sont aussi *industrielles* : la première, du fait de la métallurgie de l'agglomération liégeoise, la seconde, du fait de l'industrie des carrières dans sa partie méridionale. Quant à la région hennuyère, elle est surtout *industrielle* dans sa partie sud (Haine et Sambre).

A. Industrie extractive. — Les richesses du sous-sol ont été énumérées dans l'étude du relief de la région. Rappelons que la *houille* est la principale production minérale, non seulement de la région, mais aussi de la Belgique entière (production annuelle : 23 millions de

tonnes, d'une valeur, en 1913, de plus de 300 millions de francs, 140.000 ouvriers charbonniers) (voir page 23).

Enfin, aux productions précitées, ajoutons : en Hesbaye, un peu de *minerais métalliques* (fer et zinc), le long de la Meuse, à Couthuin et Engis surtout; en Brabant, les pierres à bâtir : pierres *blanches* de Gobertange et de Blanmont, petit *granit* de Ligny; en Hainaut, le *marbre noir*, à Basècles, et l'*argile plastique*, notamment à Baudour. — En Brabant, Genval fournit une *eau de table* très demandée, et Court-Saint-Étienne possède une source d'*eau arsenicale*.

B. Industrie métallurgique. — L'industrie de la *fonte*, du *fer* et de l'*acier* est représentée dans une foule d'établissements métallurgiques de l'agglomération liégeoise, du bassin du Centre et du bassin de Charleroi, et dans plusieurs centres importants de la région brabançonne : *hauts fourneaux* de Seraing, Ougrée, Jemeppe et Grivgnée (20 en tout); de La Louvière, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Dampremy, Marcinelle, Couillet, Châtelineau et Bouffioulx; *aciéries* de Seraing, Ougrée, Angleur, Tilleur, Liège, Grivegnée et Jupille; construction de *machines et mécaniques* dans les mêmes centres, comme aussi dans l'agglomération bruxelloise; fabrication de *matériel de chemins de fer et tramways* à Seraing, Tubize, Nivelles; *fonderies, chaudronneries, boulonneries, clouteries* dans nombre de localités; fabrication d'objets en *fer émaillé* à Gosselies; *d'écrémeuses* à Remicourt, près de Waremmé, et de *machines agricoles* à Gembloux (Brabant namurois); *coutellerie* dans cette dernière localité; manufacture de *plumes métalliques* à Floreffe. — A l'industrie de l'acier se rattache l'*armurerie*, pour laquelle Liège est renommé dans le monde entier. Liège possède en outre une *fonderie royale de canons*. L'usine Cockerill, à Seraing, fabrique également des armes à feu et Herstal possède une importante manufacture d'*armes, cycles et automobiles*.

L'industrie du *zinc* vient en second rang, après l'industrie du fer. Le travail du zinc se fait dans les grandes usines de la Vieille-Montagne, à Angleur, Hollogne-aux-Pierres et Flône (Hermalle-sous-Huy); — à Engis, Ougrée, Ampsin, Sclaigneaux (Seilles), et Corphalie (Antheit-lez-Huy). — Le travail du *plomb* n'est pratiqué que dans la seule usine de Sclaigneaux, celui du *cuivre* à Liège et Grivegnée.

C. Industrie textile. — L'industrie du *tissage* n'a qu'une faible importance. — Liège a une *filature de lin*; Bruxelles et ses environs : Loth, Forest, Ruysbroeck, Braine-l'Alleud, possèdent, de même que Ath, des filatures et des fabriques de *tissus* (toile, laine, coton); Tubize et Obourg fabriquent de la *soie artificielle* (viscose).

D. Verrerie et céramique. — L'industrie *verrière* est l'une des industries principales du Hainaut. Elle compte aussi des centres très actifs le long de la Basse Sambre et dans l'agglomération liégeoise. a) Les *verreries à vitres* ont leurs centres les plus importants dans le bassin du Centre et au N. de Charleroi, à Herbatte (Namur) et à Jambes, à Chênée et Vaux-sous-

Chèvremont. *b) Les cristalleries* se rencontrent surtout dans le Centre, et au Val-Saint-Lambert (Seraing). *c) Les glaces coulées* se fabriquent à Roux, Courcelles, Aiseau, Floreffie, Franière, Moustier et Auvelais:

La *céramique* est aussi très bien représentée : *faïences et poteries* à Baudour et La Louvière; *produits réfractaires* dans les mêmes localités, ainsi qu'à Charleroi, Saint-Ghislain et Andenne; *poteries* à Haine-Saint-Pierre, Bouffioulx, et Andenne; *carreaux céramiques* à La Louvière, Jurbise et Tournai; *briqueteries; ciment* dans le bassin du Centre, le Borinage et le Tournais (*chaux hydraulique*).

E. Papeterie. — La *papeterie* est une branche importante de l'industrie manufacturière dans le Brabant wallon. Nombreuses sont les papeteries à Nivelles, Wavre et leurs environs : Virginal, Mont-Saint-Guibert, La Hulpe, Gastuche, etc. — Il s'en trouve également à Huy, Andenne et Saint-Servais, près de Namur.

F. Industries agricoles. — En première ligne, la fabrication du *sucre de betterave*. La Hesbaye est, avec la région hennuyère et le Brabant wallon, le pays des *sucreries* (94) et des *râperies* (14). — Il y a d'importantes *distilleries* à Huy, Lembecq et Hal. — La

brasserie produit la bière dite *saison* en Hesbaye, la bière *blanche* de Hougaerde, la bière *brune* en Hainaut. — La *meunerie* compte de nombreux moulins mécaniques aux bords de la Meuse et de la Sambre, par où leur arrivent les grains d'Anvers. — L'industrie *laitière* s'est développée, par suite de l'extension prise par les laiteries coopératives. — Les *siroperies* se sont multipliées dans la Hesbaye limbourgeoise, où l'on en compte de 125 à 130. — La fabrication des *engrais chimiques* a pris une très grande extension : phosphates minéraux, superphosphates, sulfate de soude (Couillet).

G. Industries accidentelles et spéciales. — Voir l'étude des provinces.

Commerce. — Le commerce est très actif. Il y a des *foires et marchés agricoles* importants à Liège, Waremmes, Huy, Tongres; à Tirlemont, Louvain, Wavre, Anderlecht (porcs) et Bruxelles.

La *bourse* du mercredi à Bruxelles est fréquentée par tous les industriels du pays. Mons est le premier *marché au charbon et au sucre* de la Belgique. On y fait aussi de nombreuses transactions en *grains*, de même qu'à Ath, Charleroi et Namur. Enfin, Charleroi rivalise avec Liège comme marché des *fers* et de tous les produits de la métallurgie.

Haute Belgique.

1. CONDROZ. — 2. ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.
3. FAMENNE.

(Voir carte 10.)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation et superficie.

— Sous le nom de région condrusienne, on range trois pays : 1° le *Condroz* proprement dit, au N.-E.; 2° l'*Entre-Sambre-et-Meuse*, avec la Fagne, au S.-W.; 3° la *Famenne*, au S.-E.

Le Condroz et l'Entre-Sambre-et-Meuse sont des régions identiques de caractères, séparées seulement par la Meuse. La Famenne est le prolongement du Condroz.

CONDROZ. — Le Condroz s'étend sur la rive droite de la Meuse, depuis la frontière française jusqu'à Liège. Il a pour limite à l'E. la Famenne et l'Ardenne, limite marquée à peu près par une ligne coupant la Lesse à Houyet, l'Ourthe à Durbuy, l'Amblève en amont d'Aywaille, et aboutissant à la Vesdre en aval de Pepinster. — Sa superficie est d'environ 1.750 km², soit à peu près $\frac{1}{17}$ de l'étendue de la Belgique.

ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE. — L'Entre-Sambre-et-Meuse est la partie des provinces de Hainaut et de Namur comprise entre la Sambre, la Meuse et la frontière française. — La Fagne en est la bande méridionale, voisine de la France, et dont la limite septentrionale passe au N. de Chimay et de Mariembourg. — La superficie de la région, Fagne comprise, est d'environ 2.080 km², soit $\frac{1}{14}$ de l'étendue de la Belgique.

FAMENNE. — La Famenne occupe la dépression située entre le Condroz et l'Ardenne. Elle s'étend depuis la frontière française, à l'E. de Givet, jusqu'à l'Ourthe, au S. de Durbuy, entre les deux limites suivantes : au N., une ligne laissant en dehors Houyet, Ciergnon, Leignon et Durbuy; au S., une ligne enfermant Beauraing, Wellin, Tellin, Rochefort, Jemelle et Marche. — Sa superficie est d'environ 700 km², soit $\frac{1}{12}$ de la Belgique.

Relief. — La région entière fait partie de la Haute Belgique. — Des hauteurs de la Sambre dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, de la Meuse dans le Condroz, le *sol accidenté* s'élève rapidement de 175 et 200 m. à 350 m. Le point culminant est à *Rièzes*, près de Chimay, à la cote 366.

A. Nature du sol et sous-sol. — Sauf la Fagne, toute la région appartient à la *zone calcareuse*.

La composition du sol présente une caractéristique : la succession de bancs alternatifs de roches *tendres* (calcaire) et de roches *dures* (psammites, schistes, terrains quartzo-schisteux). Les premières offrant une moindre résistance à l'action des eaux, les vallées se sont creusées dans les bandes calcareuses. Les secondes, au contraire, ont résisté et constituent des rides protubérantes qui, dans le pays, sont appelées des *tiges*.

B. Aspect du sol. — La région condrusienne est la région de transition entre la Hesbaye et l'Ardenne, comme aspect et comme richesse du sol. Ses *plateaux*, généralement bien cultivés, tiennent de la première; de

la seconde, elle a le relief déjà assez accidenté et les parties boisées.

Le sol de la Fagne est formé de schiste et se présente sous la forme de larges plateaux rocailleux et stériles, parfois recouverts de grandes forêts à sous-sol marécageux. On y rencontre la plus grande nappe d'eau douce de la Belgique, l'étang de Virelles (115 hectares).

Climat. — A cause de l'altitude et de l'éloignement de la mer, la température moyenne est inférieure à celle de la partie centrale du royaume. — Il y tombe en moyenne annuellement 800 millimètres d'eau.

Eaux. — Les cours d'eau de la région sont impropres à la navigation, à cause de leur pente rapide.

C'est le Hoyoux qui a la pente kilométrique la plus forte de toutes les rivières de la Belgique (9 m. 50; la Lys, 0 m. 10, soit 95 fois moins); aussi forme-t-il de nombreuses cascades.

De la frontière française jusqu'à Liège, la Meuse a été rendue navigable par la construction de barrages, munis d'écluses. L'Ourthe a été canalisée à partir de son confluent avec l'Ambève, à Comblain-au-Pont.

Une particularité bien connue est la disparition momentanée des rivières dans le sol et la formation de grottes. Elle est due à l'action de l'eau sur les couches calcareuses (grottes de Han, de Rochefort, de Remouchamps, de Freyr).

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — La région condrusienne est peu peuplée. — Le Condroz compte 175.000 h., soit 100 par km²; l'Entre-Sambre-et-Meuse 175.000 h. également, soit 84 h. par km²; la Famenne 37.000, soit 54 h. seulement par km² (la Belgique, 260 h. par km²).

Un sol moins favorable à la culture que celui de la région limonuse, la rareté ou le manque d'industrie en général, telles sont les causes qui expliquent la faible densité de la population.

Habitation. — Les habitations sont construites en pierres du pays, parfois en briques. Les toits sont en ardoises, plus rarement en tuiles.

Les villages sont disséminés. Le Condroz est le pays de la grande propriété et des grandes fermes : les exploitations de 100 hectares, si rares dans la Flandre, s'y rencontrent fréquemment.

Langue. — Le wallon est la langue de toute la région. Le français est employé dans les familles cultivées.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — La région condrusienne est une région agricole. La caractéristique est l'absence des cultures industrielles.

A. Cultures vivrières. — La céréale par excellence, en Condroz, est l'épeautre. Toutefois la culture de l'avoine occupe aussi une place importante, celle du froment et du seigle également. — La pomme de terre est surtout cultivée pour la consommation locale.

Les arbres fruitiers abondent; la principale région fruitière est le canton de Fosses, dans le coin de l'Entre-Sambre-et-Meuse qu'on appelle la Marlagne.

B. Cultures fourragères. — Le développement de l'élevage a amené la création de prairies artificielles à côté des prairies naturelles. — Les plantes fourragères cultivées sont principalement la betterave, le trèfle, la luzerne et le sainfoin.

C. Exploitation forestière. — La région compte de nombreuses parties boisées, dont quelques-unes très étendues, comme la forêt de Senzeilles, au N. de Chimay, et la forêt de Couvin.

D. Élevage. — L'espèce chevaline est fortement représentée dans les fermes, le cheval étant à peu près seul employé aux travaux agricoles. Mais la région est essentiellement un pays d'élevage de bêtes à cornes. L'élevage du porc est général; l'espèce ovine disparaît. La basse-cour est surtout entretenue en vue de la production des œufs.

La région condrusienne est très giboyeuse, surtout en petit gibier : lièvres, lapins, faisans, perdreaux. On trouve le chevreuil dans les bois d'une certaine étendue. — La tenderie aux grives et aux petits oiseaux est une ressource locale à l'arrière-saison. — Les rivières sont très poissonneuses.

Industrie et commerce. — Comme dans toute la Haute Belgique, les productions minérales sont relativement abondantes, spécialement les produits des carrières.

A. Industrie extractive. — La houille est extraite le long de la Sambre et de la Meuse; le minerai de fer, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, le long du Hoyoux et de la Meuse, et dans la région de Ferrière-Werbomont (Condroz liégeois). — Les produits des carrières sont très remarquables : pierres à bâtir, dites petit granit, dans le Condroz liégeois, à Anthignes, Ouffet, Sprimont; dans la vallée du Hoyoux et de la Meuse, surtout à Samson; pierres à paver aux mêmes endroits et aussi le long de l'Ourthe et de l'Ambève, principalement à Poulseur, Esneux, Comblain, Aywaille; pierres à chaux dans toute la région; marbres de variétés diverses dans nombre de localités, marbre noir à Rochefort et à Denée, marbre rouge à Chimay et autres lieux, marbre bleu à Wellin; ardoises à Oignies; argile plastique à Andenne.

Spontin fournit une eau de table très demandée. Les eaux du Bocq et du Hoyoux ont été captées pour approvisionner la capitale.

B. Industrie métallurgique. — Elle est représentée, dans le Condroz liégeois, par des forges et laminoirs à tôles le long du Hoyoux (Marchin et Huy) et de l'Ourthe inférieure (Tilff et Embourg); dans le Condroz namurois. Ciney est un centre réputé pour la taillanderie; Tellin, en Famenne, a une importante fonderie de cloches, et Jemelle possède des ateliers de réparation des chemins de fer de l'État. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, Thy-le-Château a des établissements métallurgiques.

C. Céramique. — La céramique compte quelques centres importants dans l'Entre-Sambre-et-Meuse :

Bourlers et Forges, Morialmé et Bouffloulx, fabriquent soit des *briques, tuiles et tuyaux de drainage*, soit des *poteries*; comme aussi Andenne et ses environs.

D. Industries agricoles. — Ce sont la *brasserie* (bière de Dinant), la *distillerie* (Huy), la *laiterie*, et l'*apiculture*, le pays étant riche en plantes et essences arborescentes mellifères.

E. Industries accidentelles et spéciales. — Voir l'étude des provinces.

4 - LE PAYS DE HERVE.

(Voir carte 11.)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation et superficie.

— Le Pays de Herve est compris entre la Meuse et la Vesdre. Il occupe le N.-E. de la province de Liège. — Sa superficie est d'environ 500 Km², soit $\frac{1}{59}$ de la Belgique. — Il faut y ajouter le Nord du canton d'Eupen.

Relief. — Le Pays de Herve fait partie de la Haute Belgique. — C'est une région formée d'une succession de *plateaux ondulés*. De 200 m. sur la rive droite de la Meuse, l'altitude monte à 400 m., pour s'abaisser ensuite vers la frontière allemande et vers la Vesdre.

A. Nature du sol et sous-sol. — Le Pays de Herve est compris dans la zone *calcaireuse*. Le sol est formé d'un recouvrement de *limon hesbayan*, reposant sur des formations *argileuses* ou *calcaro-argileuses*, de leur nature imperméables. Un sol fertile, un sous-sol humide, tels sont les caractères du Pays de Herve.

B. Aspect du sol. — Le sol fertile, le sous-sol humide donnent de riches *prairies*, de magnifiques *vergers*, que séparent des *haies vives*, et qui forment le trait distinctif de la région.

Climat. — A cause de l'altitude et de l'éloignement de la mer, le Pays de Herve a une température moyenne *inférieure* à celle de la partie centrale du royaume.

Les pluies sont aussi plus copieuses. Il tombe en moyenne, annuellement, 875 millimètres d'eau.

Eaux. — A cause de leur forte pente kilométrique, les rivières sont *impropres à la navigation*. Les eaux souterraines donnent naissance à de nombreuses *sources*.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Le Pays de Herve est *très peuplé*. Il compte 220.000 h. (agglomération verviétoise comprise), soit 440 h. par km². (La Belgique, 260 h. par km²)

Cette densité est due à la fertilité du sol, à l'existence d'une industrie charbonnière sur les confins occidentaux de la région (charbonnages du plateau de Herve; voir p 23) et à l'existence d'une agglomération manufacturière importante : la région verviétoise.

Habitation. — Les habitations sont en général cons-

truites en *pierres du pays* et recouvertes d'*ardoises*. — La population est assez *disséminée*, à raison des sources nombreuses. — La propriété est *très divisée*.

Langue. — Les quatre langues parlées en Belgique sont représentées dans le Pays de Herve. Le *wallon* est usité dans la plus grande partie de la région, à l'W., au centre et au S.; l'*allemand*, vers la frontière allemande; le *flamand*, le long du Limbourg néerlandais; le *français* est employé, en pays wallon, dans les familles cultivées.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — Le Pays de Herve est essentiellement une région *herbagère*. On y rencontre également la culture des *arbres fruitiers*, pommiers, poiriers et cerisiers.

Élevage. — Comme il n'y a ni terre à labourer, ni produits pesants à transporter au marché, ni engrais à voiturier, on ne trouve point de *chevaux* dans les fermes. — Par contre, le nombre des *bêtes à cornes, vaches laitières* presque uniquement, est considérable. — Les *porcs* sont abondants, parce que leur engraissement utilise les sous-produits de la laiterie. — La *basse-cour* comporte un grand nombre de poules, élevées surtout en vue de la production des œufs.

Industrie et commerce. — Le coin S.-W. du Pays de Herve fait partie de la région *houillère*. A l'opposé, une autre portion se trouve dans la zone *minière* de Moresnet et de Bleyberg. Une troisième forme l'agglomération verviétoise, c'est-à-dire le centre de l'industrie *lainière*.

A. Industrie extractive. — On extrait la *houille* dans plusieurs charbonnages du *plateau* et le long de la Meuse et de la Vesdre. — Les gisements de minerais de *plomb* et de *zinc* ne sont plus exploités que dans le Moresnet récemment acquis. — Il y a quelques exploitations de *calcaire* pour les usages locaux. — L'*argile*, bien connue sous le nom liégeois de « dielle, » est utilisée en mélange avec la houille fine pour la confection d'un combustible économique.

B. Industrie métallurgique. — Plusieurs localités du S.-W. de la région participent à l'industrie de l'agglomération liégeoise : industrie *armurière*; usine à *zinc* de Prayon (Forêt); *laminoirs* et fabrication d'*instruments aratoires* à Chaudfontaine, de *machines agricoles* à Fléron. Visé possède un *chantier de construction de bateaux*.

C. Industrie textile. — Elle est représentée par l'industrie *lainière*, dans l'agglomération verviétoise : *lavoirs, teintureries, filatures, fabriques de draps*; ces dernières aussi à Eupen.

Les produits de ces manufactures, connus dans le monde entier, rivalisent avec ceux des établissements similaires de France et d'Angleterre

D. **Industries agricoles.** — Les branches de l'industrie agricole dérivent des productions spéciales du pays : lait et fruits. Ce sont : la *laiterie*, la *fromagerie* (beurre et fromage de Herve), et la *siroperie*.

L'industrie du *cuir* comporte des *tanneries*, à Herve particulièrement, et d'importantes *fabriques de chaussures*, à Dison surtout et à Herve. — Herve est le centre du *commerce* des produits de la contrée.

5. — ARDENNE.

(Voir carte 11.)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation et superficie.

— L'Ardenne s'étend du Pays de Herve à la Lorraine belge, c'est-à-dire de la Vesdre à une ligne qui de la frontière française, à Muno, aboutit à la frontière grand-ducale, à Attert, en passant par Florenville et Chiny. Elle est limitée à l'W. par le Condroz et la Famenne.

Sa superficie est d'environ 4.300 Km², soit $\frac{1}{7}$ de la Belgique. Il faut y ajouter le canton de Malmedy et le S. de celui d'Eupen.

Relief. — L'Ardenne est située entièrement dans la Haute Belgique. Son relief est en dos d'âne : il part de la côte de 300 m., à la lisière du Condroz et de la Famenne, s'élève jusqu'à la crête ardennaise, qui a de 500 à 695 m. d'altitude et s'abaisse ensuite jusqu'à la cote de 400 m., aux abords de la Lorraine belge.

La crête ardennaise, qui est en même temps l'arête principale de la Belgique, est orientée du S.-W. au N.-E., suivant une ligne dont les points les plus élevés sont : la *Croix-Scaille* (500 m.) à la frontière franco-namuroise; le plateau de *Recogne* ou de *Libramont-Saint-Hubert* (506 à 589 m.); la *Baraque-Frature* (651 m.); la *Baraque-Michel* (675 m.); et, dans les nouveaux territoires, le point le plus élevé de la Belgique : *Botranche* (695 m.)

A. **Nature du sol et sous-sol.** — L'Ardenne fait partie de la *zone schisteuse*. — Trois espèces principales de roches composent le sous-sol : *schistes*, *grès*, *psammites*. Le calcaire fait défaut. — Certaines de ces roches, en se désagrégant, ont donné naissance à un sol *argileux compact*, imperméable; ce sont les fanges ou *Fagnes*.

B. **Aspect du sol.** — L'Ardenne est la région la plus *accidentée* de la Belgique. C'est un *massif montagneux*, formé de *plateaux* élevés et allongés, aux vastes horizons. Des vallées profondes et sinueuses séparent ces plateaux. Des rivières aux eaux limpides y coulent dans un lit fortement encaissé.

Le sol est pauvre ou rebelle à la culture. Sur les croupes des montagnes s'étagent de grands bois, restes de l'antique forêt des Ardennes. De vastes étendues sont recouvertes de genêts, de bruyères et de fougères. Sur les hauts plateaux, les eaux croupissantes ont donné naissance à des marais et à des tourbières, aux abords desquels pousse une herbe courte et drue : c'est la *Fagne*.

Climat. — A cause de l'altitude, et aussi de l'éloi-

gnement de la mer, le climat ardennais est *excessif*. L'hiver est même *plus froid* que ne le comporte la situation géographique de la région : et l'on peut considérer comme un « *îlot glaciaire* » le plateau de la Baraque-Michel, dont certaines espèces végétales et animales se rapprochent de la flore et de la faune alpêtres ou arctiques.

L'Ardenne est aussi la région de notre pays où il tombe le *plus d'eau* : plus d'un mètre en moyenne annuellement, de 1.000 à 1.300 millimètres le long de la crête principale, qui est la zone la plus arrosée.

Eaux. — Le plateau de Recogne ou de Libramont constitue une sorte de *château d'eau* : c'est le *centre de dispersion hydrographique* le plus considérable de la Belgique. De là rayonnent la Sure, l'Ourthe occidentale, la Lomme, la Lesse et un affluent de la Semois, la Vierre. — Les rivières sont des rivières de *montagne*, à pente très forte, d'allure torrentueuse. Elles ne sont donc pas *navigables*.

Le relief accidenté du sol, son imperméabilité en beaucoup d'endroits et la disparition d'une partie des forêts déterminent le *ruissellement* des eaux fluviales et donnent aux rivières ardennaises un régime *inconstant*.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — L'Ardenne est *peu peuplée*. Elle ne compte que 180.000 h., soit 42 h. par Km². (La Belgique, 260 h. par Km².)

C'est la région qui a la plus faible densité de population. La *pauvreté du sol*, le *manque d'industrie* et l'*émigration* en sont les causes principales.

Habitation. — Les maisons sont construites en *pierrès du pays*, en *briques* ou en *pisé*. Elles sont recouvertes d'*ardoises* ou de *chaume*. — Les habitations sont généralement *groupées*, mais ne forment que de petites agglomérations très distantes les unes des autres.

Langue. — Le *wallon* est la langue de l'Ardenne belge. On parle l'*allemand* à Bého, au S.-E. de Vielsalm, à Martelange, sur la Sure, et dans l'E. du canton de Malmedy.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — Comme la Campine, l'Ardenne est *peu agricole*; elle est pays d'*élevage*.

A. **Cultures vivrières.** — La céréale prédominante est l'*avoine*, qui se sème au printemps et s'accommode très bien du terrain et du climat humides de la région.

Les céréales d'automne viennent moins bien, à cause de la rigueur des hivers et pour cette raison également l'*épeautre*, moins exigeante quant à la richesse du sol et plus rustique, est préféré au froment. — La *pomme de terre*, appropriée au sol et au climat, est une culture dominante. — Peu de *fruits*.

B. **Cultures fourragères.** — L'humidité du climat est favorable au développement des *prairies*, qui

donnent un *foin* abondant. Il existe encore des *pâtures-sarts*, sortes de terrains vagues où croît un peu d'herbe courte, entre des genêts et des fougères. C'est le *trèfle rouge* qui, associé à d'autres graines fourragères, fournit la nourriture par excellence du bétail.

La seule *culture industrielle* est celle du *tabac*, qui a pris une certaine extension, principalement dans la vallée de la Semois.

C. Exploitation forestière. — Les bois occupent le tiers de la superficie de l'Ardenne. Au nord, l'*Hertogenwald* couvre toute la région comprise entre la Vesdre et la Baraque-Michel. Dans le Luxembourg, les bois s'étendent sur trois bandes distinctes, de l'W. à l'E.; la première renferme la grande forêt de Saint-Hubert.

L'exploitation des bois : coupe, charroi, fabrication de charbon de bois, des fagots, des cercles et douves de tonneaux, scieries à bras et à vapeur, saboterie et boissellerie, occupe presque exclusivement la population des villages forestiers.

D. Élevage. — Les animaux domestiques de *race ardennaise* étaient connus par leur petite taille, leur vigueur et leur endurance, ainsi que par les qualités de leur chair et de leurs produits. L'espèce *chevaline* et *bovine* tend à se transformer par suite de croisements. — Les *porcs* ardennais sont supérieurs à ceux du restant du pays sous le rapport de la finesse de la chair. — L'élevage du *mouton*, quoi qu'il y soit en décadence comme partout, est encore général. — L'*apiculture* a fait d'énormes progrès; la *basse-cour* est bien représentée.

La *chasse* et la *pêche* sont fructueuses. Le *gros gibier*, cerf, chevreuil, sanglier, abonde dans les grandes forêts. On chasse sur les hauts plateaux le coq de bruyère et la grouse. — La *tenderie* aux grives et aux petits oiseaux, est une ressource locale à l'arrière-saison. — Les eaux, limpides, sont riches en salmonides, notamment en *truites*, qui leur doivent la délicatesse de leur chair.

Industrie et commerce. — Les trois branches d'industrie sont les industries extractives, agricoles et forestières.

A. Industrie extractive. — Comme *combustible*, la *tourbe*, dans les Fagnes. — Comme *minerais métalliques*, un peu de *fer* dans l'Ardenne liégeoise (Stoumont-Stavelot) et de *plomb* à Longwilly, près de Bastogne. — Les *produits des carrières* sont plus importants. Le schiste donne : les *ardoises* et les *dalles* dans l'immense banc qui va de Chimay jusqu'en Rhénanie, principalement à Alle, Herbeumont, Bertrix, Martelange; les *pierres à rasoir*, à Vielsalm; les *crayons d'ardoise*, à Grand-Halleux. — Le peu de grès est utilisé comme *pierres à paver*. — Signalons enfin les *eaux de table* de Harre et de Chevron et celles de Spa.

B. Industries agricoles. — La principale est la *laiterie*, grâce à la création de nombreuses coopératives laitières. — Il y a des *brasseries* et quelques *distilleries*. — L'*apiculture* et la *pisciculture* constituent des industries secondaires. — La fabrication des *tabacs* et

cigares de la Semois prend de jour en jour plus d'importance.

C. Industries spéciales. — Il a été question plus haut du *travail du bois*. Nassogne et Florenville sont réputés dans tout le pays pour la *boissellerie*. Spa fabrique des objets de fantaisie en bois vernis, connus sous le nom de *bois de Spa*. Mentionnons encore la *tannerie* (à Stavelot, Malmédy, Houffalize, Bastogne, Bouillon) et la *vannerie* à Saint-Médard, au S.-W. de Neufchâteau; enfin, l'*industrie hôtelière*.

6. — LA LORRAINE BELGE.

(Voir carte 41.)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — **Situation et superficie.** — La Lorraine belge, dénommée aussi *région jurassique* et *Bas Luxembourg*, occupe le coin S.-E. de la Belgique. Elle est comprise entre l'Ardenne, la frontière française et la frontière grand-ducale. Elle est délimitée au nord par une ligne qui part de la frontière française, à Munro, et aboutit à la frontière grand-ducale, à Attert, en passant par Florenville et Chiny.

Sa superficie est d'environ 850 Km², pas même le $\frac{1}{3}$ de la Belgique.

Relief. — La Lorraine belge fait partie de la Haute Belgique. — Elle occupe le flanc méridional du massif ardennais; elle est inclinée vers le S., et son altitude s'abaisse, suivant cette direction, de 400 à 200 m.

A. Nature du sol et sous-sol. — La Lorraine appartient à la *zone marneuse*. — Sur un sous-sol schisteux comme en Ardenne, s'appuyent des terrains dits *jurassiques* parce qu'ils sont de même constitution que le Jura. — Le sol arable des meilleures terres se compose d'un mélange de *calcaire*, d'*argile* et de *sable*. — A la frontière franco-grand-ducale, existe un gisement de *minerais de fer*, connu sous le nom de *minette*, se rattachant aux gisements du Grand-Duché et de Lorraine.

B. Aspect du sol. — Le sol présente une alternance de dépressions, telles que la large vallée de la Semois, et de protubérances, les premières en cultures ou en prairies, les dernières en partie boisées.

Climat. — Le climat est *doux*, et contraste avec le climat rude de l'Ardenne.

La cause réside évidemment dans la différence d'altitude et de latitude; mais elle tient également à ce que l'arête ardennaise protège contre les vents du nord la *Petite Provence*, ainsi que l'on se plaît, non sans exagération, à dénommer la contrée.

Eaux. — La Semois n'est pas navigable; la Vire et le Ton ne sont que des ruisseaux.

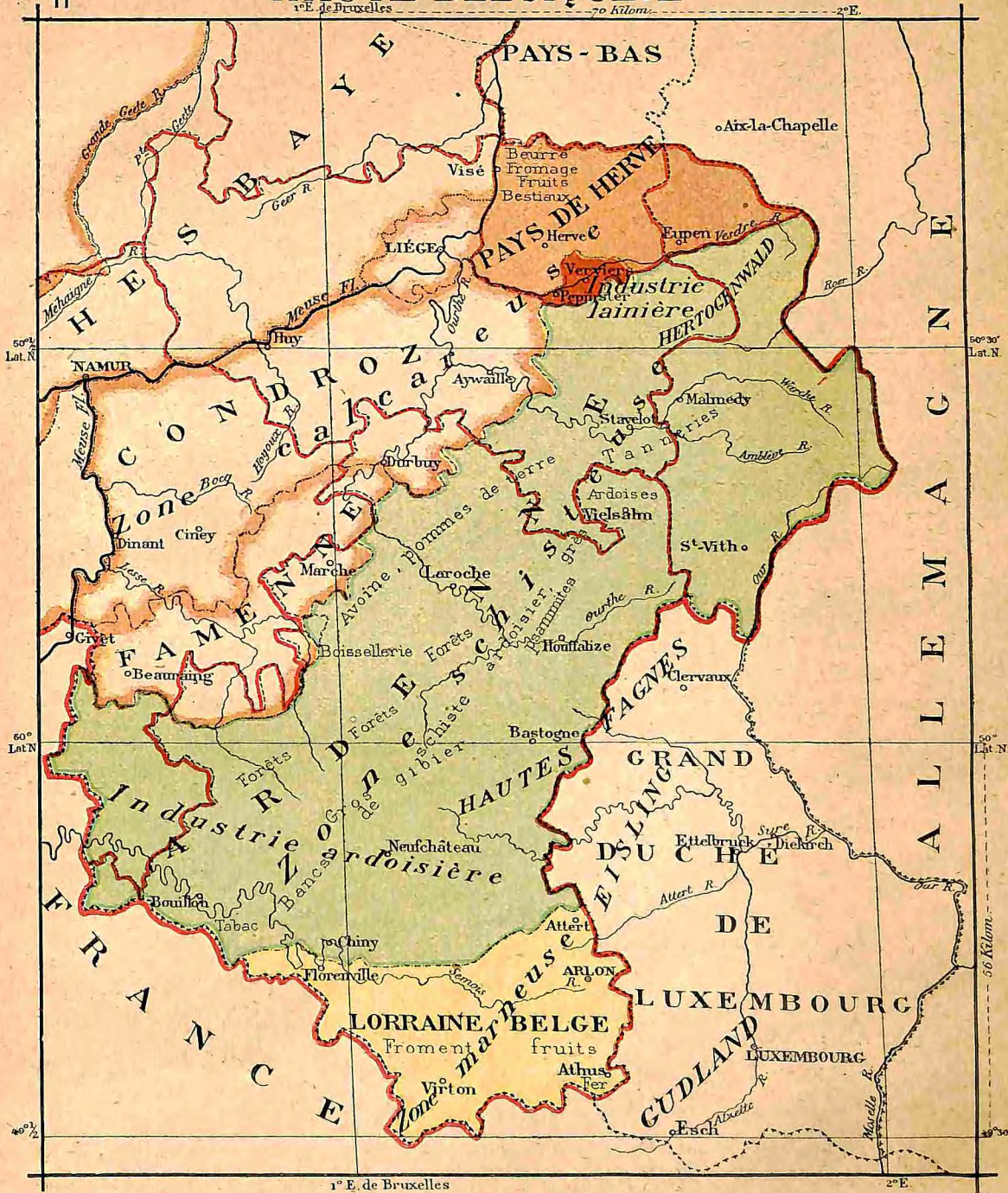
GÉOGRAPHIE HUMAINE. — **Population.** — La Lorraine belge est *peu peuplée*. Elle compte 85.000 h., soit 100 h. par Km². (La Belgique, 260 h. par Km²). — Les grandes *étendues boisées et incultes* de la région expliquent cette faible densité de la population.

HAUTE BELGIQUE. II

1° E. de Bruxelles

70 Kilom.

2° E.



1° E. de Bruxelles

2° E.

Habitation. — Les maisons sont construites en *briques* et en *pierres du pays*. Elles sont recouvertes de *tuiles*, parfois d'*ardoises*. — Les villages sont rares, très distants les uns des autres et peu peuplés.

Langue. — On parle l'*allemand* et le *wallon*.

L'allemand se parle dans la partie orientale, correspondant à l'arrondissement administratif d'Arlon, (Attert, Arlon, Messancy, Athus, Aubange, Halanzy). — Le wallon est usité dans le reste de la région : il y forme une variété dialectale, le patois *gaumais*, qui se parle au sud de la Semois, dans le pays de Virton.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — A part la région des minettes, la Lorraine belge est un pays exclusivement *agricole*.

A. Cultures vivrières. — Les deux céréales prédominantes sont le *froment* et le *méteil* (froment et seigle). — La *pomme de terre*, très réputée comme qualité, est une autre production importante, et la région est par excellence le pays des *fruits*.

B. Cultures fourragères. — Outre ses *prairies naturelles* et permanentes, la région possède d'abondantes cultures fourragères : *betterave*, *trèfle*, *vesce* et *féverole*. — La seule *culture industrielle* est le *tabac*.

C. Élevage. — Les travaux agricoles étant surtout effectués par les chevaux, l'élevage du *cheval* a une certaine importance. — A cause des spéculations laitières

considérables, l'élevage des *bêtes à cornes* prend sans cesse de l'extension. — Le nombre des *porcs* s'accroît également. — Par contre, les troupeaux de *moutons* deviennent de plus en plus rares.

La *basse-cour* est généralement bien garnie. L'*apiculture* occupe une place beaucoup moindre qu'en Ardenne. *Traités* et *brochets* de la Semois sont réputés pour leur chair délicate.

Industrie et commerce. — A. Industrie extractive. — Elle ne comporte que quelques exploitations de *grès* et de *calcaire*, d'intérêt local, et les carrières de *pierres blanches* de la Vire (à Grandcourt).

B. Industrie métallurgique. — Les couches de *minettes* exploitées dans le coin S.-E. de la région fournissent la moitié de la production belge en minerai de fer. Elles ont donné naissance à une industrie métallurgique importante : Athus, Halanzy et Musson possèdent six *hauts fourneaux*, et une *aciérie* dans la première de ces localités.

C. Industries agricoles. — Les industries agricoles sont la *laiterie* et la *brasserie*; à un rang secondaire, l'*aviculture* et l'*apiculture*; enfin la *pisciculture*.

L'industrie du *bois* est générale dans la région forestière qui s'étend sur une longue bande, au sud de la Semois. Orval à l'W., Arlon à l'E., en sont les deux centres *commerciaux* principaux. Arlon est encore le siège d'un marché aux grains très fréquenté. Virton, Étalle et Florenville ont des foires et marchés.

Régions d'industries charbonnière et métallurgique.

Les bassins houillers belges. — Les bassins houillers belges s'étendent de Douai à Aix-la-Chapelle et de Maëstricht vers Anvers : 1° le long de la Haine, de la Sambre et au Sud de la Meuse en aval de Namur (bassin occidental); 2° le long de la Meuse, à l'Est du ruisseau de Samson et sur le plateau de Herve (bassin oriental); 3° en Campine, au N. d'une ligne allant de Maëstricht vers Anvers en longeant le Démer (bassin septentrional).

Bassin occidental. — Il comprend : 1° le *Borinage* ou Couchant de Mons, entre la frontière française et Mons, au S. de la Haine; 2° le bassin de *Mons*, dans les environs de cette ville; 3° le bassin du *Centre*, entre Mons et une ligne passant à l'W. de Courcelles sur le Piéton et de Fontaine-l'Évêque; 4° le bassin de *Charleroi*, entre cette ligne et Tamines; 5° le bassin de la *Basse-Sambre*, qui se continue un peu à l'Est de Namur; 6° le *Massif du Midi* au S. des bassins précédents; des gisements de houille y ont été reconnus, mais ne sont pas encore exploités.

Bassin oriental. — Il comprend : 1° le bassin de *Liège*, qui commence non loin d'Andenne et suit la Meuse jusqu'en aval de Liège; 2° les charbonnages du *plateau de Herve*, qui continuent le bassin de Liège vers l'E. jusqu'à la frontière allemande.

Ces deux premiers bassins ont, réunis, une production moyenne annuelle de 23 millions de tonnes.

Bassin septentrional. — Le bassin de la *Campine* commence à être exploité et de nombreux sondages ont décelé des gisements de houille sur une étendue approximative de 100 Km. de long sur 40 à 15 Km. de large (voir carton de la carte 20).

La production actuelle est de 200.000 tonnes de charbon gras, mais de nouveaux puits seront sous peu en exploitation et on espère pour 1930 une production de 40 millions de tonnes.

Industrie métallurgique. — L'industrie métallurgique est surtout active, en Belgique, dans les bassins houillers occidental et oriental; elle prendra une grande importance aussi dans le bassin de la Campine lorsque celui-ci sera en pleine exploitation. Elle est plus spécialement localisée dans les bassins du Centre et de Charleroi et dans l'agglomération liégeoise, où l'on trouve des hauts fourneaux, des aciéries, des ateliers de construction de machines, de matériel de chemins de fer, etc. (voir pp. 17, 19 et 24).

Géographie humaine. — L'existence de ces charbonnages et de ces usines a donné aux anciennes localités agricoles un aspect tout différent d'autrefois, et de grosses agglomérations humaines très nombreuses se sont établies et développées tout le long des bassins houillers. Aussi est-ce dans ces régions que la densité de la population est la plus forte.

BELGIQUE : INDUSTRIE ET COMMERCE.

INDUSTRIE.

La Belgique est un pays très industriel. Malgré son peu d'étendue, elle est aux premiers rangs des États de l'Europe; c'est une petite Angleterre, où les industries extractives, métallurgiques, textiles, céramiques, agricoles rivalisent d'activité.

Industrie extractive. — Elle consiste dans l'extraction des produits qui ont été énumérés dans l'étude des productions minérales. Elle est naturellement localisée surtout dans la Moyenne et la Haute Belgique. La principale est celle de la houille, dont la production annuelle est de 23 millions de tonnes et vient au 5^e rang dans le monde, après celle des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France.

Industrie métallurgique. — Elle est particulièrement active le long du bassin houiller, spécialement dans les bassins du Centre et de Charleroi et dans l'agglomération liégeoise. Les deux plus importantes sont celles du fer et du zinc.

La première (industrie sidérurgique) comprend la fabrication de la fonte, du fer, de l'acier et la mise en œuvre de ces produits dans la construction des machines et mécaniques. La fonte s'obtient du minerai dans les hauts fourneaux, localisés dans le sillon de Sambre et Meuse parce qu'ils réclament beaucoup de combustible. Le fer se travaille aux mêmes endroits dans les forges, fonderies, laminoirs, fabriques de fer. L'acier est produit dans les aciéries de l'agglomération liégeoise et du Hainaut. Les usines et ateliers de construction mécanique se sont étendus de la région minière à tous les grands centres et à leurs environs. Parmi les branches importantes que l'on y rattache, citons la fabrication des armes, pour laquelle Liège est renommé dans le monde entier, la coutellerie, la taillanderie, les constructions navales, cycles, automobiles, etc., dont les différents centres de production seront étudiés plus loin.

L'industrie du zinc (importé), qui vient au second rang, a ses principaux sièges dans la province de Liège et en Campine.

Industrie textile. — Sauf l'industrie drapière, concentrée dans l'agglomération verviétoise, les industries de tissage sont surtout spéciales à la Flandre. Elles emploient comme matières premières la laine, le lin, le coton, le chanvre et le jute. — Le travail de la laine, à Verviers et aux environs, comporte des lavoirs, filatures, teintureries et fabriques de tissus. — La préparation et le travail du lin nécessitent aussi diverses opérations : le rouissage, le teillage, le peignage, le filage, le tissage et le blanchissage : les deux premières et la dernière se font surtout dans la vallée de la Lys, la rivière d'or. Le filage et le tissage s'effectuent dans quelques grands centres : Gand, Roulers, Courtrai, Alost et Lokeren. Roulers fabrique les toiles les

plus fines; Courtrai est surtout connu pour son linge damassé. — Le centre de l'industrie du coton est Gand, le Manchester de la Belgique, et aussi Renaix. — L'industrie du chanvre et l'industrie du jute, qui menace de supplanter celle du chanvre, sont localisées dans le Pays de Waes et dans la région des charbonnages (câbles).

A ces industries, se rattachent l'industrie du vêtement dans toutes les grandes villes et à Binche, la bonneterie, la fabrication des dentelles, des tapis, etc.

Industrie céramique et verrerie. — L'industrie de la verrerie, qui exige beaucoup de combustible, s'est établie dans la région charbonnière du pays : elle produit verres à vitres, glaces coulées et cristaux. — La céramique compte de nombreux sièges là où se rencontre la terre plastique, et fournit briques, tuiles, tuyaux de drainage, poteries, faïences, carreaux céramiques, produits réfractaires, ciment, etc.

Industries agricoles. — Elles sont en rapport avec les richesses et les produits du sol : sucreries dans la zone de culture de la betterave à sucre, et raffineries dans quelques centres particuliers (Anvers, Tirlemont); brasseries et malteries, pour la consommation locale; distilleries (Anvers, Hasselt, Huy, Hal); meuneries, établies, pour la facilité des transports, le long des voies navigables, et aussi aux abords des grandes villes, dont la consommation en farine est énorme; huileries et manufactures de tabac, aux lieux de production; fabriques de conserves, sirops, confitures, beurres et fromages, etc.

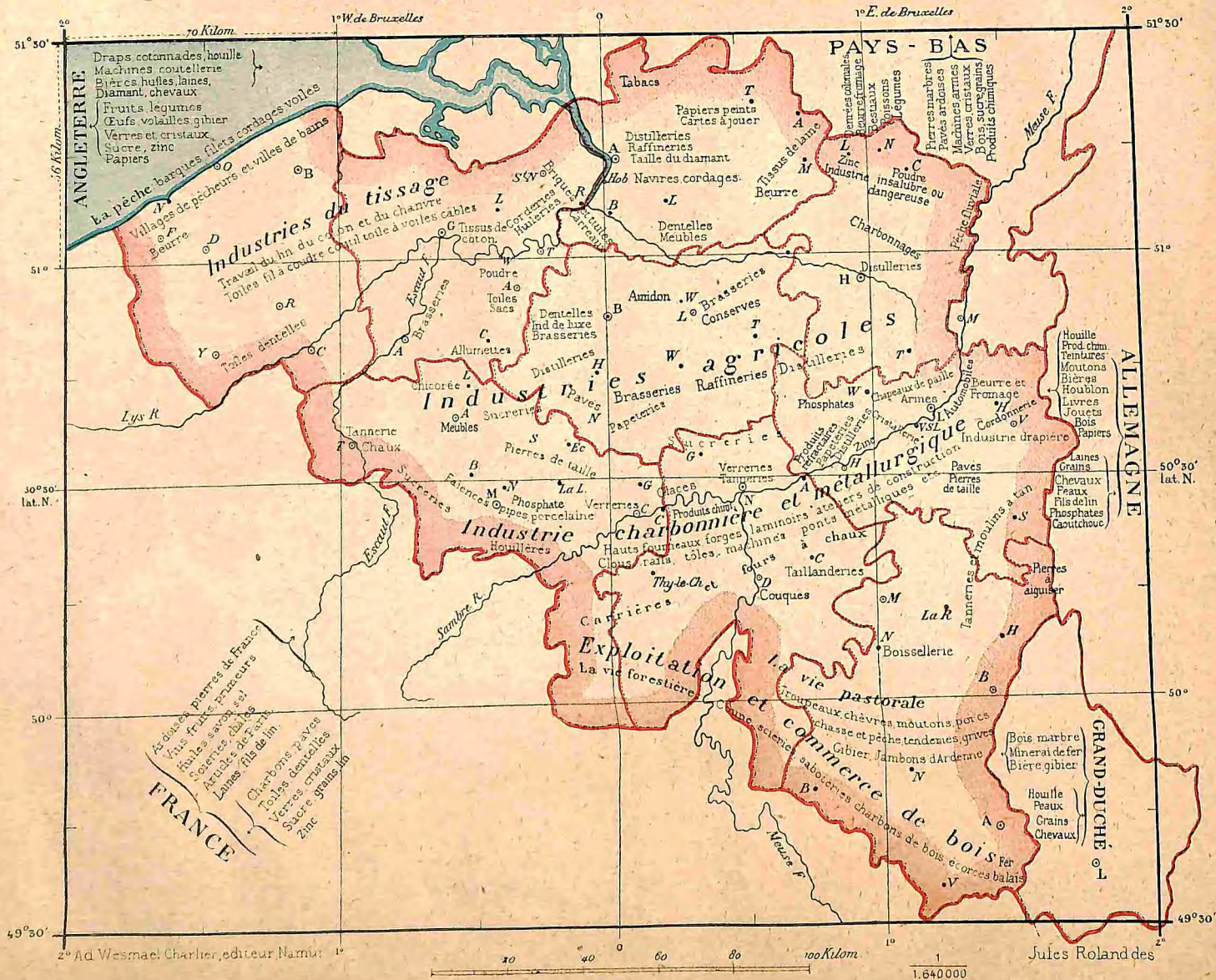
Industries spéciales. — Elles sont nombreuses et variées. Citons seulement : l'industrie du bois, dans la région forestière, boissellerie (Nassogne), ameublement, surtout à Malines et Ath, vannerie, etc.; l'industrie du cuir, tannerie, aussi dans la région forestière, et un peu partout; cordonnerie, dans toutes les grandes villes ainsi qu'à Binche, Herve, Dison, etc.; l'industrie des produits chimiques, surtout sur la Basse Sambre; papeteries, particulièrement dans le S. du Brabant; industrie de luxe, dans la capitale et les autres grandes villes, etc.

COMMERCE.

La Belgique est un pays commerçant. Le commerce de la petite Belgique dépasse celui de la grande Russie; il a atteint 8 milliards 766 millions en 1913, et se classait au 6^e rang dans le monde, après celui de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, des États-Unis, de la France et des Pays-Bas.

La guerre de 1914-18 a gravement atteint notre industrie et notre commerce, mais les Belges se sont remis au travail avec courage et, sous peu, la Belgique reprendra, dans le monde, la place économique qu'elle avait acquise avant la grande guerre.

13. BELGIQUE: INDUSTRIE ET COMMERCE. (1914)



14.- BELGIQUE: CHEMINS DE FER.



N.B. On a indiqué en traits renforcés les lignes principales avec des express internationaux.

Ad Wesmael-Charlier éditeur Namur

Jules Roland des 2°

1:640 000

BELGIQUE : MOYENS DE COMMUNICATION.

La Belgique est *bien pourvue de voies de communication*. Son outillage économique comprend : les *voies navigables*; les *ports* et la *marine*; les *routes*; les *voies ferrées*; les *postes, télégraphes et téléphones*.

1° Voies navigables. — Voir la carte des cours d'eau et le texte en regard. L'étendue totale des voies navigables de la Belgique est de 2170 Km., dont environ 1.000 Km. en cours d'eau naturels et le reste en canaux.

2° Ports; marine. — La Belgique possède sept *ports* de commerce. Ce sont, par ordre d'importance de leur tonnage : Anvers, Ostende, Gand, Bruges-Zeebrugge, Bruxelles, Nieupoort et Selzaete. — Le principal est Anvers, qui vient au 6° rang parmi les grands ports du monde : son mouvement, en 1913, a été de 7.000 navires, d'un tonnage de plus de 14 millions de tonnes, pour une valeur de près de 6 milliards de fr. de marchandises; près de 100 lignes de navigation maritime à vapeur, sans compter les services réguliers de navigation à voiles, ont Anvers comme tête de ligne ou comme port d'escale; elles mettent cette ville en communication régulière avec les pays d'Europe et d'outre-mer : telle la ligne d'Anvers-Harwich, et la Compagnie belge du Congo qui mène d'Anvers à Matadi en 19 jours. — Ostende est relié à l'Angleterre par trois services réguliers : Ostende-Douvres, Ostende-Londres, Ostende-Tilbury.

Le service Ostende-Douvres transporte, par les paquebots-poste de l'État belge, en 3 heures, avec 3 départs par jour dans chaque sens, voyageurs et dépêches. Le service Ostende-Londres, aux mains d'une compagnie, transporte marchandises et passagers. Le service extraordinaire d'Ostende à Tilbury, fondé par la société Cockerill, de Seraing, pour marchandises seulement, transporte chaque jour, le samedi excepté, des denrées alimentaires : parties d'Ostende à 2 heures de l'après-midi, elles arrivent le soir même à Tilbury, sur la Basse Tamise, et sont rendues de là, par chemin de fer, sur les marchés londoniens vers 4 heures du matin. — Enfin, une ligne rattache Bruges-Zeebrugge à Hull, en Angleterre.

La Belgique n'a malheureusement qu'une *marine marchande insuffi-*

sante : une centaine de navires presque tous à vapeur. Elle a une toute petite marine militaire.

3° Routes. — Les nombreuses routes construites par l'État, les provinces et les communes ont un développement de plus de 40.000 Km. (le tour du monde), dont 9.850 Km. de grande voirie et 31.000 de voirie vicinale.

4° Voies ferrées. — Le réseau total des voies ferrées dépasse 9.300 Km. de longueur, dont 4.744 de chemins de fer de grande communication et 4.640 de chemins de fer vicinaux.

Les principales voies *internationales* sont :

1° De Bruxelles à Amsterdam, par Malines et Anvers; — 2° de Bruxelles à Cologne, par Louvain, Liège et Verviers; — 3° de Bruxelles à Luxembourg, par Namur et Arlon; — 4° de Bruxelles à Paris, par Mons; — 5° de Bruxelles à Calais, par Tournai et Lille; — 6° de Bruxelles à Ostende, par Gand et Bruges, en correspondance avec les malles de Douvres; — 7° de Paris à Cologne, par Charleroi, Namur, Liège et Verviers; — 8° d'Anvers à Gladbach, en Allemagne, par Ruremonde.

5° Postes; télégraphes; téléphones. — Le service de la *poste* est assuré par environ 1.700 perceptions et sous-perceptions, agences locales et bureaux de dépôt, créés sur toute la surface du pays. — Les premiers *télégraphes* électriques établis en Belgique datent de 1830. Aujourd'hui, la longueur des lignes télégraphiques est de 8.000 Km., et celle des fils conducteurs de 44.000 Km. Un câble sous-marin relie Ostende et Douvres. — Le *téléphone*, dont l'invention remonte seulement à 1876, a tendu, en quelques années, ses milliers de fils au-dessus des rues de nos grandes villes et relie les principaux centres du pays entre eux et même avec l'étranger. La longueur des fils téléphoniques dépasse 300.000 Km.

6° Voies aériennes. — Des services réguliers de transport par avion sont établis de Bruxelles vers Paris, et de Bruxelles vers Londres.

N. B. — L'étude des chemins de fer se fera exclusivement sur la carte. Après l'indication des grandes voies internationales, viendra celle des lignes partant des principales villes du pays, puis celle des voies secondaires. — De nombreux *voyages fictifs* faciliteront cette étude, et apprendront en même temps aux élèves à se servir du *Guide officiel des Voyageurs*. On établira successivement, pour chaque voyage : 1° sur la carte placée en tête du *Guide* le tracé du voyage; — 2° sur les tableaux portant les

nos des lignes à parcourir, les distances en kilomètres, et les heures de départ, d'arrivée et de correspondance des trains; — 3° sur le barème placé à la fin du *Guide*, le prix du coupon.

Lors de l'étude des États voisins de la Belgique, il sera utile de combiner quelques voyages en chemin de fer vers les grandes villes de l'étranger, à l'aide du même *Guide officiel des voyageurs*.

BELGIQUE : ORGANISATION POLITIQUE.

Forme de Gouvernement. — La Belgique est une *monarchie constitutionnelle représentative* sous un chef héréditaire. C'est une monarchie, parce qu'elle n'a qu'un seul chef, le *Roi*. Elle est constitutionnelle, parce qu'elle a pour base une *Constitution* réglant les droits et les devoirs mutuels du souverain et de la nation, ainsi que l'organisation générale de l'État. Elle est représentative parce que la nation délègue ses pouvoirs à des *représentants*. La Constitution proclame que « tous les pouvoirs émanent de la nation. »

Les trois grands pouvoirs sont : le *pouvoir législatif*, le *pouvoir exécutif* et le *pouvoir judiciaire*. Le pouvoir législatif est le pouvoir de faire les lois, de les modifier, de les abroger. Il est exercé *collectivement* par le Roi, la *Chambre des Représentants* et le *Sénat*. — Le pouvoir exécutif est le pouvoir de faire exécuter les lois. Il appartient au Roi seul, qui l'exerce par l'intermédiaire de ses *Ministres* (actuellement au nombre de onze). — Le pouvoir judiciaire est le pouvoir de réprimer les infractions aux lois, et de juger les contestations qui s'élèvent entre les citoyens. Il est exercé par les cours et tribunaux du pays.

Bruxelles est la *capitale*, c'est-à-dire le siège du gouvernement. Le *drapeau belge* se compose des couleurs nationales : rouge, jaune et noir, placées verticalement, le noir longeant la hampe. Les *armes* de la Belgique sont figurées par un lion, avec la devise en français : *L'union fait la force*; en flamand : *Eendracht maakt macht*.

Divisions administratives. — Sous le rapport administratif, le *royaume* est divisé en neuf *provinces*; chaque province en un certain nombre d'*arrondissements administratifs*; et ceux-ci en *communes*. Chaque province est administrée par un *gouverneur*, représentant du Roi; il est assisté par la *Députation permanente*, composée de six membres choisis dans le *Conseil provincial*. Celui-ci se compose d'un certain nombre de membres élus par les divers cantons judiciaires de la province. — A la tête de chaque arrondissement administratif est placé un *commissaire d'arrondissement*, nommé par le Roi et chargé, sous les ordres du gouverneur, de surveiller l'administration des communes. C'est par arrondissement administratif que se font les élections pour les Chambres législatives. — Chaque commune est administrée par un *bourgmestre*, nommé par le Roi, et par des *échevins*, nommés par le *Conseil communal*. Celui-ci se compose de membres choisis par les électeurs communaux.

Les nouveaux territoires d'Eupen et de Malmédy ne sont pas encore rattachés à une province; le Roi y est représenté par un gouverneur portant le titre de haut commissaire royal.

Divisions judiciaires. — Sous le rapport judiciaire, chaque province est divisée en un certain nombre d'*arrondissements judiciaires*, et ceux-ci en *cantons judiciaires*. Chaque arrondissement judiciaire possède un *tribunal de première instance*, chaque canton une *justice de paix*. Au-dessus de ces tribunaux, il existe trois *Cours d'appel*, à Bruxelles, Liège et Gand, et une *Cour de cassation*, à Bruxelles, pour tout le royaume.

Pour une étude plus détaillée des principales dispositions de la Constitution, de l'organisation provinciale et communale, de l'organisation judiciaire, voir l'*Atlas Manuel illustré d'Histoire de Belgique* des mêmes auteurs, page 74.

Cultes. — Quatre cultes sont reconnus, et leurs ministres salariés par l'État. Ce sont : le culte *catholique*, le culte *protestant-évangélique*, le culte *anglican* et le culte *israélite*.

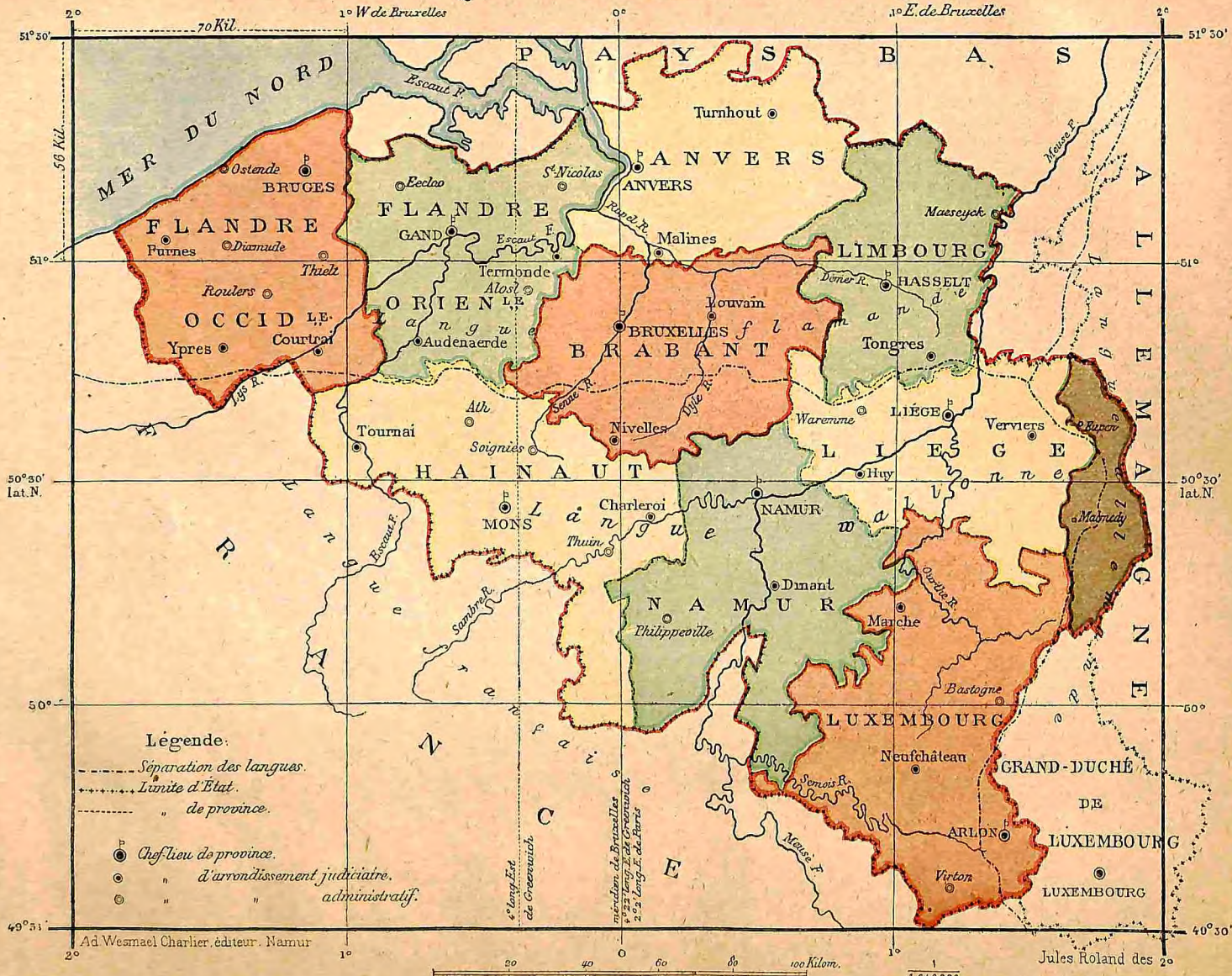
La grande majorité des Belges appartient au culte catholique. Sous ce rapport, la Belgique est divisée en six *diocèses* : l'archevêché de Malines, dont le chef est le primat de l'Église de Belgique, et les cinq évêchés de Bruges, Gand, Tournai, Namur et Liège.

Langues. — On parle le *flamand* dans le nord du pays, au N. d'une ligne qui irait de Messines à Visé; le *wallon* et le *français* au sud; l'*allemand* dans quelques communes du N.-E. de la province de Liège, de l'E. du Luxembourg et dans le N. et l'E. des territoires acquis (Eupen et Malmédy).

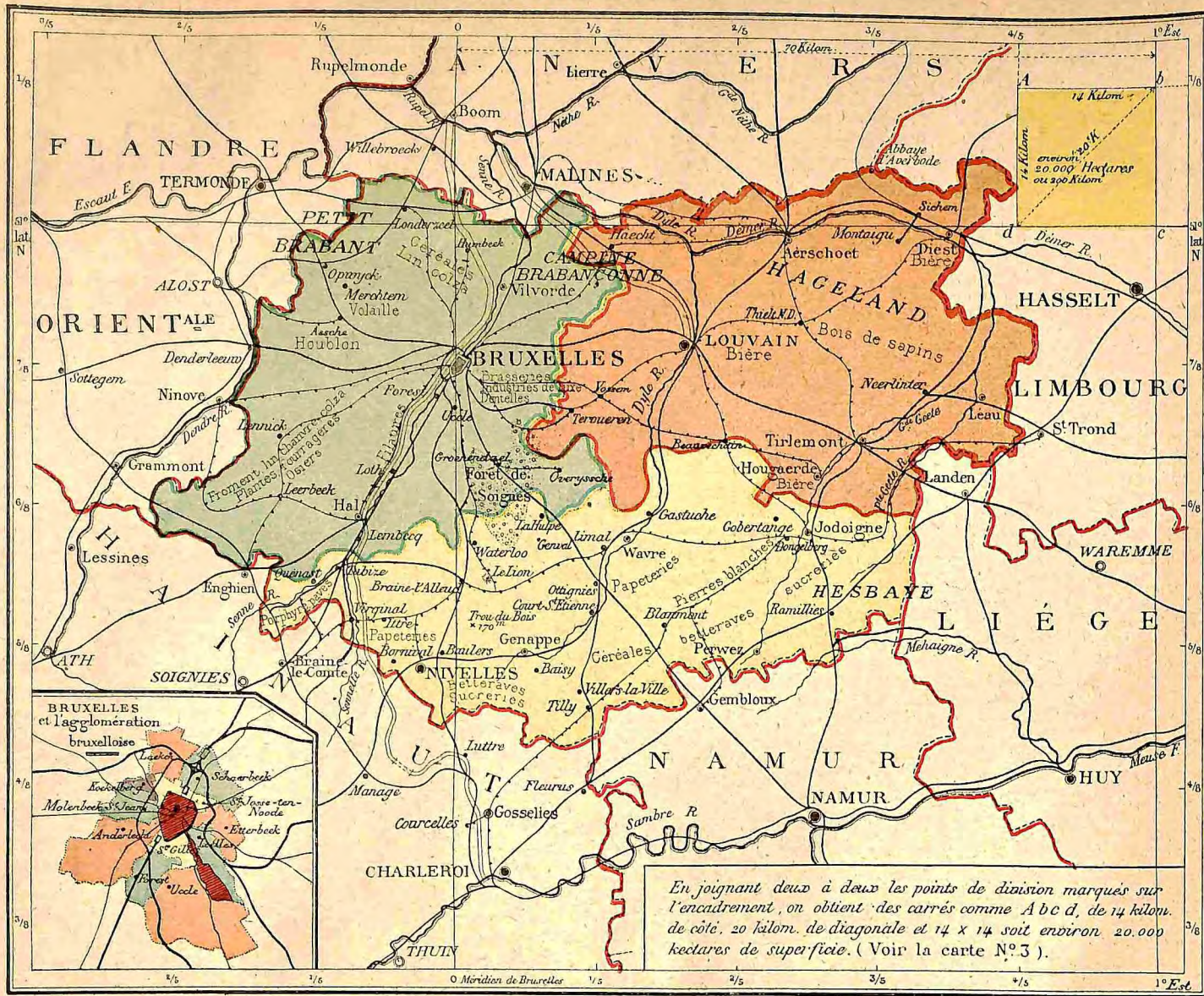
Enseignement. — L'enseignement comprend trois degrés : l'*enseignement primaire*, l'*enseignement moyen* et l'*enseignement supérieur*. — L'enseignement primaire comprend les *écoles primaires*, les écoles gardiennes, les écoles d'adultes et les écoles normales. — L'enseignement moyen comporte deux degrés : le degré inférieur, qui comprend les *écoles moyennes* et les sections normales moyennes, et le degré supérieur, qui comprend les *athénées* et les collèges. — L'enseignement supérieur est donné dans les *universités*, qui sont au nombre de quatre : à Liège, Gand, Bruxelles et Louvain. Sont classés aussi dans l'enseignement supérieur un certain nombre d'écoles spéciales de hautes études, telles que l'Institut supérieur de Commerce (Anvers), l'École Militaire et l'École de Guerre (Bruxelles), l'École de Navigation (Anvers et Ostende), l'École Vétérinaire (Cureghem), l'Institut Agricole (Gembloux), l'École des Mines (Mons), l'École Coloniale (Tervueren), l'École supérieure Coloniale (Anvers), etc.

Force publique. — La force publique se compose de l'*armée* qui comprend aussi le corps de la *gendarmerie nationale*, spécialement chargé du maintien de l'ordre public. — L'armée se recrute par le *service personnel et obligatoire*. — L'âge de milice est 19 ans.

15. BELGIQUE: ORGANISATION POLITIQUE.



16. - BRABANT



BRABANT.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 3.283 km²; — 1.522.000 h. C'est la plus peuplée de nos provinces; — 464 hab. par Km².

Aspect du sol. — La partie du Brabant au N. de la ligne Alost-Vilvorde-Louvain-Tirlemont appartient à la Basse Belgique, la partie au S. à la Moyenne Belgique. — Ainsi que l'indique la direction des rivières, le Démer à part, la pente générale est du S. vers le N. Les points les plus élevés se trouvent donc au S. : 174 m. près de Perwez, à la source de la Grande Geete; 170 m. au Trou du Bois, près de Nivelles, à la source de la Dyle. Les points les plus bas sont à la sortie de la Senne et de la Dyle de la province : 5 m. La ligne hypsométrique (de hauteur) de 100 m. traverse le Brabant de part en part en formant un angle dont Bruxelles est le sommet et dont les deux lignes Bruxelles-Soignies et Bruxelles-Maastricht dessinent les deux côtés. — Les vallées des rivières sont larges et assez marquées, avec des versants à pente douce; un bombement de terrain les sépare l'une de l'autre.

Régions naturelles. — Petit-Brabant; Campine brabançonne; Hageland; Région brabançonne; Hesbaye.

Zones agricoles. — Zones sablonneuse, limoneuse, avec une zone de transition : sablo-limoneuse.

Productions. — A. **Minérales.** — On exploite le *porphyre* à paver à Quenast, le *grès* à paver dans la vallée supérieure de la Grande Geete (Dongelberg), la *Pierre blanche* à bâtir à Gobertange et à Blanmont. Il y a des *sablonnères* en divers endroits de la province, et une source d'*eau arsenicale* à Court-Saint-Étienne.

B. **Végétales.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le *froment* et l'*avoine* dans toute la zone limoneuse; la *betterave sucrière* en Hesbaye et dans le Brabant wallon; le *houblon* et le *colza* dans le Petit Brabant; les *asperges* et les *pois hâtifs* dans le Hageland et la Campine brabançonne; la culture *marâtchère* et *sous verre* aux environs de Bruxelles. — Les vallées ont de belles *prairies*; le Hageland possède des *sapinières*. La *forêt de Soignes* se termine aux portes de Bruxelles par le *bois de la Cambre*.

C. **Animales.** — Spécialement, élevage du *cheval brabançon* dans les grandes fermes de la région limoneuse; des *poulets* dans la zone mixte.

D. **Industrielles.** — Les principales industries du Brabant sont : les *brasseries*, à Bruxelles, Louvain, Hougaerde et Diest; les *sucreries*, au S.-E. de la province; les *distilleries*, à Hal, Lembecq et aux environs; les *papeteries*, à Nivelles et à Wavre, et aux environs; les *filatures*, à Loth, Bruxelles et Forest; les *ateliers* pour matériel de chemins de fer, à Nivelles,

Tubize et Louvain; la *métallurgie*, à Clabecq et Tirlemont; et les *industries de luxe*, dans l'agglomération bruxelloise.

Divisions politiques. — Le Brabant comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Bruxelles, Louvain et Nivelles; et 3 arrondissements *administratifs* ayant les mêmes chefs-lieux. — Diocèse de Malines.

Langue. — La langue *flamande* est en usage dans les deux tiers du Brabant, au N. d'une ligne passant par Tubize, Wavre et Jodoigne. On parle le *wallon* dans le reste de la province (arrondissement de Nivelles). Dans la région flamande, Bruxelles et son agglomération forment une zone mixte où le *français* est employé à l'égal du flamand.

Localités remarquables. — I. Bruxelles, *Brussel*. — Cette ville de 176.000 habitants forme une agglomération de 700.000 âmes avec les communes voisines qui sont : *Schaerbeek* (90), *Ixelles* (82), *Molenbeek-Saint-Jean* (76), *Saint-Gilles* (67), *Anderlecht* (68), *Laeken* (38), *Etterbeek* (35), *Saint-Josse-ten-Noode* (32) et *Koekelberg* (13).

L'industrie et le commerce de l'agglomération bruxelloise ont surtout pour objet les articles de luxe : orfèvrerie, bijouterie, carrosserie, ganterie, parfumerie, dentelles, bronzes d'art, etc. Aussi, ateliers de construction, filatures, brasseries.

Les *principales curiosités* de la capitale sont : le Palais de Justice; l'Hôtel de ville, avec la Grand'Place; l'église de Sainte-Gudule; le Palais du Roi, celui de la Nation et celui des Beaux-Arts; la colonne du Congrès; la Bourse de commerce; le théâtre de la Monnaie; le Parc; le jardin botanique, etc.

Uccle (29) — Observatoire royal.

Vilvorde (17). — Pépinières et école d'horticulture.

Hal (15). — Distilleries; vannerie. — Église Notre-Dame.

II. — Louvain, *Leuven* (42). — Brasseries; ateliers de construction; fabrique de cloches. — Hôtel de ville remarquable.

Tirlemont, *Thienen* (19). — Raffinerie de sucre; machines et chaudronneries. Marché aux grains et aux bestiaux très fréquenté.

Diest (8). — Brasseries importantes.

Près de Diest se trouvent : *Montaigu* (*Scherpenheuvel*), lieu de pèlerinage, pépinières; et la célèbre abbaye d'*Averbode*.

Aerschot (8). — Commerce de bois; coutellerie.

Hougaerde (4). — Brasseries.

Léau, *Zout-Leeuw* (2). — Tabernacle en pierre dans l'église Saint-Léonard.

III. — Nivelles *Nijvel* (13). — Ateliers de construction; matériel de chemins de fer; papeteries.

Wavre (9). — Marché au bétail. Papeteries aux environs.

Tubize (7). — Ateliers de construction.

Jodoigne, *Geldenaken* (4). — Commerce de produits agricoles; carrières.

Waterloo (4) — Champ de bataille du 18 juin 1815. On y a érigé un gigantesque lion en fonte, sur une butte de terre de 43 m. de haut.

Genappe (2). — Dans le voisinage se trouve *Villers-la-Ville*, où l'on va visiter les ruines d'une abbaye détruite à la fin du XVIII^e siècle.

FLANDRE OCCIDENTALE.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 3.234 Km²; — 884.000 h.; — 274 h. par Km².

Aspect du sol. — Cette province forme presque tout entière une *plaine basse et unie*, légèrement inclinée vers la mer; elle en est séparée par une ligne de collines sablonneuses, les *dunes*. Vers le S., apparaît une suite de hauteurs, parmi lesquelles se trouve le mont Kemmel, point le plus élevé de la province : 162 m. Le point le plus bas est à Moeres, dans les polders de Furnes : 1 m. au-dessous du niveau de la mer.

Régions naturelles. — Dunes; Polders et Veurne-Ambacht ou Métier de Furnes; Pays de Thourout.

Zones agricoles. — Zones poldérienne, sablonneuse, limoneuse.

Productions. — A. *Minérales.* — On extrait la *tourbe* dans la région poldérienne, l'*argile* à briques le long de la Lys, le sable au bord de la mer.

B. *Végétales.* — Les cultures dominantes ou spéciales sont : l'*orge* et le *froment* dans la zone poldérienne et la zone limoneuse; la *féverole* dans la première; le *seigle* et la *pomme de terre* dans la zone sablonneuse; le *houblon* aux environs de Poperinghe; le *tabac* dans la vallée de la Lys; la *chicorée* aux environs de Roulers; les *plantes fourragères, trèfle et navet*, en cultures dérobées; la culture du *lin* a repris et celle du *colza* est en décroissance. Les polders, surtout dans le Veurne-Ambacht, ont de grasses *prairies*, ainsi que la vallée de la Lys où elles servent principalement au blanchiment des toiles.

C. *Animales.* — Élevage des *chevaux*, engraissement du *bétail* dans le Veurne-Ambacht, *vaches laitières* et *porcs*; *oiseaux de basse-cour*; *lapin domestique*; *lapin sauvage* dans les dunes; *ânes* et *mulets* dans les localités balnéaires. La pêche fournit : *harengs, soles, turbots, raies, cabillauds, moules* et *crevettes*; *huîtres* parquées à Ostende et Blankenberghe. *Gibier d'eau*.

D. *Industrielles.* — La principale industrie de la province est le travail du *lin* : Roulers et Courtrai sont les grands centres de la fabrication des *toiles*. On fabrique des *dentelles* dans un grand nombre de localités; des *tapis* à Thourout, Roulers et Ingelmunster; des *brosses* à Roulers et à Iseghem; des *toiles à voile*, des *cordages* et des *filets de pêche* dans les villes côtières.

Divisions politiques. — La Flandre occidentale compte 4 arrondissements *judiciaires* : Bruges, Courtrai, Ypres et Furnes; — et 8 arrondissements

administratifs : Bruges, Courtrai, Ypres, Furnes, Ostende, Roulers, Thielt et Dixmude. — Diocèse de Bruges.

Langue. — Le *flamand* est la langue de toute la province, sauf dans neuf communes aux environs de Warneton et de Mouscron, où l'on parle le *wallon*.

Localités remarquables. — I. **Bruges, Brugge** (54). — Cette ville, surnommée autrefois la *Venise du Nord*, était la plus commerçante de notre pays. — Un canal maritime la relie aujourd'hui à son avant-port, *Zeebrugge*. — Ville d'art, elle a conservé d'admirables monuments et des trésors artistiques inestimables : église Notre-Dame; halles et beffroi, renfermant l'un des meilleurs carillons de l'Europe; chapelle du Saint-Sang; cheminée du Franc de Bruges; hôpital Saint-Jean, avec les tableaux de Memlinc.

Blankenberghe (6), **Heyst** (5) et **Knocke** (3), sur la mer du Nord. — Stations balnéaires très fréquentées; pêche.

Thourout (14). — Toiles; brosses; chicorée; foires aux chevaux.

II. — **Ostende** (43). — La reine des plages; le rendez-vous du monde aristocratique surtout, qui y vient de tous les points de l'Europe. Sa digue de mer est très large et bordée d'élégantes constructions. A l'extrémité de la plage se trouve le *phare*, dont le fanal brille à 32 m. de hauteur. — C'est notre 2^{me} port de commerce. Il reçoit particulièrement des bois du Nord, de la houille d'Angleterre, du nitrate du Chili et de la glace de Norvège. Il exporte surtout des denrées alimentaires à destination des marchés de Londres. Il est relié à Douvres, à Londres et à Tilbury, sur la Tamise, par des services de steamers. — Pêche; parcs aux huîtres et aux homards. Construction de bateaux; toiles à voiles; cordages.

III. — **Furnes, Veurne** (7). — Grand commerce de produits agricoles. — Hôtel de ville; beffroi.

Nieuport, Nieuwpoort (4). — Port de commerce. Cordages et filets de pêche.

IV. — **Dixmude** (4). — Commerce de beurre.

V. — **Ypres, Yper**. (18). — Industrie principale : confection des dentelles. — Halles, beffroi, hôtel de ville, formaient ensemble un immense quadrilatère, aujourd'hui en ruines.

Poperinghe (11). — Commerce de houblon et de tabac.

Mossines, Meesen, siège d'une institution royale de jeunes filles; **Warneton** (4), **Comines** (7), **Wervicq** (10), commerce de lin et de tabac.

VI. — **Courtrai, Kortrijk** (36) — Grand marché au lin et aux huiles. Toiles, linge damassé, dentelles; tissus de laine et de coton.

Menin (18). — Manufactures de tabac; tissus de lin; dentelles.

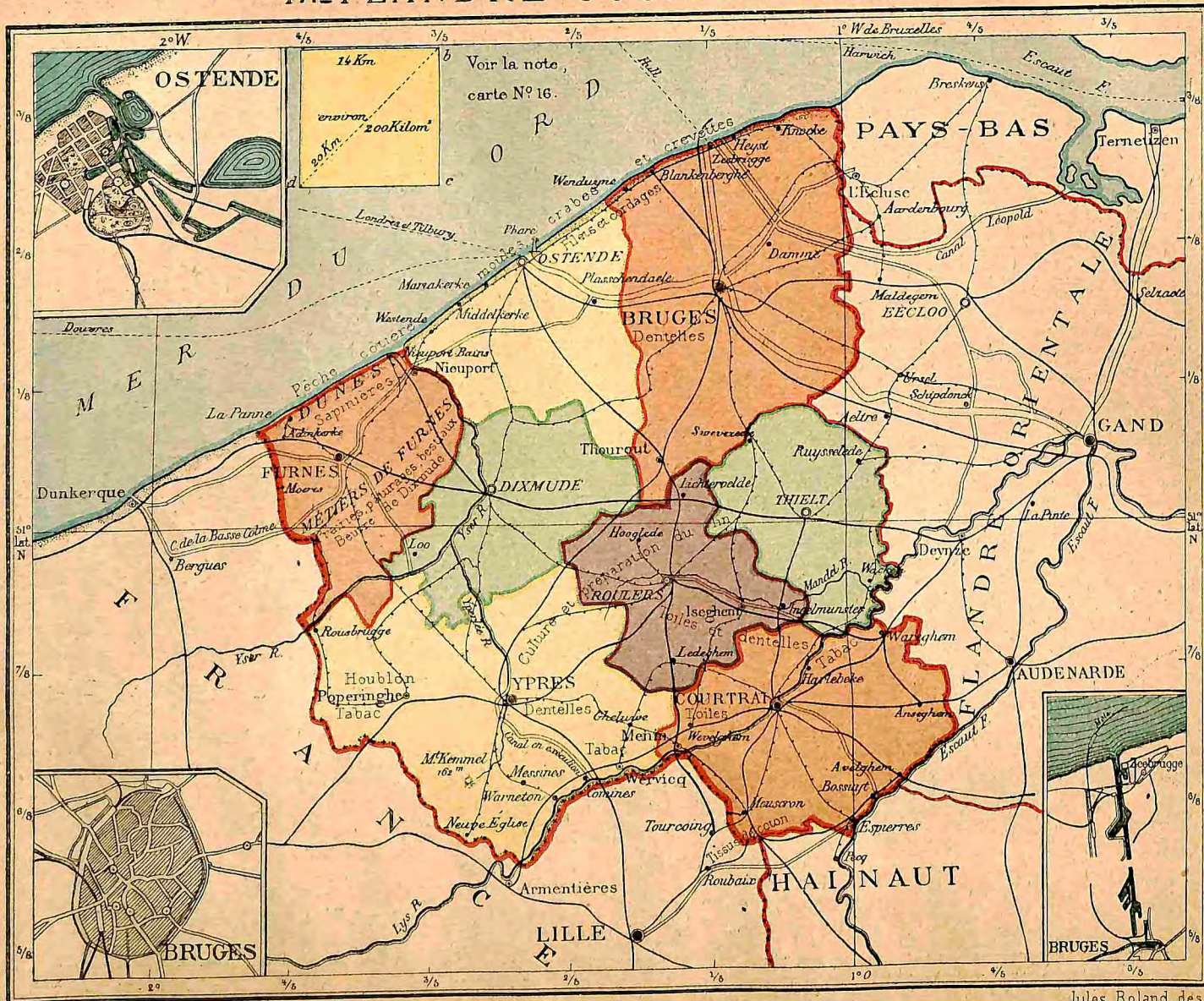
Mouscron, Moescroen (23). — Filatures et tissus de laine et de coton.

VII. — **Roulers, Rooselare** (26). — Toiles fines; linge damassé; tapis; brosses; chicorée. **Iseghem** (14) et **Ingelmunster** (7). — Toiles; dentelles; brosses; chicorée.

VIII. — **Thielt** (12). — Toiles à voile et d'emballage; coutil; dentelles; tissus de laine et de coton.

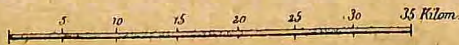
Non loin de Thielt, à **Ruyssede** (7), est établie une colonie de réforme, où les jeunes gens s'occupent de travaux agricoles.

17. FLANDRE OCCIDENTALE



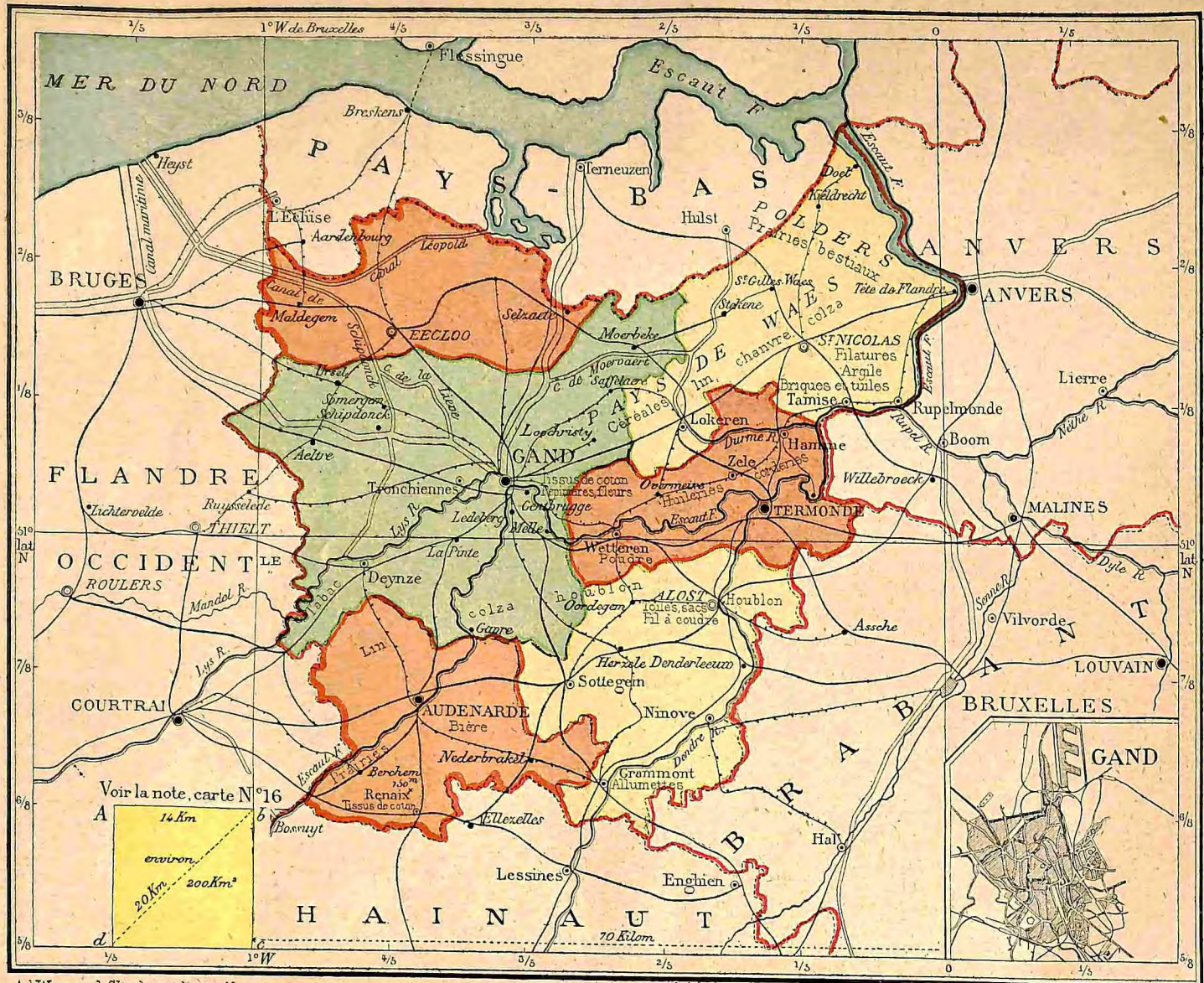
Ad. Wesmael-Charlier, éditeur, Namur

Jules Roland des



680 000

18. FLANDRE ORIENTALE.



Ad Wesmael-Charlier, éditeur, Namur.

5 10 15 20 25 30 35 Kilom.

1
660 000

Jules Roland, des

FLANDRE ORIENTALE.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 3.000 Km²; — 1.134.000 h.; — 378 h. par Km².

Aspect du sol. — Tout le N. de la province est une *plaine basse et unie*. Vers le S., le sol se relève insensiblement pour former, aux environs de Renaix et de Grammont, une ligne de petites collines : mont de l'*Hotond* (150 m.), point culminant de la province, mont de l'*Enclus* (147 m.). Les points les plus bas sont dans les polders, où quelques endroits sont inférieurs au niveau de la mer.

Régions naturelles. — Pays de Waes; Houtland; Meetjesland ou pays d'Eecloo.

Zones agricoles. — Zones poldérienne, sablonneuse, limoneuse.

Productions. — A. **Minérales.** — On extrait la *tourbe* au nord de la province, et l'*argile plastique* le long de l'Escaut et de la Lys.

B. **Végétales.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le *froment* et l'*orge* dans la zone limoneuse; le *seigle* et la *pomme de terre* dans la zone sablonneuse; le *lin*, le *chanvre* et le *colza* dans le Pays de Waes et le Meetjesland; le *houblon* aux environs d'Alost; le *tabac* dans la vallée de la Lys et de la Dendre; la *chicorée* sur les bords de cette dernière; les *fleurs* et les *légumes* aux environs de Gand, qui possède également d'importantes *pépinières*; les *osiers* le long de la Durme et du Bas Escaut. Il y a de grasses *prairies* dans les polders et au bord des cours d'eau.

C. **Animales.** — *Chevaux* et *bestiaux* abondants; *basse-cour* bien peuplée.

D. **Industrielles.** — Le groupe des industries *textiles* est spécialement important. — L'industrie *linière* a pour grands centres Gand et Lokeren pour le filage, Gand et Alost pour le tissage. — L'industrie *cotonnière* a pour siège principal Gand, comme aussi Renaix, Alost et Saint-Nicolas. — L'industrie *lainière* est représentée à Renaix et Saint-Nicolas. — On travaille encore : le *chanvre* et le *jute*, spécialement à Termonde, Hamme et Lokeren; la *dentelle* à Grammont; la *soie* à Deynze et Alost. — Comme tous les grands centres, Gand possède de vastes *ateliers de construction de machines*, spécialement de métiers à tisser. Gand et Audenarde ont des *brasseries*, Termonde et Lokeren des *huileries*; Tamise fabrique de la *vannerie*, Saint-Nicolas des *sabots*, Grammont et Ninove des *allumettes chimiques*, Wetteren de la *poudre*. Enfin, sur les dépôts argileux des bords de l'Escaut, principalement à Meirelbeke, Tamise et Rupelmonde, se trouvent de grandes fabriques de *briques, tuiles et tuyaux de drainage*.

Divisions politiques. — La Flandre orientale comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Gand, Audenarde et Termonde; et 6 arrondissements *administratifs* : Gand, Audenarde, Termonde, Alost, Saint-Nicolas et Eecloo. — Diocèse de Gand.

Langue. — Le *flamand* est la langue de toute la province, sauf dans trois localités voisines de Renaix où l'on parle le *wallon*.

Localités remarquables. — I. **Gand, Gent** (168), est la première ville manufacturière des Flandres : on y trouve de nombreuses filatures de lin et de coton, qui en font le *Manchester* de la Belgique; des ateliers de constructions; des brasseries et des distilleries; enfin, de vastes établissements horticoles, où l'on cultive les fleurs et les plantes les plus rares. — C'est en même temps notre 3^e port. Il reçoit particulièrement des matières textiles brutes et des bois de construction. Il exporte surtout des fils et tissus, des denrées alimentaires et des huiles végétales. — Gand possède d'admirables édifices, comme l'hôtel de ville; le beffroi; la cathédrale Saint-Bavon; le château des Comtes; le palais de justice, etc.

Aux environs de Gand, **Ledeberg** (14), **Gentbrugge** (14) et **Mont-Saint-Amand (Sint Amandsberg)** (17) renferment des serres, des pépinières et d'importantes cultures d'asperges.

Deynze (5). — Commerce de produits agricoles; distilleries; soieries.

II. — **Eecloo** (14). — Commerce de produits agricoles; toiles; tissus de laine et de coton.

Selzaete (8). — Port de mer; sucreries.

III. — **Audenarde** (7). — Brasseries; toiles, dentelles, tissus; gants. Hôtel de ville remarquable.

Renaix, Ronse (23). — Toiles; étoffes de laine et de coton; cordonnerie.

IV. — **Alost, Aalst** (36). — Fils à coudre, toiles, dentelles, gants. Premier marché au houblon de la Belgique. — Hôtel de ville avec beffroi, renfermant le premier carillon mécanique établi en Belgique.

Ninove (9). — Fils à coudre; toiles, dentelles; gants; allumettes.

Grammont, Geeraardsbergen (13). — Dentelles noires, allumettes, tabac et cigares, cirage.

V. — **Termonde, Dendermonde** (10). — Toiles à voiles et d'emballage; cordes; huiles de lin et de colza, ainsi qu'à **Hamme** (14) et **Zele** (14).

Wetteren (17). — Fabrique de poudre de l'État.

VI. — **Saint-Nicolas** (33). — Filatures de laine et de coton; toiles. Grand marché des produits du Pays de Waes, du lin surtout.

Lokeren (23). — Filatures de laine, de lin et de chanvre; toiles à voiles; corderies; huileries.

Tamiso, Temsche (13). — Vannerie et commerce d'osiers.

Beveren (11). — Produits agricoles; brasseries; huileries.

Rupelmonde (3). — Briques, tuiles et tuyaux de drainage.

ANVERS.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte; remarquez Baar-le-Duc, territoire belge enclavé en Hollande.)

Superficie; population. — 2.832 Km²; — 1.004.000 h.; — 355 h. par Km².

Aspect du sol. — Comme la Flandre, dont elle est le prolongement, la province d'Anvers est une *plaine continue*: çà et là, la ligne uniformément plane du terrain est rompue par des monticules de sable jaune, des *dunes*. La plus grande partie de son territoire a une altitude inférieure à 20 m. Le point culminant, à Beersel, près de Heyst-op-den-Berg, atteint à peine 50 m. Le point le plus bas, dans les polders du Bas Escaut, est inférieur au niveau de la mer.

Régions naturelles. — La Campine; les Polders; le Petit Brabant.

Zones agricoles. — Zones poldérienne, sablonneuse.

Productions. — A. Minérales. — On extrait la *tourbe* dans les marécages de la Campine, l'*argile plastique* le long du Rupel, le *sable fin* pour verreries le long du canal de la Campine (Moll), un peu de *minerai de fer* Hérenthals, Arendonck). Le gisement de *houille*, au S.-E. de la province, n'est pas encore exploité.

B. Végétales. — Les cultures dominantes ou spéciales sont: le *seigle*, la *pomme de terre*, le *sarrasin* en Campine; le *colza* dans le Petit Brabant; les *asperges* et les *pois hâtifs* aux environs de Malines; les *navets* et la *spergule* en cultures dérobées. Les polders ont des prairies; la partie orientale de la province est parsemée de *sapinières*.

C. Animales. — Élevage et engraissement du *bétail*, aux environs d'Anvers surtout; *apiculture*; *gibier d'eau*.

D. Industrielles. — Les principales branches d'industrie de la province d'Anvers sont: les *chantiers de construction* de navires, à Anvers et Hoboken; les *distilleries*, *rizeries* et *raffineries de sucre*, les fabriques de *tabac et cigares*, à Anvers; — les *brasseries*, à Anvers et Bornhem; les *dentelles*, dites de Malines; — les *étoffes de laine*, dans la Campine, surtout à Moll; — la fabrication des *briques*, *tuiles*, *poteries*, *carreaux* et *tuyaux de drainage*, sur les bords du Rupel, notamment à Boom; — l'*ébénisterie* et l'*imprimerie*, à Malines; les *papeteries*, à Willebroeck; les *papiers peints* et les *cartes à jouer*, à Turnhout; la *coutellerie*, à Lierre et la *taille du diamant*, à Anvers. — Anvers, comme tous les grands centres, possède aussi des *ateliers de construction mécanique*, Malines, les *ateliers des chemins de fer* de l'État. On traite le minerai de *zinc* à Boom et à Baelen-sur-Nèthe, de *plomb argentifère* à Hoboken; on travaille le *verre* et on fabrique des

produits chimiques aux environs d'Anvers, de la *poudre* à Hérenthals et de la *dynamite* à Arendonck et Baelen-sur-Nèthe.

Divisions politiques. — La province d'Anvers comprend 3 arrondissements *judiciaires*: Anvers, Malines et Turnhout; — et 3 arrondissements *administratifs*, ayant les mêmes chefs-lieux. — Diocèse de Malines.

Langue. — Le *flamand* est usité dans toute la province.

Localités remarquables. — I. Anvers, Antwerpen (313). — Cette ville est renommée à la fois par son *industrie*, par son *commerce*, par sa *position stratégique* et par ses *gloires artistiques* et ses beaux monuments. — Elle possède de grands chantiers de construction de navires; des ateliers de construction mécanique; des brasseries; des distilleries; des fabriques de soieries, de tabac et de cigares. — Le port d'Anvers est l'un des plus importants du globe: il y entre chaque année près de 7.000 navires. Il dispose d'un outillage complet: quais d'accostage, bassins, cales sèches, pour la réparation des bateaux, grues puissantes destinées à enlever rapidement les cargaisons des vaisseaux. Le commerce, à l'importation, consiste particulièrement en grains, froment surtout; laines et peaux; denrées coloniales, café surtout; pétrole; caoutchouc; ivoire. A l'exportation, il consiste principalement en produits fabriqués (fer, acier, machines et mécaniques); verres et cristaux; fils et tissus; produits chimiques. — Anvers était notre *place forte* principale; ses fortifications se composaient d'un mur d'enceinte entouré de fossés, et d'une ceinture de forts détachés défendant les approches de la place. — On admire dans cette ville, outre le port: l'église de Notre-Dame dont la flèche mesure 123 m. de hauteur; l'hôtel de ville; la Bourse de commerce; le musée de peinture; le musée Plantin; le jardin zoologique, etc.

Aux portes d'Anvers, *Borgerhout* (51), *Berchem* (32), *Merxem* (19), *Hoboken* (18), *Deurne* (14) et *Wilryck* (8) ont des brasseries, chantiers de construction, fabriques de cordages, usines de produits chimiques, etc.

Boom (18). — Briqueteries et tuileries importantes; brasseries; usine à zinc.

Brasschaet (6). — Polygone d'artillerie pour l'instruction des troupes et les expériences de tir.

II. — Malines, Mechelen (60). — Arsenal de l'État pour matériel de chemins de fer. Meubles; tapis; conserves alimentaires; imprimerie (livres de prières et de liturgie). — Cathédrale Saint-Rombaut, avec une tour imposante, d'une hauteur de 97 mètres. **Lierre, Lier** (26). — Dentelles; coutellerie; cordonnerie; instruments de musique. — Église Saint-Gommaire.

Duffel (9). — Conserves alimentaires.

Willebroeck (12). — Papeteries; ateliers de construction.

III. — Turnhout (24). — Toiles; cartes à jouer; papiers peints.

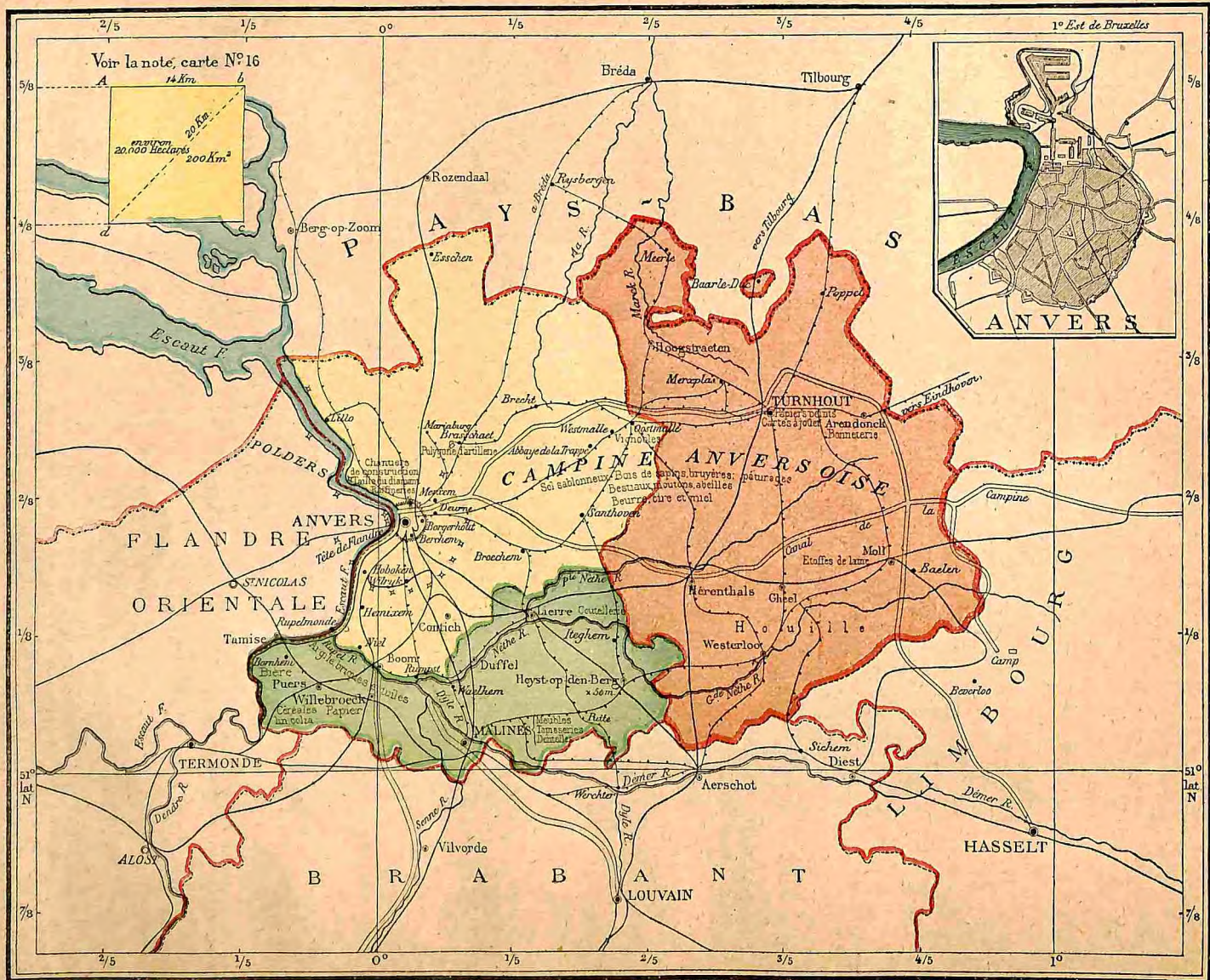
Gheel (16). — Siège d'une colonie d'aliénés entretenus dans les familles de la localité.

Hérenthals (9). — Tissus de laine; bonneterie; cordonnerie; fabrique de poudre.

Baelen (7). — Usine à zinc; fabrique de dynamite.

Hoogstraeten (3) et **Merxplas** (4). — Dépôt de mendicité, dont les détenus sont employés aux travaux agricoles dans les environs.}

19. ANVERS



LIMBOURG.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; Population. — 2.410 Km²; la moins étendue de nos provinces; — 284.000 h.; — 118 h. par Km².

Aspect du sol. — La province de Limbourg appartient à la Basse et à la Moyenne Belgique. Au N. du Démer s'étend la plaine sablonneuse de la Campine; au S., commence le plateau ondulé de la Hesbaye. Le point culminant, au S. de Montenaeken, atteint 145 m.; le point le plus bas est à la sortie du Démer : 18 m.

Régions naturelles. — La Campine; la Hesbaye.

Zones agricoles. — Zones sablonneuse, limoneuse.

Productions. — A. Minérales. — On extrait de la *tourbe* dans les marécages de la Campine; du *sable* pour verreries le long du canal de la Campine; de l'*argile plastique* à Brée; un peu de *minerai de fer* à Beeringen. — Le gisement de *houille*, au N. de la ligne Diest-Maestricht, commence à être exploité : production en 1919 : 600 tonnes par jour.

B. Végétales. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le *seigle*, la *pomme de terre* et le *sarrasin* en Campine; le *froment* et la *betterave sucrière* en Hesbaye; les *navets* et la *spergule* en cultures dérobées; les *asperges* dans la vallée du Démer; les *arbres fruitiers* dans le Pays de Looz. — La Campine est parsemée de *pâturages*, de *bruyères* et de *sapinières*.

C. Animales. — *Chevaux* et *bestiaux* dans les grandes fermes de la Hesbaye; *bétail* de la Campine, engraisé avec les résidus des distilleries de Hasselt; *apiculture*; *gibier d'eau*.

C. Industrielles. — Peu d'industries importantes à signaler : *distilleries* de Hasselt, qui fournissent un

genièvre renommé; *sucreries* de la Hesbaye; *siroperies* du Pays de Looz; *vanneries* à Stockheim; fabrication des *tresses* pour chapeaux de paille à Roelenge-sur-Geer et dans les communes voisines; *tabac* et *cigares* à Hamont; *poteries* et *pipes en terre* à Brée; *majoliques* à Hasselt; *poudre* à Caulille (industrie dangereuse); usine à *zinc* à Overpelt et à Lommel (industrie insalubre).

Divisions politiques. — La province de Limbourg comprend 2 arrondissements *judiciaires* : Hasselt et Tongres; — et trois arrondissements *administratifs* : Hasselt, Tongres et Maeseyck. — Diocèse de Liège.

Langue. — Le *flamand* est usité dans toute la province, à l'exception de cinq communes du côté de Roelenge-sur-Geer où l'on parle le *wallon*.

Localités remarquables. — I. Hasselt (48). — Distilleries produisant un genièvre renommé : les résidus servent à engraisser le bétail; — majoliques.

Saint-Trond, Sint-Truiden (46). — Tanneries; distilleries; sucreries; commerce de produits agricoles.

Diepenbeek (4) et Tessenderloo (5), localités agricoles importantes.

Bourg-Léopold, Léopoldsbuurg (3,6) et Beverloo (1,5). — *Camp de Beverloo* pour les manœuvres et l'instruction des troupes.

II. — Tongres, Tongeren (41). — Commerce de bois et de produits agricoles; marché au bétail. — Église Notre-Dame; fontaine de Pline.

Looz, Borgloon (3). — Commerce de fruits; fabriques de sirop et de vinaigre de pommes.

Près de Maestricht se trouve la *Montagne-Saint-Pierre*, renfermant des excavations d'où l'on retire, depuis des siècles, une pierre de sable employée dans les constructions.

III. — Maeseyck (5). — Patrie des peintres Jean et Hubert Van Eyck.

Lommel (7,5), Overpelt (4,5). Usines à zinc.

Brée (4). — Poteries et pipes en terre cuite.

NOUVEAUX TERRITOIRES BELGES.

(Voir cartes 21 et 24.)

Le traité de Versailles du 28 juin 1919 donne à la Belgique le territoire neutre de Moresnet; il stipule que le Moresnet prussien et les cercles d'Eupen et de Malmedy seront administrés par la Belgique et qu'ils en seront partie; si leur population déclarait vouloir rester allemande, la Société des Nations déciderait si ces territoires redeviendraient allemands.

Le territoire neutre de Moresnet (3 kilom² et 3.500 hab.) forme la commune belge de *La Calamine*, commune ajoutée à celles de la province de Liège.

Le Moresnet prussien, joignant au précédent, compte 600 h.; il possède des exploitations de zinc et des lavoirs de laine.

Le cercle d'Eupen, situé à l'est de Verviers, a 175 km² et 26.000 h. Localité principale *Eupen*, sur la Vesdre (14.300 h.). Possède une importante industrie lainière et de tissus, des fonderies de fer, des fabriques de papier, de chapeaux et de cuir.

Le cercle de Malmedy, au sud du précédent, est borné au Sud-Est par l'Our et au S. par le Grand-Duché de Luxembourg; il a 813 km² et 32.000 h. Localités principales : *Malmedy*, sur la Warche, 5.000 h.; tanneries, fabriques de papier, et sources d'eaux minérales ferrugineuses; et *Saint-Vith*, 4.000 h.; tanneries et moulins à écorces. A signaler, en outre, le camp militaire d'Elsenborn.

La commission interalliée de délimitation a augmenté ces territoires de toute la partie du cercle de Montjoie qui se trouve à l'Ouest de la voie ferrée Malmedy-Eupen.

Bornes. — Cours d'eau; canal. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Étendue; population. — 2.894 Km² — 896.000 h.; — 310 h. par Km².

Aspect du sol. — La province de Liège est comprise dans la Moyenne et dans la Haute Belgique. La vallée de la Meuse marque la ligne séparative entre les deux régions. A l'W. de cette limite, s'étend le *plateau ondulé* de la Hesbaye; à l'E., le relief devient plus *accidenté* et forme les deux plateaux du Condroz et du Pays de Herve, puis la région élevée de l'Ardenne avec les Hautes Fagnes. Là se trouve, à la Baraque-Michel, le point culminant de la province, à 675 m. d'altitude. Le point le plus bas est à la sortie de la petite Geetée de la province: 37 m.

Régions naturelles. — La Hesbaye; le Pays de Herve; le Condroz; l'Ardenne, avec les Hautes Fagnes.

Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcareuse, schisteuse.

Productions. — A. *Minérales.* — On extrait la *houille* le long de la Meuse et sur le plateau de Herve (voir carte 12 et p. 23); de la *tourbe* dans les Hautes Fagnes; du minerai de *fer* le long de la Meuse et dans la région de Stavelot-Stoumont-Ferrière; du minerai de *zinc* à Engis, à Corphalie (Antheit), et à La Calamine (ancien Moresnet neutre; un des sièges de la puissante société la Vieille Montagne), et du minerai de *plomb* à Engis. — Le Condroz est le pays des *carrières*: on exploite la *Pierre à bâtir*, dite petit granit, à Anthignes, Ouffet, Sprimont et le long du Hoyoux; la *grès à paver* le long de l'Ouarthe, de l'Ambève et du Hoyoux; la *Pierre à chaux* dans de nombreux centres (zone calcareuse); aussi un peu de *marbre*. — La Hesbaye fournit du *silex*, de l'*argile*, de la *marne*, du *phosphate de chaux*, surtout dans la région de Rocour, du *sable*, dans cette dernière localité. — Spa possède des *eaux minérales*, Chaudfontaine, des *eaux thermales* (température, 35°); Modave et Chevron, des *eaux de table*.

B. *Végétales.* — Les cultures dominantes ou spéciales sont: la *betterave sucrière*, le *froment* et l'*avoine* en Hesbaye; l'*épeautre* et l'*avoine* en Condroz; l'*avoine* et la *pomme de terre* en Ardenne. Le Pays de Herve est essentiellement une région *herbagère*. La *vigne* est cultivée aux environs de Huy, sur les coteaux riverains de la Meuse. Beaucoup d'*arbres fruitiers*, sauf dans la région élevée; dans cette dernière, grandes étendues boisées (Hertogenwald).

C. *Animales.* — *Chevaux* de gros trait et *bestiaux* dans les grandes fermes de la Hesbaye et du Condroz; *vaches laitières* du Pays de Herve; *gros gibier* dans l'Hertogenwald; *poissons* de la Meuse et de ses affluents, la Vesdre exceptée.

D. *Industrielles.* — L'industrie *sidérurgique*, localisée, comme d'ordinaire, dans la zone charbonnière, a pour centre l'agglomération liégeoise: hauts fourneaux, fonderies, forges et laminiers, aciéries, ateliers de constructions, armurerie, etc. — L'industrie du *zinc* y est également fort active. — L'industrie *drapière* s'est fixée à Verviers et aux environs. — L'industrie *verrière* est surtout représentée par les cristalleries du Val-Saint-Lambert (Seraing). — Industries *agricoles*: *sucreries* en Hesbaye; *distilleries* à Huy et à Liège; *beurre et fromage* de Herve. — Parmi les industries *diverses*: *papeterie* à Huy, *tannerie* à Stavelot, *cordonnerie* à Herve et Dison; *tresses et chapeaux de paille* à Glons; *écrémeuses* à Remicourt.

Divisions politiques. — La province de Liège renferme 3 arrondissements *judiciaires*: Liège, Huy et Verviers; — et 4 arrondissements *administratifs*: Liège, Huy, Verviers et Waremme. — Diocèse de Liège.

Langue. — On parle le *wallon* dans la plus grande partie de la province, le *flamand* dans quelques localités voisines du Limbourg, aux environs de Landen et au N. d'Aubel, l'*allemand* au N.-E., à la frontière allemande. Le *français* est généralement employé dans les familles cultivées du pays wallon.

Localités remarquables. — I. Liège, *Luik* (171), est la cité des armes à feu (canons, fusils, révolvers), du fer et de l'acier. — Ancien palais des princes-évêques; cathédrale Saint-Paul.

Les environs de Liège, dans un rayon fort étendu, participent à l'activité industrielle de cette grande cité: *Seraing* (42), usine Cockerill et cristallerie du Val-Saint-Lambert; *Herstal* (23), fabrique d'armes de guerre, cycles et automobiles; *Ougrée* (18), aciéries, grandes usines métallurgiques; *Grivegnée* (12), aciéries, ainsi qu'à *Angleur* (11) et à *Jupille* (6); *Bressoux* (13); *Ans* (11); *Chénée* (10); *Montegnée* (10).

Aywaille (5). — Carrières; centre de villégiature, ainsi qu'*Esneux* (4) et *Tilff* (3).

Visé (4). — Chantiers de construction de bateaux; fabrique de ciment.

Glons (2). — Tresses et chapeaux de paille.

II. — *Verviers* (46). — Le premier centre de notre pays pour l'industrie drapière. Les produits de ses manufactures sont connus dans le monde entier. — Participent à l'industrie verviétoise: *Dison* (14), *Ensival* (7), *Andrimont* (5), *Hodimont* (4), *Theux* (5), *Dolhain-Limbourg* (5) et *Pepinster* (3).

Spa (8). — Eaux minérales; centre de villégiature.

Stavelot (5). — Tanneries; aux environs, cascade de *Coo*.

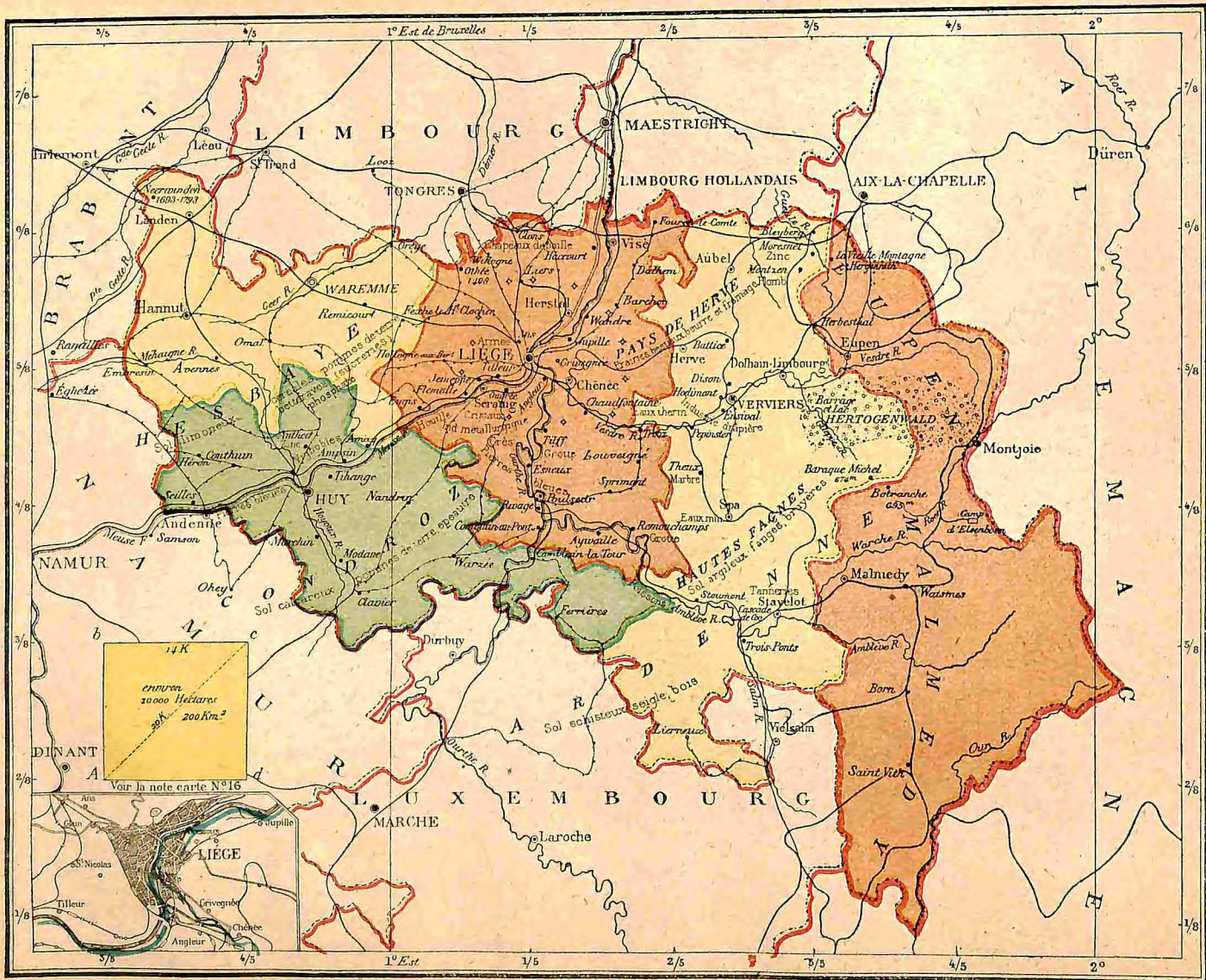
Herve (5). — Cordonnerie; tannerie; commerce de beurre et de fromage.

Au S. de Dolhain-Limbourg, barrage et lac de la *Gileppe*.

III. — *Huy, Hoei* (15). — Papeteries; distilleries; tanneries. — Aux environs, forges de *Régissa*, papeteries de *Marchin* (6), sucreries de *Wanze*, usines à zinc de *Corphalie* et *Antheit* (4).

IV. — *Waremme, Borgworm* (4). — Centre agricole très important; industrie sucrière.

21. LIÈGE.

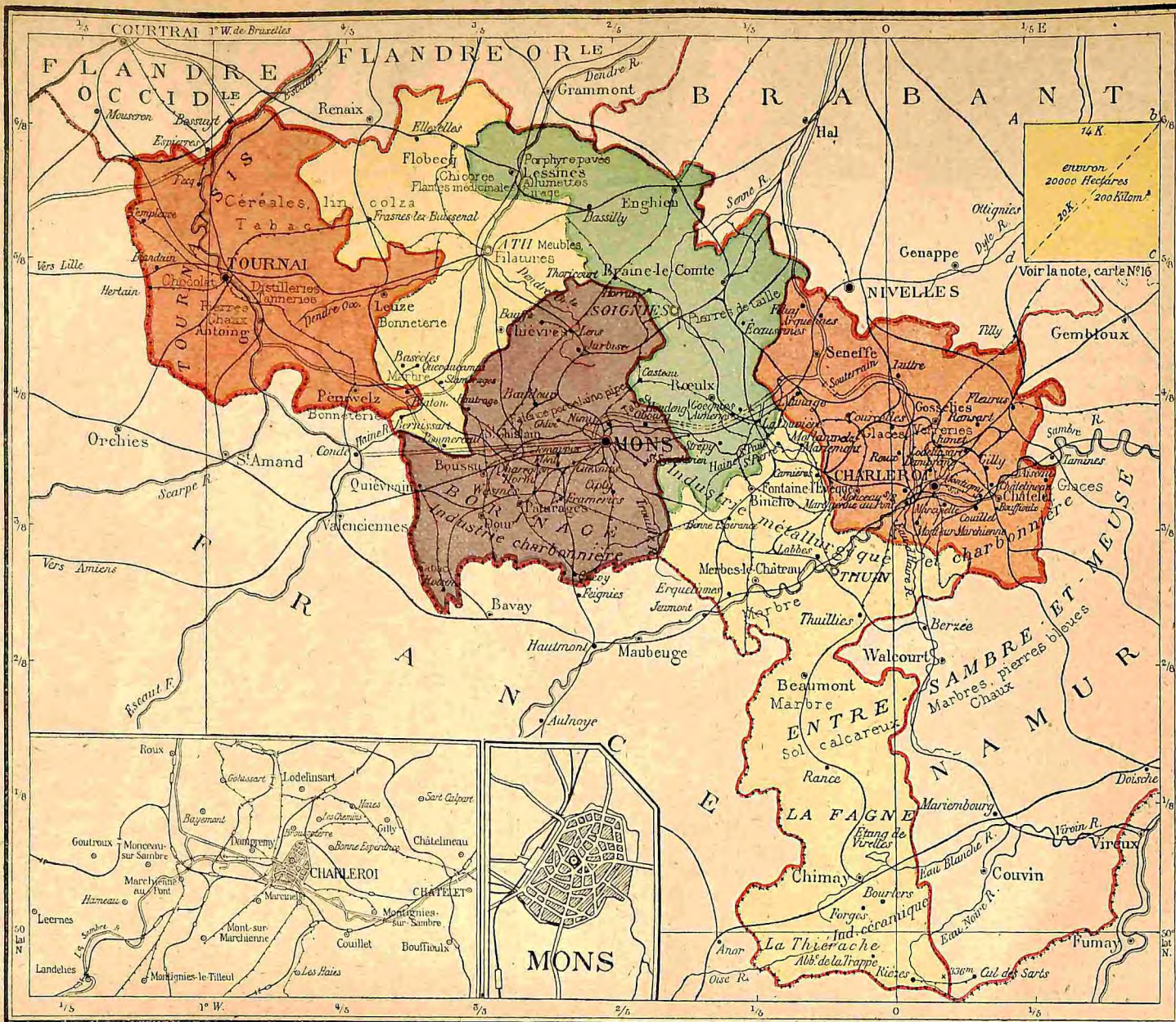


Ad. Wesmael-Charlier, éditeur, Namur.

5 10 15 20 25 30 35 Kilom.

1
660 000

22. HAINAUT



HAINAUT.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Étendue; population. — 3.722 Km²; — 1.247.000 h.; — 335 h. par Km².

Aspect du sol. — Excepté la partie située au S. de la Sambre, la province de Hainaut appartient à la Moyenne Belgique. C'est une succession de *plaines ondulées*, qui s'élèvent graduellement des rives de l'Escaut jusqu'à la ligne de partage Escaut-Meuse. Au S. de la Sambre, c'est la Haute Belgique avec un sol plus *accidenté* et souvent *boisé*. Le point culminant est à Rièzes, près de Chimay, à 366 m. Le point le plus bas est à la sortie de l'Escaut : 6 m.

Régions naturelles. — Régions hennuyère et brabançonne; Tournaisis; Entre-Sambre-et-Meuse, Fagne et Thiérache.

Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcaireuse, schisteuse.

Productions. — A. *Minérales.* — La *houille* est la principale production minérale du Hainaut (bassins du Borinage, de Mons, du Centre et de Charleroi; voir carte 12 et page 23). Les minerais *métalliques* font défaut, sauf un peu de *fer* dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les minerais *pierreux* sont très abondants : *pierres de taille*, avec variété dite petit granit dans l'immense banc de calcaire carbonifère qui s'étend de Tournai à Senefle (Ath, Soignies, Écaussines, Feluy, Arquennes); *pierres à paver* : porphyre à Lessines, psammite à Écaussines et grès en divers endroits; *pierres à chaux*, très exploitées dans le Tournaisis; *marbres* : marbre noir à Basècles, marbre bleu aux environs de Chimay et d'Erquelines; *argile plastique* le long et au N. de la Haine, notamment à Nimy et Baudour; *craie et phosphate de chaux* du Borinage et des environs de Mons.

B. *Végétales.* — Les cultures dominantes ou spéciales sont le *froment* et la *betterave sucrière* dans la zone limoneuse; l'*épeautre* et l'*avoine* dans l'Entre-Sambre-et-Meuse; la *chicorée à café*, dans la région du N.-W.; le *tabac* à Obourg, Roisin et Blandain; les *plantes médicinales* le long de la Dendre. — Au S., s'étendent les grandes forêts de la Fagne et de la Thiérache.

C. *Animales.* — *Chevaux et bestiaux* dans les grandes fermes de la zone limoneuse; *gros gibier* dans les forêts du S.

D. *Industrielles.* — L'industrie *sidérurgique* est active dans toute la région charbonnière : hauts fourneaux, fonderies, forges, laminoirs, aciéries, ateliers de construction, usines de toute espèce. — Il en est de même de l'industrie *verrière*, aux environs de Charleroi surtout. — La *céramique* est également bien représentée : faïences, poteries, produits réfractaires, carreaux céramiques (Baudour, La Louvière, Saint-Ghislain, Bouffloulx, Boulers, etc.). Comme industries spéciales ou accidentelles : *meubles* à Ath,

cordonnerie et confection d'habillements à bon marché à Binche; *allumettes, cirage et chicorée* à Lessines.

Divisions politiques. — Le Hainaut comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Mons, Charleroi et Tournai; — et 6 arrondissements *administratifs* : Mons, Charleroi, Tournai, Ath, Soignies et Thuin. — Diocèse de Tournai.

Langue. — Le *wallon* est la langue de toute la province, à l'exception de cinq communes, aux environs d'Enghien, où l'on parle le *flamand*. Le *français* est généralement employé dans les familles cultivées.

Localités remarquables. — I. **Mons, Bergen** (28). — Place de commerce, premier marché au charbon et au sucre de la Belgique. — Hôtel de ville; beffroi; église Sainte-Waudru.

Le Borinage, à l'W. de Mons, est l'un des grands centres charbonniers du globe : on y trouve, rassemblés sur quelques lieues carrées, de gros bourgs industriels comme *Quaregnon* (17), *Wasmes* (16), *Jemappes* (15), *Frameries* (13), *Dour* (13), *Boussu* (12), *Pâturages* (12), *Hornu* (11), *Cuesmes* (10), *Flénu* (6). Ils possèdent des houillères, fours à coke, fabriques d'agglomérés, fonderies, ateliers de construction, corderies, etc.

Baudour (5) et **Saint-Ghislain** (4). — Céramiques; produits réfractaires.

II. — **Tournai, Doornijk** (37). — Filatures; bonneterie; tannerie et cordonnerie; fabriques de chocolat; commerce de la chaux et du ciment. — Église Notre-Dame.

Péruwelz (8). — Filatures; tannerie et cordonnerie.

Leuze (6). — Filatures et tissus de laine; bonneterie.

Antoing (4). — Carrières; fours à chaux; ciment.

III. — **Ath** (14). — Meubles; filatures de laine et de coton.

Basècles (5). — Carrières de petit granit; marbre noir; chaux.

IV. — **Soignies, Zinik** (11). — Carrières de petit granit. Au sud de cette ville, *La Louvière* (22), faïences, poteries, carreaux céramiques, produits réfractaires; et les populeuses communes de *Houdeng-Goegnies* (9), *Houdeng-Aimeries* (8), *Strépy* (8), *Haine-Saint-Paul* (7), houillères, ateliers de construction, boulonneries, chaudronneries, etc.

Lessines, Lessen (11). — Chicorée; allumettes; cirage; plantes médicinales; pavés en porphyre.

Braine-le-Comte, s Graven-Brakel (10). — Ateliers de construction.

Enghien, Edingen (5). — Toiles et dentelles.

V. — **Charleroi** (30). — Centre d'une région où les trois industries de la houille, du fer et du verre se rencontrent simultanément dans nombre d'importantes localités, *Junet* (28), *Gilly* (25), *Montignies-sur-Sambre* (23), *Marchienne-au-Pont* (22), *Courcelles* (18), *Marcinelle* (18), *Dampremy* (13), *Couillet* (11), *Lodelinsart* (10), *Roux* (10), *Ransart* (9), *Mont-sur-Marchienne* (9), *Monceau-sur-Sambre* (9).

Châtelineau (16) et **Châtelet** (13). — Charbonnages; hauts fourneaux; laminoirs.

Gosselies (10). — Objets en fer émaillé. — **Fleurus** (7). — Centre agricole; sulfate de baryte. — **Fontaine-l'Évêque** (7). — Chaudronneries et clouteries.

VI. — **Thuin** (7). — Construction de bateaux; travail du cuir.

Binche (12). — Vêtements à bon marché; chaussures.

Anderlues (10), **Morlanwelz** (8), **Haine-Saint-Pierre** (7). — Houille; métallurgie.

Chimay (3,5). — Commerce du bois.

NAMUR.

Bornes. — Cours d'eau. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 3. 660 Km²; — 365.000 h; — 100 h. par Km².

Aspect du sol. — La partie de la province située au N. de la vallée de Sambre et Meuse appartient à la Moyenne Belgique : elle continue le *plateau ondulé* de la Hesbaye. Au S. de cette vallée commence la Haute Belgique, dont le relief devient de plus en plus *accidenté* à mesure que l'on se rapproche de l'Ardenne. — Le point culminant est à la Croix-Scaille, à l'W. de Gedinne : 500 m. Le point le plus bas est à la sortie de la Meuse : 74 m.

Régions naturelles. — Hesbaye, Condroz, Famenne, Ardenne, Entre-Sambre-et-Meuse avec la Fagne et la Marlagne.

Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcaireuse, schisteuse.

Productions. — A. *Minérales.* — On extrait la *houille* le long de la Sambre, et la *tourbe* dans la Fagne; le minerai de *fer*, de *zinc* et de *plomb*, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et le long de la Meuse, de Namur à Andenne (Vezin, Vedrin). — Les produits des carrières sont surtout abondants; *pierres à bâtir* (petit granit) à Ligny, et le long de la Meuse, surtout à Samson; *grès à paver* et *pierres à chaux* dans la vallée de la Meuse; *marbre noir* aux environs de Gembloux et à Denée; *marbre rouge* aux environs de Walcourt, Philippeville, Chimay et Rochefort; *ardoises* dans le bassin du Viroin et dans la vallée de la Semois, à Alle; *argile plastique* aux environs d'Andenne; *eau de table* à Spontin.

B. *Végétales.* — Les cultures dominantes ou spéciales sont : la *betterave sucrière* et le *froment* en Hesbaye; l'*épeautre* et l'*avoine* dans la zone condruisienne; le *seigle* et la *pomme de terre* dans la région ardennaise; le *tabac* sur les bords de la Semois; les *arbres fruitiers* dans la Marlagne. Grandes étendues *boisées* dans le S. de la province (forêt de Couvin, de Senzeilles).

C. *Animales.* — *Chevaux* et *bestiaux* dans les grandes fermes de la Hesbaye et de la région condruisienne; *gros gibier*; *poissons* de la Meuse et de ses affluents.

D. *Industrielles.* — Les industries *métalliques* sont représentées par l'usine à *zinc* et *plomb* de

Sclaingneaux, les hauts fourneaux de Thy-le-Château, la *taillanderie* à Ciney, la *coutellerie* à Gembloux, des *fonderies* à Couvin et les *ateliers de réparation des chemins de fer* de l'État à Namur et Jemelle. — L'industrie *verrière* compte des centres très actifs le long de la basse Sambre et autour de Namur : *glaceries* à Auvelais, Jemeppe, Floreffe, Moustier, Franière; *verreries* à Jemeppe, Herbatte (Namur) et Jambes. — La *céramique* a comme centre important Andenne. — L'*extraction* et la *taille des pierres*, la *fabrication de la chaux* occupent une nombreuse population de carriers. — Signalons encore les *sucrieries* de Gembloux, les *papeteries* d'Andenne et de Saint-Servais, les *tanneries* de Namur, la manufacture de *plumes métalliques* de Floreffe et la fabrique de *dynamite* de Matagne-la-Grande. — Enfin, l'*exploitation des bois* donne du travail, dans la région forestière du S., à de nombreux bûcherons et sabotiers.

Divisions politiques. — La province de Namur comprend 2 arrondissements *judiciaires* : Namur et Dinant; — et 3 arrondissements *administratifs* : Namur, Dinant et Philippeville. — Diocèse de Namur.

Langue. — Le *wallon* est parlé dans toute la province. Le *français* est employé dans les familles cultivées.

Localités remarquables. — I. Namur, Namén (32,5). — Tanneries; verreries; imprimeries; chaux.

Autour de Namur : *Saint-Servais* (3), fonderies, produits émaillés, et papeteries; *Jambes* (6), verreries; *Floreffe* (3), glaces coulées; plumes métalliques

Andenne (8). — Papeteries; argile plastique, produits réfractaires, poteries; fonderies; chaux.

Auvelais (8). — Glaces; produits chimiques.

Gembloux (5). — Coutellerie; sucrieries. — Institut agricole de l'État.

Fosses (4). — Foires aux chevaux et aux bestiaux.

II. — **Dinant** (8). — Tissus de laine (mérinos); bière; tanneries; couques. — Ancien château fort; Roche à Bayard. Villégiature aux environs, *Anseremme*, *Waulsort*, *Hastièrre*.

Ciney (5). — Taillanderie (faux, faucilles et pelles); fours à chaux; foires aux chevaux.

Rochefort (3). — Marbre; fours à chaux. — Grotte remarquable.

Près de là, à *Han-sur-Lesse*, l'une des grottes les plus curieuses du monde (stalactites et stalagmites).

III. — **Philippeville** (1,5). — Marbre.

Aux environs, nombreuses carrières de marbre rouge : à *Cerfontaine*, *Senzeilles*, etc.

Walcourt (2). — Marbre. — Belle église gothique.

Florennes (3). — Commerce de produits agricoles.

Couvin (3). — Fonderies.

23. - NAMUR



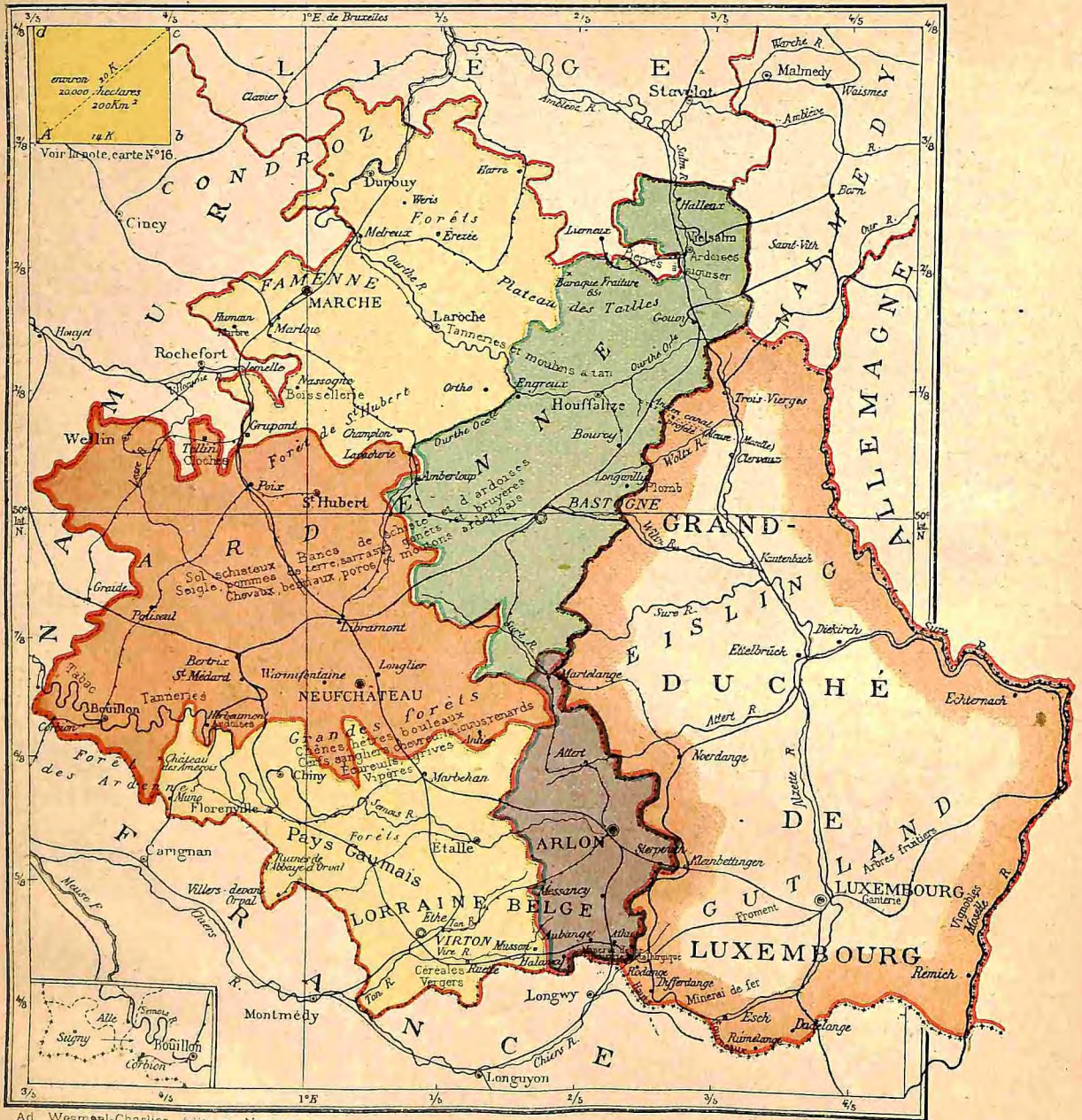
Ad Wesmael Charlier editeur, Namur

Jules Roland des

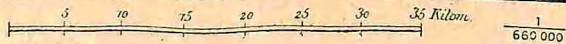
5 10 15 20 25 30 35 Kilom.

660 000

24. LUXEMBOURG



Ad Westmaël-Charlier, éditeur, Namur.



LUXEMBOURG.

Bornes. — Cours d'eau. — Chemins de fer. (Voir carte.)

Superficie; population. — 4.418 km²; — 232.000 h. La plus étendue et la moins peuplée : 53 h. par Km².

Aspect du sol. — La province de Luxembourg est la seule qui soit entièrement comprise dans la Haute Belgique. C'est la région la plus *accidentée* de notre pays : le relief est constitué par le massif de l'Ardenne, qui y forme des *croupes* élevées et allongées, aux vastes horizons, coupées de profondes et sinueuses vallées.

Le point culminant est à la baraque Fraiture : 631 m. Le point le plus bas est à la sortie de l'Ourthe : 100. — Au S. de la Semois, le sol s'abaisse insensiblement : c'est la Lorraine belge.

Régions naturelles. — Ardenne; Famenne; Condroz; Lorraine belge.

Zones agricoles. — Calcaireuse, schisteuse, marneuse.

Productions. — A. **Minérales.** — La *tourbe* existe dans les Fagnes. — Les couches de *minettes* de la région d'Athus-Halanzy-Musson fournissent la moitié de la production belge en minerai de *fer*; on trouve un peu de *plomb* à Longwilly. — Le schiste donne les *ardoises* et les *dalles* dans l'immense banc qui traverse la province, de la Semois à Vielsalm; les *pierres à aiguiser* à Vielsalm; les *crayons d'ardoises* à Grand-Halleux. — On exploite la *Pierre blanche* (à bâtir) à Grandcourt (lez-Virton), le *marbre* à Humain et à Wellin; le *grès à paver* pour l'usage local; la *marne* dans la Lorraine belge. *Eau de table* à Harre, au N.

B. **Végétales.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont : l'*avoine* et la *pomme de terre* en Ardenne; l'*épeautre* dans la Famenne; le *froment* et les *arbres fruitiers* dans la Lorraine belge; le *tabac* sur les bords de la Semois. — De grands *bois* occupent de vastes étendues de territoire (forêt de Saint-Hubert et autres).

C. **Animales.** — *Chevaux, bestiaux, porcs et moutons* connus soit par leur petite taille, leur vigueur et

leur endurance, soit par les qualités de leur chair et de leurs produits. — *Gros gibier; poissons; abeilles.*

D. **Industrielles.** — Athus, Halanzy et Musson possèdent des *hauts fourneaux* et une aciérie; Tellin a une importante fabrique de *cloches; ferronnerie* à Bouillon, *clouterie* à Bohan. — L'une des premières branches d'industrie de la province est l'*exploitation des bois*: coupe, fabrication du charbon de bois, des *fatots*, des *cercles* et *douves* de tonneaux, *scierie, saboterie* et *boissellerie*, occupent la population des villages forestiers. Nassogne et Florenville sont connus pour leur *boissellerie*, et il y a d'importantes *tanneries* à Bouillon, Neufchâteau, Bastogne, Laroche et Houffalize. Les *coopératives laitières* sont une source de revenus.

Divisions politiques. — La province de Luxembourg comprend 3 arrondissements *judiciaires*: Arlon, Neufchâteau et Marche; — et 5 arrondissements *administratifs*: Arlon, Neufchâteau, Marche, Bastogne et Virton. — Diocèse de Namur.

Langues. — On parle l'*allemand* dans la partie orientale correspondant à l'arrondissement administratif d'Arlon. Le *wallon* est usité dans le reste de la province, avec une variété dialectale, le *gaumais*, au pays de Virton.

Localités remarquables. — I. — Arlon, *Aarlen* (12). — Commerce de bois, de bestiaux et de produits agricoles: tanneries.

Athus (4), Halanzy (2,3). — Fer; hauts fourneaux; métallurgie.

II. — Virton (3). — Commerce de bois et de produits agricoles; tanneries.

Musson (2). — Minerai de fer, métallurgie. Florenville (2) et Chiny (1). — Villégiature. — Au S. de Florenville, ruines de la célèbre abbaye d'*Orval*.

III. — Neufchâteau (3). — Tanneries.

Saint-Hubert (3). — Église gothique.

Bouillon (3). — Ferronnerie; tanneries. — Ancien château fort.

IV. — Marche (4). — Dentelles.

Laroche (2). — Tanneries; villégiature.

Durbuy (408). — Villégiature.

V. — Bastogne (4). Commerce de bois, de jambons; tanneries.

Vielsalm (4). — Ardoises, pierres à aiguiser.

Houffalize (1,3). — Tanneries, villégiature.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (voir cartes 11 et 24.)

Le Grand-Duché de Luxembourg est un petit État neutre enclavé entre la Belgique, la France et l'Allemagne.

Il se compose de deux régions naturelles : au N. l'*Eisling*, ressemblant au Luxembourg belge (Ardenne) par son relief et la nature de ses roches, réunit le massif de l'Ardenne à l'Eifel rhénan; au S. le *Gutland* ou Bon Pays, avec ses vallées fertiles, est la continuation vers l'Est de la Lorraine belge.

Le Luxembourg grand-ducal (2.600 km²) est tout entier du bassin du Rhin, par la Moselle qui l'arrose au Sud-Est, et par son affluent la Sure et ses sous-affluents l'Alzette, la Wiltz et l'Our.

La population, du groupe ethnique germain, est de 270.000 hab., soit 103 hab. par km². Les villes principales sont : *Luxembourg* (21 m.), capitale; *Esch-sur-Alzette, Diekirch, Echternach, Clervaux.*

Les ressources agricoles sont surtout : *avoine, seigle, pommes de terre*, dans l'*Eisling*; *froment, vignobles* et *arbres fruitiers*, dans le *Gutland*.

L'industrie extractive est très importante : dans le S., on exploite un minerai de fer de très bonne qualité (6,5 millions de tonnes en 1914); une partie est exportée, l'autre, transformée sur place, dans les hauts fourneaux d'*Esch-sur-Alzette, Rodange, Differdange, Rumelange, Dudelange* (le long de la frontière méridionale).

Outre une industrie métallurgique très active, signa- lions des carrières, des manufactures de drap, des tanneries, des ganteries et des distilleries.

Situation. — L'Europe occupe une situation doublement avantageuse : elle se trouve presque entièrement dans la zone tempérée; elle est au centre de l'hémisphère des terres, c'est-à-dire du monde habité.

Elle est nettement délimitée de trois côtés par des mers; du côté oriental, elle est comme soudée à l'Asie, dont elle constitue véritablement une grande péninsule; et elle s'amincit progressivement de l'E. vers l'W.

Superficie. — 40 millions de Km². C'est, avec l'Océanie, la moins étendue des parties du monde.

Relief. — Le relief présente trois grandes divisions : une *dépression*, au centre, entre deux *régions élevées*, au N. et au S. — Une immense région à faible relief, la *plaine Baltique*, s'étend à travers l'Europe, de l'Oural à la Manche; elle couvre toute la Russie; entoure la mer Baltique, et se prolonge par les terres basses de la Pologne, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique, et par les bassins de Paris et de Londres. — Au N. et au S. de cette plaine, le sol se relève : au N., dans les *Alpes scandinaves* et le *massif d'Écosse*; au S., dans une suite de *montagnes importantes* : Pyrénées, Massif central, Alpes, Carpates, Caucase, ayant pour ramifications principales : les monts Ibériques, l'Apennin et les Balkans.

Plaines. — L'Europe est caractérisée par la *prédominance des plaines*; celles-ci occupent les deux tiers de sa superficie. Outre la grande *plaine Baltique*, l'Europe comprend encore : la *plaine du Pô* ou *plaine lombarde*, en Italie; — dans le bassin du Danube, la *plaine de Hongrie* et la *plaine de Valachie* (Roumanie); — enfin, la *plaine d'Andalousie*, en Espagne.

Plateaux. — Les plateaux occupent, en Europe, une étendue restreinte. Ce sont : en Espagne, le plateau de *Castille*, aride et sec, le plus haut plateau de l'Europe (altitude moyenne, 700 m.); — en France, le plateau de *Langres*, centre important de dispersion de cours d'eau; — en Allemagne, les plateaux de *Souabe* et de *Bavière*; — en Tchéco-Slovaquie, le losange de *Bohême*; — en Roumanie, le plateau de *Transylvanie*; — en Russie, le plateau de *Valdaï*, de faible altitude, centre de rayonnement hydrographique.

Climat. — L'Europe est par excellence un pays de *climat moyen*. Plusieurs causes concourent à ce résultat : la situation astronomique, la configuration côtière et le voisinage de la mer, l'influence du Gulfstream, la prédominance des vents d'W., enfin l'orientation, d'W. à l'E., des principales chaînes des montagnes. — On distingue en Europe trois types de climat : *atlantique* ou maritime, *continental* ou oriental, *méditerranéen*.

Le climat atlantique ou maritime est *modéré*; le climat continental ou oriental est *excessif*, avec des extrêmes de température, étés très chauds, hivers très froids; le climat méditerranéen est caractérisé par des étés chauds et secs, des hivers tièdes,

un ciel lumineux. — A distinguer encore le climat *continental atténué* de l'Europe centrale, et le climat *polaire* de l'extrême N., avec des hivers longs et rigoureux.

Mers et côtes. — De toutes les parties du monde, c'est l'Europe qui possède le développement de côte les plus considérable relativement à la superficie : 1 Km. de côte par 315 Km² de surface. Elle a des contours très découpés, avec un grand nombre d'îles et de presqu'îles (1/4 de la surface totale) qui multiplient les points de contact avec la mer.

L'océan Glacial, de profondeur médiocre, surtout dans la mer Blanche, a des côtes plates et marécageuses, qui gèlent chaque année pendant cinq mois.

L'Atlantique atteint de très grandes profondeurs sur les côtes de la Norvège et dans le golfe de Gascogne. Les mers qui en dépendent sont, au contraire, peu profondes; si leur fond s'élevait de 200 m., elles disparaîtraient presque en entier. Les marées de l'Atlantique sont puissantes; ses eaux sont atténuées par le Gulfstream; très variés d'aspect, ses rivages découpés offrent de nombreux ports naturels.

Mer presque fermée, la Méditerranée a néanmoins de grandes profondeurs. Ses eaux sont plus chaudes et plus salées que celles de l'Atlantique, mais les marées y sont très faibles. Seule, la mer Noire a des eaux moins chaudes et moins salées; ses côtes marécageuses sont sujettes au gel, au moins pendant quelques semaines. La Méditerranée a des côtes tantôt basses, tantôt rocheuses; les ports naturels y sont nombreux, et généralement situés à l'écart des embouchures des fleuves (fleuves à deltas).

La mer Caspienne n'est qu'une sorte de grand lac salé, à 26 m. au-dessous du niveau général des mers. Elle diminue de superficie et se dessèche progressivement, par suite d'une évaporation intense, plus forte que l'alimentation.

Fleuves. — Les *fleuves* de l'Europe sont en général de longueur modeste, de débit moyen et le plus souvent navigables. Le plus long, la *Volga*, a 3,690 Km. de longueur. On peut les classer, d'après leur régime, en quatre groupes : les fleuves 1° de *régime oriental*; 2° de *régime atlantique*; 3° de *régime méditerranéen*; 4° de *régime alpestre*.

Les fleuves de régime oriental (Russie) sont des fleuves de plaine, à pente très faible, navigables, mais malheureusement pris par les glaces pendant de longs mois.

Les fleuves de régime atlantique, généralement navigables, sont les plus utiles des fleuves européens : ils coulent en plaine, ont un débit régulier et se terminent par des estuaires, avec deux ports le plus souvent : l'un au point où commence la navigation fluviale, l'autre à l'issue même de l'estuaire.

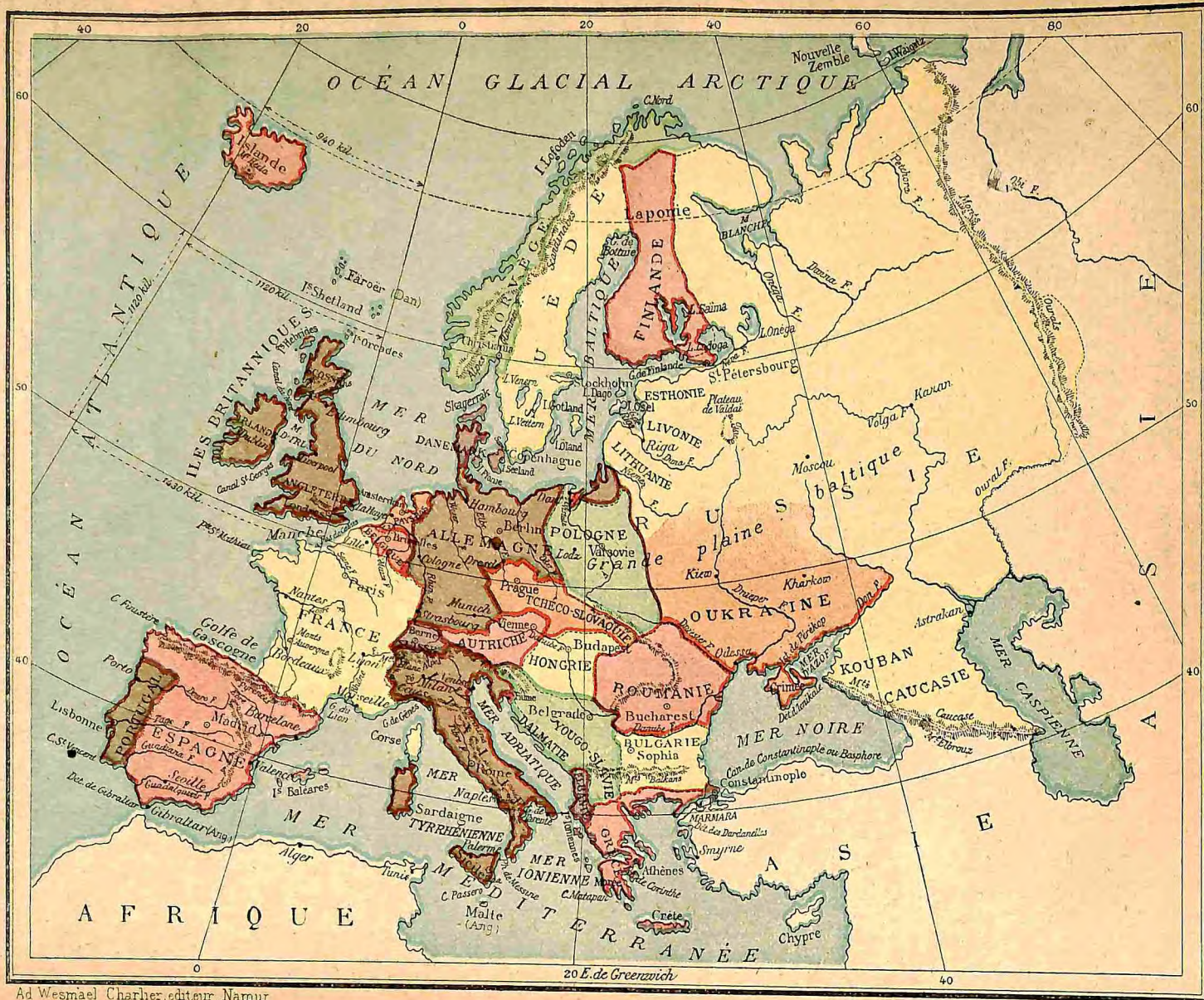
Les fleuves de régime méditerranéen sont moins des fleuves que des torrents, souvent à sec, et qui ne peuvent servir qu'à l'irrigation. Ils entraînent, dans leur course rapide, des matériaux solides en grande quantité et les déposent à leur embouchure : dans une mer à marées faibles, ils édifient ainsi des deltas, à l'écart desquels il a été prudent de placer les ports.

Les fleuves de régime alpestre, ou fleuves de montagne, ont une pente très forte, un régime inconstant, et ne sont navigables qu'à leur entrée en plaine.

EUROPE



26. EUROPE POLITIQUE



GÉOGRAPHIE HUMAINE DE L'EUROPE.

Population. — 480 millions d'h., plus du quart de l'espèce humaine, soit 48 h. par Km² (Belgique, 260 par Km²).

Divisions politiques. — L'Europe compte 33 États, dont 24 principaux (voir carte 26), parmi lesquels 5 sont des *Grandes Puissances*.

Formes de gouvernement. — La moitié des pays sont des *monarchies constitutionnelles*, l'autre moitié, des *républiques*.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues. — La plupart des habitants de l'Europe appartiennent à la *variété blanche* ou *race caucasique*.

On y constate l'existence, malgré les métissages nombreux, de trois variétés humaines : 1^o la *variété germanique*, à peau blanche pâle ou rosée (surtout sur les bords de la mer du Nord et de la Baltique); 2^o la *variété méditerranéenne*, à peau blanche basané (principalement au sud des Alpes et dans une partie de l'Espagne); 3^o la *variété alpine*, à peau brune (surtout dans les Alpes et dans l'Allemagne du Sud).

Environ 15 millions d'Européens appartiennent à la *variété jaune*.

Ils ont la peau d'un blanc jaunâtre et habitent le nord de la Scandinavie, la Finlande, le nord-est de la Russie, la Hongrie et un peu dans la péninsule des Balkans.

Les *groupes ethniques principaux*, en Europe, sont les groupes *latin*, *germain* et *slave*.

Les groupes ethniques européens sont : 1^o le *groupe latin* (430 millions) qui comprend les Français du nord, les Belges wallons, les Français du sud, les Catalans, les Portugais, les Italiens, les Roumains et les Roumances; 2^o le *groupe german* (130 millions), qui comprend les Norvégiens, les Suédois, les Danois, les Allemands, les Autrichiens, les Belges flamands, les Hollandais, les Suisses du Nord, les Anglo-Frisons (Frisons de Hollande, Anglais, partie des Écossais); 3^o le *groupe slave* (155 millions) qui comprend les Slaves orientaux (Russes), les Slaves occidentaux (Polonais, Tchèques, Slovaques) et les Slaves méridionaux (Serbes, Bulgares (slavisés), Monténégrins, Croates, Slovènes); 4^o le *groupe hellénique* qui comprend les Grecs et les Albanais; 5^o le *groupe celt* (Gaëls d'Écosse et d'Irlande, Bretons de France, et du pays de Galles); 6^o le *groupe finno-ougrien* (Lapons, Samoyèdes, Finnois, Hongrois); 7^o le *groupe basque* (Pyrénées); 8^o le *groupe turc*; 9^o le *groupe juif* (dispersé).

Les *langues parlées* en Europe se divisent comme les groupes ethniques.

Les langues parlées par les peuples des groupes latin, german, slave, hellénique, celt et juif sont dites *langues aryennes*.

Religions. — La religion de presque tous les Européens est le *christianisme*. L'*islamisme* (8 millions) est pratiqué par les Turcs, et le *judaïsme* (8 millions) par les Juifs.

Le christianisme se divise en trois grandes Églises : l'Église *romaine* ou *catholique* (200 millions) domine chez les nations latines, ainsi qu'en Autriche, en Hongrie, en Pologne, dans l'Allemagne du sud et de l'ouest, et en Irlande; l'Église *réformée* ou *protestante* (120 millions), chez les peuples d'origine germanique; l'Église *grecque* ou *orthodoxe* (130 millions), en Russie et dans la péninsule des Balkans.

PRODUCTIONS. — *Productions minérales.* — L'Europe est riche en *métaux usuels*; elle est pauvre en *métaux précieux*. Parmi les minéraux usuels, les plus abondants sont précisément les plus utiles : la *houille* et le *fer*.

Productions végétales. — Sous le rapport des productions végétales, on peut diviser l'Europe en trois grandes zones : la zone *arctique*, la zone *tempérée froide* et la zone *tempérée chaude*. — La zone *arctique*, dans l'Extrême-Nord de l'Europe, est le domaine de la *toundra*; la végétation, éphémère et rabougrie, se réduit aux mousses, aux lichens et aux arbres nains, derniers représentants de la vie botanique dans ces plaines glacées. — La zone *tempérée froide* comprend le reste de l'Europe, moins les trois péninsules méridionales et le rivage méditerranéen de la France. Elle est caractérisée par des *essences forestières à feuillage caduc* et par une grande variété de *cultures alimentaires et industrielles*. — La zone *tempérée chaude* comprend les trois péninsules méridionales et le rivage méditerranéen de la France. Elle est caractérisée par une *végétation à feuillage persistant*; c'est le domaine des « arbres à fruits du Midi, » et l'arbre type est l'*olivier*. — Les *régions de hautes montagnes* forment dans chaque zone un monde à part : elles ont des productions spéciales, qui s'étagent de la base au sommet (forêt, alpages, mousses et lichens).

Productions animales. — La faune de l'Europe est caractérisée par le *petit nombre des espèces nuisibles* et la *grande quantité des animaux utiles à l'homme*. Les *grands mammifères sauvages*, comme le lion, ont complètement disparu de l'Europe; les *animaux domestiques*, au contraire, se sont multipliés. La faune arctique se spécialise en animaux à fourrure, oiseaux à duvet et cétacés à graisse.

Industrie. — L'industrie européenne a pris un développement prodigieux et n'a de comparable, dans les autres parties du monde, que celle des États-Unis d'Amérique. Elle travaille non seulement les productions naturelles du sol européen, mais encore une grande quantité de matières brutes originaires des autres parties du monde : coton, laines, peaux, soie, caoutchouc, ivoire, or, argent, diamant, etc. Par contre, elle inonde le monde entier de ses produits fabriqués.

Commerce. — Le développement du commerce européen a naturellement suivi l'évolution industrielle : on évaluait, en 1913, son importance à plus de 100 milliards de fr., soit les deux tiers du trafic mondial. Dans ce chiffre, la Grande-Bretagne, qui tient le premier rang dans le monde, entrait pour 30 milliards, l'ancienne Allemagne pour 22, la France pour 13, les Pays-Bas pour 12 et la Belgique pour 8. (Voir les diagrammes récapitulatifs relatifs aux productions, au commerce, aux grands ports, etc., du monde).

FRANCE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La France occupe une situation favorable au milieu de la zone tempérée. Elle est, avec l'Espagne, le seul pays de l'Europe qui touche à la fois à l'Atlantique et à la Méditerranée.

Superficie. — 48 fois la Belgique.

Relief. — Le relief de la France est caractérisé par la *prédominance des altitudes moyennes*. L'W. et le N.-W. forment une région de *plaines* et de *plateaux*, dont l'élévation dépasse rarement 200 m. Les hautes chaînes se trouvent sur les frontières (Pyénées, Alpes, Jura). Le *Massif central* (Cévennes, monts d'Auvergne) se dresse au cœur du pays, séparé des Alpes par le couloir de Saône et Rhône. Les Vosges, à l'Est.

Climat. — Le climat est généralement *tempéré*.

À l'W., il est du *type maritime*; à l'E., il subit de plus grands écarts de température; le midi jouit du *climat méditerranéen*. — La vallée du Rhône est sujette au *mistral*, vent âpre du N.-W.

Hydrographie. — La France dispose d'un réseau considérable de *voies navigables*. Sauf le Rhône, ses fleuves sont de *régime atlantique*. Sans être, à part la Seine et le Rhin, des artères de communication de premier ordre, presque tous sont navigables ou canalisés en tout ou en partie, et reliés l'un à l'autre par d'importants canaux.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. 42 millions.

Gouvernement. — La France est une *république*, ayant à sa tête un *président* élu pour 7 ans, et deux Chambres législatives, la *Chambre des députés* et le *Sénat*.

Villes principales. — Quinze villes ont plus de 100.000 h : Paris (2 millions 900), capitale, troisième ville du monde, après New-York et Londres, pour la population; — Marseille (900), port le plus important de la France; — Lyon (740), ville des soieries; — Bordeaux (323), grand port; — Lille (218), cité manufacturière; — Saint-Étienne (212), centre industriel; — Nantes (190), port; — Strasbourg (180); — Nice (180), station d'hiver; — Le Havre (159), port; — Toulouse (149); Rouen (125) et Roubaix (125), cités manufacturières; — Nancy (120); — Reims (115), centre du commerce des vins de Champagne; — Toulon (115), premier port militaire; — Mulhouse (100).

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — La France est mieux partagée en productions végétales qu'en productions minérales. Elle est avant tout *pays agricole* et *d'élevage*, mais aussi un grand *pays industriel* et *commerçant*.

Agriculture. — La France est un *pays agricole*.

Elle est grande productrice de *froment* et de *vin*. Le froment est surtout cultivé dans la Beauce et le Nord; la vigne sur les

coteaux de la Champagne, de la Bourgogne, du Bordelais et du Bas-Languedoc. — La France possède en outre toutes nos *cultures vivrières* et *industrielles*; en plus, les *arbres à fruits du Midi*, olivier, amandier, figuier, oranger, mûrier; les *primeurs* de Bretagne et du Midi, etc. — Les *forêts* couvrent 1/3 du territoire (Ardennes, Vosges, Jura, Sologne et Landes).

La France est un *pays d'élevage*.

Chevaux normands et percherons; *bœufs de boucherie* de Flandre, Normandie, Charolais et Nivernais; *vaches laitières* bretonnes et normandes; *moutons* de Sologne, Champagne, Provence et Landes; *vers à soie* de la vallée du Rhône et de Provence.

La *pêche* est fructueuse: *sardines* des côtes de Bretagne et de la Méditerranée; *parcs à huttes* à Cancale et Arcachon.

Industrie. — La France est un *pays industriel*.

La production de la *houille* est presque suffisante (bassins du Nord, du Pas-de-Calais et de la Sarre et sur le pourtour du Massif central). De plus, le pays est pauvre en *minerais métalliques*, excepté en *fer* (Lorraine). Il est très riche en *produits des carrières*: *pierres à bâtir* (bassin parisien), *ardoises* (Fumay, Trélazé près d'Angers), *marbres*, *kaolin*, *sel* sous toutes ses formes (Lorraine, côtes), *eaux minérales* réputées (Vichy, Vittel, Saint-Galmier, Vals), *potasse* (Mulhouse).

L'*industrie métallurgique* compte d'importantes usines, comme celles du Creusot. La Lorraine est le grand centre de production des *fers* et des *aciers*.

Les *industries textiles* ont pour principaux sièges: Lille, Roubaix, Tourcoing, Rouen pour la *toile* et le *coton*; le Nord, la Normandie, Sedan, Mulhouse pour la *laine* et les *draps*; Lyon et Saint-Étienne pour la *soie*; Paris et Beauvais pour les *tapis*.

La *verrerie* et la *céramique* produisent les *glaces coulées* de Saint-Gobain, les *cristaux* de Baccarat, les *porcelaines* de Sèvres et de Limoges.

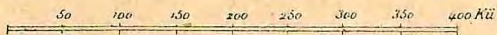
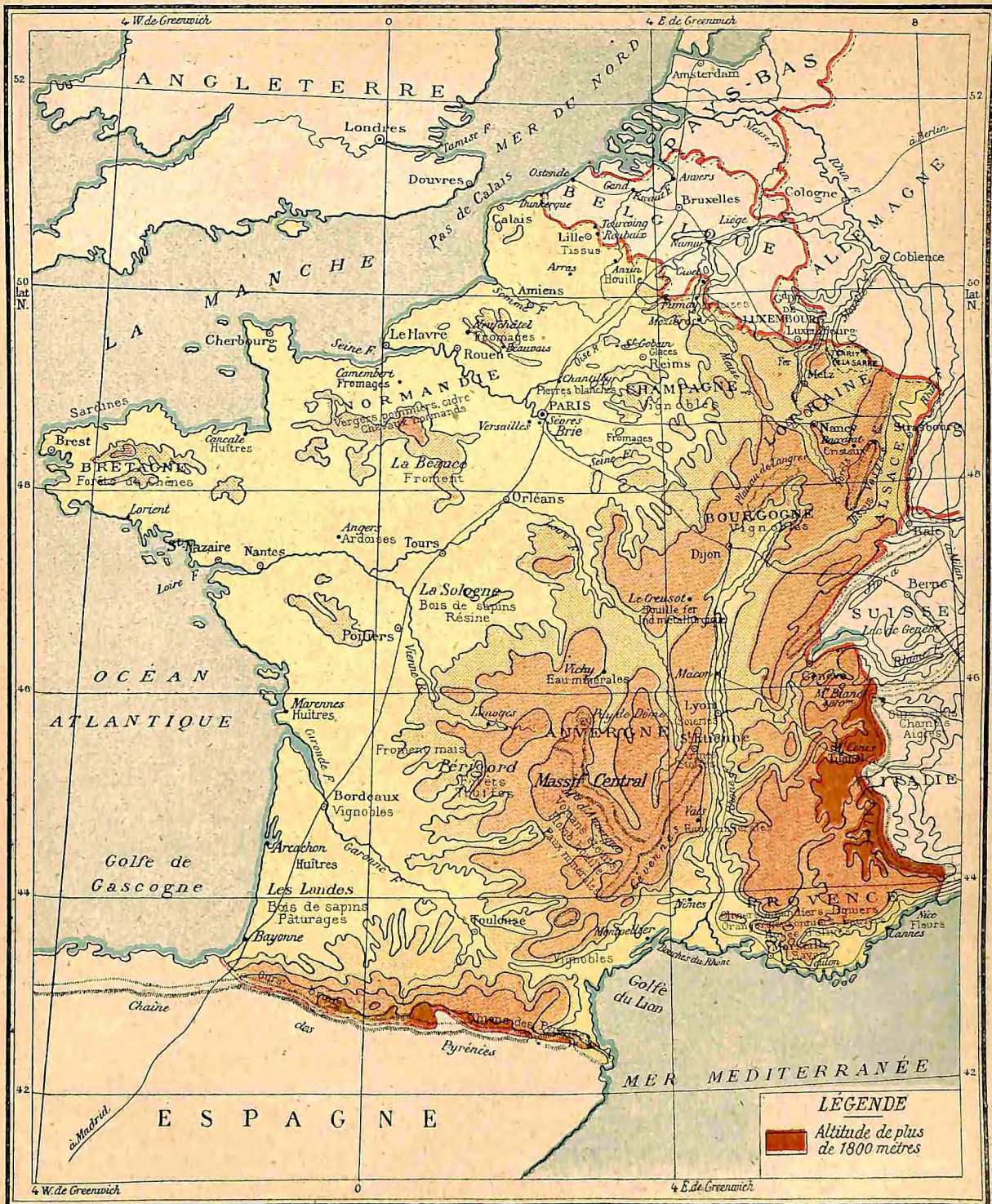
Les *industries alimentaires* fournissent les *vins* de Bordeaux, Bourgogne et Champagne; les *eaux-de-vie* de Cognac et de Montpellier, le *cidre* de Normandie, l'*huile d'olive* de Provence, les *fromages* de Brie, Camembert, etc.; les *conserves alimentaires*, etc. — Comme *industries spéciales*, mentionnons les *papeteries* (Vosges, environs de Paris), la fabrication des *produits chimiques* et des *savons* de Marseille, des *cycles* et *voitures automobiles*, enfin les *industries de luxe*: la capitale est connue dans le monde entier pour ses *articles de Paris*, qui se distinguent par l'*élégance* et le bon goût, par le fini et la précision: *meubles* et objets d'art, *modes* et confections, *orfèvrerie*, *parfumerie*, *ganterie*.

Commerce. — La France est un *pays commerçant*.

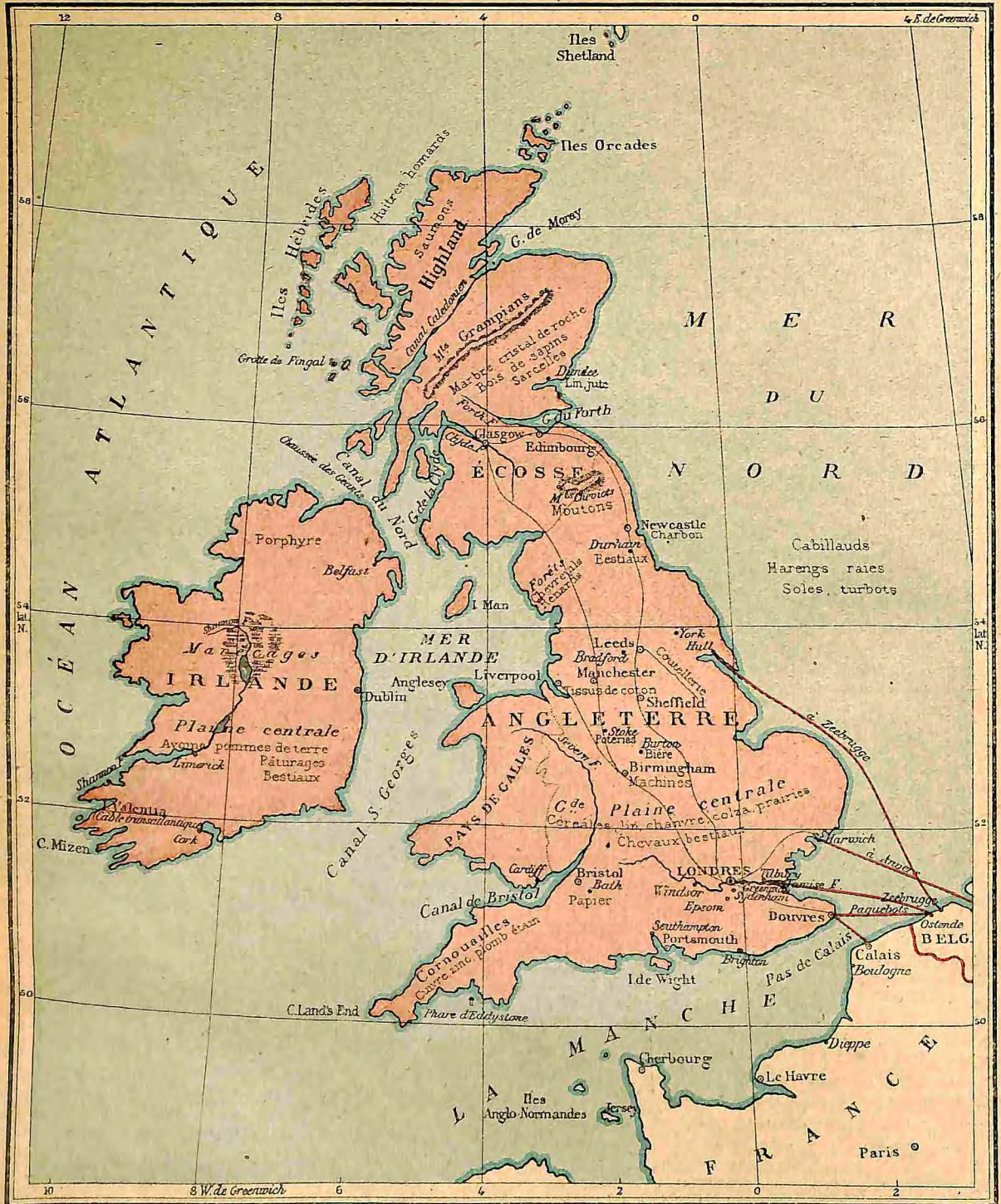
Son commerce s'élevait, en 1913, à 14 milliards de fr., et venait au 4^e rang, après celui de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des États-Unis. Marseille, Le Havre, Cherbourg, Dunkerque, Bordeaux sont les grands ports de commerce. Les ports militaires sont Toulon, Lorient, Brest, Cherbourg.

La France était notre 1^{er} fournisseur (1 milliard de fr. en 1913), et notre 2^e client (762 millions en 1913).

27. FRANCE



28.. ILES BRITANNIQUES.



GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande est un *État insulaire*. Il est situé à mi-flanc sur le littoral occidental de l'Europe et au centre même de l'hémisphère des terres. A cette position avantageuse s'ajoute l'heureuse disposition de ses côtes, qui s'ouvrent en rades profondes, en larges estuaires par où la marée et les navires pénètrent loin dans l'intérieur des terres : nul point n'est à plus de 120 Km. de la mer.

Superficie. — 10 $\frac{1}{2}$ fois la Belgique.

Relief. — L'Angleterre centrale est une succession de *plaines fertiles* et peu élevées. Autour de cette région, le relief s'accroît, mais n'entrave nulle part les communications. — L'Écosse comprend une dépression où coulent le Forth et la Clyde entre deux lignes de hauteurs : les *Cheviots* au S., les *Highlands (Grampians)* au N. — L'Irlande est formée d'une *plaine centrale*, humide, que des massifs peu élevés bordent aux quatre extrémités.

Climat. — Le climat est *maritime*, c'est-à-dire tempéré et très humide.

L'humidité persistante est due à la prédominance des vents pluvieux d'ouest; la tiédeur de la température et les « brouillards de la Tamise, » à l'influence du courant marin chaud, le Gulfstream, qui vient battre les côtes occidentales.

Hydrographie. — Les fleuves sont courts, mais de débit abondant et de régime régulier, *navigables* et facilement reliés entre eux par des canaux de jonction.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. 46 millions.

Gouvernement. — Le Royaume-Uni est une *monarchie constitutionnelle*. Le roi partage le pouvoir législatif avec le *Parlement*, composé de la *Chambre des communes* et de la *Chambre des lords*.

Villes principales. — 50 villes ont plus de 100.000 h. Les principales sont : *Londres* (4 millions 300) (avec les faubourgs, 7 millions 450), capitale, ville la plus commerçante du globe, et la deuxième pour le nombre de ses habitants; *Glasgow* (1 million), constructions navales, industrie cotonnière; *Birmingham* (860), cité du fer et de l'acier; *Liverpool* (760), second port, grand marché du coton; *Manchester* (730), première place du monde pour le travail du coton; *Sheffield* (470), ville de la coutellerie; *Leeds* (430), laine et machines; *Dublin* (400), commerce des toiles, et *Belfast* (400), industrie du lin; *Bristol* (360), papier; *Edimbourg* (326), foyer d'études « l'Athènes du Nord »; *Bradford* (300), au pays du drap; *Hull* (280), port et ville industrielle; *Newcastle* (270), cité du charbon avec *Cardiff* (190), un des grands ports du monde; *Portsmouth* (240), port militaire et *Southampton* (120), port de commerce.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Pays d'élevage, mais de moins en moins *agricole*, première *puissance industrielle* du monde, le Royaume-Uni est aussi la première *puissance commerciale et coloniale*.

Agriculture. — C'est un *pays d'élevage perfectionné*.

Chevaux de trait ou de course (Irlande, Yorkshire); *bœufs de boucherie* (Durham); *vaches laitières* (Devonshire, Écosse, Irlande); *moutons à laine* ou à viande (Cheviots, Downs); *porcs* (Yorkshire, Irlande); *chiens* et *volailles*, de toute espèce. — *Chasse aux grouses* (Écosse); *pêche* : *saumon, homard, hutres*.

Il est *moins agricole*, l'Irlande à part :

Avoine, qui s'accommode d'un climat humide; *orge* et *houblon*, nécessaires dans un pays qui consomme beaucoup de bière; *lin* et *pommes de terre*, en Irlande, où celles-ci constituent la nourriture exclusive de beaucoup d'habitants.

Industrie. — La Grande-Bretagne marche à la tête des *nations industrielles*.

Nul pays, en Europe, ne renferme autant de *minéraux utiles*. La production de la *houille* vient immédiatement après celle des États-Unis (bassins de Newcastle, pays de Galles, Écosse, Centre); la production du *fer* est importante. Les usines anglaises, admirablement outillées, employant les procédés de fabrication les plus perfectionnés, livrent au commerce du monde entier les produits les plus divers : *machines* et *outils*, *armes* et *quincaillerie* (Birmingham, Coventry); *coutellerie* (Sheffield, Leeds); *constructions navales* le long de la Mersey, de la Clyde et de la Tamise (usines *Armstrong*, près Londres, fabriquant le matériel naval et militaire); enfin, dans nombre de localités, depuis les *locomotives* et les *automobiles* jusqu'aux *épingles* et aux *plumes métalliques*.

Les industries *textiles* occupent plus d'un million d'ouvriers : l'industrie *cotonnière* anglaise (Manchester, Glasgow) est la plus importante de l'Europe; l'industrie *laineuse* est surtout représentée dans le Yorkshire (Leeds, Bradford); le *lin* est travaillé en Irlande (Belfast, Dublin) et en Écosse, à Dundee, qui utilise aussi le *jute*, importé de l'Inde.

La *verrière* et la *céramique* ont leurs sièges principaux dans le pays qui a reçu le nom significatif du *district des poteries* (Stoke-on-Trent). — Enfin, parmi les industries *agricoles*, au 1er rang la *brasserie* (Londres, Dublin, Burton-on-Trent, Édimbourg); les *distilleries* et fabriques de *conserves*. — Bath et Bristol sont renommés pour leurs *papeteries*. Londres est le siège des *industries de luxe*, notamment *modes* et *confections*, *chapellerie* et *ganterie*.

Commerce. — Le *commerce* et l'*empire colonial* de la Grande-Bretagne sont les premiers du monde.

Le commerce s'élevait, en 1913, à 30 milliards de fr.; en 1920, il atteindra 100 milliards de francs; le domaine colonial renferme plus du quart de l'humanité; la marine marchande est sans rivale. — L'importation des produits alimentaires, des produits de luxe et des matières premières, l'exportation des produits fabriqués, de la houille et du minerai de fer sont les traits dominants du commerce britannique. Londres, Liverpool et Glasgow sont les principaux centres de ce mouvement commercial extraordinaire.

Le Royaume-Uni était à la fois notre 3^e fournisseur (318 millions en 1913) et notre 3^e client (312 millions en 1913).

PAYS-BAS.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Maîtres des bouches de trois fleuves internationaux, les Pays-Bas tirent leur importance de leur empire colonial.

Superficie. — $1 \frac{1}{10}$ fois la Belgique.

Relief. — Les Pays-Bas font partie de la grande plaine Baltique : le sol y est uniformément plat, et souvent à un niveau inférieur à celui de la mer et des fleuves.

Climat. — Le climat est *tempéré, très humide et brumeux* : voisinage de la mer et prédominance des vents d'ouest.

Hydrographie. — L'Escaut, la Meuse et le Rhin, leurs multiples bouches, affluents et canaux, forment un réel lacis : les Pays-Bas sont comme un vaste delta des trois fleuves.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. 6,9 mill.

Gouvernement. — Les Pays-Bas sont une *monarchie constitutionnelle*. Le souverain partage le pouvoir législatif avec les *États généraux*, composés de la *Première Chambre* (Sénat) et de la *Seconde Chambre*.

Villes principales. — Quatre villes ont plus de 100.000 h. : Amsterdam (641), grande ville commerçante; Rotterdam (500), le premier port; La Haye (344), siège du gouvernement; Utrecht (135).

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — *Pauvres en industrie, médiocres en agriculture*, plus favorisés

sous le rapport de l'élevage, les Pays-Bas sont surtout une *grande nation commerçante et coloniale*.

Agriculture. — Peu de *céréales*; quelques *cultures industrielles*; beaucoup de *prairies et pâturages*.

On cultive dans les sols riches : *lin, chanvre, colza, tabac, chicorée, houblon, betterave sucrière; légumes et fleurs* (Haarlem) des polders; *pommes de terre* dans les terres légères.

Prairies et pâturages couvrent une grande partie du territoire (38 %) : d'où l'élevage des *chevaux, moutons* et surtout *bêtes à cornes* en vue de l'exportation des bêtes vivantes et pour la production de la *viande, du lait, du beurre et du fromage*.

La pêche fournit : *hareng, cabillaud, raie, sole, turbot, huîtres et moules*.

Industrie. — Ne possédant ni *houille*, ni *métaux*, ni *bois*, ni *pierres à bâtir*, les Pays-Bas n'occupent qu'une place secondaire parmi les États industriels.

Quelques *industries textiles* (velours d'Utrecht, draps de Tilbourg); *verrerie et céramique* (porcelaines et faïences de Maestricht); et des *industries agricoles* : *distilleries* (Schiedam, Amsterdam), *sucreries, huileries, savonneries, chocolateries, tabacs et cigares*. — *Taille du diamant* à Amsterdam. — *Pêche*.

Commerce. — Son commerce atteignait, en 1913, 12 milliards et se classait au 5^e rang. C'est la 3^e *puissance coloniale* (Indes néerlandaises) — Les Pays-Bas sont notre 6^e fournisseur (357 millions en 1913) et notre 4^e client (324 millions en 1913).

DANEMARK, SUÈDE, NORVÈGE ET ISLANDE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Le Danemark se compose du *Jutland* y compris le Schleswig; 2^o de l'*archipel danois* (Seeland, Fionie) et des *Färøer*.

La Suède et la Norvège, adossées l'une à l'autre, forment la *péninsule scandinave*.

L'Islande est une île presque polaire.

Superficie. — Danemark : $1 \frac{1}{3}$ fois la Belgique; — Suède : 15 fois; — Norvège : 11 fois; — Islande : $3 \frac{1}{2}$ fois.

Relief. — Le Danemark continue la *plaine Baltique* de la basse Allemagne; le sol est plat et sablonneux.

Le relief de la *Suède* et de la *Norvège* est constitué par les Alpes scandinaves, abruptes en Norvège vers l'Atlantique, s'abaissant au contraire en terrasses étagées vers la Baltique. Les côtes norvégiennes sont caractérisées par des découpures nombreuses et profondes, appelées *fjords*.

Climat. — Le Danemark a un climat *tempéré et humide*; la *Suède*, un climat *continental*; la *Norvège*, un climat *maritime*, attédi par le Gulfstream; l'*Islande*, un climat polaire.

Hydrographie. — Les cours d'eau sont impropres à la navigation, mais on utilise leur force motrice.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Danemark, 3 millions; — Suède $5 \frac{1}{2}$; — Norvège, $2 \frac{1}{2}$; — Islande, 85.000.

Gouvernement. — Chacun de ces États, *monarchie constitutionnelle*, possède deux assemblées législatives.

Villes principales. — En Danemark, Copenhague (560), capitale et port; — en Suède, Stockholm (413), capitale, centre commerçant et industriel; Göteborg (196), port avec chantiers de constructions navales; — en Norvège, Christiania (260), capitale; — en Islande, Reykjavik (12), capitale.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Le Danemark est *pays agricole* et, plus encore, *pays d'élevage*.

La Suède est avant tout *pays agricole et forestier*.

La Norvège est *pays commerçant*, et la grande occupation nationale est la *pêche*.

Faute de houille les trois États n'occupent qu'un rang secondaire dans le domaine industriel.

En Danemark, le climat humide est favorable aux *prairies* et à la culture de l'*avoine*. On élève du *gros bétail* et des *volailles*.

La *Suède* est *pays agricole*. Elle est *grand producteur de bois* et elle s'est spécialisée dans les industries dérivées : *pâte à papier, allumettes suédoises, résine, goudron*. Riche en *minerais métalliques* (fer à Gellivare et à Dannemora, *cuivre* à Falun) et en *produits des carrières* (*granit, marbre*), la Suède devient *pays industriel*.

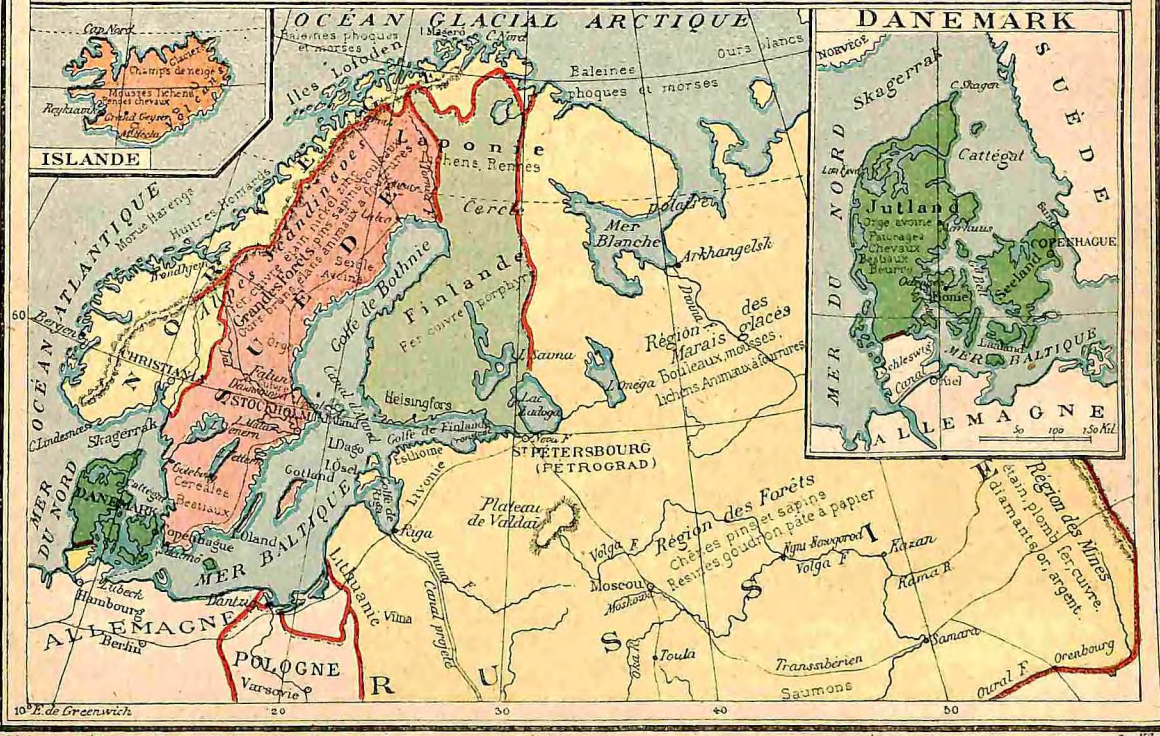
La *Norvège* vit surtout de la *pêche* et de ses dérivés (huile et colle de poisson, etc.), du *commerce maritime* et de l'*exploitation forestière*. Sa *flotte marchande* est importante.

L'*Islande* est un pays pauvre, couvert de neiges.

29. PAYS - BAS.



ÉTATS SCANDINAVES ET RUSSIE SEPTENTRIONALE.



30. ALLEMAGNE, POLOGNE, AUTRICHE, TCHÉCO-SLOVAQUIE.



ALLEMAGNE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Allemagne est médiocrement placée sur la mer; mais elle est au cœur de l'Europe.

Superficie. — 16 fois la Belgique.

Relief. — Le relief se décompose en deux grandes régions : la *basse Allemagne* et la *haute Allemagne*. La première couvre toute la région du N. et fait partie de la grande *plaine Baltique*; l'altitude y dépasse rarement 200 m.; le sol, généralement sablonneux, est parsemé de landes, de lacs et d'étangs. — La haute Allemagne, au Sud, est un pays montagneux, qui renferme des *chaînes* importantes, couvertes de forêts, et les *plateaux* relativement élevés de *Souabe* et de *Bavière*. — Entre la basse et la haute Allemagne, s'étend une région de transition d'altitude moyenne et recouverte d'un limon fertile analogue à celui de la Hesbaye.

Climat. — Le climat de l'Allemagne est *continental*. Les écarts de température s'accroissent à mesure qu'on s'éloigne du N. vers le S., c'est-à-dire de la mer vers la montagne, et de l'W. vers l'E.

Hydrographie. — Les fleuves allemands sont de *régime atlantique* : ils constituent, suivant leur direction du S. au N., des moyens de transport naturels, qu'un réseau presque complet de canaux relie de l'E. à l'W.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 60 millions.

Gouvernement. — L'Allemagne forme le *Reich*, actuellement république unitaire. Le pouvoir est exercé par un président et une assemblée nationale.

Divisions politiques. — Des 25 États allemands d'avant la guerre, les principaux étaient : la *Prusse*, cap. *Berlin*; la *Bavière*, cap. *Munich*; la *Saxe*, cap. *Dresde*; le *Wurtemberg*, cap. *Stuttgart*; *Bade* cap. *Carlsruhe*, et *Hesse*, cap. *Darmstadt*. L'Alsace-Lorraine a fait retour à la France; le reste de la rive gauche du Rhin est occupé par les armées alliées. La Posnanie a été donnée à la Pologne.

Villes principales. — Environ 40 villes ont plus de 100 000 h. : *Berlin* (2 millions) capitale du Reich; *Hambourg* (935), autrefois premier port de commerce du continent; *Leipzig* (630), livres et foire annuelle; *Munich* (610), ville d'art et brasseries; *Dresde* (551); *Cologne* (517); *Breslau* (515), grand marché aux laines; *Francofort-sur-Mein* (413), grand commerce d'or et d'effets publics; *Düsseldorf* (360); *Nuremberg* (333); *Charlottenbourg* (305); *Hanovre* (303); *Essen* (295), usines Krupp.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Allemagne était devenue rapidement une des *premières puissances économiques* du monde en même temps qu'un *État militaire* de premier ordre. Elle n'est pas très favorisée sous le rapport *agricole*, mais elle est *pays d'élevage*.

Agriculture. — L'Allemagne est plus riche en *cultures industrielles* qu'en produits simplement *alimentaires*.

Aucun pays ne produit autant de *betteraves sucrières* (Hanovre, Saxe, Silésie), de *pommes de terre* et de *houblon* (Bavière). *L'orge* est aussi très cultivé, mais les *céréales* prédominantes sont le *seigle* et *l'avoine*. — La culture de la *vigne* atteint en Allemagne sa limite septentrionale (vallées du Rhin, de la Moselle, du Neckar). — Mentionnons encore les *arbres fruitiers*, le *tabac*, le *lin* et le *chanvre* (Silésie). — Les forêts couvrent 1/4 de la superficie.

L'Allemagne est un *pays d'élevage*.

Elle possède de nombreuses *bêtes à cornes*, *chevaux* et *porcs*. — Le *gros gibier* est abondant, les rivières *poissonneuses* et les pêcheries maritimes productives.

Industrie. — L'Allemagne était une grande *nation industrielle*.

Elle était sans rivale au monde pour les *industries chimiques*; elle tenait la 1^{re} place en Europe pour la production de la *fonte*, de l'*acier*, du *sucré*, du *papier*, *l'industrie électrique* et *l'imprimerie*. Elle occupait tantôt le 2^e rang, tantôt le 3^e, pour les *industries textiles* (Silésie, Chemnitz, bas Rhin). Elle venait immédiatement après les États-Unis et la Grande-Bretagne pour la production de la *houille* et du *minerai de fer*. — *L'industrie métallurgique* s'était surtout concentrée dans les bassins westphalien-rhénan, saxon, silésien. — Citons encore *verrerie* et *céramique* (porcelaine de Saxe, à Meissen), *instruments de musique*, de *précision*, *jouets* (Nuremberg), et, dans les industries agricoles, *brasseries* et *distilleries d'alcool*.

L'Allemagne n'a plus aujourd'hui la même valeur économique à cause de la perte de l'Alsace, des gîtes miniers lorrains, du bassin de la Sarre, de la Haute Silésie et de Dantzig, et des indemnités de guerre qu'elle devra payer.

Commerce. — Le *commerce* allemand s'élevait, en 1913, à 22 milliards.

Les grands ports sont Hambourg, Brême, Steffin et Kiel, qui est en même temps le premier port militaire. — L'Allemagne était notre meilleur client (932 millions en 1913) et notre second fournisseur (530 millions en 1913).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Ces trois États occupent une *situation centrale*, qui en fait une région de transition entre l'W. et l'E., entre le N. et le S. de l'Europe. Aucun ne touche à la mer, mais les grands fleuves étant internationalisés, l'accès à la mer existe pour ces États.

Superficie. — Autriche : 3 fois la Belgique; Hongrie, 6 fois; Tchéco-Slovaquie, 5 fois.

Relief. — Le relief offre une vaste dépression centrale, la *plaine hongroise*. La chaîne des Karpates l'encadre au N., en un arc de cercle. Au N.-W., se détache le *plateau de Bohême* (Tchéco-Slovaquie), auquel correspond, au S.-E., le *plateau de Transylvanie* (Roumanie). Au S.-W., s'étendent les dernières ramifications des Alpes (Tyrol, Styrie).

Climat. — Dans l'ensemble, le climat est *continental*.

Hydrographie. — L'Elbe et l'Oder, qui n'ont qu'une faible partie de leur cours en Tchéco-Slovaquie, sont de *régime atlantique*. La grande voie de communication est le Danube, fleuve international, qui traverse l'Autriche et la Hongrie et en forme l'importante artère commerciale. Il n'y est malheureusement relié à aucun autre fleuve. La Tchéco-Slovaquie compte reliait à l'Elbe par un canal sa ville de Presbourg, sur le Danube.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Autriche : 7 $\frac{1}{2}$ millions; Hongrie : 8 millions; Tchéco-Slovaquie : 13 millions environ.

Gouvernement. — L'Autriche, la Tchéco-Slovaquie et la Hongrie sont aujourd'hui des républiques, ayant chacune leur gouvernement distinct.

L'Autriche actuelle est presque exclusivement peuplée de germains; elle comprend la basse et la haute Autriche, la Styrie et le Tyrol allemand. — L'État Tchéco-Slovaque est habité surtout par des Slaves et il comprend la Bohême, la Moravie, la Slovaquie et l'ancienne Ruthénie hongroise. — La Hongrie ne comprend plus que les territoires habités par les Magyars ou Hongrois.

Du reste de l'ancien empire austro-hongrois, qui avait une superficie de 23 fois la Belgique et une population de 81 millions d'habitants, la Galicie avec Cracovie et Lemberg est rattachée à la Pologne; la Bukovine et la Transylvanie, peuplées de roumains surtout, sont attribuées à la Roumanie; les régions au sud de la Drave (Croatie, Slovénie, Dalmatie, Bosnie, Herzégovine) et de l'extrême sud de la plaine hongroise, habitées par les Slaves méridionaux, reviennent à la Serbie pour former l'État Yougo-Slave ou Serbe-Croate-Slovène; le Trentin, le Karst, l'Istrie avec Trieste, une partie des îles illyriennes (et peut-être Fiume) sont rattachés à l'Italie.

Villes principales : Vienne (2 millions 130), capitale de l'Autriche, et, comme Paris, ville de luxe; Budapest (882), capitale de la Hongrie, cité très commerçante; Prague (255) ville tchèque et capitale de la Tchéco-Slovaquie; Graz (132), centre métallurgique; Szegedin (120), grand marché hongrois.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Autriche, réduite, devient une puissance économique de second ordre. — La Tchéco-Slovaquie possède une importante région industrielle dans la Bohême et la Haute Silésie. — La Hongrie est un pays de culture et d'élevage.

Agriculture. — Toutes nos *cultures vivrières et industrielles* sont largement représentées dans ces trois États :

Céréales (Hongrie, Bohême), fruits, pommes de terre, betterave sucrière, lin (Silésie et Moravie), chanvre, houblon (Bohême), tabac (Hongrie); en plus le *maïs* (S. de la Hongrie) et la *vigne* (vin de Tokay).

Les *prairies et pâturages* nourrissent du *bétail de boucherie*, des troupeaux considérables de *chevaux* et de *moutons* en Hongrie, et de bonnes *vaches laitières* dans les régions alpestres. L'élevage des *porcs* est général. La *basse-cour* approvisionne d'œufs le commerce d'exportation. Enfin la *chasse* (Styrie, Tyrol) et la *pêche* (Danube, Theiss) procurent des revenus abondants.

Les *forêts* sont étendues.

Industrie. — Les industries *extractives* sont importantes et variées :

La *houille*, (Bohême, Moravie, Silésie; aussi en Styrie); minéral de *fer* dans le voisinage des mines de houille (de qualité supérieure en Styrie); de *plomb* (Bleiburg en Autriche, et Przibram, en Bohême), de *cuivre* (Tyrol); *produits des carrières*; minerais *précieux*, or et grenat (Bohême); *sel* dans le pays de Salzbourg; *eaux minérales* ou *thermales* à Gastein (Tchéco-Slovaquie), Ischl, Carlsbad (Autriche), etc.

L'industrie *métallurgique*, implantée partout à côté des minerais et de la houille, est surtout active en Bohême, en Moravie et en Styrie.

Les industries *textiles* ont pris un grand développement en Tchéco-Slovaquie : *Reichenberg*, en Bohême, est un centre important de l'industrie *cotonnière* et *lainière*. Le travail du *lin* est davantage localisé en Silésie. — En *verrerie* et *céramique*, les *verres*, *cristaux* et *porcelaines* de Bohême sont universellement connus. — Parmi les industries *alimentaires*, citons les *brasseries* de Vienne et Pilsen; les *sucrieries* et les *minoteries* de la Hongrie et de la Bohême. — Dans les industries *diverses*, la richesse forestière alimente de nombreuses *papeteries* et l'industrie de l'*ameublement*. — Enfin la capitale de l'Autriche est renommée pour ses « articles de Vienne. »

Commerce. — Le commerce de l'ancien empire d'Autriche-Hongrie atteignait presque 6 milliards de fr. Il souffrait de l'*insuffisance des débouchés vers la mer*.

Nos relations commerciales avec ce grand pays étaient faibles.

FINLANDE, RUSSIE, POLOGNE ET UKRAINE (voir cartes 26 et 29).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Baignés par des mers *presque fermées* ou par des mers *intérieures* ou souvent *bloqués par les glaces*, ces quatre États sont des pays *continentaux*, et servent de transition entre l'Europe et l'Asie.

Relief. — L'Europe orientale est une région de *faible relief*, enfermée dans un cadre de hautes montagnes (Karpates à l'W., Oural à l'E. et Caucase au S.-E.); elle fait partie de la *grande plaine Baltique*. Son immensité et son horizontalité sont ses caractères distinctifs.

Climat. — Le climat, du type continental, est *excessif*, avec des hivers longs et rigoureux, des étés courts et très chauds. La Crimée jouit du climat *méditerranéen*.

Hydrographie. — Les fleuves sont de *régime oriental* : gelés en hiver, navigables le restant de l'année. Citons : la *Volga* qui se jette dans la Caspienne, le *Don* et le *Dniéper*, qui coulent vers la mer Noire, la *Vistule* qui arrose la Pologne.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 80 millions en Russie d'Europe, 23 en Pologne, 36 en Ukraine.

États. — La Pologne est formée des territoires habités par le groupe ethnique polonais (8 fois la Belgique) — L'État ukrainien comprendra la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine proprement dite (17 fois la Belgique). — La Finlande est formée du territoire habité par les Finnois (13 fois la Belgique). — Il est possible que la Russie se démembré en Esthonie, Livonie, Lithuanie, Caucasic, Kouban et Russie proprement dite.

Gouvernement. — Ces États sont des *républiques*.

Villes principales : Saint-Pétersbourg ou Pétrograd (1 million 900), capitale de la Russie; — Moscou (1 million 500), grande cité

industrielle; — Varsovie (875), centre industriel et capitale de la Pologne; — Odessa (480), premier port de commerce; — Kiew (450), grand entrepôt de céréales, de sucre et de bois et capitale de l'Ukraine; — Lodz (415), cité industrielle; — Riga (324 m.), port; — Kharkow (220), centre métallurgique; — Lemberg (207), grand centre industriel et commerçant (Pologne); — Cracovie (154), en Pologne; — Astrakhan (150 m.), fourrures; — Toulia (135), le Liège de la Russie; — Nijni-Nowgorod (104), foire célèbre.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Pays agricole et d'élevage, la Russie n'a qu'une *industrie naissante*. La Pologne est plus industrielle. L'Ukraine est surtout pays agricole.

Agriculture. — La plaine russe comprend quatre zones.

Ces zones sont, du N. au S. : les *toundras*, marais glacés; les *forêts*; les *terres noires* (sud de la Pologne, Galicie, Ukraine et plus à l'est), riches en céréales et en cultures industrielles, lin, chanvre, betterave à sucre, pomme de terre; les *steppes*, plaines herbacées, propres à l'élevage (chevaux, bêtes à cornes, pores). Le renne vit dans le N., le chameau dans le S.

Industrie. — Elle commence à se développer.

La *houille* est extraite dans quatre bassins (Donetz, Pologne, Oural, Centre); le *pétrole*, dans le Caucase et la Galicie (Boryslaw). — L'Oural et la Finlande sont les deux grandes régions minières : *minerais usuels* et, dans l'Oural, *minerais rares ou précieux*. — Le sel à Wieliczka et à Bochnia, en Pologne méridionale. — La *métallurgie* a ses principaux centres dans les quatre bassins houillers, à Toulia, Lodz (Pologne), Perm, Kharkow, Moscou. — Les industries *textiles* sont bien représentées, surtout l'industrie *cotonnière* à Lodz, Saint-Pétersbourg et Moscou. — Nombreuses industries *agricoles* : exploitation des *forêts*; *tanneries*, *pelletteries*, etc.

ROUMANIE (voir carte 31).

Villes principales : Bucarest (345 m.), capitale, en Valachie, centre de commerce et d'industrie; — Kichinev (117 m.), en Bessarabie; — Czernovitz (87 m.), en Bukovine; — Jassy (75 m.), en Moldavie.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — La Roumanie est un pays surtout agricole et d'élevage.

Agriculture. — Les plaines d'alluvions, très fertiles, font de la Roumanie un *pays de grande culture*, produisant d'abondantes récoltes de *froment* et de *maïs*, puis d'*orge*, de *colza*, de *chanvre*; on y rencontre aussi beaucoup de vignobles et de grandes forêts.

Élevage. — Partout on s'occupe de l'élevé des *bestiaux*, bêtes à cornes et moutons; les pores sont nombreux en Transylvanie; l'esturgeon est pêché dans le Danube.

Productions minérales. — Les ressources minérales ne sont pas encore toutes exploitées; le pays fournit de la *houille*, du *sel gemme* et du *pétrole*.

Industrie. — L'industrie consiste surtout dans l'exploitation des mines de pétrole et de sel gemme, et dans la transformation des produits agricoles : *minoteries*, *distilleries*, *brasseries*, *sucrieries*.

Commerce — Le commerce de la Roumanie en 1913 (sans la Transylvanie, la Bukovine et la Bessarabie) dépassait un milliard de francs.

Nous achetions en Roumanie des céréales surtout (notre principal fournisseur, pour 180 millions en 1911).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Roumanie, pays de l'Europe centrale, s'étend au N. de la presque île des Balkans, entre la mer Noire, à l'Est, et la Hongrie à l'W.

Superficie. — 10 $\frac{1}{2}$ fois la Belgique.

Relief. — La Roumanie s'étend de part et d'autre de la partie sud des Karpates et des monts de Transylvanie; elle comprend le *plateau de Transylvanie*, la *Valachie*, la *Moldavie* et la *Bessarabie*.

Climat. — Le climat est excessif : très chaud en été dans les plaines, un peu moins chaud sur les plateaux et les montagnes; très froid en hiver à cause des vents continentaux soufflant du N.-E.

Hydrographie. — Le *Danube* forme, dans le sud, une excellente voie commerciale débouchant dans la mer Noire; son principal affluent est, en Roumanie, le Prut.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 17 millions d'habitants.

Gouvernement. — La Roumanie est une *monarchie constitutionnelle*; le roi partage le pouvoir législatif avec un parlement composé de deux Chambres : le *Sénat* et la *Chambre des députés*.

ITALIE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Italie occupe une situation *centrale* dans la Méditerranée, dont elle est le débouché naturel grâce aux tunnels alpins qui la relie aux pays du centre et du N. de l'Europe.

Superficie. — Onze fois la Belgique.

Relief. — On peut y distinguer : l'Italie *continentale*, ou la *plaine lombarde*, encadrée au N. et à l'W. par les Alpes, au S. par l'Apennin et drainée par le Pô; l'Italie *péninsulaire*, avec l'Apennin, qui tourne ses pentes vers l'W.; — l'Italie *insulaire* (Sicile et Sardaigne).

Climat. — Soustraite à l'influence de la Méditerranée par les montagnes, la plaine du Pô a un climat *continental*. Le reste du royaume a le climat *méditerranéen*. — La *malaria* règne dans la Maremme et les marais Pontins; au S., souffle le *siroco*.

Hydrographie. — Le Pô et l'Adige sont de régime *alpestre*; mais le Pô entre très vite en plaine et devient navigable. Les autres fleuves sont de régime *méditerranéen*. — Lacs importants sur le pourtour des Alpes.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 39 millions.

Gouvernement. — L'Italie est une *monarchie constitutionnelle*. Le roi partage le pouvoir législatif avec la *Chambre des députés* et le *Sénat*.

Villes principales. — 43 villes ont plus de 100.000 h. : Rome (590), capitale, siège de la papauté; Naples (700), ville la plus peuplée; Milan (660), industrie de la soie; Turin (450), ancienne capitale du Piémont; Palerme (345), ville principale de la Sicile; Gênes (300), premier port de l'Italie; Florence (242), ville d'art; Trieste (230), port important repris à l'Autriche; Venise (168), bâtie dans les lagunes.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Italie est un *pays d'agriculture et d'industries agricoles, et pas encore un grand État commerçant*.

Agriculture. — Toutes les *céréales* :

Froment, maïs, riz; vigne (le premier pays producteur de vins après la France), tous les *arbres à fruits du Midi*; cultures *industrielles* : lin, chanvre, coton, mûrier, tabac; *betterave à sucre*. — *Élevage du gros et du petit bétail* : ver à soie; pêche des thons, sardines, anchois, huîtres, corail, éponges.

Industrie. — Le *manque de houille* est préjudiciable.

Les *produits des carrières* abondent : *marbre* (Carrara) et *soufre* (Sicile), la production la plus importante du monde; *fer* (île d'Elbe et Sardaigne); *sel*; *mercure* à Idria (Carinthie), etc. — Il n'y a que deux industries prospères : l'*industrie textile* (soie, le 1^{er} producteur de l'Europe, et *paille tressée*), et celle des *pâtes alimentaires*. — Aussi les *industries d'art*.

Commerce. — Le commerce de l'Italie s'élevait, en 1913, à 5 milliards de fr.

PÉNINSULE DES BALKANS.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La péninsule des Balkans, la plus orientale des trois presqu'îles méridionales de l'Europe, présente aussi les contours les plus déchiquetés, et se complète par plusieurs archipels.

Relief. — Le relief est très *accidenté*. — Le pays est couvert de montagnes, enserrant des vallées étroites, qui forment comme autant de compartiments. Par suite de l'existence d'un rebord montagneux le long de la côte occidentale, la presqu'île tourne le dos à l'Europe et oriente ses pentes vers l'Asie.

Climat. — Le climat est *modéré* à l'intérieur, *méditerranéen* sur les côtes.

Hydrographie. — Les fleuves sont de régime *méditerranéen* : ou *torrentueux*, ou presque à sec. Seul, le Danube, qui limite la presqu'île des Balkans vers le N., est une voie navigable de premier ordre.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Divisions politiques. — La péninsule comprend trois royaumes constitutionnels, une principauté et un territoire qui est internationalisé.

État Yougoslave ou royaume *serbe-croate-slovène*, 8 fois la Belgique,

12 $\frac{1}{2}$ millions d'hab.; capitale Belgrade (90); en fait partie l'ancien royaume de Monténégro (cap. Cettigné).

Bulgarie : 3 $\frac{1}{3}$ fois la Belgique; 4 millions; capitale, Sofia (103).

Grèce : 5 fois la Belgique; 5 m. 500; cap., Athènes (170); port, Le Pirée (72).

Albanie (principauté), 1 fois la Belgique; 800.000; cap. Durazzo (5).

Constantinople (950) et environs (1 $\frac{1}{2}$ million en tout).

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture; industrie. — Pays agricoles.

Constantinople a quelques industries spéciales, comme *maroquinerie, tapis, armes blanches*.

La *Bulgarie* est surtout *agricole* : *froment, vigne, tabac, roses* (Kazanlik).

La *Yougoslavie* vit uniquement de l'*agriculture*, de l'*élevage* (porcs et moutons), des *cultures fruitières* et de l'*exploitation forestière*.

La *Grèce*, au sol montagneux et pauvre (un tiers improductif), tire ses principales ressources des *cultures fruitières méditerranéennes* : *vigne, olivier, oranger, citronnier, figuier, amandier, mûrier*.

Commerce. — Le commerce total de ces États atteint 4 milliards.

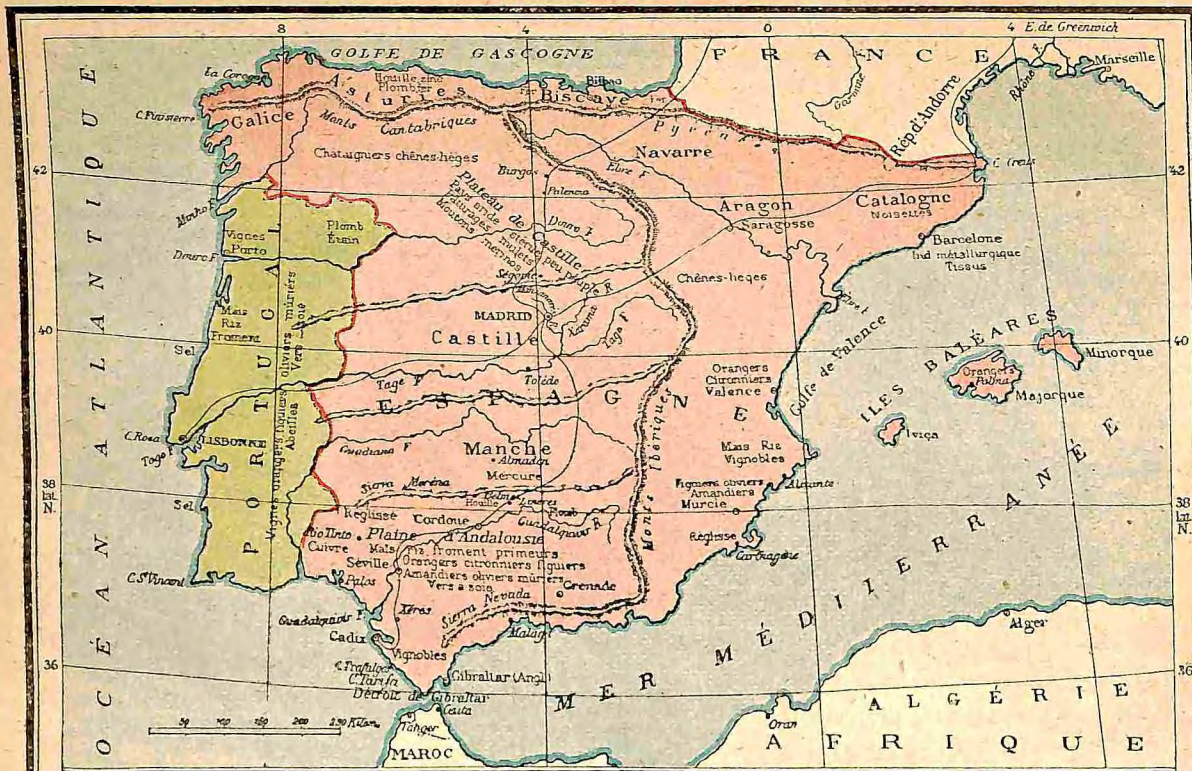
31. AUTRICHE, ITALIE, HONGRIE, ROUMANIE, PÉNINSULE DES BALKANS



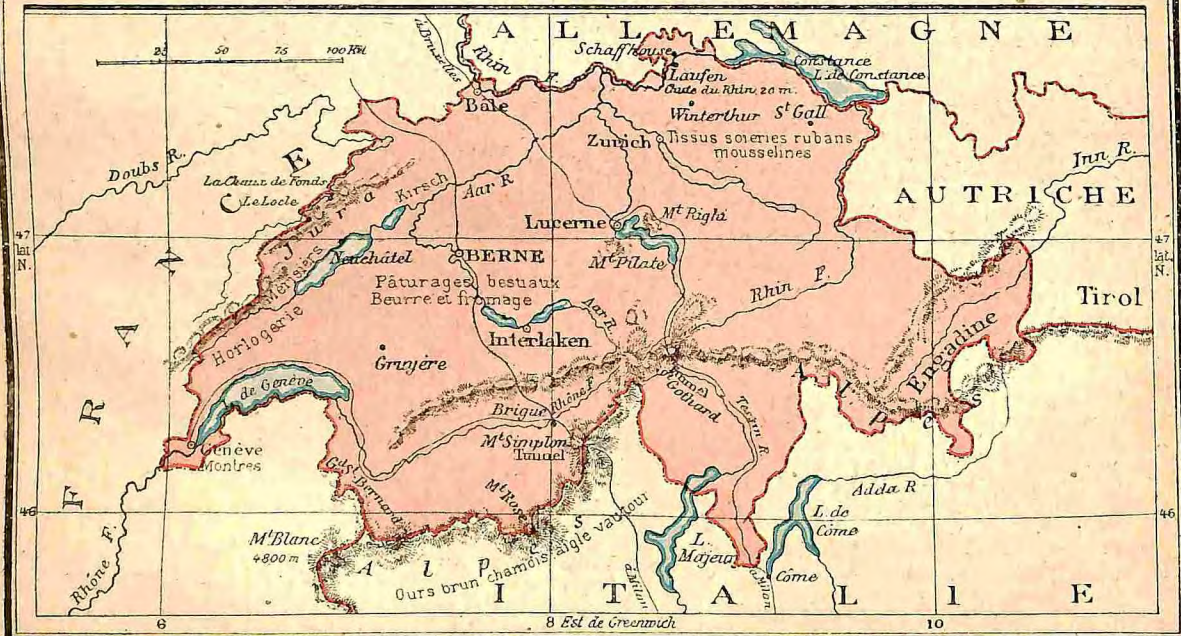
Ad Wesmâel-Charlier, éditeur Namur



32. ESPAGNE ET PORTUGAL.



SUISSE



ESPAGNE ET PORTUGAL.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La péninsule ibérique est la plus grande des trois presqu'îles méridionales de l'Europe. C'est aussi la plus isolée. Par ses contours de forme massive, son climat et sa végétation, elle est plus africaine qu'européenne.

Superficie. — Espagne, 17 fois la Belgique; Portugal, 3.

Relief. — Le relief de la péninsule est constitué par un vaste plateau central, le *plateau de Castille*, flanqué des deux vallées symétriques de l'Ebre et du Guadalquivir. La pente générale est vers l'W. Le plateau, sillonné de *sierras*, descend en terrasses vers la mer et aboutit à des plaines réparties sur la périphérie (Valence, Murcie, *Andalousie*, littoral du Portugal). Les Pyrénées la séparent de la France.

Climat. — Le climat est très varié : *excessif et sec* sur le plateau de Castille; *maritime*, au N.-W. et en Portugal; l'E. a le climat *méditerranéen*; la côte Sud, et l'Andalousie, presque le climat *africain*.

Hydrographie. Les fleuves sont de régime *méditerranéen* : à pente rapide, irréguliers et souvent à sec. Seul, le Guadalquivir est navigable et les vaisseaux arrivent à Séville.

ESPAGNE. — GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 21 millions.

Gouvernement. — L'Espagne est une *monarchie constitutionnelle*. Le roi partage le pouvoir législatif avec les *Cortès*, composées de deux Chambres.

Villes principales. — 7 villes ont plus de 100 000 h. : Madrid (650), capitale; — Barcelone (620), ville la plus industrielle et la plus commerçante; — Valence (243), commerce d'oranges; — Séville (138), patrie de Velasquez et de Murillo; — *Maiaga* (140), commerce de vins; — Murcie (130); — Saragosse (130); — Bilbao (100), premier port.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Espagne est un *pays de culture et d'élevage médiocres*, et l'industrie, qui possède tant de ressources dans la richesse du sous-sol, y est pourtant assez *arrérée*.

Agriculture. — Les *céréales* ne suffisent pas à la consommation.

Les cultures arborescentes sont les plus importantes : *vignes et arbres à fruits du Midi*. Citons aussi le *tabac* et le *chêne-liège*.

Élevage des moutons (mérinos) et des *chèvres* sur le plateau; des *ânes et mulets*, employés partout comme bêtes de somme; *taureaux* de combat (Andalousie et Aragon) pour les *corridos*, vers à soie et *abeilles*; *pêcheries* productives.

Industrie. — L'industrie *extractive* est seule importante.

Ses deux centres principaux sont les *Monts Cantabres*, au N. du plateau, et la *Sierra Moréna*, au S. — La *houille* est de production insuffisante (Asturies, Palencia et Andalousie); le *fer* est très répandu et de bonne qualité (Biscaye); le *cuivre* est abondant (mines de Rio Tinto); *zinc* (Biscaye et Asturies), *plomb argentifère* (Linares), *étain* (Galicie); *mercure* (Almaden); enfin, *marbre*, *pierres de taille*, *argile plastique*.

Barcelone a des établissements *métallurgiques* et est le grand centre des industries *textiles*. Séville fabrique des *canons*, Tolède des *armes blanches*; citons encore : l'*huile d'olive*, les *vins* (Xérès, Malaga, Alicante) et les *bouchons*.

Commerce. — Le commerce de l'Espagne dépasse 2 milliards.

PORTUGAL. — GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 6 millions.

Gouvernement. — Le Portugal est une *république*, ayant à sa tête un *président* élu pour 4 ans. Le pouvoir législatif est exercé par les *Cortès*, composées de deux Chambres.

Villes principales. — Deux villes ont plus de 100 000 h. : Lisbonne (435), capitale et port d'escale; Porto (195), le « port » par excellence.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Le Portugal est un *pays agricole*. Malheureusement, près de la moitié du sol (46 %) est improductif.

Agriculture. — Les cultures principales sont, au 1^{er} rang, la *vigne*, puis les *céréales* et les *arbres à fruits du Midi*.

L'*élevage* est peu développé, mais la *pêche* est productive.

Industrie. — Peu avancée et peu variée.

Huile d'olive et *vins* (Porto); *cire* et *miel*. *Constructions navales* (Lisbonne et Porto).

Commerce. — Le commerce du Portugal s'élève à peine à $\frac{1}{2}$ milliard de fr.

SUISSE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Suisse est le « carrefour de l'Europe. » Petit pays continental, elle ne touche à aucune mer, ce qui est un désavantage, mais elle est contiguë à de grandes puissances.

Superficie. — $1\frac{1}{3}$ fois la Belgique.

Relief. — On distingue 3 régions naturelles : à l'W, le *Jura*; au S., les *Alpes*; au centre, le *plateau de l'Aar*.

Le *Jura* est formé de *chaînes* parallèles. Les *Alpes* constituent un massif qui couvre la moitié de la Suisse : le noyau est le Saint-Gothard, centre de dispersion de montagnes, de cours d'eau et de routes. Le plateau se compose de terrains ondulés.

Climat. — Le climat est *rude*, les précipitations atmosphériques (pluies et neiges) abondantes; elles alimentent de nombreux glaciers.

Hydrographie. — Les cours d'eau, de régime *alpestre*, sont torrentiels et non navigables; mais les lacs, nombreux au centre et à la périphérie, sont autant d'artères de communication.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 4 millions.

Gouvernement. — La Suisse est une *république fédérale*, composée de 22 cantons. Chacun a son gouvernement particulier. — Le *gouvernement fédéral* a son siège à Berne; les assemblées législatives sont le *Conseil national* et le *Conseil des États*.

Villes principales. — Trois villes ont plus de 100 000 h. : Zurich (214 m), centre industriel et intellectuel; Bâle (135), ville commerçante; Genève (140). — Berne (105), capitale fédérale.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — La Suisse est surtout un *pays d'élevage* et d'industrie.

Agriculture. — Le quart du sol est improductif. Dans le restant, la moitié est en *prairies* et *pâturages*.

Peu agricole, la Suisse s'est fait une occupation nationale de l'*élevage du bétail* pour la production du lait et de ses dérivés. Elle élève 2 millions de bêtes à cornes (vaches laitières surtout).

Industrie. — La Suisse est *pauvre en métaux*, et la *houille* lui fait défaut.

Manquant de *voies navigables*, mais utilisant la *houille blanche*, elle s'applique surtout à travailler des *matières premières précieuses et non pondéreuses* (or, argent, soie, coton, cacao); de là ses principales industries : *horlogerie* et *bijouterie* (Genève, Le Locle, La Chaux de Fonds), *mécanique de précision* (Genève); industries de la *soie* et du *coton* (Zurich, Bâle); fabrication des *machines* (Zurich, Bâle, Saint-Gall, Winterthur); *industries alimentaires* (beurre, fromages, chocolateries). Ajoutons l'*industrie hôtelière*.

Commerce. — Il atteignait 3 milliards de fr. en 1913.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Asie forme le N.-E. de l'ancien continent. Elle est étroitement rattachée aux autres parties du monde : du côté de l'W., elle est comme soudée à l'Europe, qui n'est que la plus vaste des péninsules asiatiques; au S.-W., elle est reliée à l'Afrique par l'isthme de Suez; au S.-E., elle se prolonge vers l'Australie par la presqu'île de Malacca et l'archipel de la Sonde; au N.-E., elle n'est séparée de l'Amérique que par le détroit de Bering, large de moins de 100 Km. et souvent pris par les glaces.

Superficie. — 4 fois l'Europe; c'est la plus étendue des parties du monde.

Relief. — L'Asie est, par excellence, la *contrée des plateaux*. Tout l'intérieur est constitué par un immense massif, le *Plateau central*, soutenu par de *puissantes chaînes de montagnes* et autour duquel s'étagent des plateaux moins élevés et des *plaines*.

Les plaines qui, en Europe, occupent les deux tiers de la superficie totale, ne forment guère plus du quart de l'Asie : c'est d'abord la vaste *plaine sibérienne*, continuation de la grande plaine Baltique de l'Europe, qui déroule ses solitudes presque stériles des rives de la mer Caspienne jusqu'au détroit de Bering; puis la *plaine chinoise*, dans le bassin inférieur du fleuve Jaune et du fleuve Bleu, et la *plaine indoue*, sur les bords du Gange et de l'Indus, toutes deux d'une admirable fertilité et vraies fourmillières humaines, tant elles sont peuplées; enfin, dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, l'ancienne *Mésopotamie*, autrefois si florissante.

Sur le Plateau central, on distingue : le plateau du *Tibet*, le plus élevé du monde (5.000 m. d'altitude moyenne), le plateau de *Pamir* et le plateau de *Gobi* (Mongolie) qui forme un immense désert; — les autres plateaux sont le plateau du *Dekan*, en Hindoustan, le plateau de l'*Iran*, entre la mer Caspienne et la mer d'Oman, le plateau d'*Anatolie* ou d'Asie Mineure et le plateau d'*Arabie*.

L'Asie possède aussi la plus haute chaîne de montagnes, l'*Himalaya*, et le sommet le plus élevé du globe : le pic *Everest* (8.840 m. d'altitude). Une autre caractéristique des chaînes asiatiques est leur disposition en forme d'arcs. — Enfin, l'Asie est bordée à l'E. par une longue suite d'îles, formées par une grande chaîne de montagnes en partie sous-marine et renfermant de nombreux volcans; elle se termine vers le S., par trois péninsules.

Climat. — Située tout entière au N. de l'équateur, l'Asie a les trois quarts de ses terres dans la zone tempérée; elle est, en effet, comprise en majeure partie entre le cercle polaire arctique, qui passe par le N. de la Sibérie, et le tropique du Cancer, qui coupe les trois presqu'îles méridionales, Arabie, Hindoustan, Indo-Chine. — Le climat, dans l'ensemble, est *excessif*; mais à cause des diversités de latitude et d'altitude, il est nécessairement fort varié :

très rigoureux en Sibérie; très chaud l'été, très froid l'hiver, sur le Plateau central; tropical dans le S. L'Asie renferme en même temps le *pôle du froid* et le *pôle du chaud*, c'est-à-dire les deux points où l'on a observé la plus basse température (— 63° en Sibérie) et la plus haute (+ 65° au voisinage de la mer Rouge). — L'Hindoustan, l'Indo-Chine et la Chine Orientale sont soumis au régime des vents de *moussons* : mousson humide, du S.-W., déversant des pluies copieuses d'avril à octobre; mousson sèche, du N.-E., régnant pendant les six autres mois de l'année, d'octobre à avril.

Hydrographie. — L'Asie a un littoral assez découpé; mais les mers ne pénètrent pas assez loin à l'intérieur des terres : certains points situés au centre du continent sont à près de 3.000 Km. de tout océan. — La région centrale, sèche, est occupée par des *bassins fermés* (lacs du Plateau central, lac d'Aral, mer Caspienne), sans écoulement vers la mer; mais de grands fleuves, dont plusieurs comptent parmi les plus longs et les plus abondants du monde, desservent tout le pourtour : fleuves *sibériens* (Obi, Iénisséï, Léna, Amour), malheureusement gelés pendant de longs mois et aboutissant à une mer encombrée de glaces; fleuves *chinois* (fleuve Jaune et Yang-tsé), excellentes voies navigables, mais redoutables par leurs inondations; fleuves *indo-chinois* (Mékong), entrecoupés de rapides; fleuves de l'*Inde* (Gange, Indus), puissants et formant des deltas; Tigre et Euphrate, se réunissant en une embouchure commune, le Chat-el-Arab.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 850 millions d'hab., répartis irrégulièrement : peu dans le N. et le centre, beaucoup dans l'E. et le S.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — La variété humaine la plus répandue est la *variété mongole*, ou race jaune, à peau jaune clair et yeux en amandes (Asie orientale).

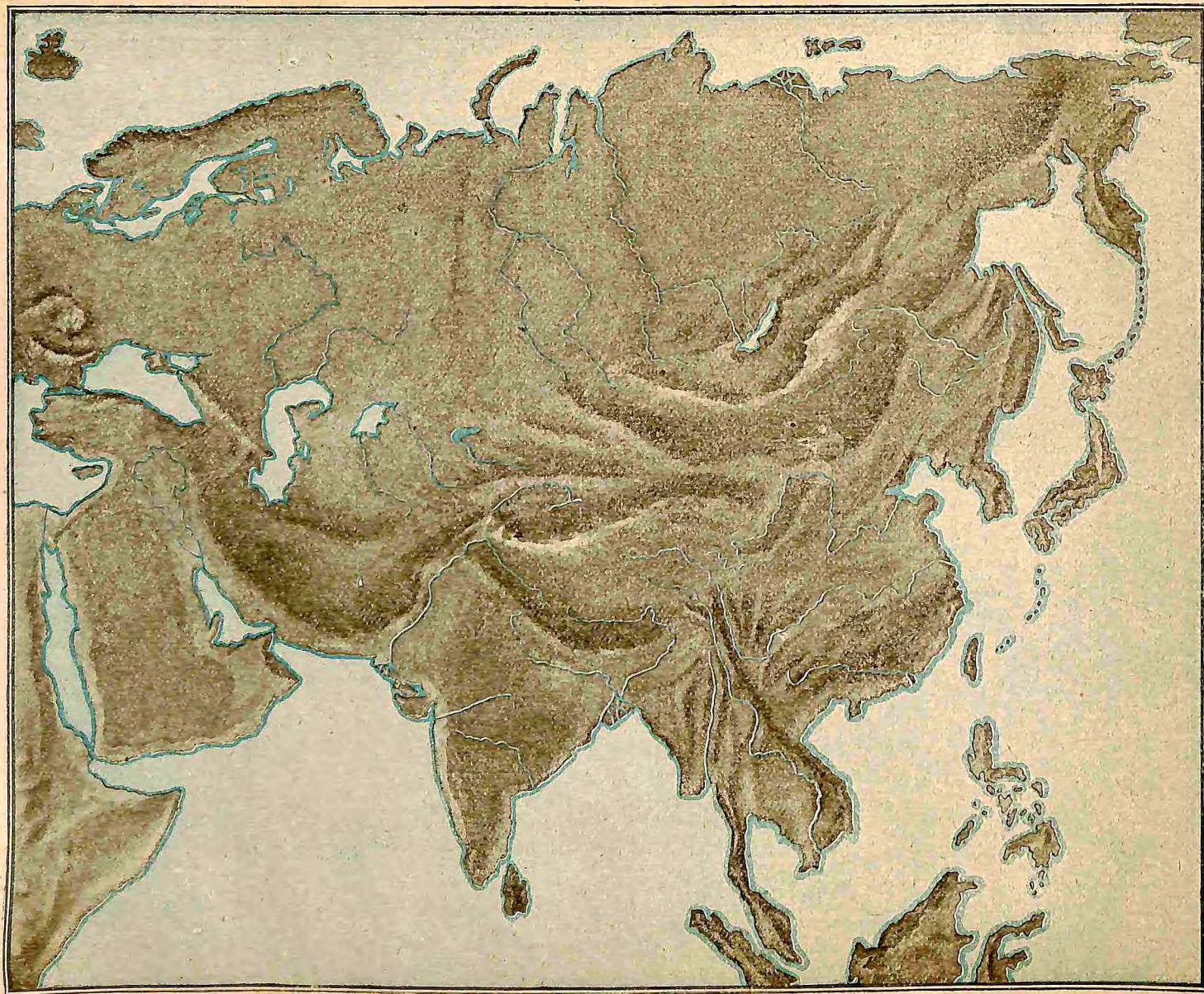
On distingue encore la *variété dravidienne*, à peau brun foncé (Hindoustan); la *variété indo-afghane*, à peau brun clair (Hindoustan et Afghanistan); la *variété sémite*, à peau blanche basanée et nez-aquilin (Asie occidentale); la *variété négrito*, à peau brun rouge et cheveux crépus (presqu'île malaise); la *variété aïno*, à peau brun clair (nord du Japon); la *variété turco-tartare* (Turkestan).

Les groupes ethniques principaux sont les groupes *mongol*, *chinois*, *japonais*, *hindou*, *iranien*, *arabe* et *turc*.

Les principales *langues* sont le *japonais*, le *chinois*, l'*hindoustani*, l'*arabe* et le *turc*.

Les quatre grandes religions sont : le *brahmanisme*, dans l'Inde; le *bouddhisme*, dans l'Indo-Chine, la Chine et le Japon; l'*islamisme*, qui a pour domaine la plus grande partie de l'Asie occidentale : Arabie, Anatolie, Perse, Inde (centre religieux, La Mecque, en Arabie); enfin le *christianisme*, qui a eu son berceau en Palestine, et qui compte des groupements

ASIE.



en Sibérie en Arménie, et en Syrie, et des adeptes dispersés en divers pays.

A ces diverses religions, il faut ajouter le *confucianisme*, le *taoïsme* et le *culte des ancêtres* en Chine; le *lamaïsme* dans le Tibet (Lhassa); le *shintôïsme* au Japon; le *juδαïsme* en Palestine; l'*animisme* des peuples non civilisés (N. de la Sibérie).

Divisions politiques. — La moitié environ de l'Asie appartient à des puissances européennes, Russie, Angleterre, France surtout. Mais l'Asie compte encore d'importants États indépendants : empire du Japon, Chine, royaume de Siam, émirat d'Afghanistan, empire perse, empire ottoman, etc.

1. La *Russie d'Asie* est formée de la *Sibérie* et de l'*Asie centrale russe*. Elle est immense, mais peu peuplée. — La Sibérie est une vaste plaine, de climat rigoureux, et l'une des contrées les moins peuplées du globe; elle comprend les mêmes zones de végétation que la Russie, et produit du blé, du bois et de l'or. Le transsibérien la traverse d'un bout à l'autre. — L'Asie centrale russe, parsemée de steppes et de déserts, est une région de *culture* (céréales, coton) et d'*élevage* (chèvres, chevaux, chameaux, bœufs); elle est parcourue par le turkasprien. Le Turkestan en est la partie S.

Villes principales. — Tachkent, Irkoutsk.

2. Le *Japon* est un empire insulaire, occupant à l'E. de l'Asie, une situation analogue à celle des Iles Britanniques à l'W. de l'Europe. C'est à la fois un pays de *culture* (riz, thé et mûrier, fleurs, parmi lesquelles la fleur nationale, le chrysanthème), et un pays *industriel* (houille, cuivre, soie et coton, porcelaine, usines métallurgiques, constructions navales); enfin, surpeuplé et modernisé, le Japon est devenu une grande puissance *économique* et *militaire*, qui prétend à la domination de l'Extrême-Orient et du Pacifique. La Corée (Séoul), Formose et les anciennes colonies allemandes au N. de l'Équateur sont ses colonies.

Villes principales. — Tokyo, la capitale; Yokohama, son port; Kyoto, et son port Osaka.

3. La *Chine* est une république, qui compte 350 millions d'hab., soit les 3/4 de l'Europe. C'est avant tout un pays *agricole*, grand producteur de riz (base de la nourriture), de thé (la boisson nationale) et de soie (élevage du ver à soie). Longtemps fermée aux étrangers, elle s'est récemment ouverte à l'industrie et au commerce de l'Europe. L'Angleterre, la France et la Russie y possèdent des *concessions*.

Villes principales. — Pékin, la capitale; Canton, Shanghai, Hankow, Fouchéou, Hangtchéou, Nankin. Aux Anglais, Hong-Kong.

4. L'*Indo-Chine*, qui ne compte plus qu'un État indépendant, le royaume de *Siam*, capitale Bangkok, est partagée entre la France, à l'E., et l'Angleterre, à l'W. La France y occupe le *Tonkin* (Hanoï), l'*Annam* (Hué), la

Cochinchine (Saïgon), le *Cambodge* et le *Laos*. L'Angleterre y possède principalement la *Birmanie* avec Rangoun, et *Singapore*.

5. L'*Hindoustan*, qui, comme la Chine, possède une population très dense (300 millions), est la perle du domaine colonial britannique, dont il forme l'*empire des Indes*. C'est le pays du riz, du froment, du thé, de la canne à sucre, du coton et du jute; grâce à la houille, l'Inde devient *industrielle* (tissage de coton et de jute) et elle est déjà une puissance *commerciale*. — Au sud, l'île de Ceylan, colonie anglaise.

Villes principales. — Calcutta, Bombay, Madras, Bénarès, Delhi.

6. Les pays de l'*Iran* sont la *Perse*, capitale Téhéran, l'*Afghanistan*, capitale Caboul, et le *Béloutchistan* (sous protectorat anglais; v. pr. Khélat). C'est une région aride, de population très clairsemée, dont les ressources agricoles ne sont presque pas exploitées, faute de voies de communication, et que convoitent l'Angleterre et la Russie.

7. L'*Arabie* est une vaste presqu'île, occupée au centre par des déserts, et dont le littoral, sur la mer Rouge et le golfe Persique, forme le royaume de l'*Hejaz* et de petits États protégés par l'Angleterre. *Aden* est colonie anglaise.

Villes principales. — La Mecque (cap. de l'Hejaz) et Médine.

8. L'ancienne *Turquie d'Asie* et la *Transcaucasie* comprennent des régions de ressources et d'aspect variés, telles que l'Anatolie (qui reste turque), l'Arménie (devenue indépendante), la Syrie (en partie administrée par la France), la Mésopotamie (colonie anglaise qui deviendra sans doute autonome), la Palestine (administrée par l'Angleterre), la Géorgie, l'Azerbeïdjan et Batoum (ces trois dernières en Transcaucasie, républiques indépendantes), enfin le vilayet, de Smyrne (possession grecque) et la vallée du Méandre (administrée par l'Italie).

Villes principales. — Smyrne, Bagdad, Damas, Jérusalem, Tiflis, Bakou.

Géographie économique. — Dans le règne minéral, l'Asie est caractérisée par l'abondance des *métaux précieux* et des *pierres précieuses*. — Sous le rapport de la flore, elle possède *toutes les zones de végétation*, depuis la toundra jusqu'aux plantes des tropiques en passant par les productions des pays tempérés (blé dans le Pendjab et la vallée du Gange). — La faune se diversifie également : rennes et animaux à fourrures dans les plaines du N.; chameaux, yaks, chèvres, dans les régions élevées du centre; buffles, tigres, éléphants dans les contrées chaudes du S. — L'*industrie* compte quelques branches spéciales (porcelaines, soieries, cotonnades, tapis, parfums).

Le *commerce* de la Belgique avec l'Asie s'est élevé, en 1913, à 456 millions dont 316 à l'importation, et 140 à l'exportation et se fait presque uniquement avec les Indes anglaises, la Chine, le Japon et l'Indo-Chine.

GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Afrique forme la partie S.-W. de l'ancien continent. Elle est rattachée à l'Asie, au N.-E., par l'isthme de Suez; au N., la Méditerranée l'unit à l'Europe plus qu'elle ne l'en sépare, le détroit de Gibraltar et le seuil de Sicile n'ayant que quelques kilomètres de largeur; à l'W., l'Atlantique s'interpose entre elle et l'Amérique; c'est seulement au S. qu'elle est complètement isolée: elle regarde vers les grandes étendues, presque désertes, de l'Océan Glacial Antarctique.

Superficie. — Trois fois l'Europe.

Relief. — L'Afrique est un immense plateau, bordé de chaînes côtières, qui descendent en terrasses jusqu'au niveau de la mer. On a assez justement comparé son aspect général à celui d'un plat retourné. — Le plateau central se creuse en une dépression, formée d'une série de cuvettes ou de bassins et parsemée de grands lacs; elle est coupée au N., de l'Atlantique à la mer Rouge, par une sorte de plate-forme, le désert du Sahara, et elle se relève également au S. dans l'Afrique australe anglaise. — La forme générale est massive: c'est la plus fermée des parties du monde. Aussi le centre de l'Afrique est-il resté très longtemps inexploré.

Climat. — L'Afrique est le pays tropical par excellence: traversée par l'équateur et par les deux tropiques, elle n'a qu'un cinquième de ses terres dans la zone tempérée. Aussi est-elle la plus chaude des parties du monde. — En partant de l'Équateur, les zones climatiques se répètent symétriquement de part et d'autre: d'abord la zone équatoriale, constamment chaude et très humide; deux zones tropicales (Soudan au N., Zambézie au S.), presque uniformément chaudes aussi, mais avec une saison de pluies alternant avec une saison sèche; deux zones désertiques (Sahara au N., Kalahari au S.), caractérisées par de grands écarts de température et une sécheresse extrême; enfin, deux zones tempérées chaudes (région méditerranéenne au N.; région du Cap au S.).

La région intertropicale est soumise à l'action des alizés, vents permanents qui, toute l'année, soufflent du N.-E. dans l'hémisphère N., du S.-E., dans l'hémisphère S.

Hydrographie. — L'Afrique a des rivages peu découpés. Cette configuration des côtes explique la structure massive de ce continent et l'état social arriéré de l'intérieur. — Les fleuves eux-mêmes (Nil, Sénégal, Niger, Congo, Orange, Zambéze) sont de médiocres voies de pénétration: ils sont coupés de chutes et de rapides, en descendant du plateau central, et ils ont un régime très inégal. Aussi ne sont-ils jamais navigables que sur des portions de leurs cours ou bien à la saison des hautes eaux. A noter, outre les rapides des fleuves

africains, cette autre caractéristique: la courbe, presque une boucle, que tous décrivent. — L'Afrique centrale est, avec l'Amérique du N., la contrée des grands lacs (Victoria, Tanganika, Nyassa).

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Environ 150 millions d'habitants.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — Les variétés humaines les plus importantes de l'Afrique sont les variétés berbère, sémite et nègre.

Les variétés berbère et sémite, à peau blanche, basanée, et à taille élevée habitent tout le nord, du Maroc à la mer Rouge; la variété éthiopienne, à peau brun rouge et cheveux frisés, en Abyssinie; la variété nègre, à peau noir foncé, cheveux crépus et taille élevée, dans le Soudan, la Guinée, le Congo, l'Est africain et les territoires plus au sud jusqu'à la colonie du Cap; la variété négrito, à peau brun rouge, cheveux crépus, taille très petite, deci delà en Afrique centrale; la variété hottentote, à peau brun jaunâtre, en Afrique australe.

Les groupes ethniques principaux sont les groupes arabo-berbère (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Égypte), nigritien (du Soudan et de la Guinée), éthiopien, (Abyssinie) pygmée, bantou (Congo belge, Est Africain, Mozambique), hottentot-boschiman (Kalahari) et malgache (Madagascar).

Tous ces peuples ont leur langue particulière. Le turc et l'arabe se parlent dans le N. de l'Afrique; le souahéli, moitié arabe et moitié bantou, est la langue commerciale de tout l'W. de l'Océan Indien; l'anglais, le français, le portugais, le hollandais sont usités dans les colonies européennes.

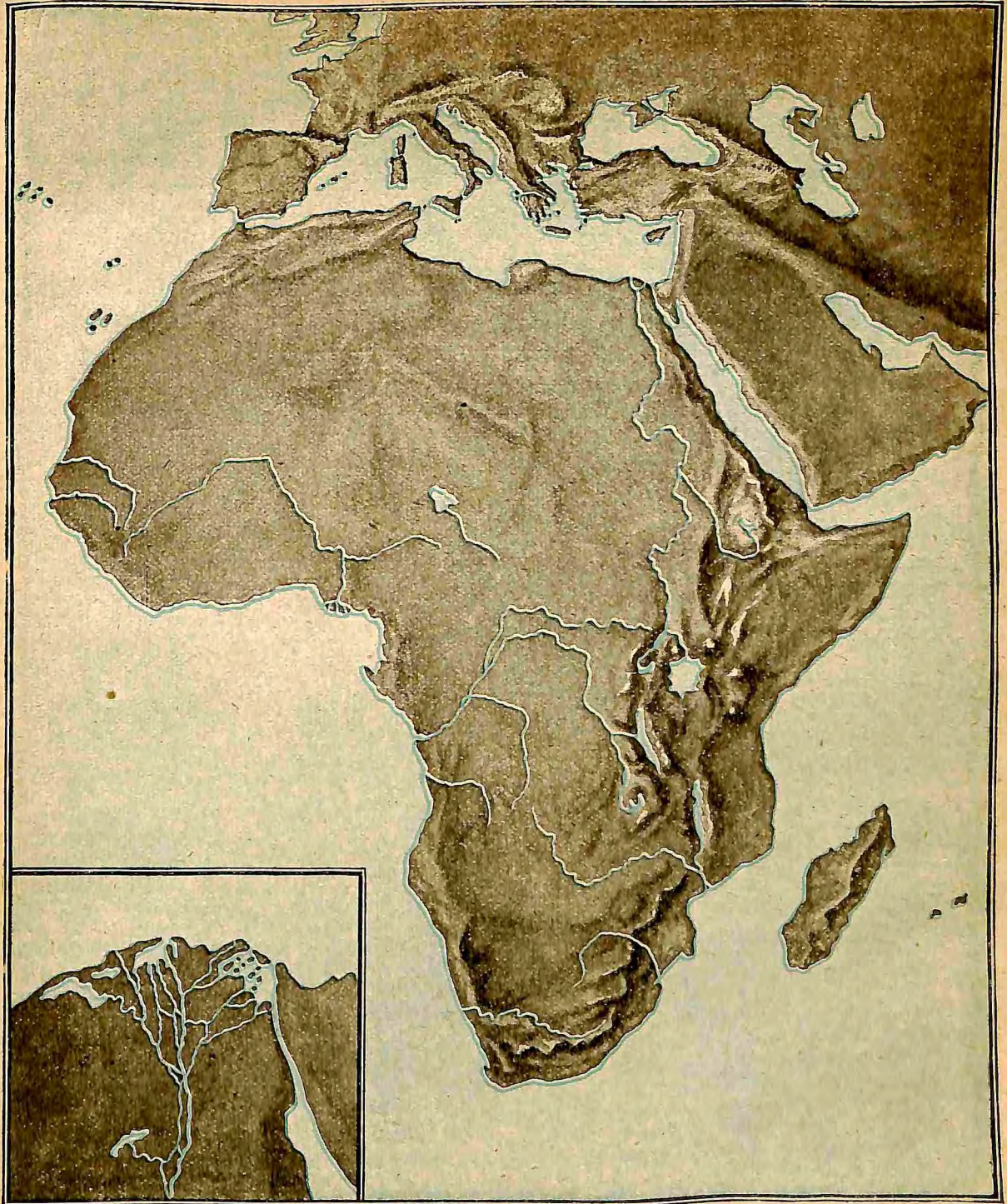
Les religions sont aussi très différentes: la plupart des nègres pratiquent le fétichisme; — l'islamisme, professé par les Berbères et les Arabes, s'est propagé loin vers le S. et l'E.; — le christianisme compte des adeptes en Égypte et en Abyssinie, et dans les colonies européennes.

Divisions politiques. — L'Afrique est à peu près entièrement aux mains des Européens: les seuls États encore indépendants sont l'empire d'Abyssinie (cap. Adis-Abeba) et la république nègre de Libéria (cap. Monrovia). Tout le reste est partagé (possession, protectorat, occupation) entre la France, l'Angleterre, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

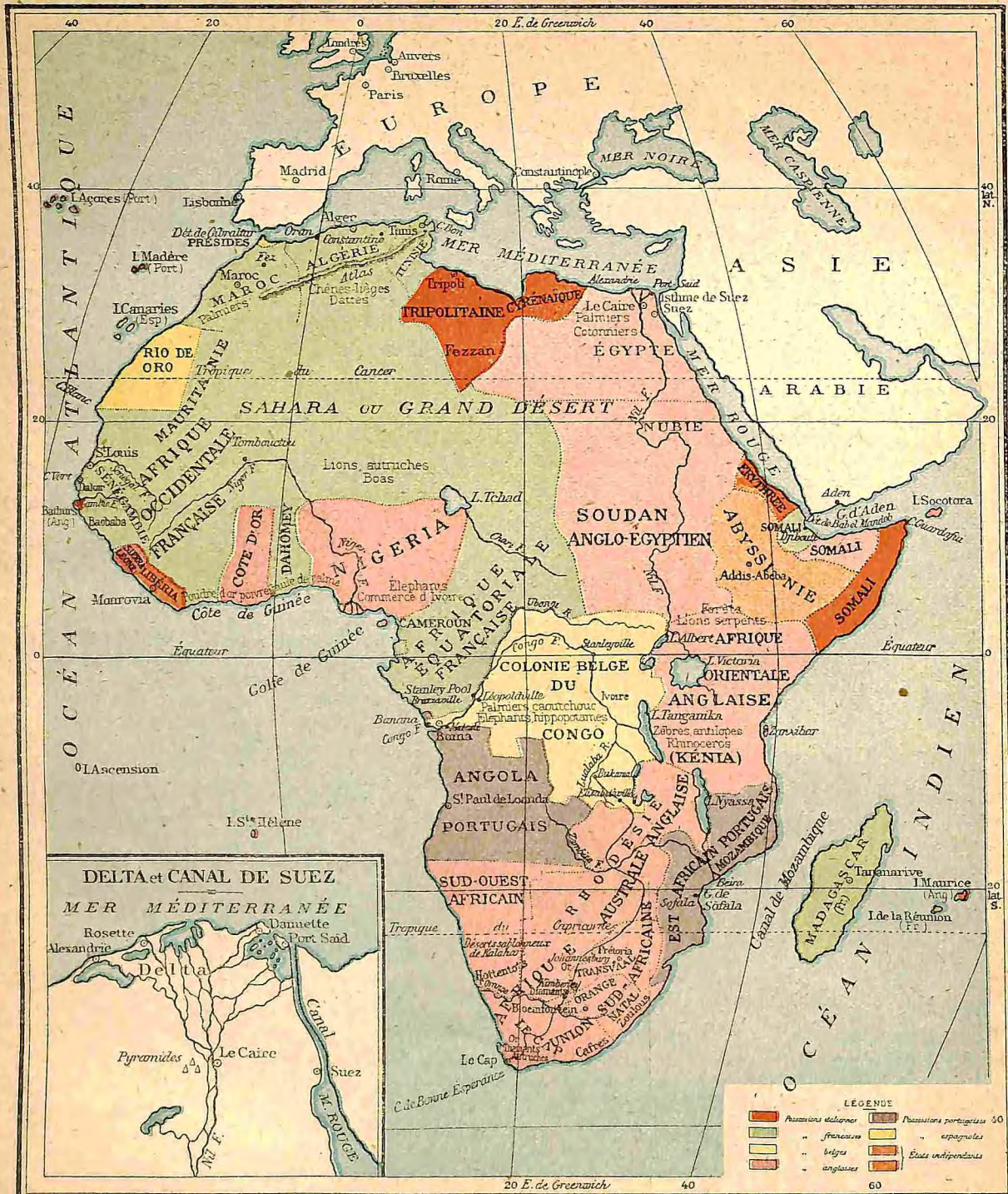
1. La France possède le tiers du territoire de l'Afrique. Son domaine colonial se compose de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc; de l'Afrique occidentale française (Sénégal, Haut-Niger, partie de la Guinée, sphère d'influence du Sahara), de l'Afrique équatoriale française (Congo français, Oubangi-Chari, Tchad); du Somali français (Djibouti), et de Madagascar.

Population totale: 35 millions.

AFRIQUE.



36. AFRIQUE.



La richesse de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc consiste surtout en produits agricoles : céréales, olivier, vigne, primeurs.

Villes principales. — Alger, Tunis, Oran, Fez.

Le Sénégal exporte la gomme et l'arachide (centres princ. : Saint-Louis et Dakar); la Guinée, des bois d'ébénisterie, de l'huile de palme, du caoutchouc et de l'or; le Congo français, de l'ivoire et du caoutchouc; Madagascar, du riz et de l'or.

2. Le domaine colonial de l'Angleterre est presque aussi étendu que celui de la France, mais il est plus peuplé. Il comprend l'Égypte et le Soudan anglo-égyptien, le Soudan occidental (Gambie, Sierra-Leone, Côte d'or, Nigérie), l'Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), la Rhodésie, l'Afrique orientale anglaise ou colonie de Kénia, et le Somali anglais.

Population totale : 50 millions.

Sous l'autorité d'un sultan, l'Égypte est en fait gouvernée par l'Angleterre, qui la rend très prospère et qui pense à lui accorder l'autonomie. Le pays devait sa fertilité proverbiale à l'inondation annuelle du Nil; l'irrigation, entretenue par la construction de grands barrages, en a considérablement accru la production agricole : froment, riz, coton, canne à sucre. Par le canal de Suez (Port-Saïd à Suez), l'Égypte commande la route maritime vers l'Inde.

Villes principales. — Le Caire, ville la plus peuplée de l'Afrique; Alexandrie, le plus grand port.

Sous le nom d'Union Sud-Africaine, l'Angleterre a groupé ses colonies de l'Afrique australe et leur a donné l'autonomie administrative : autrefois uniquement pays d'élevage (moutons et bœufs), cette région est devenue un des plus riches centres miniers du monde, le plus grand fournisseur d'or (mines de Johannesburg, au Transvaal) et de diamant (mines de Kimberley, dans l'Orange).

Villes principales. — Le Cap, Johannesburg, Prétoria.

3. L'Allemagne possédait en Afrique un domaine colonial plus étendu qu'important. Il comprenait quatre territoires isolés : le Togo (côte de Guinée), le Cameroun, le Sud-Ouest-Africain, et l'Est-Africain. Ces territoires sont administrés par les puissances qui en ont fait la conquête (Angleterre pour la majeure partie de l'Est-Africain et pour une partie du Cameroun et du Togo; France pour l'autre partie du Cameroun et du Togo; Belgique pour la partie N.-W. de l'Est-Africain; Union Sud-Africaine pour le Sud-Ouest-Africain). Sous peu, ces territoires seront définitivement partagés.

Population totale : 45 millions.

4. La Belgique possède le Congo belge, territoire 80 fois plus grand que la mère-patrie; il s'étend du lac Tanganika à l'Océan Atlantique, avec malheureusement une frontière maritime peu étendue (voir l'étude spéciale, p. 53 et carte 40).

5. Le Portugal occupe une partie de la Guinée, les îles Madère et du Cap Vert, l'Angola ou Congo portugais, enfin le Mozambique ou Afrique orientale portugaise.

6. L'Espagne détient les îles Canaries, les Présides (forteresses) marocaines et le territoire avoisinant, le Rio de Oro, sur la côte saharienne, et la Guinée espagnole, enclavée dans le Cameroun.

7. L'Italie possède l'Érythrée, le long de la mer Rouge, le Somali italien, la Tripolitaine et la Cyrénaïque.

8. Tanger est ville internationalisée.

Géographie économique. — Dans le règne minéral, l'Afrique est caractérisée, comme l'Asie, par la richesse des métaux précieux et des pierres précieuses. Ses ressources en métaux usuels ne sont pas encore bien connues; le fer est commun en Algérie et le cuivre au Katanga (Congo belge).

Sous le rapport de la flore, on distingue : 1° la forêt équatoriale, immense, presque impénétrable, riche en bois de construction et d'ébénisterie, en essences à caoutchouc, en palmiers à huile, cocotiers et bananiers; 2° sur le pourtour de la précédente, la savane, couverte de hautes herbes (brousse ou steppe) ou parsemée d'arbres (pare), et dont la mise en culture produit des céréales (sorgho, maïs, millet), l'arachide et le coton; ses arbres et ses arbustes fournissent les gommés de toute espèce; 3° dans les deux zones tempérées chaudes, les cultures fruitières, oranger, citronnier, figuier, olivier, palmier-dattier, vigne, ainsi que le chêne-liège, le cèdre et les céréales.

La faune africaine est caractérisée par l'ampleur des formes ou la haute stature des individus : éléphant, rhinocéros, girafe et tous les grands carnassiers, comme aussi par le grand nombre d'espèces nuisibles, notamment la sauterelle dans le N. et la mouche tsé-tsé dans l'Afrique centrale.

A part quelques branches indigènes (maroquins, sucre de canne, vins, gommés), l'Afrique n'a pas d'industrie.

Le commerce avec la Belgique est peu important : 200 millions, dont plus de la moitié avec le Congo belge, le reste à peu près exclusivement avec l'Égypte, l'Algérie, et le Cap (143 millions d'importation en Belgique et 91 millions d'exportation).

GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — A la différence de l'ancien continent, qui est orienté de l'W. à l'E., le continent américain s'étend du N. au S., d'un pôle vers l'autre; il s'allonge entre deux océans, le Pacifique et l'Atlantique; celui-ci l'isole de l'Europe et de l'Afrique; l'autre l'éloigne de l'Asie, sauf au N. où les deux contrées se rapprochent sensiblement au détroit de Bering.

Il se compose de deux grandes presqu'îles triangulaires, très larges au N. et s'effilant en pointe vers le S : l'*Amérique du Nord* et l'*Amérique du Sud*, que relie l'isthme de Panama.

Superficie. — 4 fois l'Europe dont plus de la moitié en Amérique du N., un peu moins en Amérique du S.

Relief. — Le relief est constitué, du N. au S., par une *longue succession de plaines entre deux lignes de hauteurs* : à l'W., la plus vaste chaîne de montagnes du globe (Montagnes Rocheuses et Cordillère des Andes); à l'E., une ligne moins élevée et moins continue (Monts Alléghans, Massif des Guyanes, Massif Brésilien). La chaîne occidentale est volcanique, de sorte que les volcans de l'Amérique sont alignés, comme ceux de l'Asie, le long du Grand Océan. — Dans sa configuration générale, l'Amérique méridionale présente une analogie frappante avec l'Afrique, mais le relief est tout différent.

Climat. — La disposition du pays, qui se développe vers le N. et vers le S. des deux côtés de l'équateur, donne aux deux Amériques *toute la succession des climats*, depuis les froids les plus rigoureux des terres arctiques jusqu'aux chaleurs les plus accablantes de la zone torride. L'Amérique du N. est traversée par le cercle polaire arctique et par le tropique du Cancer, l'Amérique du S. par l'équateur et le tropique du Capricorne : il en résulte que la première appartient en majeure partie à la zone tempérée; la seconde en majeure partie à la zone tropicale.

Hydrographie. — L'Amérique a des fleuves de *plaine* (Mackenzie, Saint-Laurent, Mississipi, Orénoque, Amazone, Rio de la Plata). Ils sont caractérisés par la longueur de leur cours, l'étendue de leur bassin et la puissance de leur débit : ils forment d'excellentes voies navigables, souvent faciles à relier l'une à l'autre. — Le Mississipi-Missouri est le plus long fleuve du monde (6.650 km.); l'Amazone, le plus abondant et celui dont le bassin est le plus vaste : son domaine est grand comme les trois quarts de l'Europe (voir le diagramme n° 1). — L'Amérique du N. est, comme l'Afrique, le pays des grands lacs : Grand lac de l'Esclave, de l'Ours, Supérieur, Michigan, Huron, Érié, Ontario; ces derniers forment la plus vaste nappe d'eau douce de la surface terrestre.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 200 millions d'habitants.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — La population indigène comprend plusieurs *variétés humaines* caractérisées toutes par la peau d'un jaune chaud (race dite cuivrée), sauf la variété esquimau qui a la peau d'un jaune brun et qui habite les régions polaires boréales.

Elle se divise en groupes ethniques dont les principaux sont les groupes *esquimau*, *indien* dit Peaux-Rouges, et *juégien*.

L'immigration a amené la prédominance des *blancs* : *anglo-saxons* dans l'Amérique du N., avec éléments *français* dans le Canada; *latins* au Mexique, dans l'Amérique centrale, les Antilles et toute l'Amérique du S. (Portugais au Brésil, Espagnols dans les autres contrées, avec nombreux mélanges : créoles, etc.). — Dans le S.-E. des États-Unis, aux Antilles, dans les Guyanes et dans la partie orientale du Brésil, habitent des descendants d'esclaves *noirs* importés d'Afrique; — enfin des Chinois et des Japonais immigrés.

Les peuplades indigènes ont chacune leur idiome particulier. Chaque nation européenne a importé sa langue dans les régions qu'elle a colonisées.

Le culte des peuplades encore incultes est le *fétichisme*. Le *christianisme* est la religion des pays occupés par les blancs : le protestantisme chez les Anglo-Saxons, le catholicisme chez les latins.

Divisions politiques. — Comme l'Afrique actuelle, le nouveau continent ne comptait antérieurement que des colonies européennes; elles se sont rendues indépendantes, et l'Amérique est aujourd'hui le *pays des républiques*.

AMÉRIQUE DU NORD. — Elle comprend : la *Puissance du Canada*, les *États-Unis*, le *Mexique*, les petits États de l'*Amérique centrale*, les *Antilles* et le *Grönland*.

1. Le *Dominion* ou *Puissance du Canada* (cap. Ottawa) est une colonie britannique, jouissant d'une très large autonomie administrative. C'est une immense contrée, presque aussi grande que l'Europe, mais peu peuplée (8 $\frac{1}{2}$ millions d'h.) : cette faible densité de la population provient de ce que la plus grande partie du pays se compose, au N., de *solitudes*, au centre, de *forêts* qui s'étendent d'un océan à l'autre; seule, la région méridionale (la *Prairie* d'autrefois) a été convertie en champs de *céréales* d'une fécondité merveilleuse. Aux ressources *agricoles* et *forestières*, il faut ajouter les richesses *minières*, très variées, et notamment l'*or* du Klondike (Dawson City), les produits des *pêcheries* (morue de Terre-Neuve) et de la *chasse* (animaux à fourrures). Le chemin de fer canadien du Pacifique (Halifax-Québec à Vancouver) mène en 5 jours de l'Atlantique au Pacifique. — Villes principales : Montréal, Toronto, Québec et Vancouver.

AMERIQUE.



2. Les *États-Unis* (cap. Washington), forment une *république fédérale* composée de 48 États. La superficie est presque égale à celle de l'Europe, et la population dépasse 100 millions d'h. Les États-Unis sont la *plus grande nation agricole* du monde, la *deuxième puissance industrielle* et le *deuxième État commerçant*. C'est un pays de *culture*, producteur de maïs et de blé au N. et au centre, de coton et de canne à sucre dans le S.; c'est un pays d'*élevage*, producteur de viande, le premier pour l'élevage du porc et des bêtes à cornes; c'est un pays *minier*, il tient le premier rang pour la production de la houille, du fer, du cuivre, du plomb et du pétrole, et c'est le seul État qui soit à la fois grand producteur d'or (Californie et Alaska) et d'argent; c'est un pays *industriel*, qui excelle dans les industries alimentaires (meunerie et fabrication des conserves), et dans les industries métallurgiques, textiles et électriques; c'est un pays *commerçant*, dont le chiffre d'affaires dépassait 18 milliards, en 1913, ce qui le classe immédiatement après la Grande-Bretagne. Son outillage économique est complet : citons le chemin de fer du Pacifique, de New-York à San Francisco.

Comme la Grande-Bretagne et comme l'Allemagne à peu près, les États-Unis comptent 50 villes ayant plus de 100 000 h., dont 3 dépassant un million et demi, et 5 autres un demi-million d'h. Les plus connues sont New-York, (6 millions), par sa population la première ville du monde entier et par le tonnage de ses navires le premier port; Chicago (2 mil. 500 m.), type de « ville-champignon »; Philadelphie (1 mil. 700 m.); Saint-Louis, Boston, Baltimore, San Francisco, Nouvelle-Orléans.

3. Le *Mexique* (cap. Mexico), 17 millions d'h. est le grand producteur de l'argent. Port principal : Vera-Cruz.

4. Les *États de l'Amérique centrale*, au nombre de 6 (Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica, Panama), sont peu importants.

5. Les *Antilles*, peuplées surtout de nègres, sont des colonies européennes ou américaines, sauf : *Cuba* (cap. La Havane), république protégée par les États-Unis, et *Haïti*, qui forme deux républiques indépendantes (Haïti et Saint-Domingue). *Porto-Rico* appartient aux États-Unis; La *Jamaïque* à l'Angleterre. Toutes ces îles, peuplées et fertiles, cultivent et exportent des denrées coloniales : café, tabac, canne à sucre, cacao.

6. Le *Grönland* est une terre glacée et presque déserte, appartenant au Danemark.

AMÉRIQUE DU SUD. — Elle comprend : la *Colombie*, le *Vénézuéla*, les *Guyanes*, l'*Équateur*, le *Pérou*, la *Bolivie*, le *Chili*, l'*Argentine*, l'*Uruguay*, le *Paraguay* et le *Brésil*.

1 et 2. La *Colombie* (cap. Bogota), et le *Vénézuéla*, (cap. Caracas), sont peu prospères. On y cultive le café et le cacao; l'élevage est pratiqué dans les *llanos* (plaines de l'Orénoque).

3. Les *Guyanes* sont des colonies européennes : Guyane anglaise, chef-lieu Georgetown; hollandaise, Paramaribo; française, Cayenne. Elles produisent de l'or.

4. L'*Équateur* (cap. Quito, ville située à une grande altitude, au milieu d'un cercle de volcans).

5. Le *Pérou* (cap. Lima) produit de l'or, de l'argent et du cuivre, et exporte le guano des îles Chinchas.

6. La *Bolivie* (cap. Sucre, moins peuplée que La Paz); c'est un État continental, où les métaux abondent.

7. Le *Chili* (cap. Santiago) a pour grand port Valparaiso. C'est un pays de mines au N., d'agriculture dans le centre, d'élevage dans le S.; il exporte du nitrate. Le chemin de fer transandin le relie à Buenos-Aires.

8. La *République Argentine* (cap. Buenos-Aires), grande comme 5 fois la France, est peuplée de 8 millions d'h. seulement, dont plus d'un million d'immigrants venus d'Europe surtout. C'est un pays d'*agriculture* (froment et maïs) et d'*élevage* : 5 millions de chevaux, 25 millions de bœufs, 70 millions de moutons vivent sur les pâturages des *pampas*. C'est avec la Roumanie, la contrée qui envoie le plus de grains en Belgique et qui, de tous les États d'Amérique, fait avec nous le chiffre d'affaires le plus considérable. Outre les céréales, il exporte des quantités de peaux, laines, viandes salées ou congelées, extraits de viandes, etc.

9 et 10. L'*Uruguay* (cap. Montevideo) et le *Paraguay* (cap. Assomption) ont les mêmes ressources.

11. Le *Brésil* (cap. Rio de Janeiro) est un immense État, grand comme les 4/5 de l'Europe, qui touche à tous les autres pays de l'Amérique du S., le Chili excepté. Il n'a pourtant que 27 millions d'h., la région littorale seule étant fortement peuplée; l'intérieur est le domaine des *selvas* ou forêts vierges, riches en caoutchouc et en essences de toute espèce. Le Brésil, autrefois grand fournisseur d'or et de diamants, est aujourd'hui un pays *agricole*. Au premier rang pour la production du *caoutchouc*, il occupe aussi la première place pour l'exportation du *café*. Les autres cultures dignes d'être notées sont : la canne à sucre, le coton, le riz, le cacao et le tabac. L'*élevage* est aussi très développé.

Villes principales. — Rio de Janeiro (1 million 130) la capitale fédérale; San-Paulo, dont le port, Santos, est le grand marché du café; Bahia, Pernambuco, Para ou Belem.

Géographie économique. — Dans le règne minéral, l'Amérique est caractérisée par l'abondance, à la fois, des *métaux usuels* et des *métaux précieux*. — Ayant toute la succession des climats, il s'ensuit qu'elle possède aussi toute l'échelle des formes de *végétation*. — La *faune* se distingue par la petitesse des formes et de la taille, et par la multiplicité des espèces.

L'industrie métallurgique et manufacturière est surtout localisée aux États-Unis; l'industrie agricole est à peu près générale.

Les États d'Amérique font, avec la Belgique, un *commerce* évalué à plus d'un milliard de fr. Ce sont, par ordre d'importance, les États-Unis, la République Argentine, le Chili, le Brésil, le Canada, l'Uruguay, le Mexique, Cuba et le Pérou.

GÉOGRAPHIE DE L'OCÉANIE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Océanie se compose d'une infinité d'îles, éparses dans l'immensité de l'Océan Pacifique, entre l'Asie et l'Amérique. Elles sont de dimensions très variées, depuis le récif qui dépasse à peine le niveau de la mer, jusqu'à la vaste terre d'Australie, dont on a fait un continent.

On y distingue la *Malaisie* (îles des Malais), appelée aussi *Insulinde*, la *Mélanésie* (îles des Noirs), la *Polynésie* (îles nombreuses), et la *Micronésie* (îles petites).

Superficie. — Elle est égale à celle de l'Europe.

Relief. — A l'W., les îles de l'Océanie forment, en général, la continuation des terres et des montagnes d'Asie. Mais, au centre du Pacifique, une foule d'entr'elles sont soit d'origine *volcanique*, soit d'origine *corallienne*, c'est-à-dire provenant du travail séculaire d'animalcules, d'infiniment petits, appelés madrépores. Ces dernières sont généralement plates et basses.

Climat. — L'Océanie, traversée par l'équateur, a presque partout un climat *tropical*; cependant, la température y est généralement salubre, parce que la grande chaleur est tempérée par les brises de mer.

Hydrographie. — Les îles océaniques n'ont que des cours d'eau côtiers, sans grande importance. Seul, le Murray, en Australie, a une longueur assez considérable : 2700 Km. (Danube 2.800 Km.). — L'Australie renferme un grand nombre de lacs d'eau salée.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 60 millions d'h., dont 47 dans les Indes néerlandaises.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — Les indigènes sont classés en quatre variétés humaines :

La *variété australienne*, à peau brun chocolat et cheveux frisés, en Australie; la *variété mélanésienne*, à peau brun noir et cheveux crépus, dans la Mélanésie et la Nouvelle Guinée; la *variété polynésienne*, à peau jaune, dans la Polynésie; la *variété indonésienne*, à peau jaune, à Sumatra et à Bornéo.

Les groupes ethniques sont : *malais, papou, polynésien, micronésien, mélanésien et australien.*

Chaque groupe ethnique a sa langue; chaque nation européenne a importé la sienne dans ses colonies.

La religion des indigènes est le *fétichisme*; l'*islamisme* est assez répandu dans les Indes Néerlandaises; le christianisme a des adeptes un peu partout.

Divisions politiques. — L'Océanie appartient tout entière aux Européens, aux États-Unis et au Japon.

1. *Indes Néerlandaises.* Le domaine colonial de beaucoup le plus important est celui des Pays-Bas. Il compte 47 millions d'habitants et comprend : l'archipel de la Sonde (Sumatra, Java, Timor en partie, Flores); la plus grande partie de Bornéo; Célèbes et les Moluques; en plus, l'ouest de la Nouvelle-Guinée. Le joyau de cet empire colonial est Java (4 fois la Belgique, 36 millions d'habitants); là se trouvent la capitale Batavia, et Sourabaya la ville la plus peuplée et l'une des plus com-

merçantes. Les Indes néerlandaises fournissent des denrées coloniales, café, riz, sucre, épices, notamment des clous de girofle, du poivre et de la cannelle, ainsi que du tabac, du caoutchouc, de l'étain et du pétrole.

2. *République Australienne.* On désigne, sous ce nom, une colonie anglaise jouissant d'une large autonomie administrative, comme l'Union Sudafricaine et la Puissance du Canada. Elle comprend l'Australie et la Tasmanie. L'Australie est un continent, grand comme les $\frac{4}{5}$ de l'Europe, de forme massive comme l'Afrique, et peu peuplé (pas même 5 millions d'habitants, presque tous d'origine européenne) : l'intérieur est un désert. — La région la plus prospère est celle du S.-E.; par elle surtout, l'Australie est un pays *agricole* (céréales), plus encore un pays d'*élevage* (plus de 100 millions de moutons et de bœufs), grand exportateur de laines; enfin un pays *minier*, riche en or, argent, cuivre, houille. — Le continent austral se caractérise par une faune qui lui est propre, aux formes bizarres, comme le kangaroo et l'ornithorynque, et par des végétaux, comme l'eucalyptus, dont les feuilles, au lieu de s'étaler au soleil, sont disposées verticalement.

Villes principales. — Sydney et Melbourne, types de villes-champignons, Adélaïde et Brisbane.

La *Nouvelle-Zélande* est aussi une colonie anglaise, à peu près autonome, et florissante (1 million d'hab.), pays *agricole*, producteur d'avoine et de froment, pays d'*élevage*, pays *minier*, riche en or et en houille. La capitale est Wellington; Auckland, un port important.

3. Les *Philippines* (9 millions d'h.) appartiennent aux États-Unis. La principale est Luzon, renfermant le chef-lieu, Manille. Elles produisent riz, canne à sucre, coton, et surtout du tabac. — Aux États-Unis aussi, le groupe volcanique des îles *Sandwich* ou *Hawaï* (chef-lieu Honolulu), situé sur la route maritime des États-Unis vers l'Asie et vers l'Australie.

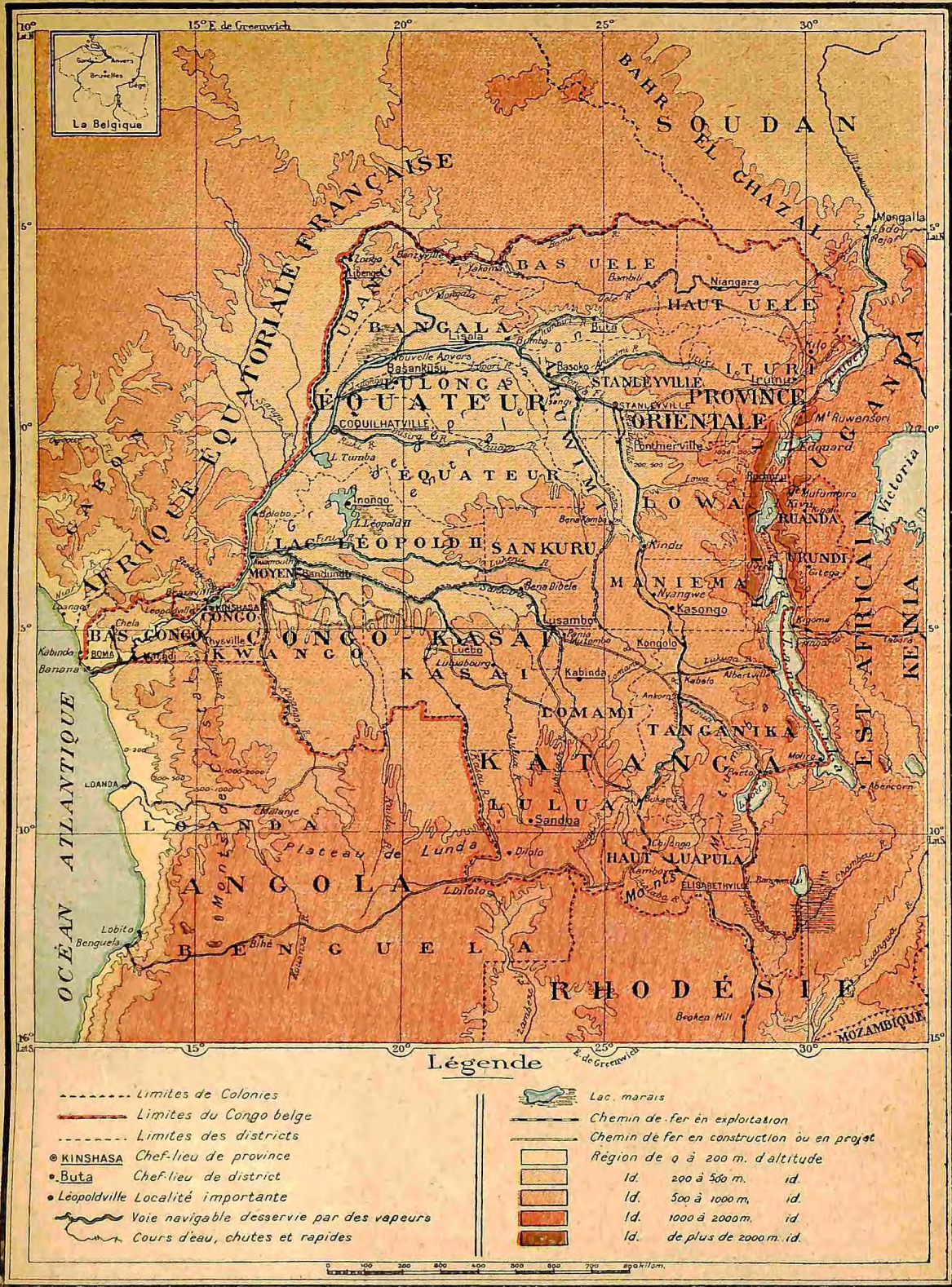
4. La France a comme principales possessions la *Nouvelle-Calédonie*, avec Nouméa, lieu de déportation; les îles *Tahiti* et les îles *Marquises*.

5. Le *Portugal* garde une partie de Timor.

L'Allemagne avait acquis les îles *Mariannes, Carolines et Marshall*; leur administration est confiée au Japon. Elle partageait, avec les Hollandais et les Anglais, la *Nouvelle-Guinée*, et occupait quelques îles voisines; l'Australie les administre, sauf les îles Samoa remises à la Nouvelle-Zélande.

Géographie économique. — Sous le rapport des végétaux et des animaux, l'Australie est un continent à part, une terre étrange, dont les productions naturelles diffèrent totalement de celles des autres pays du globe. Métaux usuels et précieux s'y trouvent réunis.

Le *commerce* de la Belgique avec l'Australie est important. Il se chiffre par près de 250 millions, dont plus de 200 à l'importation. Le trafic avec les Indes néerlandaises atteint presque 20 millions.



CONGO BELGE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation; superficie. — Le Congo belge est situé au cœur de l'Afrique centrale, de part et d'autre de l'équateur et contigu aux territoires de trois grandes puissances coloniales en Afrique : la France, l'Angleterre et le Portugal. Il communique avec l'Atlantique par une sorte d'étroit couloir et par une côte de 40 kilom. de longueur seulement.

Relief. — Le relief de notre colonie consiste en une *cuvette centrale*, avec *bordure montagneuse* à l'W. qui sépare cette cuvette d'une étroite plaine côtière; de *hautes montagnes* à l'E., formant l'arête occidentale d'un effondrement dans lequel sont des lacs allongés; et un *plateau* au S. qui monte jusqu'à la ligne de séparation des eaux du Congo et du Zambèze.

Nous distinguons (voir c. 40) cinq régions d'altitudes différentes : 1° la *plaine côtière atlantique*, d'étendue restreinte, qui va de l'Océan au pied des Monts de Cristal; 2° la *zone des Monts de Cristal*, traversée par le Congo, et une partie de la *zone périphérique* de la dépression centrale; 3° la *grande dépression centrale*, en forme de cuvette, dont le fond est occupé, entre autres, par les lacs Léopold II et Tumba et le Moyen Congo; vers l'E., elle se termine aux Stanley-Falls; 4° les *terrasses* de l'Est et du Sud-Est, dont l'altitude va en augmentant jusqu'aux frontières de la colonie vers le S., et jusqu'à l'arête occidentale de la grande fracture; 5° la *grande fracture ou effondrement très allongé* dans lequel dorment les eaux des lacs Tanganika, Kivu, Albert-Édouard et Albert. Entre les lacs Kivu et Albert-Édouard, s'élèvent les cônes volcaniques du *Mufumbiro*; entre les lacs Albert-Édouard et Édouard, une montagne très élevée (5120 m.) : le *Ruwenzori*.

Climat. — Situé entièrement dans la zone *torride*, le Congo belge a un climat constamment chaud et deux saisons déterminées surtout par la quantité de pluie : une saison sèche et une saison des pluies, se présentant inversement au cours d'une année, au N. et au S. de l'équateur thermique.

Pendant la saison des pluies, la chaleur, rendue plus accablante parce que l'air est saturé d'eau, engendre des fièvres pernicieuses dans les parties basses de la cuvette centrale et dans la région côtière. Sur les terrasses de l'Est et du Sud et dans toutes les parties élevées, tout particulièrement au Katanga, le climat est beaucoup plus salubre et favorable à la colonisation européenne : les familles belges établies au Katanga estiment que le climat y est plus agréable qu'en Belgique.

Hydrographie. — Le Congo est l'un des plus grands fleuves du monde : il a 4640 Km. de cours, et il vient au second rang après l'Amazone, par les dimensions de son bassin et le volume de ses eaux. De sa source à l'Océan, il décrit une grande courbe et descend par des chutes et des rapides les terrasses étagées de l'intérieur.

Le Congo prend sa source sous le nom de *Lubudi* à l'extrémité S.-E. du district de la Lulua, près de la ligne de séparation des eaux du Congo et du Zambèze. Son premier affluent de droite est le *Lualaba*, souvent considéré comme la source du Congo; il draine la partie occidentale du Katanga. *Lubudi* et

Lualaba, réunis un peu avant Bukama, forment le *Lualaba* qui s'épanche bientôt en plusieurs lacs où il reçoit la *Lufira* qui draine la partie orientale du Katanga. A Ankorro, il est rejoint par un autre affluent, la *Luapula* qui reçoit le *Chambezi* et les eaux du lac *Bangweulu*; traverse le lac *Moeru* et porte dans son cours inférieur le nom de *Luvua*. Plus au N., le *Lualaba* reçoit la *Lukuqa* qui lui amène les eaux du lac *Tanganika*, alimenté surtout par le *Magarazi*, puis traverse par une série de chutes et de rapides les *Portes d'Enfer*, en amont desquelles se trouve Kongolo, et en aval, Kindu.

A partir de Kindu, le *Lualaba* s'appelle *Congo*, développe un bief navigable jusque Ponthierville, puis, sous l'équateur, forme des cataractes nommées les *Stanley-Falls*, entre Ponthierville et Stanleyville. Après les Stanley-Falls, le Congo entre dans la cuvette centrale où, sur un parcours de 1450 kilomètres, aucune chute ne vient plus interrompre la navigation avant les rapides du Bas Congo. Il commence alors une courbe immense au N. de l'équateur, s'élargit considérablement et reçoit ses principaux affluents : à Isangi, le *Lomami* qui vient du Bas Katanga et coule parallèlement au fleuve; à Basoko, l'*Aruwimi-Ituri*; à Coquilhatville, le *Ruki*; plus loin, à droite, l'*Ubangi* formé de deux rivières l'*Uele* et le *Bomu* qui drainent les eaux de la partie septentrionale de la colonie et d'une partie de l'Afrique équatoriale française; à Kwamouth enfin, le *Kasaï* qui, venant de l'Angola portugais, draine par ses nombreux affluents, notamment la *Lulua*, le *Sankuru* et le *Fini*, tout le S.-W. de la colonie. Puis le fleuve s'élargit en un vaste lac, le *Stanley-Pool*, sur les rives duquel se trouvent d'une part Kinshassa et Léopoldville, d'autre part Brazzaville.

Le Congo entaille ensuite les Monts de Cristal, s'y creuse un lit coupé des 32 cataractes dites du Bas Congo ou de *Livingstone*, au sortir desquelles commence, à Matadi, son estuaire qui va s'élargissant. Sur cet estuaire : Boma, puis près de l'Océan, Banana.

GÉOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE. — Population.

— Notre colonie compte environ quinze millions d'habitants, dont 5.300 seulement d'origine européenne.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — Les indigènes du Congo belge appartiennent presque tous à la *variété nègre*, à tête allongée, cheveux crépus, nez épaté, peau noir foncé et taille élevée; de-ci de-là, et notamment dans l'Aruwimi, on rencontre des indigènes de la *variété négrito*, à peau brun rouge et de taille très petite. — Les groupes ethniques sont au nombre de trois : le groupe *négrille* ou *pygmée* (les négritos ci-dessus); le groupe *asandé*, au N. de l'Uele; le groupe *bantu*, le plus important de beaucoup, se divisant en un nombre considérable de peuplades : bangala, ababua, balouba, etc.; — La langue de presque tous les indigènes est le *bantu*; le *swahéli* est la langue commerciale à l'est. — Les indigènes pratiquent le *fétichisme*. De nombreuses missions chrétiennes, poursuivant activement l'œuvre d'évangélisation, travaillent à l'amélioration morale ainsi qu'à l'éducation agricole et professionnelle des indigènes.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE. — Le gouvernement central a son siège à Bruxelles, le gouvernement local à Boma. A Bruxelles, il est exercé par le Roi, assisté du *ministre des colonies* et du *conseil colonial*; à Boma, le Roi est représenté par le *gouverneur général*, assisté

CONGO BELGE

Légende

- o Localité importante
- ~ Cours d'eau importants
- Chemin de fer en exploitation
- Limite de colonie
- Limite de province



d'un conseil du gouvernement et de quatre vice-gouverneurs généraux.

La colonie a pour chef-lieu *Boma*, sur le Bas Congo; elle est divisée en quatre provinces; ceux-ci en 22 districts (voir les cartes pour les noms et chefs-lieux de ces provinces et districts); les districts sont divisés en territoires, et ces derniers en chefferies ayant respectivement à leur tête des *commissaires de district*, des *administrateurs territoriaux* et des *chefs indigènes*. A ces 22 districts, il faut ajouter le *Ruanda* et l'*Urundi*, au N.-E. du Tanganika, dont l'administration a été confiée à la Belgique.

Productions végétales. — Parmi les cultures vivrières, le *manioc* surtout est la plante nourricière pour les indigènes; après, viennent la *banane*, le *maïs*, le *riz*, le *sorgho* et la *patate*. Les cultures de riz donnent environ 45 millions de kilogr. pour l'exportation. La colonisation a introduit le *caféier*, le *cacaoyer* et les *légumes*. — La plante industrielle par excellence est le *caoutchouc*, dont le latex est produit par des lianes indigènes et surtout, depuis quelques années, par des plantations d'arbres à caoutchouc. C'est le principal produit agricole d'exportation: pour 17 $\frac{1}{2}$ millions en 1916. Viennent ensuite le *palmier*, qui fournit de l'huile de palme (pour 3 $\frac{1}{2}$ millions en 1916) et des amandes de palme (pour 13 millions); l'*arachide* produisant une huile de bonne qualité; le *colonnier*, une des grandes cultures d'avenir du Congo, le *copalier*, le *chanvre*, le *tabac*, la *canne à sucre*; enfin, les *bois de construction*, de *teinture* et d'*ébénisterie* (baobab, bambou, palissandre, ébène, acajou, etc.), surtout dans la grande forêt équatoriale qui couvre tout le centre de la colonie.

Productions animales. — L'élevage qui est assez intense dans les régions hautes, notamment de l'*Urundi*, est contrarié, dans beaucoup d'endroits, par la mouche *tsé-tsé*, dont la piqure est mortelle aux bovidés. Le bétail se réduit, la plupart du temps, à quelques *chèvres* et *moutons*, des *poulets*, des *chiens* et des *porcs*; mais des mesures sont prises pour développer l'élevage dans toutes les régions. — La faune est très riche en animaux sauvages.

Productions minérales. — Toute la cuvette centrale étant formée sur une grande profondeur de terrains relativement récents, c'est dans les montagnes que les gisements métallifères se trouvent le plus près de la surface. Le *Katanga* est une région, à ce point de vue, privilégiée et très riche en minerais: c'est essentiellement la *région minière* du Congo belge. Les mines de *cuivre* y existent par centaines, et les usines de l'Union minière établies à la *Lubumbashi* près d'*Elisabethville* en ont produit en 1916 pour 64 millions de francs. Le *Katanga* fournit encore de l'*or*, du *fer*, du *diamant*, de l'*étain*, du *platine* et du *mercure*. — Le *fer* est abondant aussi, et le *cuivre* se trouve en dépôts assez riches, dans le *Mayumbe* (monts de Cristal). — On a reconnu des gisements de *houille* à l'W. du

Tanganika, de *nickel* dans les monts de Cristal, du *diamant* dans le *Kasai*, et l'*or* est principalement exploité dans l'*Ituri* et le *Haut-Uele* (mines de Kilo et de la Moto: pour 10 millions de fr. en 1916).

Industrie et commerce. — La *grande industrie* commence à prendre de l'extension: dans le *Katanga* se sont établies des *fonderies*, notamment de *cuivre*; dans le bassin du *Kasai* et ailleurs, il y a des *huileries* dans le voisinage de palmeraies naturelles ou près des plantations de palmier élaïs; dans les grands centres, se développe l'*industrie du bâtiment*. — Le commerce consiste surtout dans l'*exportation des minerais*, principalement du *cuivre*; du *caoutchouc*, de l'*ivoire*, des *noix palmistes*; de l'*huile de palme*. En 1916, les exportations du Congo belge avaient une valeur de 129 millions de francs; les importations, 67 $\frac{1}{2}$ millions. Le commerce avec la Belgique, en temps normal, comprend les 65 % des importations et les 85 % des exportations.

Outillage économique. — L'outillage économique de notre colonie consiste en: 15.000 Km. de voies navigables (Congo et ses affluents); de 3.100 Km. de voies ferrées; de 10.000 Km. de routes; de 3.000 Km. de lignes à la fois télégraphiques et téléphoniques; de 15 stations de télégraphie sans fil; de ports bien aménagés: *Boma*, *Banana*, *Matadi*; de grands centres commerçants et industriels.

Sur les 15.000 Km. de voies navigables, plus de cent vapeurs et canots à vapeur servent au transport des voyageurs et marchandises. Pour les communications rapides, on se sert de bateaux-glisseurs et d'hydro-avions. — Cinq voies ferrées ont été construites pour suppléer à la non-navigabilité du Congo, là où il forme des rapides: de *Matadi* à *Léopoldville* (400 km.); de *Stanleyville* à *Ponthierville* (125 km.); de *Kindu* à *Kongolo* (355 km.); de *Bukama* à *Elisabethville* (534 km.) et au terminus de la ligne du Cap; de *Kabalo* à *Albertville*. — Les voies ferrées en construction ou en projet sont nombreuses: les principales ont pour but de faciliter l'accès du *Katanga*. — Les routes sont parcourues par des automobiles et des bateaux à vapeur.

Les ports maritimes sont *Banana*, *Boma* et *Matadi*, le premier à l'embouchure même du Congo, les deux autres respectivement à 87 et 150 Km. de l'Océan, sur l'estuaire. Plusieurs lignes de navigation les relient aux ports européens et la *Compagnie belge maritime du Congo* a établi un service régulier entre *Anvers* et *Matadi* (49 jours).

Géographie économique. — *Léopold II*, qui fonda en 1885 l'État indépendant du Congo pour en faire plus tard une colonie belge, ce qui advint en 1908, voulut fournir à sa patrie un territoire d'expansion et une région productrice de matières premières pour son industrie et son commerce. Aujourd'hui que la possibilité d'acquiescer ces matières premières présente de grandes difficultés, parce que chaque pays veut en tirer profit en les réservant à son industrie nationale, la Belgique doit, plus que jamais, être reconnaissante à son deuxième Roi de l'avoir mise en possession de richesses végétales, animales et minérales importantes et qui pourraient être augmentées encore par une colonisation belge plus développée.

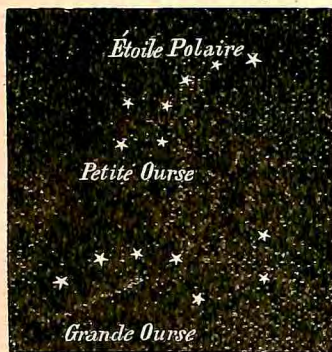
NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE COSMOGRAPHIE.

Orientation. — *S'orienter*, c'est chercher l'*orient* ou déterminer pour l'endroit où l'on se trouve, la position de tout autre point cardinal.

Le jour, on peut s'orienter d'après la position du soleil; pendant la nuit, au moyen de l'*étoile polaire*; en tout temps, à l'aide de la *boussole*.

1° Pendant le jour, il suffit de placer une montre horizontalement, de manière que la petite aiguille soit dans la direction du soleil; le milieu entre cette direction et le chiffre XII du cadran indique le sud.

2° La nuit, il faut chercher l'*étoile polaire*, qui indique



L'étoile polaire.

la direction du nord. Pour la découvrir, on cherche d'abord la brillante constellation de la *Grande Ourse*, composée de sept étoiles magnifiques, dont quatre figurent un quadrilatère — les quatre roues d'un chariot — et dont les trois autres forment une ligne légèrement brisée — le timon du char; — sur une droite passant par les deux roues d'arrière du char, on reporte cinq fois la distance entre ces deux roues, et cela à partir de la roue d'arrière placée sur la droite du char, et l'on arrive à une étoile particulièrement éclatante: c'est l'étoile polaire, qui est elle-même la septième d'une constellation appelée *Petite Ourse*, dont la forme rappelle celle de la Grande Ourse, mais les étoiles qui la composent sont disposées en sens opposé.

3° La *boussole* consiste en une aiguille aimantée tournant librement sur un pivot fixé au centre de la rose des vents. L'aiguille aimantée a la propriété de se diriger constamment vers le nord, déviant, dans notre pays, un peu vers l'ouest. On peut donc, au moyen de cet instrument, trouver la direction du nord.

REMARQUE. — Ces trois moyens d'orientation sont utilisables dans nos régions et dans la zone tempérée Nord. — L'orientation d'après la position du soleil et au moyen de la montre est utilisable ailleurs aussi, mais en opérant quelquefois différemment; l'orientation au moyen de l'étoile polaire est inutilisable dans l'hémisphère sud; l'orientation à l'aide de la boussole est utilisable partout, mais la déviation de l'aiguille aimantée varie considérablement suivant les régions.

Latitude. — La *latitude* d'un lieu est la distance de ce lieu à l'équateur. On distingue la latitude *nord* et la latitude *sud*.

Longitude. — La *longitude* d'un lieu est la distance de ce lieu à un méridien *initial*, le méridien de Greenwich. — On distingue la longitude *est* et la longitude *ouest*.

Latitude et longitude se comptent en degrés, minutes et secondes, la première sur le méridien, la seconde sur le parallèle.

Détermination d'un point sur la surface de la sphère. — La latitude et la longitude permettent de déterminer la position d'un point quelconque à la surface du globe.

Si l'on dit, par exemple, que telle ville est par 48° de lat. N. et 15° de long. E., elle occupera un point du parallèle situé à 48° au nord de l'équateur. On comptera alors sur ce parallèle, 15° à l'E. du méridien initial, et l'on trouvera la position précise de la localité indiquée.

(Exercice d'application sur la sphère: déterminer la situation des principales villes du globe.)

Mesure des distances sur la sphère. — Pour mesurer la distance entre deux points quelconques de la sphère, il suffit d'avoir un compas, d'en placer les deux extrémités sur ces deux points, de porter l'ouverture sur l'équateur ou un méridien et de compter le nombre de degrés de cet arc de cercle. Le degré de l'équateur ou d'un méridien valant environ 111 Kilom., en multipliant 111 par le nombre de degrés, on obtient la distance en Kilom. entre les deux points.

Détermination du plus court chemin, à vol d'oiseau, entre deux points sur la sphère. — Ce plus court chemin est le plus petit des deux arcs du grand cercle passant par ces deux points.

Des exercices d'application sur le globe terrestre seront très utiles: par où passe le plus court chemin entre Bruxelles et Pékin? entre Londres et San Francisco? si les deux points choisis sont sur le même méridien? sur le même petit cercle? sur l'équateur? — Et tirer des conclusions.

Mouvements de la Terre. — Notre globe est soumis à deux espèces de mouvements: l'un, de *rotation* sur lui-même, et l'autre, de *révolution* autour du soleil.

1° **Mouvement de rotation.** — La Terre, isolée dans l'espace, tourne sur elle-même en 24 heures; cette *rotation*, semblable à celle d'une toupie, s'opère autour de l'axe du globe.

Grâce à ce mouvement de rotation, la Terre présente successivement tous les points de sa surface à l'action des rayons solaires: de là, la *succession des jours et des nuits*.

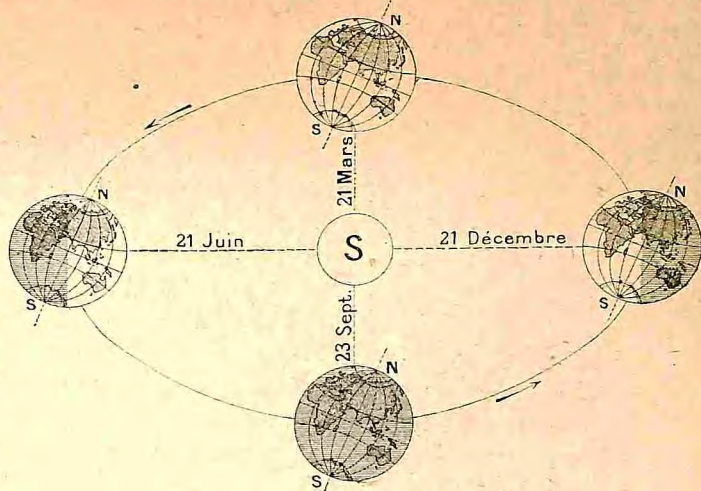
2° **Mouvement de révolution.** — En même temps qu'elle tourne sur elle-même, la Terre se meut autour du soleil, comme ferait une toupie qui décrit sur le sol un grand tour, tout en pivotant sur elle-même.

Cette révolution autour du soleil s'effectue en 365 jours et près de 6 heures, ce qui constitue une *année*. Dans ce mouvement annuel, l'axe de la Terre conserve une même inclinaison, et c'est cette *inclinaison de l'axe* qui produit la *succession des saisons* et la *différence de longueur des jours et des nuits*.

Ainsi, le 21 mars, la Terre se trouvant dans la position représentée ci-contre, les rayons du soleil tombent d'aplomb sur l'équateur, et les jours et les nuits sont d'égale longueur sur toute la terre. C'est l'*équinoxe de printemps* (*équinoxe*, nuits égales).

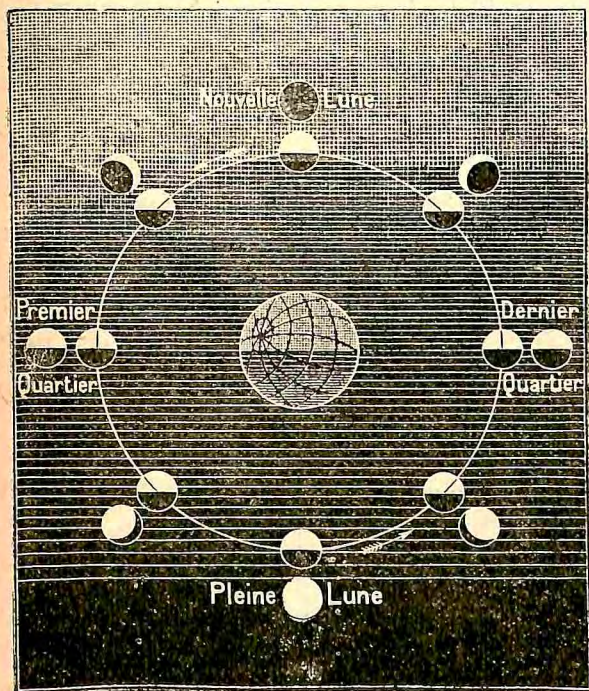
Le 21 juin, les rayons solaires tombent d'aplomb sur l'hémisphère nord (plus exactement, sur le tropique du Cancer) : c'est pour nous le *solstice d'été*, et l'époque des longs jours, tandis que les habitants de l'hémisphère sud sont alors en hiver.

Enfin, le 21 décembre, les rayons du soleil tombent d'aplomb sur l'hémisphère sud (plus exactement sur le



Les saisons.

tropique du Capricorne) : les habitants de cet hémisphère ont alors leur été, tandis que c'est pour nous le *solstice d'hiver* et la période des longues nuits.



Phases de la Lune.

Le 23 septembre, la Terre occupe une position analogue à celle du 21 mars : c'est l'*équinoxe d'automne*.

Phases de la Lune. — Dans sa révolution autour du Soleil, la Terre est accompagnée d'un satellite qui est la *Lune*. Cet astre est environ 50 fois plus petit que notre globe ; il est opaque, comme la Terre, et c'est du Soleil qu'il reçoit sa lumière.

La Lune accomplit en 29 jours et demi, un tour complet autour de la Terre. Pendant cette période, elle nous apparaît sous divers aspects, qu'on appelle les *phases de la Lune*.

Supposons d'abord la Lune entre la Terre et le Soleil : celui-ci éclaire la face qui nous est opposée ; l'hémisphère lunaire obscur est alors tourné vers la Terre. Nous ne pouvons donc le voir : cette première phase s'appelle la *nouvelle Lune*.

Au bout de quelques jours, une partie de la surface éclairée devient visible : elle prend la forme d'un mince croissant, dont les cornes sont tournées vers l'orient. Le septième jour, le croissant est devenu un demi-cercle lumineux : c'est le *premier quartier*.

Cette portion lumineuse augmente encore et, le quinzième jour, la surface éclairée nous apparaît tout entière, sous la forme d'un disque brillant : c'est la *pleine lune*.

Les jours suivants, le cercle éclairé diminue graduellement. La lune est à son *déclin*. Le vingt-deuxième jour, elle nous apparaît comme un demi-cercle lumineux, dont les cornes sont tournées vers l'occident : c'est le *dernier quartier*.

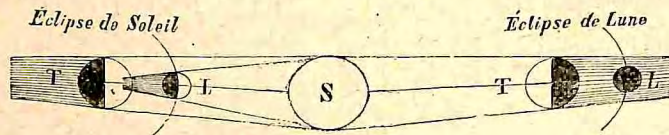
Peu à peu, le demi-cercle se transforme en croissant : celui-ci s'amincit encore et, le vingt-neuvième jour, il

est totalement disparu. On se retrouve à la nouvelle Lune, à laquelle succèdent les autres phases.

La Lune met exactement le même temps pour accomplir son mouvement de révolution autour de la Terre que pour accomplir son mouvement de rotation sur elle-même, c'est pourquoi nous en voyons toujours le même hémisphère.

Les éclipses. — La Terre et la Lune, étant des globes opaques, arrêtent à leur surface les rayons du Soleil : il se forme ainsi, du côté de leur face non éclairée, des cônes d'ombre plus ou moins étendus. Or, si les trois astres se trouvent sur une ligne droite, l'ombre de la Terre se projette sur la Lune, ou réciproquement : on dit alors qu'il y a *éclipse*.

On distingue les *éclipses de Soleil* et les *éclipses de Lune*.



Les éclipses.

1^o Éclipses de Soleil. — Les éclipses de Soleil se produisent lorsque la Lune, se trouvant entre le Soleil et la Terre, nous dérobe la lumière solaire en tout ou en partie. Selon la portion du Soleil qui nous est alors cachée, l'éclipse est *totale*, *partielle* ou *annulaire*.

2^o Éclipses de Lune. — Les éclipses de Lune se produisent lorsque la Terre se trouve directement entre le Soleil et la Lune. L'ombre de la Terre se projette sur son satellite, qui disparaît alors à nos yeux totalement ou en partie : les éclipses de Lune sont donc *totales* ou *partielles*.

Comme les éclipses se reproduisent dans le même ordre au bout d'une période de 18 ans et 10 jours, il est facile d'annoncer, bien longtemps à l'avance, l'instant précis où une éclipse doit se produire.

Les planètes. — La Terre n'est pas le seul globe qui circule autour du Soleil. Plusieurs astres, les uns plus petits, les autres plus gros que notre sphère, se meuvent autour de ce foyer qui leur donne, comme à nous, la lumière et la chaleur. On les désigne sous le nom de *planètes*. — Les planètes sont : *Mercury*, *Vénus*, la *Terre*, *Mars*, *Jupiter*, *Saturne*, *Uranus* et *Neptune*.

Les comètes. — Les *comètes* sont des astres composés d'un *noyau* brillant comme une étoile, d'une auréole moins brillante qui entoure le noyau et nommée la *chevelure*, et enfin d'une longue traînée lumineuse, qui est la *queue* de la comète.

REPRÉSENTATIONS DE LA TERRE.

Le *globe terrestre* est la *seule* représentation *exacte* de la Terre : les surfaces représentées sont proportionnelles aux surfaces vraies et il n'y a aucune déformation des angles que forment les méridiens avec les parallèles.

Une *mappemonde* est une carte de la Terre divisée en deux hémisphères que détermine un grand cercle quelconque (voir carte 1).

Si ce grand cercle est un méridien, un hémisphère sera dit *occidental* et l'autre *oriental*. Si ce méridien est celui de 20° W. de Greenwich, l'hémisphère oriental contiendra l'ancien continent et l'Australie, l'occidental comprendra le nouveau continent. — Si ce grand cercle est l'équateur, un hémisphère, dit *boréal*, aura en son centre le pôle Nord ; l'autre, dit *austral*, aura au centre le pôle Sud. — Si ce grand cercle est celui passant par le milieu de la côte Ouest de Formose et par le N. du Paraguay, un des deux hémisphères sera l'hémisphère des *terres*, l'autre sera l'hémisphère des *eaux*.

Un *planisphère* est une carte représentant toute la Terre dessinée dans un rectangle.

Les pôles sont, dans le planisphère, non des points, mais des lignes droites ; les méridiens, des droites verticales ; les parallèles, des droites horizontales.

Un *planiglobe* est une carte où toute la Terre est représentée dans une ellipse (voir carte 2-3).

Le planiglobe est plus exact que le planisphère, car tous les pays y conservent une superficie proportionnelle à leur surface réelle.

Une *carte géographique* est une représentation d'une partie plus ou moins grande de la surface terrestre, dessinée sur un canevas que forment les méridiens et les parallèles.

Un *plan* est une carte détaillée soit d'une localité, soit de minimes portions de la surface terrestre.

On appelle *échelle d'une carte* une ligne divisée en parties égales et signalant la valeur sur la carte d'une longueur prise sur le terrain.

Parmi les aliments les plus recherchés de l'humanité, figurent le FROMENT ou le RIZ et la POMME DE TERRE.

Allemagne 4
Argentine 4,5
Italie 5
Autr.-Hong. 6,5

FROMENT.

Production mondiale :
100 millions de tonnes

Etats-Unis 20
Russie 16
France 10
Indes Angl. 8

POMMES DE TERRE.

Prod. mond. :
140 millions de tonnes.



Allemagne 48



G^de Bret. 6



Ét.-Un. 8



France 14



Russie 29



Autriche-Hong. 21

RIZ.

Production mondiale :
80 millions de tonnes

Indes Anglaises 27

Indo-Chine 2

Java 3



Chine 24



Japan 10

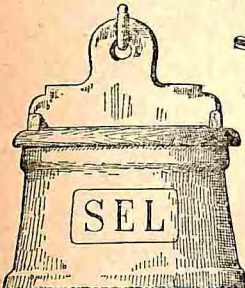
(1910)

Lé SEL et le SUCRE entrent pour beaucoup dans la préparation des aliments.

Autriche Espagne 0,5 chacune
France 1,1
Indes Angl. 1,4
Chine 1,7
Allemagne 1,8

SEL.

Production mondiale :
18 millions de tonnes



Etats-Unis 3,4



G^de-Bretagne 2



Russie 1,9



Allemagne 2,4



Autriche 1,5



Russie 1,4



France 1

Pays-Bas 0,2
Belgique 0,3
Ét.-Un. 0,5

SUCRE DE BETTERAVE.

Prod. mond. : 7 mill.
800 m. tonnes

Pérou 0,15
Porto-Rico 0,18
Australie 0,2
Brésil 0,35
Hawaï 0,3

SUCRE DE CANNE.

Production mondiale :
7 millions 400 mille tonnes



Java 1

Cuba 1,25

Indes Angl. 2,25

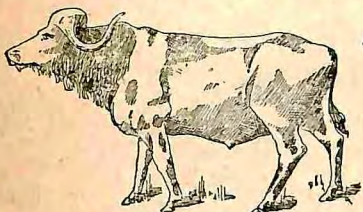
(Les chiffres des six séries ci-dessus indiquent des millions de tonnes.)

(1910)

ŒUFS et MOUTONS, surtout, alimentent le marché en VIANDES DE BOUCHERIE.

BÊTES A CORNES (Bœufs et Buffles).

Nombre global :
420 millions de têtes



Indes Anglaises 97



États-Unis 67

Brésil 17



Russie 34

Diag. n° 3.



Argentine 29



Allemagne 20



Autriche-H. 17



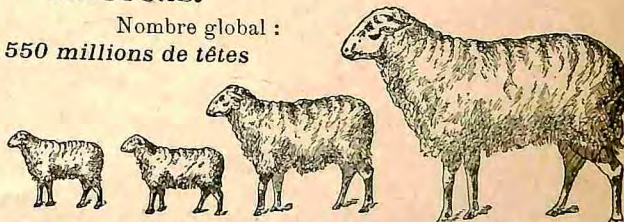
France 14



G^de-Bret. 12

MOUTONS.

Nombre global :
550 millions de têtes



Russie 45

Ét.-Un. 50

Argentine 67

Australie 97



France Indes A. 18



Uruguay 19



Nouv. Zél. 20



Turquie d'A. 27,5



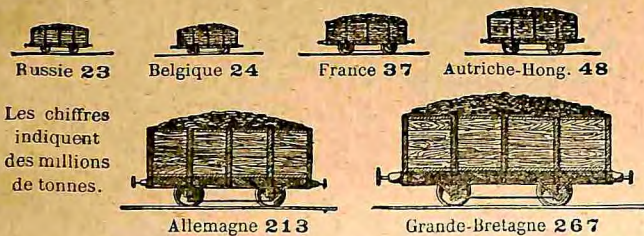
G^de Bret. 29



Russie d'A 34

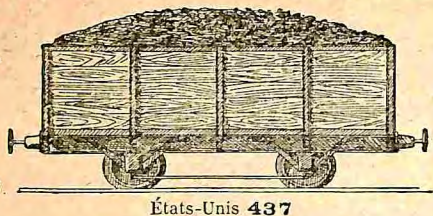
(Les chiffres indiquent des millions de têtes.)

Diag. n° 5. (1910) Les deux MINERAIS les plus utiles à l'homme sont la HOUILLE et le FER.



HOUILLE et LIGNITE.

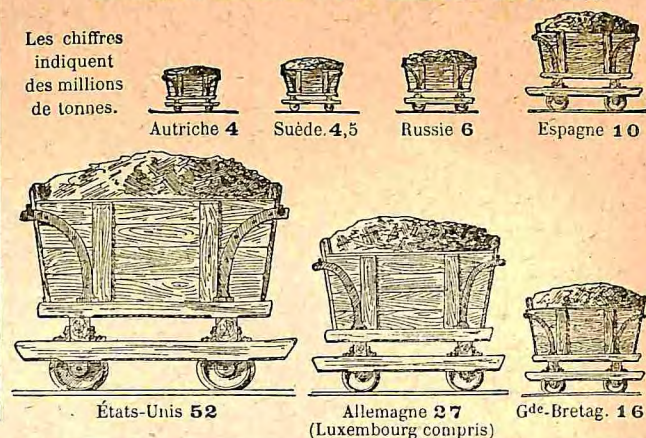
Production mondiale : 1.120 millions de tonnes



MINÉRAI DE FER.

Production mondiale : 134 millions de tonnes

Les chiffres indiquent des millions de tonnes.



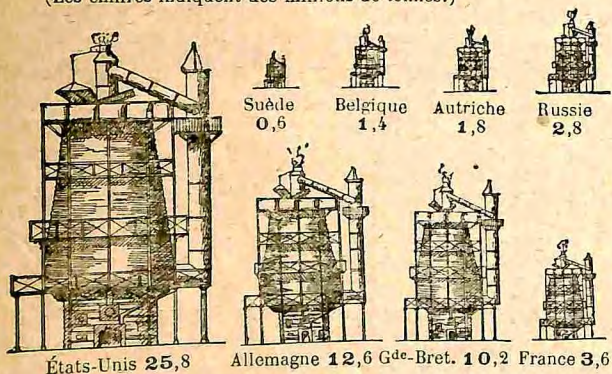
(1910)

Les MÉTAUX les plus employés sont le FER et l'ACIER.

FER BRUT, FONTE.

Production mondiale : 60 millions de tonnes

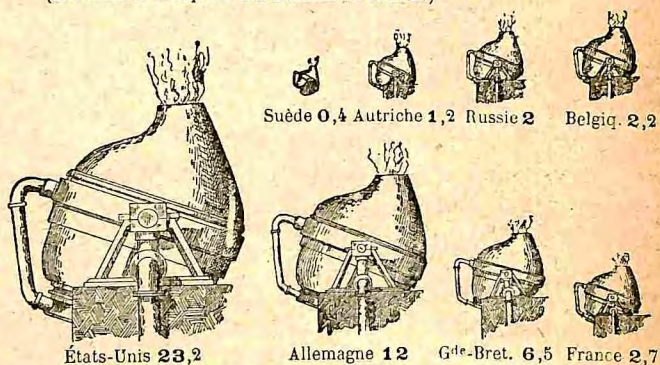
(Les chiffres indiquent des millions de tonnes.)



ACIER.

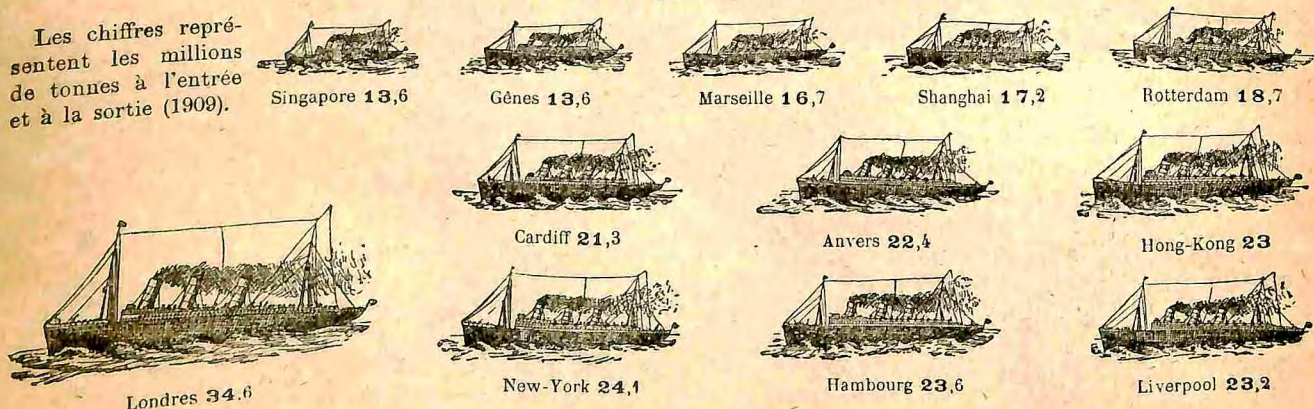
Production mondiale : 50 millions 1/2 de tonnes

(Les chiffres indiquent des millions de tonnes.)



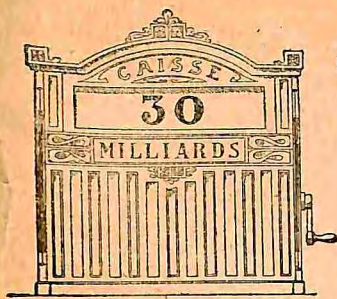
Les douze PORTS principaux du monde :

Les chiffres représentent les millions de tonnes à l'entrée et à la sortie (1909).



Valeur du commerce spécial des principaux États de l'Europe. (1911)

Valeur en milliards de francs.



Grande-Bretagne 30



Portug. 0,6



Norv. 1



Danem. 1,5



Suède 1,5



Espagne 2



Suisse 3



Russie 4



Italie 5



Autriche 5



Allemagne 22



France 13



Pays-Bas 12



Belgique 7,7

Commerce des principaux États de l'Europe : quantité en francs par tête d'habitant. (1911)



Russie 32



Autr.-Hongr. 97



Portugal 100



Espagne 103



Italie 145



Suède 273



France 325



Allemagne 338



Pays-Bas 2.000



Belgique 1.033



Suisse 789



Grande-Bretagne 659



Danemark 536



Norvège 400

Commerce spécial de la Belgique.

IMPORTATION.

(8 milliards 766 millions en 1913.)

EXPORTATION.

La Belgique a importé, en 1913, des marchandises pour 5 milliards 50 millions, dont :

des Pays-Bas
p^r 357 millions

des Etats-Unis
p^r 420 m.

de G^de.-Bret.
p^r 518 m.

d'Allemagne
p^r 730 m.

France
1000 m.

de Roumanie
p^r 138 millions

d'Australie
p^r 197 m.

des Indes brit.
p^r 241 m.

de Russie
p^r 267 m.

Argentine
317 m.



La Belgique a exporté, en 1913, des marchandises pour 3 milliards 716 millions, dont :

aux Etats-Unis
pour 106 millions

aux Pays-Bas
p^r 331 m.

en Grande-Bretagne
p^r 512 m.

en France
p^r 762 m.

Allemagne
p^r 932 m.

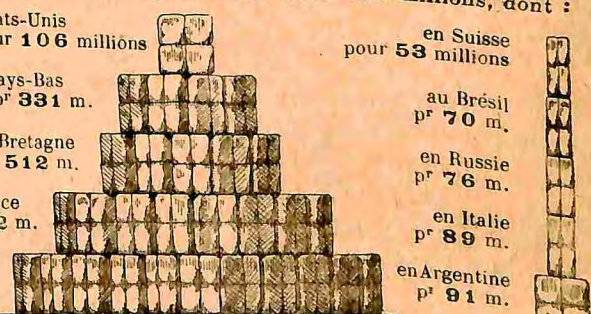
en Suisse
pour 53 millions

au Brésil
p^r 70 m.

en Russie
p^r 76 m.

en Italie
p^r 89 m.

en Argentine
p^r 91 m.



Collection J. ROLAND et E. DUCHESNE :

Éditions nouvelles par **Joseph HALKIN**, professeur à l'Université de Liège.

GÉOGRAPHIE.

Cours de Géographie à l'usage de l'enseignement primaire :

- Atlas-manuel du 2^e degré. — 16 cartes et texte en regard
- Atlas-manuel (3^e degré), 40 cartes et texte en regard
- Le même Atlas, sans le texte.
- Étude spéciale des régions naturelles de la Belgique
- Géographie illustrée (3^e degré); nombreuses figures
- Atlas illustré ou Géographie en images : cartes, vignettes, texte
- Atlas des provinces et Cartographies (Nos 1 à 7) (Voir Catalogue).

**Cours de Géographie à l'usage des écoles moyennes
et des classes inférieures des athénées et des collèges.**

- CLASSE DE 7^e : Grande Promenade géographique ou Tour du monde en 40 leçons.
- 1^{re} PARTIE pour les classes de 6^e athénée et 1^{re} école moyenne.
- 2^e PARTIE pour les classes de 5^e athénée et 2^e école moyenne : Les parties du monde.
- 3^e PARTIE pour les classes de 4^e athénée et 3^e école moyenne : Belgique et éléments de géographie générale et de cosmographie.

**Cours de Géographie à l'usage des écoles normales
et des classes supérieures des athénées et collèges.**

- Tome premier : Géographie générale et éléments de cosmographie.
- Tome deuxième : Géographie de la Belgique et du Congo belge (en préparation).
- Tome troisième : Les cinq parties du monde (en préparation).
- Atlas général de géographie physique et politique : en préparation.

HISTOIRE.

Cours d'Histoire à l'usage de l'enseignement primaire.

- Manuel d'Histoire pour le degré moyen, programme du 1^{er} mai 1897
- Atlas-manuel d'Histoire (degré moyen) : cartes, texte, vignettes
- Atlas-manuel illustré d'Histoire de Belgique (degré supérieur) : cartes, texte, vignettes
- Le même avec supplément Histoire de Liège
- Histoire de la Principauté de Liège.
- Atlas et résumés d'Histoire : 28 cartes et résumés en regard
- Le même Atlas, sans résumés

Cours d'Histoire à l'usage des écoles moyennes.

- 1^{re} ANNÉE : Histoire universelle jusqu'aux Croisades.
- 2^e ANNÉE : Histoire universelle après les Croisades
- 3^e ANNÉE : Histoire de Belgique
- Atlas d'Histoire des Écoles moyennes

Cours d'Histoire à l'usage des athénées et collèges.

- 1^{er} COURS : Aperçu général de l'Histoire universelle
- 2^e COURS : Histoire universelle
- Histoire de Belgique
 - Atlas
 - avec tableaux
 - résumés
 - 1^{re} PARTIE : Histoire universelle jusqu'aux Croisades
 - 2^e PARTIE : Histoire universelle après les Croisades
 - 3^e PARTIE : Histoire de Belgique- Les trois parties réunies

MATÉRIEL DIDACTIQUE (Géographie)

- Collection de 43 cartes murales de Géographie, 1 m. 30 × 4 m., t
- L'Expansion belge hors d'Europe : Planisphère : 2 m. × 4 m. 30
- La colonie belge du Congo, carte murale de 2 m. × 4 m. 30 (1912)
- Collection de 17 cartes murales historiques, 1 m. 30 × 4 m.
- Collection de 73 tableaux historiques, 63 × 84 cm.

Les mêmes ouvrages EN FLAMAND coûtent les mêmes prix.

ULG - U.D. GEOGRAPHIE



170300259